LA FAIBLESSE HUMAINE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Gabrielle Dopsent descendit au jardin.

Elle portait une robe de foulard blanc; une grande capeline rait son visage. Bien qu'elle eût engraissé depuis deux ans, te, elle paraissait mince. Le rythme de sa démarche tradui- en émouvantes harmonies l'allégresse de son âme et la itude de sa chair. Elle rayonnait de vie noble.

Le soleil était si chaud qu'elle dut ouvrir son ombrelle. louissement ! Hossegor brûlait dans la lumière : quel prin- ps magnifique ! L'étang, que la respiration du flux gonfle, rgissait en nappe brasillante, mouvementée de reflets d'arbres nuages ; les pins d'un vert intense sentaient le four et la , le ciel immense vibrait d'ondes; et les genêts en pes, en buissons, en landes de flammes jaunes fulguraient, igieux incendie d'or.

ucun bruit, la marée étale se taisait derrière les pins. Le portant à l'Est, on ne percevait pas le ronron sourd de la ie. D'ailleurs, ces bruits habituels semblaient eux-mêmes forme du silence. La solitude imposait au paysage une ité recueillie. Point de passans. A peine un toit rouge de

(1) *Copyright by* Plon-Nourrit.

ferme, dans la pinède sombre. On se sentait loin de tout et comme au bout du monde.

Mme Dopsent sourit, émue, à cette splendeur. Hossegor, depuis sept ans, était son univers. Elle lui devait le bonheur de son ménage et la santé de ses enfans. Plus même : la paix de sa conscience. Tant de vertu salubre émanait de ce sol de sable, de l'air chargé d'ozone, des essences aromatiques de la forêt géante, qui, encerclant le miroir d'azur des étangs, remonte de Bayonne jusqu'à Arcachon, couvre une partie de la France du moutonnement de ses chênes-lièges, de ses chênes verts et de ses pins.

Des cris joyeux et des abois stridens partirent des massifs d'azalées : trois enfans accouraient. Michel, brun et hâlé, devançait ses sœurs, deux blondinettes aux jambes nues. Mais les longs collies fauves, Dick et Pussie, arrivèrent les premiers, offrant à leur maîtresse la caresse de leur regard admirable, leur rire à dents de loup. Enfans et bêtes se pressaient autour d'elle, jaloux, impétueux, grisés de soleil.

— Eh bien! Miche, Loulou, Charlette, on ne travaille pas ce matin?

— Mais, maman, c'est jeudi! M. Duadic nous expliquait les abeilles.

Un homme jeune s'avançait, un livre à couverture jaune sous le bras. Le précepteur, dans ses vêtemens simples, avait une grande distinction, et son visage imberbe, aux yeux limpides, exhalait une beauté d'âme presque féminine.

Il la salua avec une ferveur respectueuse.

— Nous regardions à travers la nouvelle ruche vitrée, et je lisais, en les commentant, des passages de Maeterlinck.

— Oh! c'est passionnant, maman! dit Charlette, dont l'enthousiasme trouvait toujours des mots au-dessus de son âge.

Mme Dopsent approuva : elle surveillait de très près l'éducation de ses enfans, à qui elle enseignait l'anglais et son mari les mathématiques. Les leçons de choses tenaient une grande place; l'apprentissage manuel et la gymnastique aussi. Pierre Duadic, licencié ès lettres, esprit très ouvert, la secondait de son mieux avec la gouvernante, Fraülein Busch, incomparable pour l'allemand, la couture et la pâtisserie.

Ses enfans! Gabrielle Dopsent ne les aimait pas seulement pour elle, mais pour eux. Elle les voulait intelligens et robustes, armés dans l'existence. Qu'ils eussent une conscience droite,

une volonté forte ! Elle s'efforçait de développer les bons germes, sans détruire leur personnalité qui s'affirmait déjà : Michel, positif, volontaire et têtu ; Charlette, feu de paille, imaginative et fantasque ; Louise, toute tendresse contenue, la grande amie des bêtes, petite âme intense sous un air vague.

Ils regardaient leur mère avec bonheur, car elle était quelque chose de radieux comme la lumière chaude du jour, celle qui leur dispensait tout, une providence en robe de fée. Elle s'enivrait de les contempler, chairs saines, visages francs. Ses enfans ! Si pareils et si différens déjà, nés d'elle et de son cher Maurice, belles fleurs humaines, mystérieuses vies pétries de pensée : leur œuvre ; sa souffrance, sa joie, son orgueil !

— C'est bien, allez, mes chéris !

Et d'un sourire elle les quittait, sur un signe bienveillant à Pierre Duadic, dont l'humble adoration, maintenue à sa place, la touchait.

Le jardin, qu'on venait d'arroser, éclatait de fraîcheur. Entre les allées bordées d'iris violets ou cendre de papier brûlé, c'était le triomphe des azalées orange, des rhododendrons pourpres, la frêle dentelle des pois de senteur, les petites pagodes des capucines, le visage velouté des pensées. Les pivoines allaient s'ouvrir ; les œillets roses, feu et neige dardaient, à travers l'odeur grasse du terreau, leur arome poivré. Les fleurs, la seule folie que se permît Mme Dopsent ! Elle les aimait comme des êtres, souffrait de les voir dépérir. Les plates-bandes de géraniums d'un cinabre aigu l'exaltaient ainsi qu'un tableau de maître ; et rien qu'une rose au cœur flamboyant lui faisait comprendre la gloire du monde.

Elle trouva la matinée plus belle de l'irradiation des massifs roses, fauves, rouges, de toutes ces joies du blanc, du mauve, de l'acide verdeur des pelouses. Il lui sembla que ces formes et ces couleurs prolongeaient son être, la confondaient puissamment avec la nature éternelle : elle savoura l'ivresse du printemps.

Les jardiniers travaillant, l'un près du bassin, l'autre devant les serres, la saluèrent. Devant le troisième, elle s'arrêta : très vieux, il conduisait un petit âne gris attelé à un tonnelet d'arrosage, l'âne des enfans : Poiluchon, d'une dignité comique avec son chapeau de paille campé de côté, que traversaient les longues oreilles.

— Un beau temps, Hamburu ?

La face de l'homme, pareille à un rude galet, s'anima en reconnaissant la dame blanche du domaine, de cette *Pierre-Bleue* dont tous les serviteurs étaient fiers, comme si, avec ses murs d'un gris bleuté, ses communs, son parc prolongé par des hectares de bois et de bois, elle était un peu, à eux aussi, leur chose.

— Sûr, madame, et ça chauffe comme en été.

Ses yeux clairs pétillaient sous les sourcils en broussaille. Il avait longtemps navigué, puis, las de la mer, s'était ensablé ici. Probe, il travaillait sans relâche, bien que noué de rhumatismes et courbé par l'âge. Elle accueillit l'hommage du sourire et du regard usés, et après avoir caressé Poiluchon, qui frottait son museau contre elle, elle prit par l'allée des platanes.

Au pavillon des écuries, nettes avec leurs boxes luisans, elle se glissa auprès des vigoureux rouans et flatta tendrement l'encolure de sa jument, une alezane pur sang à pattes fines qui s'ébrouait, nerveuse.

— Là ! là ! Cora !

La stalle voisine était vide. Monsieur, conta le palefrenier qui l'escortait, à trois pas, la casquette à la main, était sorti de bonne heure sur Rob-Roy.

Les Dopsent, alors que leurs amis roulaient auto, restaient fidèles à leurs voitures de famille, le break pour la gare, le mylord des promenades, ou la charrette anglaise qu'en sportswoman intrépide Mme Dopsent conduisait, guides hautes, à vive allure. Elle revint vérifier une légère atteinte au pied montoir de Cora. Le palefrenier, se sachant compris, entrait dans des détails. Lui aussi rendait justice à « Madame. »

Elle songeait en s'éloignant aux occupations de cette semaine : voir à Biarritz sa cousine malade, faire rajuster à neuf les vêtemens des enfans, écrire au Bon-Marché pour des commandes, les comptes du Sanatorium à contrôler, mille détails de ménage, et rendre deux visites ennuyeuses. Tout cela s'ordonnait naturellement, selon un rythme précis d'habitudes, une discipline morale qui, sur le temps bien employé, lui laissait deux heures pour son piano et la lecture, ses goûts préférés. Elle aimait agir et ne s'ennuyait jamais.

S'ennuyer ? Aurait-elle pu, avec des journées aussi pleines ? Est-ce qu'il n'y avait pas les grands-parens Dopsent à aimer, ses

pauvres à secourir? Est ce que son cœur n'était pas possédé par Maurice et les petits? Est-ce qu'il était un effort, une pensée de son mari dont elle se désintéressât? N'était-elle pas son associée, sa compagne au sens le plus élevé, l'admirant, le fortifiant de sa confiance, lui vouant un de ces cultes où l'être entier se donne, se donne encore, inassouvi de dévouement, ingénié perpétuellement à créer, à renouveler du bien-être et de la joie?

S'ennuyer? Elle eût cru manquer de gratitude envers le sort, trahir ceux dont elle avait la garde. Elle avait fait son idéal féminin du mot suprême des vertus d'autrefois: *Servir*. Servir pour le bien, le vrai, le juste, remplissant tous ses devoirs, pratiquant une religion de libre volonté et de joyeux sacrifice.

Ah! elle se trouvait assez payée par son bonheur et celui des autres, ce bonheur honnête que, comme tant de pauvres femmes, ses sœurs impulsives, elle aurait pu, un jour détesté, voir sombrer dans la plus douloureuse des faillites, si la solidité des principes dus aux siens, le sentiment farouche de l'honneur ne l'avaient alors sauvée. Son roman secret, sa honte purificatrice: l'épreuve du feu. Quelle femme, parmi les meilleures, n'a passé par là, si elle est belle et inspire l'amour? Mais sa raison scrupuleuse n'invoquait même pas cette excuse, et rougissante, les rares fois où elle resongeait à une figure, à des incidens bannis de son souvenir, l'épouvante de ce qui aurait pu être la pénétrait de remords. Du passé, cela... heureusement! L'oubli presque venu; et le présent si beau, si bon, si riche en réalités, en promesses. Le regard assuré, les joues roses, relevant pour franchir un ruisseau boueux sa jupe, Gabrielle Dopsent gagnait les grands communs.

Des caquètemens de servantes, coupés de rires, s'égrenaient. Ils cessèrent à son apparition, sans que les visages perdissent leur expression joyeuse. Le soleil prenait en écharpe la cour, et, comme dans une peinture flamande, opposait en une teinte chaude la clarté et l'ombre. La lessive de mai occupait, avec les deux jardinières, Odile, la femme de chambre aux cheveux follets, et Augustine, la femme de charge aux mèches grises, sévèrement vêtue de marron, qu'amusait, — une fois n'est pas coutume, — la gaieté de ses compagnes.

Au-dessus des baquets, les jardinières, l'une longue et l'autre trapue, tordaient le linge; les bras blancs d'Odile trempaient

dans la cuve au bleu; et sur des cordes tendues, Augustine fixait des draps en train de sécher avec des épingles de bois. Elle voulut se disculper d'avoir ri, et déclara :

— Ce sont des folles, madame, elles disent que le printemps veut ça.

Sa maîtresse sourit :

— C'est de leur âge. Mais voyez, ce nœud va se défaire.

Augustine se précipita, maugréant contre les « jeunèsses; » elle avait le zèle démonstratif et abusait de son importance, bonne au fond.

Mme Dopsent passait aux granges et à l'étable, où deux paires de bœufs durs et musclés, deux couples de Jean et Martin, — noms d'usage, — broutaient le foin du râtelier sous l'œil du bouvier, — gars brun aux yeux graves. Que de fois, lorsque leur conducteur abaissait d'un geste antique l'aiguillon, elle les avait vus au guttural appel : — Pê ! Martine !... Pê ! Johan ! — raidir la tête contre le joug et, d'un puissant coup d'épaule, tirer hors des ornières le char grinçant aux roues énormes, aux ais massifs. Drapés à la romaine de toile blanche, ils perpétuaient les coutumes pastorales, les lents trajets d'une époque où le temps n'avait pas encore de prix, l'intelligent servage des bêtes amies de l'homme.

Elle visitait le poulailler où toute la gent emplumée se précipitait en gloussant sur la poignée de grains : dindons prétentieux, canes bancales, poules voraces se lardant du bec et de l'ergot; des Coucou de Rennes, pareilles à de grosses femmes de la campagne, des Padoue mouchetés noirs et gris, des La Flèche cornues à pattes bleues; tandis qu'un coq blanc d'Orpington défiait, derrière son grillage, un coq de Bresse-crayonné, pareil à un spadassin avec sa cuirasse d'or, la crête pourpre, et empanaché d'une queue d'émeraude.

Elle donna un coup d'œil au clapier : les lapins peureux détalaient. Et, vautré dans sa bauge, le cochon de Noël, jeune et folâtre avec la queue en tire-bouchon, très propre et très rose, semblait un adolescent gras.

Partout, à côté de la mort, la vie poursuivait son œuvre, dans les actes familiers et rituels des animaux, le vol des abeilles retournant aux ruches, l'éclosion des fleurs, la pousse des feuilles. La vie féconde, infinie, réglée par des lois souveraines, inféodée aux forces mystérieuses de l'instinct, à l'évolu-

tion originelle qui contraint chaque être animé, chaque chose vivante à réaliser, si humble soit-il, son but.

La vie! Comme, par cette radieuse journée, Gabrielle Dopsent en subissait l'afflux complice! Quel débordant amour la pénétrait pour tout ce qui s'agite dans la belle lumière, depuis les énergies les plus harmonieuses jusqu'aux plus grossières! Avait-elle jamais autant savouré ce sentiment d'adoration et de gratitude pour la minute heureuse, et ce formidable cœur de la terre qu'elle sentait battre à travers le sien?

Trop heureuse... Elle en eut presque peur. Si souvent la fatalité frappe en foudre, au moment où l'on s'y attend le moins. Son mari! Ses petits! Ceux qu'elle aimait, en péril... Le malheur est si proche; nous le côtoyons si souvent sans que rien nous avertisse. Trop heureuse, oui! Cette idée l'obséda. Pourtant, était-ce de l'égoïsme, cette conscience d'une félicité justifiée par son perpétuel effort, sa bonne volonté? Pouvait-elle se reprocher ce bonheur dû à l'équilibre des pensées et des actes, à l'occupation de toutes les heures, à ce charme de l'habitude que de perpétuelles sensations neuves avivent? Non, elle n'ignorait rien des souffrances qui ravagent et flétrissent tant d'êtres. Autour d'elle, ici même, que d'exemples!

La vieille Augustine, autrefois martyre d'un mari brutal, condamné pour meurtre au bagne où il avait fini par mourir. Et la grosse jardinière qui, cet hiver, avait trouvé, en s'éveillant dans son lit, son dernier-né étouffé sous elle! Que de malades auxquels le docteur Dopsent avait donné ses soins! Que de misères qu'elle ne pouvait, malgré sa charité, guérir! Sa cousine Jacquil, si riche, qui, l'estomac rongé d'un cancer, se traînait de Nice à Biarritz, mourante de faim.

Elle le savait trop: la douleur est la loi fatale, les infirmités, la vieillesse et la mort. Pourquoi se reprocher l'enivrement d'être? Elle vivait sa part de soleil, de beauté, de tendresse: le répit que laisse l'inconnu de demain.

Maurice allait bientôt rentrer. Il se plaisait, se sachant attendu, à la trouver comme une fée propice, souriante et belle, au seuil.

A travers le parc, elle gagnait le terrain où, de préférence, avec un livre ou un ouvrage, elle guettait son approche.

Le regardoir: toute la splendeur d'Hossegor s'y concentrait: Sous les larges palmes d'un cèdre de l'Himalaya, accoudée aux

balustres, elle contemplait la nappe bleue de l'étang. A gauche, le canal s'enfonçait entre ses rampes de pierre. En face, un compact rideau de pins masquait l'Océan, pour arrondir sur la droite, au bas des croupes boisées, sa courbe molle doublée d'un ovale ruban de grève.

Un trot de cheval sonna sur la route : Rob-Roy, bien sûr! D'un bouquet d'arbres, à quelques mètres, Maurice Dopsent, en costume de velours marron et jambières fauves, déboucha entre les deux collies qui, pour le rejoindre, venaient de sauter la haie du parc.

Mme Dopsent agita son ombrelle en souriant. Peine perdue. Gagnant en deux bonds le bord de l'étang, Maurice lançait le pur-sang au galop et fonçait au large, dans l'aboi des chiens fous qui semblaient mordre les sabots.

Gabrielle le regardait fuir, silhouette vite rapetissée, petite image nette dans la lumière. Il ne l'avait pas vue, c'est certain. Quoi de plus naturel qu'il prolongeât sa promenade par ce temps radieux? Pourtant, d'habitude, son regard allait la chercher, sur la terrasse.

Mystère de l'espace et de l'éloignement!... Ce n'était rien, cette distraction fortuite. Elle n'en accueillerait que mieux tout à l'heure son mari... Celui à qui tant d'affinités, d'habitudes, l'ombre protectrice de leur grand amour, mille liens vivaces d'esprit et de chair, les enfans et la vie, tout, oui, la liait.

Ce n'était rien, qu'il ne l'eût pas aperçue. Et une souffrance venait de la piquer au cœur, en fine épingle.

Quel enfantillage!

Elle soupira. Comme il faisait beau!..

II

Il l'avait bien vue.

Pourquoi donc feindre de ne pas remarquer l'ombrelle qui s'agitait et, sous l'ombrelle, le sourire? Pourquoi, d'un appui de main et de jambe avait-il détourné Rob-Roy? Le savait-il même?... Craignait-il, insuffisamment préparé, d'affronter le regard de Gabrielle, avec la certitude qu'elle lirait sur son visage, trop franc pour dissimuler, le reflet de ses projets? Recul devant un entretien dont les conséquences seraient graves? Ou cette méfiance qu'inspire l'être le plus aimé, si son opinion doit diffé-

rer de la nôtre, peut comporter un désaveu ou un blâme?...

Oui, cet homme volontaire, parlant net et imposant à tous son ascendant, redoutait un conflit d'idées avec sa femme, dont il appréciait, pour s'en être toujours bien trouvé, les avis sûrs et l'instinct presque infaillible.

Arrivé aux joncs vaseux où s'enlize l'étang, il passa au pas, et le pur-sang détendit entre les rênes lâches son encolure. Le beau groupe! La bête à poitrail robuste, quoique mince et effilé; le cavalier, dans sa mâle quarantaine, corps souple, traits hâlés, d'épaisses moustaches gauloises et des yeux bleu clair que la colère rendait noirs. A voir Maurice Dopsent, on pensait : « Voilà un homme! » tant la volonté et l'intelligence imprégnaient le visage un peu trop altier : principal défaut de ce caractère sûr de soi.

Il entra dans la pinède; des racines serpentaient à fleur d'allées; quelque ronce épineuse où des ajoncs accrochaient son étrier. Les pins, entaillés par le hapchot des résiniers, portaient une longue blessure d'où coulait la résine sur une lame de zinc, dans un pot de terre suspendu. Çà et là, sous la mousse, des auges à résine. Les chênes-lièges, écorcés à mi-hauteur, dénudaient leurs troncs rougeâtres, au-dessus des fougères vert pâle et des petites bruyères blanches. Des flèches, des palets de soleil cinglaient les aiguilles neuves des pins, jonchaient le sous-bois. Il s'exhalait de cette végétation à la fois luxuriante et sobre un apaisement indéfinissable. La pinède versait une sérénité harmonieuse et une grave joie. Le docteur Dopsent essayait en vain de se débattre contre la sensation profonde. Ah! ces Landes!...

Il avait trop subi leur charme pour ne pas le ressentir encore. Cela tenait du sortilège. La forêt enchanteresse le serrait captif de ses bras d'écorce. Il en aimait, comme ceux qui y ont vécu des années, la puissante monotonie, l'élémentaire perfection de lignes, l'austérité douce. Il en aimait le calme solennel, le silence fait vraiment d'un silence à part, que seuls troublent, aux heures de marée, l'écrasement des vagues sur la plage morne, les chocs sourds du bélier marin. Il en aimait les aspects différens quoique pareils : les combes, les vallons bas, les menues collines, les fourrés de brandes, les filets de source, les petites mares de rouille.

Pas un coin que son cheval et lui ne connussent. Aux envi-

rons, le lac d'Yrieux et sa fraîche verdure, l'étang Blanc et l'étang Noir. Tout le Malensin, le pays de Born et le pays de Busch. De grandes chevauchées l'avaient conduit à la plage blanche de Biscarosse, au vaste étang de Cazaux et sous les pins géans, les grandes Bornes de la forêt de la Teste. Dunes, pignadas, marécages, sylve landaise : cet immense domaine lui était devenu familier.

Il se dit :

« Jamais je n'aurai le courage de quitter cela. »

Cela : ce merveilleux décor, son œuvre de savant, son rôle aussi de conciliateur à ses audiences de juge de paix suppléant; les ouvriers qu'il faisait vivre sur ses terres; les principes de devoir qu'il tentait d'inculquer autour de lui et dont son labeur généreux donnait l'exemple : quelle folie d'y renoncer!

Si on lui avait dit quelques semaines auparavant que cette tentation l'obséderait aujourd'hui, il ne l'aurait pas cru. Et voilà : l'idée fixe!... C'est drôle!

Il pensa :

« Nous partirons, il le faut. »

Mais il entrevoyait le déchirement d'une vie nouvelle; il ne pourrait, sans souffrir, rompre avec le présent, tout ce qui en faisait la trame unie, les mailles solides. Et Gabrielle à convaincre!

Elle qui, dans son sens pratique un peu strict, — il n'osa pas penser : un peu étroit, — s'intéressait surtout à l'immédiat, se plaisait moins que lui aux spéculations théoriques, aux discussions abstraites, voulait que chacun restât à sa place et estimait peu les politiciens, comment accueillerait-elle sa résolution de briguer le mandat de député que le vieux Méjannes déposait, en entrant au Sénat? L'offre venait de Méjannes lui-même, sûr, disait-il, de sa circonscription. Son patronage apportait un appoint considérable; les risques semblaient faibles, les chances très probables. Être l'élu de ses concitoyens, représenter le département, devenir un des hauts mandataires de la France, résoudre des questions complexes, diriger des intérêts supérieurs : n'y avait-il pas de quoi séduire un cerveau que ses méditations et ses expériences remplissaient de projets de réformes, un cœur acquis à toutes les causes de justice et de pitié?

Le mirage, une fois de plus, resplendit. Dopsent, député des

Landes! Son influence élargie, une fonction à la taille de ses capacités. Député, pourquoi pas ministre ?

Il ferma les yeux sur cette vision qu'autrefois, plus modeste ou plus orgueilleux, il eût repoussée, — merci bien ! — préférant être le premier de son village que le quatre-centième à Paris, s'en tenant à une œuvre autrement terre à terre, mais plus utile. Ah! l'on change!... N'était-ce pas singulier que l'ambition lui fût venue sur le tard, comme une fièvre lentement couvée, comme une de ces crises organiques qui modifient du tout au tout l'essence et la mentalité d'un être ?

L'ambition ; et après ?... N'est-elle pas, a dit Pascal, le couronnement d'une belle vie, commencée par l'amour?

« Est-ce un sot orgueil qui me pousse ? Non. J'ai conscience de ce que je vaux. Je n'ai qu'à me comparer. » Ne dépassait-il pas Méjannes de cent coudées? Le pays avait besoin d'hommes de gouvernement, et non plus de commis voyageurs électoraux. La politique de clocher paralysait les grandes réformes. Les caractères s'émoussaient aux continuels compromis. Lui, serait une volonté.

Il ne put s'empêcher de sourire, assez lucide encore pour se juger :

« Et si tu faisais une sottise, mon bel ami ? Tu sais ce que tu quittes. Que trouveras-tu ? »

Il revécut sa matinée : les images familières s'en présentaient à lui avec une précision inaccoutumée. C'était jeudi : pas de sanatorium. Hernès, son interne, le remplaçait. Ce nouveau sanatorium qu'on appelait *La Fondation*, pour le distinguer de celui de Capbreton, son voisin de plage, il l'avait créé de toutes pièces en y mettant une partie de sa fortune et de celle de sa femme. Secondé par Hernès, son élève, et des infirmiers et des infirmières de choix, il y soignait une soixantaine d'enfans rachitiques et scrofuleux.

Il revit les galeries à l'italienne, abri des jours de pluie, les dortoirs aérés, le laboratoire dont les recherches l'avaient longtemps passionné, la chambre blanche où, penché sur de flasques corps de petits vieux, il faisait la ponction des abcès, grattait des os, pansait des plaies répugnantes. Il revoyait ses malades, ces visages précoces que la souffrance avait rendus sérieux, ces yeux taciturnes d'infirmes, et des cicatrices affreuses aux joues, aux poignets. Quelle pitié! Des béquillards se traî-

naient, pied tors ou soudé à la cheville. Dans des gouttières de plâtre, étendus rigides, des malheureux ne contemplaient plus que le ciel. Et malgré tout, ces enfans souriraient demain en le voyant; leurs regards s'animeraient quand il leur parlerait, de sa bonne grosse voix. Il avait ses préférés, mais il fallait se garder d'irriter tant d'âmes jalouses. Pauvres gosses! Gabrielle inspirait de véritables adorations.

Abandonnerait-il sans regret ces épaves vivantes? Sans doute, le grand guérisseur, ici, c'était le climat, cet air salin et vivifiant, à la fois calmant et tonique; mais l'influence morale comptait pour beaucoup. Combien les petits malades de La Fondation regretteraient sa femme! Et lui, la tâche entreprise charitablement ne l'intéressait-elle plus? Hernès lui succéderait, mais... Il pensa à Miche, à Lou, à Charlette sa préférée. A eux aussi, de pousser en pleine nature leur avait fait le plus grand bien. Et ce foyer moral unique, préservé des contacts troubles, des impressions fiévreuses des grandes villes. Allait-il les déplanter fâcheusement, alors qu'il avait fait de leur éducation physique et morale sa mission la plus noble?

Un souci lui vint. C'est vrai, il y avait les enfans...

« Bah! bien d'autres s'élèvent à Paris. La campagne. Oui. N'exagérons rien! »

Il obliqua vers l'Océan invisible, bien que, derrière les pins en masse, la couleur du ciel jouât l'eau. En mesure, s'élevait la plainte de la mer descendante. De larges clairières, aux ronds de feu noircis, des arbres abattus : il revit sa scierie telle que tout à l'heure, ronflante au bruit du moteur, et les roues de métal endentées, et la poussière de bois qui vole, les bielles de pins équarris, le contremaître Anglure avec sa vieille balafre du front aux lèvres, rude leçon inscrite à la hache par un résinier dont il avait séduit la femme; Anglure, sous-ordre vigilant, mais haï pour sa dureté, et qu'il devait surveiller de près.

Là encore, on avait besoin de lui : rien ne remplacerait l'œil du maître, Quelle idée aussi, cette exploitation! Est-ce qu'il n'était pas assez surchargé? Une bonne affaire, sans doute. Et un emploi nouveau à cette inlassable activité qui lui faisait cultiver des vignes dans la dune, diriger à Soorts une ferme modèle, construire à Capbreton des chalets qu'il louait pour rien à des colonies de vacances.

Que d'efforts dispersés pour user sa force altruiste! L'user?

N'est-ce donc pas qu'elle voulait se manifester ailleurs, et mieux? S'il se sentait las de tourner dans le même cercle, voilà l'avertissement.

Oui, l'ennui lui venait : il s'était longtemps refusé à l'avouer. Un ennui dont les causes échappaient à l'analyse; le tournant de l'âge, peut-être? Était-ce la satiété d'une existence trop sereine et trop unie? Le vieux mythe du Paradis terrestre; Hossegor était un paradis. Et l'inquiétude humaine, son insatiable levain, fermentaient en son âme et son corps.

Il songea avec mélancolie qu'il avait peut-être manqué sa vie. Le démon secret des convoitises lui souffla :

« Que n'es-tu resté à Paris? Tu serais célèbre, comme tes camarades qui ont saisi la chance aux cheveux, comme Givreuil, tiens! Tu as écrit deux livres remarqués (et remarquables) : *La Tuberculose des os* et *Hérédité et Scrofule*. Te voilà bien avancé! Tes travaux ne sont pas ignorés à l'étranger? Et après? Tu pouvais avoir les titres, les honneurs, l'Académie, la cravate, les relations brillantes, les belles clientes, et tu vas vieillir en province, oublié; tu n'as même pas le ruban rouge. »

Il sourit encore, avec dédain, cette fois : N'était-il pas au-dessus de ces vanités. « Eh! eh! » ricana la voix maligne. Non, son regret était plus raffiné : Paris, flamboyant de lumière, Paris, fournaise d'idées, de passions, Paris, cerveau de la France, où l'on pense, où l'on agit, où le sang brûle, où l'or ruisselle, voilà ce qui l'attirait, dans un mirage de souvenirs qui tous lui paraissaient beaux, même les plus troubles.

Il songeait, en contemplant la forêt monotone criblée de soleil :

« C'est splendide, mais c'est le désert! »

Le désert... Et la face humaine qu'il ne recherchait plus, qu'il évitait même, l'obséda soudain : clairs visages de femmes, énergiques faces d'hommes, masques ridés de vieillards, essaims grouillans des foules. Il évoqua l'enchevêtrement infini des milliers d'existences, aux réactions complexes des circonstances, aux contre-coups imprévus du sort. Que de bouches attentives, que de regards parlans tournés vers lui! Ces visages innombrables portaient l'expression ardente qu'on a dans les villes, où l'ambition, l'envie, le plaisir, le lucre fouettent les êtres jusqu'à la plus haute exaltation de la souffrance et de la volupté.

Peut-être, en effet, étaient-ils restés trop longtemps à Hos-

segor. Ils ne comptaient y vivre que quelques mois. Et l'ensorcellement du paysage, Gabrielle enceinte de Loulou, et désespérée par sa faute, oui, par sa faute de mari léger; son devoir de la guérir, de mériter son pardon : tout un besoin d'oublier, de faire peau neuve. Ses vieux parens étaient venus se fixer auprès d'eux. Et voilà comment il avait laissé couler des années. Tant d'années!... Était-ce possible? Tout cela pour une aventure de clientèle : il avait alors le sang chaud; Colette Lajardes, une histoire stupide, du reste. Enfin, il l'avait payée assez cher... Une expiation, ce long exil! Il se répéta :

« Ici, c'est l'asphyxie. »

Et, injuste comme on l'est à certaines heures d'amertume, il n'oubliait qu'une chose : son bonheur reconquis, assuré, à côté de l'exquise compagne.

La mauvaise voix susurra :

« Tu es sûr de toi en tout cas, te voilà au-dessus des rechutes graves. Quand on s'est montré un mari aussi constant... »

Constant ? Oui, cinq ans durant. Une fidélité absolue, rachetant sa faute. Seulement, le diable est que depuis deux ans, il avait de légères infidélités à se reprocher, des caprices oubliés aussitôt que satisfaits : cette riche Américaine, dans un hôtel de Biarritz où on l'avait appelé d'urgence, et aussi la petite fermière de Saint-Vincent-de-Tyrosse, et maintenant encore, à La Fondation... Des faiblesses que son ancestral instinct polygame eût peut-être absoutes, si sa conscience ne les lui eût reprochées comme des égaremens indignes d'un honnête homme, parce qu'ils comportaient le mensonge envers celle qu'il aimait pardessus tout et envers les autres, la faillite d'un Idéal qu'il reconnaissait supérieur.

Ces déchéances l'humiliaient et l'irritaient, sans perdre pour cela, au contraire, de leur saveur cachée; piment de l'imprévu, attrait du risque. Si Gabrielle apprenait!... Décidément, c'était trop bête et trop dangereux, et il allait couper court, en liquidant son dernier caprice. Car, enfin, jouer son bonheur pour des aventures où il ne mettait rien de sérieux, ni son amour, ni sa pensée, ni sa vie, rien qu'un plaisir bourrelé de regrets!

« Tu vois bien, reprit la voix, tu es fort, puisque tu te juges; tu es ton maître. Peccadilles que cela! Tu peux affronter les vraies tentations. Ce n'est plus Paris, j'imagine, qui te fait peur ?

Un silence, et :

« C'est la résistance de ta femme, peut-être? Ah! ah! cela arrive, vois-tu? Omphale a domestiqué Hercule. »

Ça, par exemple, non! Et Dopsent, paisible, haussa les épaules.

Il songeait :

« Ce qui est certain, c'est que si je veux briser les liens de l'habitude, chercher un autre champ de bataille, me manifester à plein, il est temps. Demain, il serait trop tard. »

Pourquoi donc n'était-il pas heureux? De quoi pouvait-il se plaindre? Allait-il être ingrat? La vie l'avait gâté : la santé, le confort, l'estime publique, une femme dont il était encore amoureux, de beaux enfans dont la peau fraîche appelait le baiser; que lui fallait-il de plus?

« Demain, il serait trop tard. »

La quarantaine était là : la descente qui mène, à pas de plus en plus lourds, vers le gouffre. Vieillirait-il seulement La maladie, l'accident... Il était solide : sait-on jamais! Et si vraiment ses années étaient comptées, aurait-il vécu, ce qui s'appelle vivre? S'était-il réalisé? Savait-il même quelles énergies magnifiques dormaient en lui? Un autre Dopsent lui apparaissait. Il dépouillerait le vieil homme, se rajeunirait d'action. Se jeter dans la mêlée, quelle fièvre! On donne des coups, on en reçoit! Cela, oui, vaut la peine de vivre. Et le triomphe, quand on a imposé sa foi : la certitude de créer, de rénover; tant d'abus à combattre, de bien à accomplir! Améliorations locales : chemins de fer, routes; réformes sociales : lutte contre l'alcoolisme, la dépopulation, réforme du système parlementaire; éducation du peuple, si ignorant dans cet admirable pays, et partout, hélas! Tout un monde dans un programme.

Il suivait un chemin sillonné d'ornières. Autour de lui, insensiblement, la forêt avait diminué; maintenant, elle s'abaissait en taillis, puis en buissons; ce fut bientôt la lande rase; et, derrière un dernier soulèvement du sol, la dune apparut, en plans de sable énormes et immobiles, que le soleil frappait d'une clarté étrange. Il revenait, contournant les bois dont il ne pouvait détacher ses regards; le spectacle avait quelque chose de tragique. De moins en moins forts, décimés, parfois penchant tous d'un seul côté, les pins s'en venaient,

comme une armée triomphante, mais épuisée, se coucher et mourir à la zone pâle des dunes. Quelques-uns en avant-garde, ployés à genoux, se redressaient pour respirer. Le vent du large, qui atrophiait l'élan de la forêt conquérante et lui interdisait d'avancer plus, les avait domptés, terrassés là. Certains hérissaient leurs branches noires, tout desséchés et morts en convulsions.

« Voilà, pensa Dopsent, l'image de la lutte. Les cadavres et les blessés, et ceux qui, servis par les circonstances et leur héroïque volonté, résistent et se dressent au-dessus des autres. »

Qu'il pût être vaincu, l'idée ne lui en vint même pas. Son orgueil faisait sa force. Pour réussir, vouloir suffisait.

Un pli joignit ses sourcils, comme il lui arrivait devant un obstacle. Son caractère entier manquait de retours. Il sentit qu'il irait au bout de sa résolution, et déjà il s'étonnait, comme d'une faiblesse, d'avoir tant attendu. « Gabrielle me comprendra... Sinon, elle pliera ! »

La vieille autorité du chef, ce qui se mêle d'ombrageux et de despotique au meilleur de la tendresse chez l'homme, se traduisit par le rude coup d'éperon dont il enleva Rob-Roy et escalada les colossales vagues de sable. Le gourbet, sorte de jonc, seul de ses brins secs en striait l'étendue. Lorsqu'il atteignait une crête, il lui semblait qu'il allait découvrir la mer ; mais il lui fallait descendre le versant et en regrimper un autre, puis un autre, puis un autre. On eût dit un désert informe, mystérieux et sans fin. Tout à coup Rob-Roy se cabra : l'Océan était là, à leurs pieds, sous le pan croulant de la dernière assise. Au-dessous, la plage mouillée courait à perte de vue.

Les vagues bleu argent, en ondulations molles qui semblaient se propager du fond de l'horizon, arrondissaient près du bord leurs longs rouleaux crêtés d'écume et s'aplatissaient en nappes blanches. Le soleil se jouait sur les flots. Dopsent contempla sur la gauche les roches de Biarritz, au loin la côte d'Espagne, et la falaise bleuâtre de la Bidassoa là-bas, pareille à une fumée de rêve ; puis à droite, la plage nue, qui, dans sa sauvage grandeur, semblait infinie comme l'eau et le ciel. Le vent âpre lui fouettait le visage et il sentait à sa bouche un goût de sel. Une griserie inconnue, en lame de fond, le souleva.

Droit sur ses étriers, avant que Rob-Roy l'emportât de nou-

veau, il salua d'un geste large l'espace, la lumière, les forces qui l'éblouissaient de leur mirage, cependant qu'à ses oreilles bourdonnait, fascinante et annonciatrice, la lourde rumeur marine et ses grondans tambours.

III

A la Pierre-Bleue, comme il montait le perron avec une vivacité de jeune homme, Pierre Duadic qui le rattrapa, un peu essoufflé, lui apprit qu'on était venu le chercher en hâte pour son métayer de Soorts, grièvement blessé en tombant du toit sur lequel il réparait une cheminée.

Mme Dopsent parut :

— J'ai fait atteler la charrette anglaise et j'ai dit qu'on y mette la boîte à pansement.

Il la remercia d'un sourire.

— C'est bien, déjeunez sans moi.

Il débouclait ses éperons. Joseph, le vieux cocher, qui conduisait, arrêta la charrette au bas des degrés.

— Veux-tu que je t'accompagne? demanda-t-elle à son mari.

Elle lui servait souvent d'aide, avec les doigts légers, les douces paroles qu'il faut.

— Inutile, merci. Téléphone donc à La Fondation qu'on m'envoie un infirmier : Bricard ou plutôt, non, Mme Holtz.

Il préférait les soins, plus doux et légers, des femmes. Déjà il escaladait le marchepied :

— Allez, Joseph!

Déjà il était reparti.

Elle s'aperçut alors qu'elle avait dans les mains le courrier que le facteur venait d'apporter. Des lettres : M. Dopsent. Pour lui, pour lui encore. Pour elle : pour Monsieur et Madame, un faire-part : le large encadrement noir et, sur la feuille qu'elle allait retirer, un nom, comme sur une tombe. Quel nom?... Légère anxiété. Est-ce loin de vous ou près que le spectre à la faux passe? Quels amis va-t-elle plaindre?

— André! Oh! le pauvre garçon!...

Cela lui a échappé! André Varaise vient de perdre sa mère... Oui, c'est bien elle : Nathalie-Pauline Varaise, née de Colombres, que Dieu a rappelée à lui, après une longue et douloureuse

maladie, à l'âge de soixante et onze ans. Et dessous cette citation :

Nous voyons nos années s'évanouir comme nos pensées.

Psaumes : X. C. 9.

« Il va être bien seul... »

Et Mme Dopsent, à la pitié qu'elle éprouve, voit s'ajouter une autre peine : ce brutal faire-part, d'un étranger à une étrangère, sans lettre ou dépêche la précédant, sans qu'elle eût rien su, comme pour bien marquer le fossé qui les sépare maintenant, ainsi qu'elle l'avait voulu. Ce faire-part distant, discret, qui semble, avec la morte, enterrer une seconde fois leur affection passée.

Un rideau se déchira, l'impalpable voile d'ombre que le temps jette sur les êtres et les choses. Mais avait-elle jamais oublié André Varaise? Sept ans de cela!... Et voilà que c'était hier. Elle revit le beau visage sévère, le haut front, les lèvres dédaigneuses et fines, les yeux d'une si noire intensité, et les cheveux bruns, et le teint ambré, et les mains de race et le corps mince et long. En deuil, les paupières rougies, l'air fier et désespéré, il se dressait devant elle avec une intensité saisissante. L'atmosphère qui jadis les enveloppait, elle aussi ressuscita. Ces heures d'intimité, qui avaient fait d'abord leur amitié si pure et si loyale, ces heures condamnées à présent, se remettaient, au choc de la brusque nouvelle, à revivre. Un élan irréfléchi, un besoin de secourir Varaise la souleva.

Sa mère... jamais il ne se consolerait. C'était plus qu'une religion qu'il vouait à cette femme d'élite; et depuis le jour inoubliable où,... ce jour d'adieu définitif à Gabrielle,... c'est en sa mère, en elle seule, que s'était réfugié son cœur meurtri. Le silence les unissait comme à d'autres êtres la parole. Entre ces âmes fermées, l'adoration mutuelle s'amplifiait du mystère de leur entente. Tant d'affinités, tant de ressemblances morales les unissaient. Près de qui maintenant pourrait-il souffrir et se taire? Pour lui, c'était bien cette fois l'irréparable.

— Madame est servie, vint annoncer Odile.

Gabrielle Dopsent se réveilla dans le soleil et les fleurs : un nuage avait passé sur sa joie de vivre, et elle s'étonnait de se retrouver à la fois la même qu'autrefois et si changée. Pierre

Duadic, qui ne pouvait s'empêcher d'admirer avec une ferveur inquiète cette émotion fugitive, détourna les yeux. Les enfans accouraient, au coup de cloche du déjeuner. Miche tenant dans ses bras le gros chat de Siam, Charlette la mère, et Lou le chaton. Pattes gantées de noir et masque noir, ils avaient une soyeuse fourrure beige, un aspect de petits fauves et des yeux bleu pâle, d'une fixité indicible.

— Maman, criait Charlette, permettez à Masque, à Mme Reine et à Patafiole de venir à table avec nous? Voilà une heure qu'ils se font beaux, ils se croient invités!

Mme Dopsent ne le permit pas et, tout le temps du déjeuner, fut distraite. C'était pourtant une de ses meilleures joies, cette heure familiale, car le soir les enfans dînaient à part et se couchaient tôt. Maurice lui manquait; son rude et beau visage, qu'elle regardait bien en face, l'eût rivée captive du présent, tandis qu'esseulée elle ne pouvait penser qu'à Varaise, loin d'ici.

Elle s'enferma dans sa chambre. « Dois-je lui écrire? » Son cœur l'y poussait, et non sa raison. « Pourtant, il n'y aurait rien là que de très naturel? » Ses scrupules de protestante libérée des dogmes, mais asservie à la morale, répondaient : « Tu ne dois pas. » — « Mais il souffre? » — « Cela ne te regarde plus. » — « C'est cruel! » — « C'est mieux ainsi. »

Sa mélancolie eut un vague sourire :

« Va, d'ailleurs il t'a oubliée. Quand sept ans ont passé sur une vie d'homme!... D'autres sauront le consoler. » — « Ce n'est pas vrai! » — « Tu as donc bien haute opinion de toi? » — Non, de lui. J'ai été son grand, son seul amour. »

Elle rougit extrêmement, à cette bouffée d'orgueil. Pourquoi songer à cela, oui, pourquoi? Elle trempa sa plume dans l'encrier, comme si cette diversion devait la sortir du rêve où elle se complaisait plus qu'elle n'eût voulu.

Cher monsieur et ami,

Que c'était froid et pauvre, ces mots! Elle ne pouvait pourtant écrire, ainsi qu'elle en aurait eu envie si les convenances, depuis leur séparation, ne s'y opposaient :

Mon cher André...

Elle repoussa le carton bleuté, songea : « Ai-je donc peur? » Elle releva la tête, — sa droiture, la franchise de leur sacrifice répondaient pour elle : « Et de quoi aurais-tu peur? »

Elle sentit tout à coup avec une sorte de lassitude qu'il s'était écoulé beaucoup de temps depuis ces émotions, et qu'un grand espace, un vaste vide s'interposait entre elle et lui. « C'est du passé, du passé mort. » Elle n'était plus agitée; sa compassion devenait mondaine. L'oubli retombait. Pourtant elle restait pensive.

Indépendans d'elle, des souvenirs l'assaillaient. André, ami d'enfance de Maurice et devenu l'ami du ménage. Sa belle culture, son cœur ardent et ombrageux, son charme de dilettante inquiet, épris de toute beauté et souffrant de ne pas se réaliser. Cette fortune, qui lui faisait l'existence trop douce et qu'il se reprochait comme un privilège injuste. Ses efforts pour se rendre utile, son dévouement à des œuvres que sa mère dirigeait, universités populaires, dispensaire, refuge de filles-mères, etc. Puis, ces longs voyages, ces missions scientifiques où il disparaissait pour revenir avec un reflet des flammes de l'Asie ou le froid des glaces polaires dans les prunelles. Son enthousiasme pour l'aviation, ses essais avec Orkam, cette mémorable chute d'aéroplane dans laquelle Orkam s'était tué et André brisé l'épaule. Six mois de chambre et d'intolérables souffrances.

Leur camaraderie, fraternelle d'abord : lectures communes, conversations prolongées où il aidait au développement de sa pensée, l'affranchissait sur bien des points, tandis que Maurice, absorbé par sa vie de praticien, l'hôpital, les consultations, le monde, laissait, pas assez jaloux, naître en eux une intimité imprudente : tout cela qui, par une pente insensible, les acculait au réveil effaré, haletant, juste au bord du précipice...

« Ah ! non ! je ne veux plus m'hypnotiser sur ces souvenirs ! » Gabrielle s'en arracha avec colère. Voyons, elle n'avait pas souffert courageusement, expié comme s'il y avait eu faute réelle, pour voir renaître la hantise refoulée? Non ! Elle n'écrirait pas à Varaise. Et qu'il eût mieux fait de ne pas lui envoyer ce faire-part! Pauvre garçon, qu'allait-elle lui reprocher là?... C'était folie !

Que se passait-il donc en elle? Où était son beau calme de la matinée, ce calme qu'elle appelait : « la grande paix d'Hossegor? »

Et elle ne s'avisait pas que ses scrupules, trop analysés, ap-

profondissaient son trouble, et qu'elle l'accroissait à s'y tant prêter, fût-ce avec révolte.

Un auto ronfla à l'improviste. Derrière son store, Gabrielle reconnut la lourde et souple limousine de Mme Jacquil. La cousine en sortait péniblement, soutenue par son valet de pied. Longue, jaune, fanée, l'éclat juvénile de sa robe de tussor brodé faisait ressortir son affreuse maigreur et sa vieillesse précoce. Mais derrière elle, qui donc descendait? Ce corps allègre et encore robuste, bien pris dans un complet marron, ce visage coloré de grand-père Noël, barbe blanche et larges yeux verts : Francis Wats, son parrain!

La joyeuse surprise! Elle le croyait toujours en Écosse. Nul homme qu'après Maurice elle aimât autant! Une nature rare : l'indulgence et la sagesse incarnées. A côté de Raphaële, avare et millionnaire, il était le vrai riche, la bourse comme le cœur inépuisablement ouverts. Déjà elle s'élançait pour le recevoir. Les chaudes effusions!

— Mais vous rajeunissez tous les jours, parrain!...

— Il est pourtant bien peu raisonnable, déclara la cousine d'un ton acide. Il n'a pas voulu emporter de pardessus, et, au déjeuner, il a repris des concombres et des tomates en salade : digérer cela!

— Vous voyez que cela me réussit, dit gaiement M. Wats.

— Raphaële, vous nous restez à dîner?

— Non, ma chère, non. Je ne sais comment j'ai pu supporter le trajet. Je repars tout à l'heure.

— Mais vous, « uncle Francis? »

— Moi, dit en souriant M. Wats, je reste ce soir, si tu me donnes l'hospitalité. J'ai apporté à tout hasard ma valise.

— Oh! s'écria Gabrielle, quel bonheur! Vous aurez votre chambre, la chambre verte, vous savez, qui donne sur la forêt. Elle vous attend.

— Très bien, *my dear;* mais je voudrais embrasser tes beaux enfans. Je crois bien qu'il y a quelque chose pour eux dans la valise.

La jeune femme levait un doigt grondeur :

— Ils sont en promenade avec Fraülein et M. Duadic. Ils sont allés voir à Capbreton la nouvelle barque que l'on nous construit? Et, ajouta-t-elle avec malice, savez-vous comment on l'appellera ?

— La *Parfaite Gabrielle?*

— Le *Francis Wats*, simplement.

— *All right!*

Levant son feutre mou, il salua. Attendrie, elle contemplait avec un réconfortant plaisir le vieux visage un peu rustique, plein de finesse cachée et de bonté franche. Elle ne pensait plus à Varaise. Le présent la ressaisissait, sa vie débordant de sensations et de pensées, sa personnalité forte et heureuse. Cher « uncle Wats! »

Mme Jacquil, trouvant qu'on ne s'occupait pas assez d'elle, bien qu'Odile apportât au salon des rafraîchissemens, — que lui importait? le lait même lui faisait mal, — déclara :

— Je ne te demande pas des nouvelles de Maurice? Il m'a paru en excellente santé. Nous l'avons rencontré sur le pont du Bouret avec sa voiture. Il attendait pour son métayer, fort endommagé, paraît-il, une infirmière qui justement accourait à bicyclette. Très jolie, ma foi! N'est-ce pas, Wats?

Très jolie? Alors ce n'était pas Mme Holtz. Thérèse Maury, peut-être? Mme Dopsent ne s'y arrêta pas autrement, Raphaële, aigre au bonheur d'autrui, détestant les jeunes femmes et les gens bien portans.

Des millions! et si à plaindre! Si pauvre dans sa richesse que Gabrielle la prenait souvent en pitié, troublée même, en se demandant si les égards qu'exigeait pour elle Maurice, son plus proche parent, s'adressaient à la malade ou flattaient la millionnaire... Idée choquante, qu'elle repoussait pour lui comme pour elle-même, sans être bien sûre, quand elle s'examinait, de l'absolue probité de leur désintéressement. Pourtant, Francis Wats était aussi riche, et, elle en était bien certaine, quant à lui, aucun espoir vil ne l'avait même effleurée, dans les catacombes de sa conscience.

Raphaële braqua tout à coup sur elle son face-à-main, et d'un air pincé :

— Eh bien! vous êtes de fameux cachottiers, ton grand homme et toi. Alors, c'est vrai? Maurice se présente aux élections?

Mme Dopsent, si étonnée qu'elle ne comprit pas tout de suite, ouvrit de grands yeux :

— Quelle absurdité! Qui prétend cela?

— Qui? mais tout le monde. Méjannes lui céderait son siège;

il le répétait hier au soir à quelques personnes, dont le Préfet et le maire de Biarritz, qui me l'a dit. C'est égal, vous auriez pu me témoigner plus de confiance!

— Mais cela n'est pas! Méjannes rêve! protesta Gabrielle, suffoquée.

— Serais-tu donc seule à l'ignorer, ma bonne Gabri? insinua la cousine, presque consolée à cette idée.

— Maurice m'en aurait parlé. A quoi cela rime-t-il? Député? Qu'irait-il faire en cette galère?

— C'est son secret, ma belle, demande-le-lui.

Et, la voyant atteinte par cette révélation, tant, malgré son empire sur soi et son effort pour demeurer incrédule, la jeune femme semblait agitée, vite Raphaële ajouta, car elle était pétrie de petites lâchetés :

— D'ailleurs, tu sais, moi, entre l'arbre et l'écorce!... Mettons que je n'ai rien dit. Où serait le mal, après tout? Ton mari ferait très bonne figure à la Chambre.

— Lui! ne put retenir Gabrielle. Il est trop pur pour ce métier-là!

— Flatteur pour les autres! ricana Mme Jacquil. Tu es bien dégoûtée. Quand tu seras femme de ministre, tu penseras autrement.

Gabrielle hocha la tête et, se maîtrisant, interrogea M. Wats sur son dernier séjour à Red-Castle. Il habitait l'hiver un délicieux hôtel, parc Monceau, plein de meubles précieux et de bibelots rares; mais son humeur voyageuse le portait ici et là. Il possédait château en Écosse, dans la région des lacs, un mas en Provence et un appartement à Rome, près du Colisée. De goûts éclairés, les belles sensations de nature et d'art remplissaient sa vie; la musique surtout, qui le passionnait. Des artistes appréciaient sa protection discrète, les encouragemens qu'il prodiguait à beaucoup d'entre eux, débutans ou pauvres. Il avait dans sa longue vie fait pas mal d'ingrats et beaucoup d'heureux. Et très modeste, il gardait une bonhomie simple et charmante.

— Je vous laisse bavarder, dit Mme Jacquil. Je repars. Si Wats est pressé d'embrasser les enfans, voulez-vous que je vous dépose à Capbreton? Vous reviendrez ensemble à pied, vous aimez marcher.

— J'aurais préféré, dit Gabrielle, passer prendre auparavant des nouvelles du pauvre Labrit.

— A la ferme? Nous ferons le tour par Soorts : ce n'est rien pour mon auto, dit Mme Jacquil, qui cependant tenait aux trajets directs pour brûler moins d'essence.

Elle ajouta, malicieuse :

— Et tu seras plus tôt fixée sur les projets de Maurice.

Cinq minutes après, le temps que Mme Dopsent épinglât son chapeau, et ils roulaient sur la route semée d'aiguilles de pins. Déjà, on allait arriver. Ça filait plus vite que l'attelage des rouans, cette grosse bête ronflante!

Stop! Par un chemin de sable recouvert de fascines de brandes, ayant mis pied à terre, Mme Dopsent et son parrain gagnaient la cour de la ferme, laissant dans l'auto la cousine, à qui sa sensibilité interdisait de voir le blessé. Un chien noir gronda. Une grande brune aux cheveux épars, au teint de gitane, la Patchicore, la fille de Labrit, s'avança :

— Le père est bien mal, quasiment perdu.

Et des larmes coulèrent sur ses joues.

— Voyons, du courage!

Gabrielle lui prit les mains, les serra avec bonté :

— Espérez, mon enfant. Le docteur fera tout le possible...

Une jeune infirmière en sarrau bis parut au seuil de la chambre de Labrit. Elle avait d'éclatans cheveux roux, un visage laiteux et pâle et, avec ses bandeaux à la vierge, la grâce énigmatique d'une fausse Madone. Reconnaissant Mme Dopsent, elle la renseigna à l'écart. Rupture de la colonne vertébrale : l'espoir baissait de moment en moment.

Des canards barbotaient dans la mare. Le chien noir, inquiet, grattait et flairait la terre. Le soleil frappait les murs et les vitres; des odeurs animales flottaient. Et c'était le calme, la lumière, un poignant silence. La Patchicore, farouche, s'armait d'une gaule et allait chasser les canards dans le pré.

Mme Dopsent s'approcha de la porte :

— Je puis entrer?

L'infirmière s'effaça. La jeune femme, pénétrant sur la pointe du pied, vit son Maurice qui lui tournait le dos, penché en bras de chemise, sur le lit où gisait une forme soulevée d'un râle bas et lent. Sans soupçonner sa présence, il appela :

— Viens donc, ma petite! Vivement, l'injection de sérum!

Surprise, Mme Dopsent regarda l'infirmière et tout à coup s'émut de la voir se troubler et rougir comme rougissent les

rousses, d'un feu subtil qui semblait l'envahir d'écarlate. Maurice se retournant aperçut alors sa femme. Un sursaut effaré; il ouvrit la bouche et, comme absorbé dans sa tâche, prononça sèchement :

— Quand vous voudrez, mademoiselle Maury! L'ampoule, pressez-vous un peu!

Certaines intuitions tiennent à d'impondérables nuances. Sans le désarroi de l'infirmière, sans le *vous* correct succédant au *tu* familier, Gabrielle n'eût pas été avertie de leur complicité. Un éclair d'ailleurs, cette scène; et c'était surtout le ton, l'air qui l'en offusquaient, ce qu'on ne peut analyser, ce qui se sent et se devine. Elle hésita. Bien que sa place fût ici, près du blessé, ce vieux brave homme qu'elle estimait, cette loque pantelante aux traits livides et au regard chaviré, elle ne put rester une minute de plus et sortit comme elle était entrée, sans bruit.

Derrière elle, Dopsent toisa d'un air furieux l'infirmière qui baissait les yeux. D'un coup de mâchoire brutal, qui l'invitait à élever entre ses mains la grosse ampoule incolore :

— Plus haut donc!

Et :

— Fichue maladroite!

On tousse, que diable, on avertit! Sûrement, Gabrielle aurait deviné. Eh bien! oui, la petite Maury... Aventure d'hier et sans lendemain, ah! fichtre non! L'occasion saisie au vol comme en son temps d'étudiant un peu fou. Pas de chance!... Et il fallait justement que Mme Holtz indisposée eût l'idée d'envoyer Thérèse à sa place. Pincé comme un écolier! Gabri était capable cette fois de ne pas pardonner. Les femmes honnêtes ne comprennent rien à ces choses. Et dire qu'il la chérissait infiniment : est-ce qu'elle n'était pas sa compagne fidèle, la mère de ses enfans, celle qu'il avait choisie entre toutes, l'amie de toujours? Que pesait, à côté, cette petite bécasse? Eh! mon Dieu! la faute de l'homme : les meilleurs mêmes ne la prennent pas au tragique. Tant que l'épouse ignore...

Mais voilà!... Et consterné, malgré sa belle assurance, il songeait : « Que d'ennuis! » Un souffle rauque soulevait les côtes du moribond : avec une grande tristesse, le regret de ne rien pouvoir, Dopsent sous son pouce retenait le pouls, comme une vie qui s'enfle et décroît, par saccades s'en va... Un sanglot

dans un coin : la fille de Labrit se tassait, accroupie sur une chaise basse, la tête dans ses poings.

Pendant ce temps, étourdie comme d'un coup reçu à l'improviste, d'un vertige contre lequel on se débat, Mme Dopsent regagnait précipitamment l'auto.

« J'ai mal vu, mal entendu!... Ce n'est pas possible... C'est faux, d'abord. Il la tutoyait? Après! Familiarité de médecin qui bouscule son personnel? Il tutoie quelquefois Mme Holtz. Oui, mais elle est laide. Tandis que celle-ci... Si elle n'avait pas tant rougi, seulement... »

En flèche aiguë, un souvenir l'atteignit : cette lettre anonyme, il y a six semaines, juste après l'entrée de l'infirmière à La Fondation. « Surveillez votre mari, » écrivait-on. Son doute stupéfié, puis son haussement d'épaules! Est-ce que ça compte, une lettre anonyme? Quelquefois. Mais non, elle ne l'avait pas cru, elle n'y croyait pas. Le passé, pourtant... Ce cruel drame entre eux! Oui, jadis; mais aujourd'hui, quand elle avait foi en lui, quand elle lui avait rendu son estime, sa tendresse : ce serait trop lâche! Les apparences, voilà bien; l'imagination s'exalte! Elle ne suspecterait pas Mlle Maury, quoique son air réservé, un peu en dessous... « Mais pourquoi l'a-t-il tutoyée? »

Dans l'auto, il lui fallait donner des explications, affronter sans se trahir le bon regard d' « uncle Francis, » assis en face d'elle, sur un strapontin.

Comme on débouchait sur la place de Capbreton, la cousine s'écria, hélant avec force gestes un groupe joyeux :

— Les enfans!

Gabrielle brusquait les adieux : quel soulagement!

Les enfans sautaient au cou du vieil ami; Charlette de joie dansait comme une chèvre.

Avait-elle rêvé?

IV

Le dîner s'achevait. Les Dopsent n'avaient pu encore s'entretenir seul à seul. Peut-être s'étaient-ils évités. Aux heures de crise, dans les ménages unis, un sentiment de préservation autant que de pudeur ajourne, à l'instant propice, le choc redouté. Conversation animée. Gabrielle s'entretenait avec M. Dopsent le père, long vieillard à barbiche grise, colonel d'infanterie

coloniale en retraite, au teint jauni par les fièvres et les maladies de foie; un héros de Plutarque, sobre, simple et pur. qui avait bravé vingt fois la mort, était recousu de blessures, et maintenant cultivait ses roses, les plus belles du pays. Adorant sa bru, il adoucissait pour elle sa voix rude, expliquait une nouvelle greffe : elle, au moins, comprenait les fleurs.

En face d'elle, auprès de Maurice dont elle ne cherchait ni n'évitait le regard, étonnée même de se sentir si calme, elle souriait par instans à Mme Dopsent la mère, une vieille dame frêle, frileuse, tendre et bonne, qui, avec ses anglaises blanches et ses manières d'une distinction surannée, perpétuait le charme du passé traditionnel.

A la gauche de Maurice, Mme de Serquy, haute en couleur et décolletée, buvant sec, riant fort, tenait tête au sous-préfet de Bayonne, qui lui contait des fadeurs. Son mari, géant barbu, mimait pour Hernès, jeune homme terne et froid, sa dernière chasse à l'ours dans les Pyrénées.

M. Cormeilles, l'inspecteur des Eaux et forêts, rappelait à Mme Brousseval, femme de l'ingénieur des Mines, l'admirable conquête des Landes, jadis incultes, misérables, rongées de malaria et de pellagre, inondées d'étangs saumâtres, ensevelies par les dunes en marche, et dont la volonté des hommes avait fait presque un Paradis. Chambrelent, — retenez ce nom, madame! — assainissait le sol par des irrigations, des assèchemens, des plantations; Brémontier, reprenant les idées de l'abbé Desbiey et utilisant les essais du baron de Charlevoix, plantait le pin maritime, endiguait les vagues de sable mouvant. Aujourd'hui la résine, avec ses applications industrielles, faisait de ce département, jadis sacrifié, un des plus riches de la France. Le pin devenait véritablement l'arbre d'or.

— C'est un conte de fées, conclut Mme Brousseval, émerveillée.

— Avez-vous jamais lu le *Maître Pierre* d'Edmond About, demandait le sous-préfet à Mme de Serquy : c'est le roman des Landes, des Landes d'autrefois...

M. Wats leva son verre et en admira la couleur ambrée.

— Du vin de mon clos des dunes, dit Maurice. Vous ne le goûtez pas, père? Il a cinq ans de cave.

— Non, mon ami, ton vin de sable casse les jambes. Pour moi, il ne vaut pas l'eau.

On avait commencé le repas par des huîtres d'Hossegor. Dopsent, qui en avait un petit parc, expliquait sa méthode à Brousseval.

Les œillets répandus à profusion sur la nappe exhalaient leur délicieux parfum, tendre et poivré. Pierre Duadic, à l'extrémité de la table, semblait isolé dans un rêve. Au bruit d'une cuiller que le vieux Joseph laissa tomber, Gabrielle tressaillit.

Elle souffrait, sa belle sérénité du matin détruite. Elle pensait au pauvre Labrit, gisant inerte, à la Patchicore, qui le veillait, au contraste du silence funèbre de la ferme avec la bruyante et aimable gaieté de cette fin de repas, ces lumières, ces convives, des amis comme on n'en possède qu'en province, où la régularité des existences permet la fidélité des habitudes.

Sauf Hernès dont elle se défiait un peu, sans qu'elle pût s'en donner une bonne raison, elle les appréciait tous à titres divers: Brousseval et sa droiture un peu raide, Serquy et sa vivacité généreuse: surtout M. Laloubers, président du Tribunal civil, un petit homme modeste au profil ascétique, et Stamar, ancien conseiller à la Cour des Comptes, vieux garçon philosophe et lettré, d'une culture encyclopédique, qui avait pris sa retraite à Bayonne pour sa santé. L'honnête figure de Fraülein Busch reflétait un touchant plaisir à l'entendre.

Ces dîners du jeudi offraient à Gabrielle et à son mari un délassement de l'esprit et du cœur. Détestant la vie mondaine, elle ne se plaisait qu'au charme d'une intimité choisie. Mais ce soir, elle en goûtait moins la saveur; elle ne pouvait songer qu'à son bonheur menacé. La présence même de son parrain ne la rassérénait pas; pouvait-elle lui confesser ses inquiétudes? Non, une femme fière garde pour elle ces confidences; l'idée de s'épancher ne lui viendrait pas; et c'est un terrible sentiment de solitude que celui qui empêche de demander conseil à ceux en qui on a le plus de confiance.

Elle contemplait avec pitié les vieux Dopsent. Ses parens à elle, depuis des années, étaient morts. Elle avait adopté ceux de Maurice. Un départ pour Paris, si l'on quittait Hossegor, des difficultés de ménage, s'ils pouvaient les soupçonner, seraient autant de coups pour ces vieillards usés, que réconfortait cette atmosphère de paix domestique.

Pour la première fois depuis longtemps, Gabrielle trouva interminables après le dîner les parties de bridge, les conversa-

tions, les sonates de Chopin jouées par « uncle Francis .» Il lui tardait de se retrouver avec Maurice. Enfin, leurs invités partis, M. Wats installé dans la chambre d'ami, les portes closes, le silence de la nuit enveloppant la *Pierre-Bleue*, le mari et la femme entrèrent dans la grande chambre qu'ils partageaient d'habitude et où le lit large, les confortables meubles composaient une harmonie recueillie, discrète et profonde.

D'un geste machinal, Mme Dopsent fit glisser de ses doigts ses bagues et les déposa dans une coupe de cristal de Venise, sur la cheminée. Dans la glace, elle apercevait le large dos de Maurice qui semblait s'absorber, comme s'il la remarquait pour la première fois, dans la contemplation de la « Mariée de Village » et de son vieux cadre doré. Il ne bougeait pas; elle alla à lui et lui mettant les mains aux épaules:

— A quoi penses-tu, Maurice ?

Leurs regards se pénétrèrent, comme tant de fois déjà durant des semaines, des mois, des années, plus expressifs et dégagés de toute autre arrière-pensée qu'eux-mêmes, dans cette présence sans témoin, ce face à face qui, sous la transparence des visages, montrait l'âme presque à nu, à cette heure si douce qui le plus souvent les rapprochait.

Elle crut lire en lui un malaise, répéta:

— N'as-tu rien à me dire ?

Il l'épiait, cherchant à lire le beau visage, et il détaillait, avec une admiration d'autant plus fidèle qu'elle n'était pas rassurée, la mobilité passionnée des traits, la blancheur du cou, le contour des épaules, les lignes d'un corps dont il savait la splendeur.

Elle ne se méprit pas à cette expression où entraient de la tendresse, de la ferveur, et l'orgueilleux pouvoir imperceptiblement souriant du maître ; elle en subit le trouble, car elle ne se blasait pas de se savoir aimée. Mais le servage de son âme laissait intacts ses droits, et elle n'était pas de celles qui par lâcheté plient ou se taisent. Elle reprit avec une inflexible sérénité :

— Eh bien ! mon ami ?

Allons ! il n'éluderait pas l'explication. Il se risqua donc et, contrit, sans perdre son ton protecteur :

— Tu étais songeuse pendant le repas, Gabri? Tu paraissais avoir de la peine. J'espère que ce n'est pas moi qui t'en ai fait sans le vouloir ?

— Qu'est-ce qui te fait croire que ce pourrait être toi?

Il ne répondit pas, et, d'un air sincèrement touché, lui prit la main, mais sentit cette main froide et absente :

— Je t'aime tant, tu le sais, ma chère. Tu n'en doutes pas, au moins?

Elle s'était assise, elle lui désigna un fauteuil; mais il resta debout, comme pour mieux la dominer.

— Cela dépend de toi que je n'en doute plus.

— Comment cela?

— Dis-moi la vérité, Maurice. J'ai la force de l'entendre, mais non de me débattre dans les réticences, les faux-fuyans. Si tu as eu une faiblesse, je ne sais si je ne souffrirai pas trop pour pouvoir te pardonner; mais je te tiendrai compte de ta franchise, tandis que je ne pardonnerai pas un mensonge.

Un éclair malicieux passa sur le visage de Maurice, mais elle flaira sa gaucherie dans l'excès d'assurance : ces nuances n'échappent pas aux êtres qui se connaissent à fond, et à une femme.

— Quel ton solennel ! fit-il. Folle que tu es ! La petite Maury, n'est-ce pas? J'aurais dû deviner. On t'aura fait des ragots. Ah! la province!

— On ne m'a rien dit, Maurice. J'ai vu, j'ai entendu.

— Ah oui, parce que j'ai tutoyé cette fille et que, en t'apercevant brusquement, j'ai eu l'air surpris, parce que je ne t'ai rien dit et t'ai laissée partir, occupé que j'étais à prolonger de quelques instans ce malheureux? Mais réfléchis; si j'avais eu un tort grave à me reprocher, aurais-je pris cette attitude? J'aurais voulu t'expliquer, me justifier tout de suite.

Elle dardait sur lui un loyal, impérieux regard, attentive à découvrir, dans le métal de la voix chaude, une fêlure, l'intonation fausse où l'on se trahit; et il éprouvait, sous cet obsédant poids, une angoisse. Qu'elle ne sût pas, cela valait mieux! Il nierait tout. Sa pitié, en même temps que son intérêt, lui dictaient cette conduite sans gloire. Mais qu'il se fût avec soulagement libéré par l'aveu !

— Je ne raisonne pas, dit-elle, je ne cherche pas des preuves pour ou contre. Je te demande la vérité. Ce que tu me diras, je le croirai. Seulement, si j'apprends un jour que tu m'as caché cette vérité, que ce soit mauvaise honte, que ce soit par fausse générosité pour moi, — et je saurai ce qu'il en est, sois-en sûr,

— ce jour-là tu auras brisé à jamais ma confiance et mon estime.

Il baissait la tête, rageur. Les voilà bien, les ennuis prévus! Que diable, il ne pouvait s'accuser pourtant; la certitude la ferait souffrir davantage. Il prit l'offensive:

— Affirme-moi à ton tour que personne ne t'a soufflé des soupçons ?

— Une lettre anonyme, il y a six semaines, t'accusait...

— Ah! voilà bien. La lettre anonyme! Et elle mettait en cause cette... cette femme?

— Elle ne nommait personne.

— Tu vois. Et tu as cru une dénonciation aussi vile, aussi stupide?

— Je n'ai rien cru. Ne cherche pas une diversion. Je t'interroge, Maurice, avec tout mon cœur fidèle, ma dignité d'épouse. Cette femme, comme tu la désignes, est-elle, oui ou non, ta maîtresse?

Il haussa les épaules, essaya de se fâcher:

— Vous êtes toutes les mêmes! Un besoin de vous tourmenter et de tourmenter vous dévore. Le drame vous appelle, vous fascine!

Ce fut à Mme Dopsent de sourire, d'un triste et noble sourire; sa voix resta aussi posée, aussi calme:

— Où vois-tu que je cherche une scène? Nous causons tranquillement, en amis, en êtres qu'unit la communion la plus chère, qui ne doivent avoir jamais rien de caché l'un pour l'autre. Réponds. Oui, ou non?

Dopsent croisa les bras et avec force:

— Non!

— Tu mens!

Elle s'était levée, pâle, les lèvres tremblantes d'indignation.

— Ah! fit-il, touché au vif. Voilà le piège. Je dis la vérité, donc je mens! Veux-tu que je te dise que je t'ai trompée, quand cela n'est pas! Comment accueillerais-tu cette franchise, alors?

Elle eut un gémissement de faiblesse:

— Je ne sais pas, Maurice. Je souffre intolérablement, parce que je ne vois pas clair en toi. Je n'ai pu me tromper, car cela se sent: votre trouble, le sien! Mais avoue donc. Tu es malheureux, toi aussi, de ne pouvoir être franc. Parle, mon cher mari, parle!

Il jugea une concession profitable, et d'une voix nette:

— Eh bien, puisque tu tiens tant à le savoir, il n'y a rien, absolument rien de sérieux qu'un peu de coquetterie de la part de la petite Maury, une camaraderie peut-être un peu trop familière de la mienne. Rien de plus, je te le jure. Et ne t'imagine pas que je l'aime, si peu que ce soit; je ne l'ai pas aimée une minute; pas ça, tu m'entends, pas ça!

Il fit claquer l'ongle sur une dent.

— Dis-moi que tu me crois, maintenant!

Elle hésita, et le visage altéré, murmura:

— Je ne sais pas. Tu dis qu'elle s'est montrée coquette, et que tu as été familier... Alors, comment veux-tu que je ne suppose pas que d'autres femmes aient pu te tenter? Et tu dis que tu m'aimes? Oh! Maurice!

Il vit qu'elle faiblissait, et sincère :

— Oui, Gabrielle, je n'aime que toi, que toi!... Crois-moi donc! Mlle Maury m'est tellement indifférente qu'elle devait partir à la fin du mois pour l'hôpital de Bordeaux. Elle partira tout de suite, voilà tout.

Il souffrait dans son orgueil viril, dans sa tendresse de mari: ce n'était pas brave, ni fier, ce rôle; mais cette vérité, qu'elle n'appelait déjà plus avec autant d'insistance, l'eût trop meurtrie. Et à quoi bon, puisqu'il se jurait de ne plus jamais l'exposer, et s'exposer, à cette épreuve?

Elle leva sur lui des yeux encore douloureux:

— C'est bien vrai, ce que tu me dis là?

— Vrai, absolument vrai!

— Et d'autres fois... jamais?

— Jamais!

— Alors, depuis que nous vivons ici, tu m'as été...

— Tout à fait fidèle, oui!

Et il soutint son regard avec honte et remords, allégé de s'en tirer moins mal qu'il n'avait redouté.

Elle demanda, grave :

— Tu te rappelles bien ce que je t'ai dit, Maurice? Si tu m'as menti?...

— Mais oui. Puisqu'il n'y a rien, exactement rien entre Thérèse Maury et moi. Elle est un peu détraquée, entre nous impulsive, un brin d'hystérie. Comment veux-tu que pour une fille de cette espèce?...

« C'est mal se disait-il; c'est mal, ce que je fais là; » mais il

ne songeait qu'au résultat, endormir les doutes, anesthésier la souffrance de sa femme.

Elle restait songeuse, les traits tirés, et il se rappelait leur grande crise, il y a sept ans, pour Colette Lajardes, l'affreuse douleur qu'elle avait alors ressentie. Est-ce que cette leçon n'aurait pas dû le guérir pour toujours?

— Tu as confiance en moi, n'est-ce pas?

Elle sourit un peu, à peine :

— J'essaie, Maurice...

— Ah! c'est mal. Tu m'avais promis...

— Es-tu sûr que je ne puisse douter un peu de toi? J'ai su aujourd'hui autre chose qui m'a peinée, parce que tu ne m'en avais pas parlé. L'apprendre par des indifférens m'a été pénible.

— Quoi donc?

— Tes projets politiques. Tu es donc ambitieux?

— Ah!... eh bien! oui, je comptais t'en parler ce soir, précisément.

— Pourquoi pas plus tôt?

— Mon parti n'était pas encore pris.

— Ne suis-je pas ton amie, que tu ne me confies plus d'avance tes idées?

— Eh bien! si, dit Dopsent, plus à l'aise sur ce terrain; et cette fois, ce fut lui qui la fit s'asseoir, près de lui, en lui prenant les mains; la vie y revenait, et à travers les paumes unies, le fluide tiède, le magnétique contact ressuscitait lentement.

« Si, voyons! tu sais ce que tu es pour moi! Mais, je l'avoue, j'avais peur de tes objections. Pourquoi t'inquiéter, si je renonçais à me jeter dans cette vie nouvelle?

— Tu es las de notre vie? demanda-t-elle avec une anxiété où perçait un reproche. Tu t'ennuies donc ici?

— Voilà ce que je craignais, répondit-il avec sa belle autorité reconquise. Avons-nous, as-tu en ce moment le sang-froid nécessaire pour me comprendre? Tout ici m'est cher. Je ne m'en séparerais qu'avec regret. Mais un impérieux besoin d'activité plus large, plus haute, parle en moi. C'est de l'ambition, oui; mais dont je n'ai pas à rougir. On peut être député et honnête homme. Veux-tu que je t'en cite, que tu estimes, que tu admires lorsqu'ils parlent à la Chambre?

— Certainement, mais pense à ce que tu quitterais!

— Un cercle restreint, des occupations qu'à la longue...

— Et le bien que tu fais?

— Oh! le bien?...

— Oui, mon ami, le bien que tu fais ici, dans ce cercle restreint, avec des occupations que tu déclares à la longue fastidieuses. Ne renie pas cette œuvre, cette belle œuvre de travail, de dévouement au prochain, notre foyer, l'éducation des enfans, tout cela qui est si vrai, si sain, si beau...

— Mais, tu t'exaltes, je t'assure, ma chérie! Je ne renie rien de cela. Ce bien, j'espère le faire sur un autre tremplin.

— A qui donc?

— A mon pays!

— Oh! Maurice, Maurice! Mais les députés, tu le disais toi-même, sont des impuissans. Le vice parlementaire paralyse la France. Tu agiras cent fois moins comme député que tu n'agis ici, dans ces paisibles Landes, quand tu soignes un enfant malade, quand tu rends une sentence arbitrale, quand tu donnes de bons conseils aux pauvres gens, quand tu les aides de ta bourse. Que feras-tu, quand tu seras député? Des discours? Des mots, cela, des mots!

— Oui. La faillite du parlementarisme, connu! Le refrain de Stamar. Quand le système électoral serait défectueux, et il l'est, quand la méthode de travail et de discussion à la Chambre serait regrettable, et elle l'est, je l'avoue; enfin quand les rouages de la machine seraient lourds, grinçans, faussés, je te l'accorde, en quoi cela déprécierait-il les opinions républicaines sincères, les idées de justice et de progrès que, comme beaucoup d'hommes de bonne volonté, j'apporterai, moi, pour mon modeste compte? Qui dirigera le pays, sinon les plus convaincus, les plus honnêtes ou qui s'efforcent d'être tels?

— Vouloir et pouvoir font deux.

— On peut devenir ministre! hasarda Maurice, laissant échapper son espoir secret.

— Mais un ministre, — tu es si intelligent, ne le sais-tu pas? — a trop à faire de défendre son portefeuille contre les convoitises, les embûches, les perfidies de ceux qui veulent le lui arracher, pour imposer des réformes vraiment utiles.

— Il y a ministre et ministre, répliqua Dopsent, atteint dans son orgueil.

— Et je ne te parle pas de cette effroyable vie qui fait de l'homme politique l'esclave, le valet de ses électeurs.

— Ah ! non ; ça, tu verras !

— ... qui le livre à toutes les suspicions, à toutes les injures, à toutes les calomnies, qui le condamne à des compromissions de toute nature. T'imagines-tu qu'un homme de grande valeur, — c'est ton cas, — comptera isolément ? Tu seras le mandataire d'un groupe, l'expression d'un parti. Tu verras quelle cuisine c'est, et quelle odieuse cuisine.

— Tu exagères, Gabri ! Qu'en sais-tu, de bonne foi ?

— Admettons. Ne penses-tu pas qu'il est tard pour refaire une autre existence ? Je ne doute pas une seconde, remarque-le, de ton don oratoire, de ta supériorité. Je te crois même, tiens, voilà toute ma pensée, trop bien pour ce métier-là !

Dopsent sourit, et avec bonhomie :

— Et moi, je m'imagine que tu veux garder ici ton mari, dans une douce obscurité, pour l'avoir plus à toi : te demandes-tu s'il n'y a pas bien de l'intérêt personnel, disons le mot, de l'égoïsme dans ton cas, ma chère Gabrielle ?

— Eh bien ! oui, Paris me fait peur. Pour toi, pour les enfans, pour nous tous. Nous sommes si heureux, ici !

— Mais si j'y étouffe, moi ? Oui, tu m'as, tu as ton foyer, ta vie, tu t'y plais, tes instans sont remplis. Les miens, non. J'ai soif d'une lutte plus complexe, d'émotions intellectuelles plus vives. Je suis un homme de pensée, d'action. Le peu que j'ai tenté ici, le prouve. Pourquoi délimiter mes forces, faire la part de mon destin ? As-tu le droit de me dire : Tu n'iras pas plus loin ?

— Non, non, mon cher, cher Maurice. Je ne puis que t'opposer mes craintes : elles sont profondes.

— Tu n'as pas confiance en moi ?

— En ton talent, si !

— En ma compétence, peut-être ? Mais voyons, faut-il donc être un politicien de métier ? Ne vaut-il pas mieux, tout en s'étant spécialisé dans une carrière, avoir vu de près les hommes, les choses ? Paul Bert n'était-il pas médecin, Waldeck-Rousseau avocat ? Nieras-tu leur savoir, leur expérience ?

— Pour toi, ce n'est pas cela qui m'inquiète.

— Quoi alors ? Mon caractère ?

— Je ne pense pas que Paris soit bon pour tous les êtres.

— Ah ! tu me fais cruellement sentir une erreur du passé.

— Maurice ! Je ne doute pas de toi, je ne veux pas douter

de toi. Tu es le maître. Je ferai ce que tu voudras. Mais j'ai peur; oui, j'ai peur !

— Idées de femme. Tu as été saisie, tu n'étais pas préparée. La cousine Raphaële, — c'est elle, pas vrai ? — t'aura présenté cela à sa manière...

— T'ai-je jamais mal conseillé, mon chéri ?

— Non, tu es clairvoyante, mais tu peux te tromper.

— Je le souhaite, Maurice ; réfléchis encore, je t'en supplie...

— Soit, nous en reparlerons demain. Tu es lasse, tes pauvres yeux sont tout cernés.

— Je suis lasse, oui.

Elle eut un pauvre sourire où s'exhalaient de la souffrance, de l'appréhension, toute la lie de son cœur remué dans ses profondeurs.

— Alors, je te laisse reposer. Je regagne ma chambre. Bonsoir, Gabri.

— Bonsoir.

— Tu ne m'embrasses pas?

Une courte hésitation, puis elle tendit ses lèvres.

Il murmura :

— Amis, maintenant?

Elle ne répondit pas, mais elle l'étreignit comme un bien très cher qu'on a craint, qu'on craint encore de perdre.

PAUL MARGUERITTE.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE ROI ET LA REINE DE NAPLES

(1808-1812)

II [1]

VICISSITUDES DU MÉNAGE
LE BAPTÊME DU ROI DE ROME

I

Partie de Rambouillet le 23 juillet 1810 pour retourner à Naples, la reine Caroline courut la poste pendant onze jours de suite sur les routes de France et d'Italie, dans la poussière et la chaleur. Durant ce long trajet qui éprouva sa santé, de graves réflexions durent l'assaillir.

Sans doute, de tous ses entretiens avec l'Empereur pendant le séjour de sept mois qu'elle a fait auprès de lui, elle rapporte l'impression que Napoléon ne médite pas présentement et par dessein préconçu de réunir Naples à l'Empire, de détrôner le ménage, et qu'en ce point, les terreurs de Murat demeurent imaginaires. Néanmoins, on ne peut se dissimuler qu'un vent d'orage souffle sur tous les trônes élevés au profit des Bonapartes. Celui de Louis vient de s'écrouler; la Hollande est réduite en province française. Après avoir subi toutes les humiliations et toutes les contraintes, Louis s'est évadé de son royaume; il erre maintenant sur les chemins de l'exil, fugitif et découronné.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Quel avertissement pour tous ses pareils! Joseph en Espagne essuie les pires désagrémens. Jérôme se soutient difficilement dans sa Westphalie. Depuis le second mariage, il semble que l'Empereur se détourne du système des dynasties collatérales pour concentrer ses affections, ses ambitions, ses espoirs passionnés sur la postérité directe qu'il attend. On dirait qu'à laisser aux mains de ses frères des morceaux d'empire, il craigne de porter atteinte à l'héritage du futur Roi de Rome. A la constellation impériale où des astres satellites gravitaient autour du grand foyer de rayonnement, il tend à substituer l'astre unique, absorbant tout en soi, consumant et dévorateur, se perpétuant à travers l'infini des temps (1). Devant cette tendance à l'universel envahissement, bien que l'Empereur ne paraisse pas disposé à englober le royaume de Naples dans les réunions projetées, bien qu'il fasse exception pour cet État en faveur de Caroline et à raison des services que Murat lui peut rendre, il serait souverainement imprudent d'exciter sa colère. Il est donc nécessaire, plus que jamais indispensable d'user de précautions et de ménagemens. Il faut se montrer obéissant et docile, se faire souple, laisser passer la tourmente et continuellement plier, quitte à se redresser un jour, si les circonstances le permettent. Voilà ce que Caroline se propose de faire entendre très sérieusement à son mari; elle veut à la fois le tranquilliser et l'avertir; pour le moment, le danger n'existe pas; on peut le faire naître et le provoquer par d'inopportunes résistances. Le seul moyen de se sauver est d'adopter un système d'acquiescement continu aux volontés du maître; c'est en ne donnant sur soi actuellement aucune prise qu'on pourra réserver l'avenir.

Dans ces dispositions, la Reine franchit les frontières de son royaume. A Caserte, elle retrouve ses enfans, et la voici toute à la joie de les ravoir. Le moment est délicieux; c'est son cœur qui s'épanche dans cette première lettre à son mari: « Je suis la plus heureuse des mères, plus heureuse par l'idée que je suis plus rapprochée de toi; » elle trouve ses enfans grandis, embellis: « Nous sommes au comble de la félicité de posséder un pareil trésor! » Le 5, arrivée à Naples où elle ramène ses enfans, elle prend plaisir à les voir impatiemment déballer les cadeaux rapportés, s'égaie de leur vivacité, s'amuse de leur

(1) Sur cette conception, voir spécialement Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. VI.

ramage : « C'était une joie et un bruit à ne pas s'entendre, ils sont vraiment charmans ! » Puis, sa lourde préoccupation la ressaisit. Encore mal remise de la fatigue et de l'énervement du voyage, elle dicte pour le Roi une longue lettre et s'enquiert de quelqu'un de sûr qui puisse la porter à destination à travers les monts de Calabre fourmillans de bandits, à travers ces régions de brigandage et d'escopettes braquées sur le passage des courriers. Dans cette lettre, elle trace pour son mari toute une règle de conduite, une règle de patience et de prudence :

« Mon cher ami, je fais chercher partout un officier qui puisse te porter cette lettre et surtout la brûler s'il était attaqué par les brigands. Je serais bien fâchée que tu ne pusses pas la recevoir, parce que j'espère qu'elle te tranquillisera, et que je désire que tu fasses attention à tout ce que tu dis, que tu voies un peu dans le présent et que tu ne te tourmentes pas, comme tu fais toujours, pour l'avenir.

« J'ai vu l'Empereur au moment de mon départ, qui m'a chargée, comme je te l'ai dit hier, de bien des amitiés pour toi. L'affaire de Hollande m'ayant fait craindre pour nous, je lui ai exprimé mes inquiétudes. Il m'a répondu : « J'aime le Roi, je « suis fort content de l'attachement que vous m'avez prouvé « pendant ces sept mois, aussi je ne chercherai point à vous « faire de la peine. Mais cependant je désire que vous parliez « au Roi franchement, et que vous lui disiez quelles sont mes « intentions. Voilà ce que je désire de lui : qu'il favorise le com- « merce français, et que ce ne soit pas comme dans le temps « de la reine Caroline. Si j'ai mis un roi de ma famille à Naples, « ce n'est pas pour que mon commerce aille plus mal que lorsque « j'y avais un ennemi. Je veux avant tout que l'on fasse ce qui « convient à la France. Si j'ai conquis des royaumes, c'est pour « que la France en retire des avantages et si je n'obtiens pas « ce que je désire, alors je serai obligé de réunir ces royaumes « à la France. Voilà ce que je ferai de l'Espagne et des autres « États, si l'on ne veut pas entrer dans mon système. Je désire « aussi que mes troupes ne soient pas commandées par des géné- « raux napolitains, parce que le Français n'aime point cela. Je « veux que tous les Français soient bien traités dans vos États. « Je veux aussi que le Roi vous traite bien... » et il a ajouté plusieurs choses relatives à cela.

« Je lui ai dit que j'étais heureuse et contente, et que tu

étais très bon pour moi, et que, s'il pouvait y avoir eu quelques petites choses entre toi et moi, ce n'étaient que des choses passagères qui ne méritaient pas son attention, et que je le priais de ne plus s'en occuper. Il m'a répondu que cela le touchait plus que je ne croyais, parce que les étrangers voyaient le cas que l'on faisait de lui par la manière dont on me traitait, et que tout se savait. Je n'aurais point dû te parler de cela, et je t'assure que je n'ai eu aucune intention qui me regarde en te le disant, mais j'ai voulu te prouver combien l'Empereur est susceptible, et que la moindre chose peut le fâcher. Il est très irritable dans ce moment-ci. Je te donne donc un bon conseil, c'est de passer sur bien des petites choses, pour en obtenir par la suite de plus grandes, et pour nous maintenir dans son amitié.

« Quel est ton but? C'est de te maintenir où nous sommes et de conserver le royaume; il faut donc faire ce qu'il désire et ne pas le fâcher lorsqu'il demande quelque chose, car il est le plus fort et tu ne peux rien contre lui. Peut-être qu'un jour il se calmera et qu'alors tu pourras rentrer dans tous tes droits. Tu obtiendras plus en faisant des sacrifices qu'en l'irritant. En faisant ce que l'Empereur demandera, il est possible que tu te prives de tes ressources et que tu t'appauvrisses, mais au moins tu conserveras le royaume, et si par suite tu en étais réduit à le quitter, que ce soit lorsque tu ne pourras plus tenir, et tu n'auras alors aucun reproche à te faire vis-à-vis de tes enfans. Toute l'Europe est écrasée sous le joug de la France. Joseph même ne pourra pas tenir longtemps, l'Empereur s'en plaint beaucoup parce que tous les Français disent du mal de lui, et qu'il ne peut les contenter. Louis a tout perdu. Jérôme a reçu quinze mille hommes qu'il est obligé de nourrir, et il est impossible qu'il y tienne plus de six mois. Tous les autres États sont également tourmentés. Ainsi, tu vois que tu es encore le moins maltraité; je t'engage donc à t'accommoder à la situation où tu te trouves, à souffrir, à ne donner lieu à aucune plainte; un jour peut-être tu retireras le fruit de ta patience.

« Ayant dit à l'Empereur qu'il ne devait pas nous comparer à la Hollande, et que nous nous attachions toujours à faire ce qui pouvait lui plaire, il m'a dit : « Cela est vrai, je ne suis pas « mécontent du roi de Naples comme du roi de Hollande, mais « le Roi dit toujours qu'il fait ce que je veux, et cependant il « passe quelquefois mes ordres et souvent, dans des choses

« importantes, il ne me consulte pas, par exemple pour Lucien ; « il a très mal fait de lui donner de l'argent et un vaisseau parce « qu'il peut être pris par les Anglais, ce qui serait un très grand « désagrément pour moi. Il aurait dû consulter mes intentions. « Il se plaint sans cesse de manque d'argent, et il en donne à « mes ennemis, car je regarde comme tel Lucien, qui n'a jamais « rien voulu de ce que je désirais. »

« Ayant dit à l'Empereur qu'il était bien difficile au Roi de gouverner et de rien entreprendre lorsque le ministre de la Guerre lui écrivait qu'on lui ôterait le commandement de l'armée s'il entreprenait de descendre en Sicile avec moins de 15000 hommes, et que cette menace t'avait causé le plus vif chagrin, il m'a dit : « Comment ! il se fâche de cela. J'ai toujours « regardé et je regarde toujours Murat comme un général de « mon armée, et je n'en fais point la différence lorsque je donne « des ordres à mon ministre. Je l'ai empêché de descendre en « Sicile à moins de réunir 15000 hommes. Il écrit au mois de « juin que tout est prêt, qu'il va passer, et je sais par lui-même « qu'il n'a pas 15000 hommes de débarquement. Or, connais- « sant que les Anglais sont forts en Sicile et sachant quelle est « l'ardeur du Roi, je n'ai pas voulu l'exposer à être pris par les « Anglais. Si l'expédition n'eût pas réussi, c'est sur moi que « cela eût porté, et je n'ai pas voulu être regardé comme l'auteur « d'une mauvaise entreprise, car enfin c'est sur mon compte que « l'on mettra tout cela. »

« Je suis peut-être cause de ces observations de l'Empereur, car ayant montré à l'Empereur des lettres où tu me disais que tout était prêt, que dans deux jours tu serais à Messine, et que tu ne tarderais pas à m'écrire de Palerme, l'Empereur, qui connaissait la position et qui savait que tu ne pouvais encore rien commencer faute de moyens suffisans, s'est vu obligé de t'écrire de ne point tenter le passage à moins de 15000 hommes pour ne pas exposer son armée, et parce qu'il a cru que tu n'écoutais que ta bravoure. Si tu n'avais pas écrit que tu allais tenter le passage, l'Empereur aurait pu croire à l'expédition, mais il a été épouvanté par l'idée que tu allais trop vite.

« Je suis fâchée maintenant de l'expédition. J'avoue que je t'ai souvent cru en Sicile. Comment as-tu pu l'annoncer à l'Empereur, et comment as-tu pu croire que les Anglais ne se fortifieraient pas? Tout le monde à Paris croit que tu es débarqué

en Sicile, et on est enchanté. Mais il vaut mieux revenir sur tes pas et remettre cela à un autre temps que de t'exposer toi et ton armée. Puisqu'il y a tant d'obstacles maintenant, prends courage, reviens auprès de nous, je tâcherai de te consoler des peines que tu as éprouvées.

« En arrivant ici, j'ai trouvé tout le monde empressé à faire ce qui pouvait me plaire. J'ai été bien sensible à tous les ordres que tu as donnés pour cela, et ils ont été exécutés comme tu l'avais ordonné... Ma tendresse pour toi en serait augmentée, si cela était possible. Me voilà au milieu de mes enfans, et il ne manque maintenant à mon bonheur que de te voir près de moi. Reviens le plus tôt que tu le pourras. Nous pouvons être heureux, mais pour cela il faut nous contenter de ce que nous avons, il faut que tu calmes un peu ta tête qui s'échauffe si facilement, et que tu attendes, avec plus de patience que tu ne l'as fait jusqu'ici, le moment où nous serons plus tranquilles et plus indépendans. Le bonheur de notre intérieur nous dédommagera de bien des peines, et tu trouveras auprès de moi, auprès de nos enfans et de tous ceux que nous aimons sincèrement, des jouissances qui valent toutes les autres. Tout ce que je te dis là, mon cher ami, est dicté par le désir que j'ai de te voir heureux, et tu sais que mon bonheur ne peut exister sans le tien.

« Ma grossesse va très bien, et je ne sens encore rien remuer. J'ai cependant un peu souffert des cahots de la route. Je ne t'écris pas moi-même, parce que je me suis mise au bain en arrivant à Naples, et que j'y dicte ma lettre. J'ai un peu mal aux nerfs, mais sois tranquille, ma santé est bonne, et j'espère que demain je ne me ressentirai plus des fatigues du voyage.

« Écris-moi tous les jours maintenant, et assure-moi bien que tu ne t'exposes pas. Je te le recommande pour moi et pour nos chers enfans.

« L'Empereur et l'Impératrice m'ont bien recommandé à mon départ de te dire les choses les plus aimables.

« Adieu, mon cher ami, je t'embrasse et je t'aime de tout mon cœur. Je t'embrasse comme je t'aime. »

II

Cette lettre rejoignit Murat près de Reggio, au camp de Piale, où l'armée franco-napolitaine avait dressé ses tentes sur le bord

du détroit de Messine, en face de la Sicile; elle le trouva en un moment où de plus en plus son âme s'enfiévrait. Sous un ciel de feu, en climat malsain, en pays dénué de ressources, il languit et s'énerve, car rien ne marche à son gré et l'entreprise tourne mal. A l'horizon, une escadre anglaise se tient en croisière permanente; elle surveille le détroit, paralyse la flottille napolitaine, empêche le passage, et Murat s'irrite de l'obstacle. Autour de lui, dans les divisions françaises placées sous ses ordres, il constate peu de bonne volonté, un dédain pour les troupes napolitaines; chez les généraux français, il soupçonne des arrière-pensées qu'il attribue à des contre-ordres expédiés de Paris secrètement; il juge que l'Empereur ne le seconde pas sincèrement et ne joue pas avec lui franc jeu.

En même temps, tout ce qui lui revient du siège lointain de l'Empire, les nouvelles de Paris, les actes publics le consternent et l'exaspèrent. Dans le traitement infligé à Louis, il lit son sort futur; les procédés employés l'indignent. Les termes du rapport rédigé par le ministre Champagny à l'appui du décret de réunion, le langage tenu publiquement par l'Empereur au jeune grand-duc de Berg, fils de Louis, lui semblent d'indirectes injures. Périodiquement la lecture du *Moniteur* le fait sursauter, et contre l'Empereur tyran des siens autant qu'universel despote, il se prend à épouser les griefs de toute la famille. Il n'est pas jusqu'aux changemens survenus dans l'administration intérieure de l'Empire, dans le ministère, qui n'ajoutent à son trouble. Fouché, avec lequel il entretenait des relations d'ancienne date, Fouché, son plus ferme appui, vient d'être disgracié; le successeur de Fouché, le nouveau ministre de la Police, le surveillant général des rois autant que des peuples, c'est Savary, en qui Murat se voit depuis longtemps un mortel ennemi. Ainsi, tout est à ses yeux indice de desseins hostiles, signe contre lui et présage funeste. Alors, répondant à sa femme, il ne résiste pas à exhaler ses ressentimens et ses rancœurs, à faire âprement le procès de la politique impériale. Sans doute, il reconnaît qu'en lui recommandant la prudence et le calme, sa femme a raison; il promet d'être sage, mais le ton général de sa lettre dément cette assurance. On sent qu'une tranquillité contrainte, un sang-froid de surface recouvrent en lui un bouillonnement intérieur, une lave de passion et de colère qui se cherche une issue. Sous des

apparences de résignation sa lettre ne respire que révolte :

« Je vais essayer de répondre à ta lettre du 3, mon aimable Caroline; tu as parfaitement raison dans tout ce que tu m'écris, et je t'assure que tu n'as rien pensé là-dessus qui ne m'eût fortement et sérieusement occupé, et mon système de conduite d'accord avec mes sentimens ont toujours prouvé que je voyais comme toi, mais, sans nous aveugler, je prévoyais différemment. Mais je me trompe, tu prévois les mêmes événemens que moi, mais avec du courage et une conduite sage, on doit attendre avec résignation et se préparer d'avance aux événemens qu'il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher.

« L'Empereur m'accuse de ne pas faire ce qu'il veut, de ne pas le consulter. Tu sais le contraire, et je me crois dispensé de répondre à cet égard ; je me suis constamment appliqué à faire sa volonté. L'Empereur me blâme de ce que j'ai fait pour Lucien, je m'en applaudis et, si j'étais à le faire, malgré la défense de Sa Majesté, je le ferais encore ; j'ai pleuré sur son sort comme sur celui du bon Louis.

« Comment l'Empereur a-t-il pu tenir au jeune grand-duc de Berg le langage qu'il lui a tenu ou du moins comment a-t-il pu le rendre public ? C'est tout ce qui pouvait sortir de plus pitoyable de sa bouche. Louis est détrôné, errant, malade, et les journaux l'assaillent d'invectives !... Il (l'Empereur) croit faire sa cour aux Français, il est loin de réussir en se montrant si peu généreux. Quel rapport que celui de Champagny ! La Hollande s'est ruinée pour la France, par la France, et l'Empereur l'a réunie à la France, et on donne pour motif qu'elle ne peut plus exister indépendante, parce qu'elle ne peut plus payer ses dettes. C'est le comble de l'impudence. Aujourd'hui, il m'impose des conditions onéreuses, il me fait signer un traité injuste et reconnaître une dette encore plus injuste ; il diminue mes revenus, écrase mon commerce, paralyse mes fabriques, me commande une expédition ruineuse, me demande une marine, empêche les exportations, enfin il me met dans l'impossibilité de supporter tout cet énorme fardeau qu'il m'impose. Il prend des décrets en maître, prescrit des dispositions à Naples comme à Paris, et quand le moment sera arrivé et que sa politique ou un caprice lui auront conseillé de me faire descendre du trône, le duc de Cadore ira faire un autre pompeux rapport sur le roi de Naples, comme il l'a fait sur celui de Hollande.

« Voilà, voilà, mon amie, ce que je m'efforcerai d'éviter pour l'amour de toi, pour mes pauvres enfans, mais ce qui arrivera, si l'Empereur continue à se laisser aller à sa fausse politique et écoute toujours les conseils perfides des Savary (noms rendus illisibles) et Cie. Tu le sais, tu connais le fond de ma pensée. Qui aima davantage l'Empereur, qui le servit mieux, et cependant sans motif il me menaça de faire tomber ma tête, et depuis, malgré tout ce que j'ai pu lui écrire, malgré mes sacrifices, malgré tout ce que je fais ici, il ne m'a pas répondu une seule fois, il garde le silence et me fait connaître ses volontés par ses ministres, m'envoie des médailles par son grand chambellan et des leçons par le *Moniteur*. Tu sais que tout cela ne me faisait rien quand j'étais sûr de son cœur. Il a cherché, par exemple, à s'excuser sur la mission de l'aide de camp de Clarke à Naples sur la défense qu'il a faite de tenter le passage à moins de 15 000 hommes, mais cet ordre n'a pas été révoqué, il existe toujours; mais son ministre écrivait au mien que l'Empereur m'ôterait le commandement de l'armée, il l'écrivait au chef de l'état-major, il l'écrivait au maréchal Pérignon; l'aurait-il fait, s'il n'avait pas voulu me déconsidérer, ne se serait-il pas borné de me l'écrire ou de me le faire écrire, s'il avait eu pour moi ses anciens sentimens? Quel besoin avait-il de faire connaître à mes subalternes des intentions aussi ennemies? Enfin, que lui fait le roi d'Espagne? Ne lui a-t-il pas garanti la totalité de son royaume; n'a-t-il pas garanti aux Espagnols? De quel droit envoyer de nouvelles troupes en Westphalie? De quel droit vouloir introduire à Naples les marchandises françaises pour rien et charger d'impôts celles de Naples qui sont importées en France? J'en conçois la raison, c'est celle du plus fort, si ce n'est pas celle du plus juste. Je conçois qu'il doit être le maître de vouloir qu'on marche dans son système et que nous devons le consulter pour des mesures politiques ou importantes que nous avons à prendre; il doit être notre Mentor et non pas notre maître; *on n'est pas roi pour obéir*. Ensuite, comment a-t-il pu annoncer aux peuples qu'il a confiés aux princes de sa famille que ces princes doivent s'occuper des intérêts des Français avant de s'occuper de ceux de leurs peuples? En vérité, on ne peut concevoir les motifs ni le but d'une semblable maxime.

« Ma chère Caroline, je n'en finirais pas si je voulais trouver des torts, mais cela n'aboutirait à rien. Prenons patience, con-

duisons-nous de manière à n'avoir jamais aucun tort fondé et attendons avec résignation ce qu'il plaira à la Providence de décider sur notre destinée. Je suis décidé à faire tout ce que veut et voudra l'Empereur, et quand je ne pourrai plus supporter le fardeau, je le prierai de s'en charger. Ainsi, sois sans inquiétude, je ne suis nullement affecté, je suis tranquille, et ce n'est que sur lui et pour lui, dis-je, que je puis avoir des craintes, s'il ne change pas de système. — JOACHIM MURAT (1). »

Ces dernières lignes laissaient clairement pressentir l'universelle défection au bout de l'universelle oppression. L'avenir devait les rendre prophétiques.

III

A Naples, la Reine est heureuse, en ce mois d'août 1810, de retrouver son royaume et son palais ; elle jouit des beaux appartemens que Murat lui a fait disposer en son absence, par galante surprise, selon la connaissance qu'il a de ses désirs et de ses goûts. Autour d'elle, c'est l'été brûlant, un pays resplendissant et morne, une terre écrasée de soleil. La mer est inerte, l'azur immobile ; les découpures de la côte se perdent au loin dans un poudroiement de lumière, et Naples s'alanguit sous le ciel d'août. Tout invite la Reine à une molle nonchalance, le besoin de repos qu'elle éprouve après sept mois d'agitations et de contrainte, sa santé à soigner, sa grossesse, jusqu'à ces lourdes chaleurs qui lui font tomber la plume des doigts lorsqu'elle la prend pour écrire à son mari : « Elles m'accablent et je tombe sur ma table en t'écrivant. Crois que je t'aime et que je t'aimerai toujours de tout mon cœur. »

Tandis que Murat en Calabre essaie de franchir le détroit de Messine avec ses troupes et s'acharne à l'impossible, la Reine arrange sa vie à la napolitaine. De cette existence « bien paresseuse, » elle trace de sa main le tableau : tous les jours, elle reçoit jusqu'à midi : « je dîne à une heure ; après mon dîner, je me couche jusqu'à six heures ; je soupe à neuf, je me couche à dix et je me lève à huit. Il faut que je dorme beaucoup ; j'ai pris la manière de vivre napolitaine : *mangiare, dormire e la dolce farniente.* »

(1) Archives Murat. Par exception, cette lettre de Murat à sa femme a été conservée en brouillon dans les papiers du comte de Mosbourg.

Dans l'intervalle de ses siestes, elle s'amuse à peindre : « le goût de la peinture m'a pris; » elle s'y livre sur sa terrasse nouvellement aménagée, sous les arcades et les tentes qui lui font un asile de fraîcheur : « tout le temps où je ne dors pas, je le passe sur ma terrasse, qui est vraiment charmante grâce à toi; j'y dîne, j'y peins, j'y reçois mes enfans. Hier, j'y ai donné à dîner aux ministres et aux grands officiers. Je suis heureuse de penser que j'y dînerai toujours avec toi. »

Comme affaires sérieuses, elle a de quoi s'occuper avec les deux maisons d'éducation pour jeunes filles qu'elle a fait établir, l'une à Naples, et l'autre à Aversa ; c'est sa création favorite, son œuvre, dont elle suit les progrès avec une vigilance passionnée. La vérification des comptes de sa maison d'Aversa lui prend tout un jour. Parfois, elle se donne la joie de passer avec ses enfans une journée entière. Peu de sorties; seulement quelques promenades en voiture découverte après la tombée de la nuit, à l'heure où l'on respire. En fait de représentations et de cérémonies, rien que l'indispensable : « je ne veux pas de fêtes en ton absence, » écrit-elle à son mari. C'est tout au plus si elle tient sa cour; encore plus s'abstient-elle de présider le gouvernement.

Comme elle sait Murat très jaloux de ses prérogatives souveraines et excessivement chatouilleux en cette partie, comme elle a souffert de cette irritabilité, elle affecte un complet détachement ; elle s'observe beaucoup et se surveille, employant d'ailleurs toutes ses ressources de correspondance à répéter au Roi qu'elle ne veut rien être dans le royaume que son amie dévouée, utile, volontairement effacée. A son retour, à l'en croire, il n'eût tenu qu'à elle d'exercer virtuellement les fonctions de régente ; honneurs, agrémens, moyens de gouvernement, on lui a tout offert, elle a tout refusé : « Je ne suis point disposée à rien accepter, ni les fêtes, ni les rapports de police, ni rien de ce qu'on m'a proposé ; j'ai donc tout refusé. Mon intention est de ne me mêler ici que de ce qui peut t'être agréable, et je ne veux pas donner lieu aux bruits que je viens ici pour gouverner pendant ton absence et pour me mêler d'affaires d'administration. Je veux te prouver que je suis revenue pour te montrer combien je te suis attachée. J'espère qu'il n'y aura plus de gens qui chercheront à te troubler en te faisant accroire que je m'occupe d'intrigues, que je fais un parti et que je cherche à entrer au Conseil d'État. Ceux qui te disaient cela avaient bien leurs rai-

sons. » Par ces assurances réitérées et par sa conduite extérieure, elle se prémunit contre tout soupçon de velléités usurpatrices.

En réalité, elle a l'œil à toutes choses et y met discrètement la main. De son apparente abnégation, elle se fait moyen de crédit et de pouvoir sur l'époux dont elle espère fixer la confiance. Sans se substituer à lui pour les décisions, son jeu est de les lui suggérer, de le conseiller, de l'instruire, de l'avertir et de le reprendre ; sa tactique revient constamment à lui dire : « Fais ce que tu voudras, » et puis, sous le couvert de cette précaution, à indiquer de façon très pressante ce qui doit indispensablement être fait. Sa correspondance traite de toute sorte d'objets et de détails, mais s'excuse d'y toucher : « Pardonne-moi si je t'écris tout cela ; je crois que les avis d'une personne que l'on aime sont toujours utiles. »

Les questions de personnes l'affectaient beaucoup, car elle avait ses préférences et ses antipathies très marquées. Une charge de cour, un grand commandement accordé à l'encontre de ses vœux pouvait l'impatienter, et même l'exaspérer. Vivement, elle reprochait à Murat de trop bien traiter telle famille, tel ménage : « Tu en avais assez fait pour eux, en ce moment : la femme dame du palais, et son mari n'est pas plus fait pour être chambellan que le Grand Turc. » Parmi les Français passés au service de Naples, malheur à qui s'était donné des torts envers la Reine ; elle le poursuivait de traits menus, acérés, répétés ; c'était tout un travail, à petits coups de sape, pour le miner et le détruire dans l'esprit du Roi. Au fond, prodigieusement fière de sa qualité de Française, elle n'aimait guère que des Français vinssent en dehors de leur pays chercher un avancement trop rapide, cumuler des honneurs, se faire combler de dons ; ce n'est point par des faveurs et des décorations que l'on fixerait leur dévouement : « Tous les grands cordons du monde, — écrit-elle, — ne valent pas l'honneur d'être Français. »

Les rapports avec la France continuaient de la préoccuper extrêmement. D'après les lettres de son mari et ce qu'elle savait de ses dispositions, elle craignait toujours de lui un brusque écart, une explosion de révolte qui ruinerait leur fortune commune. Ses efforts tendaient continuellement à lui faire prendre confiance et patience ; le moindre incident propice lui était occasion de renouveler ses conseils : « J'apprends avec bien du

plaisir que tu as reçu une bonne lettre de l'Empereur... Faisons tout notre possible pour le contenter et le conserver dans les mêmes dispositions. » A propos des multiples questions débattues entre le gouvernement impérial et le royaume, elle engage toujours Murat à céder. Ces questions, elle les étudie pour les mieux traiter par lettres; elle comprend l'importance des différends économiques soulevés entre les deux États; pour elle, la question des draps de France et des cotons napolitains n'a plus de secret.

Napoléon venait d'accorder quelques facilités aux importations napolitaines dans les ports et les États d'empire, mais il repoussait l'article principal, à savoir les cotons, parce que Murat continuait de fermer le royaume aux draps de France. Caroline supplie son mari de lever cette prohibition pour obtenir par réciprocité l'avantage désiré; elle se montre pressante, exigeante : « Je t'engage de nouveau à envoyer le plus tôt possible ton adhésion, car, si tu diffères encore, l'Empereur peut se fâcher et exiger ce qu'il demande sans rien accorder pour les cotons. »

Les lenteurs de Murat à se décider finissent par lui attirer de la part de sa femme une impérieuse réprimande : « Tu finiras par mécontenter l'Empereur et par perdre tous les avantages qu'il consent à accorder à tes cotons. Tu ne connais guère ta position si tu crois que toutes ces lenteurs ne peuvent pas être préjudiciables. Si l'Empereur l'a demandé, c'est qu'il le veut, et tu devrais le faire avec d'autant plus d'empressement que cela s'accorde avec les intérêts du royaume. » La prétention de Caroline est de déterminer et d'accélérer la solution des principales affaires sans jamais les régler par elle-même.

Il est vrai que les affaires viennent parfois la chercher et la saisir; elles la contraignent, en l'absence du Roi, à des décisions d'urgence. Le 19 août, un très désagréable incident survient. Pendant le défilé des voitures qui amènent au palais les personnages officiels, à l'occasion d'un cercle de cour, le cocher de M. de Grosbois, chargé d'affaires de France, se prend de querelle avec un gendarme napolitain; le Français est malmené et battu. Or, s'il est chez l'Empereur un principe avéré, affirmé par d'écrasans témoignages, c'est de venger avec la dernière rigueur toute insulte faite en pays étranger même au plus infime de ses sujets. Le cas napolitain paraît d'autant plus susceptible de conséquences qu'il y a un redoutable précédent. En Hollande, c'est à la suite d'un outrage infligé à la livrée de notre ambas-

sadeur, M. de La Rochefoucauld, et insuffisamment réparé, que l'Empereur a rompu avec éclat les relations, que le différend s'est aggravé, envenimé, et que les choses ont pris pour le royaume une tournure désastreuse. A Naples, il faut à tout prix couper court aux suites de la rixe, sans quoi l'incident va devenir un événement. Avec présence d'esprit, la Reine prend une décision immédiate et agit de sa propre initiative. Au lieu d'attendre une plainte officielle de la légation française, elle la prévient en annonçant l'intention de frapper exemplairement le coupable; même, elle le fait mettre à la disposition du chargé d'affaires, afin que celui-ci statue sur le châtiment à infliger. En même temps, afin de ménager les susceptibilités napolitaines, elle déclare que, la livrée de l'Empereur étant la sienne, l'affront lui est personnel; en conséquence, nul n'a qualité pour intervenir dans la réparation d'une offense qu'elle prend à son compte.

Le lendemain, elle annonce au Roi à la fois l'incident et le dénouement:

« Mon cher ami, nous avons célébré hier ta fête avec tout l'éclat que nous avons pu y mettre, et il ne manquait que ta présence pour compléter la joie universelle. Mais il est arrivé le matin un év'nement désagréable qui aurait pu avoir des suites, si je n'avais pris sur-le-champ tous les moyens d'adoucir cette affaire. Au moment où l'on se rendait au cercle du matin, le cocher de l'envoyé de France voulut dépasser une voiture qui était arrivée avant lui au bas de l'escalier. Le gendarme de garde à ce poste voulut le faire reculer, et le cocher s'avançant malgré cela et répondant avec beaucoup de brutalité, le gendarme lui a donné quelques coups de plat de sabre. M. Grosbois n'a pas manqué de donner raison à son cocher et de se plaindre que l'on avait insulté et battu la livrée de l'Empereur. On avait mis peu d'importance à ces plaintes, mais lorsque j'en ai été instruite, j'ai pensé que cette affaire allait avoir une très grande suite et peut-être un résultat semblable à celle de Hollande, si je ne mettais pas tous mes soins à l'apaiser. J'ai fait venir M. de Gallo (ministre des Affaires étrangères de Naples) et quoiqu'il ne fût pas disposé à faire de grandes réparations, je lui ai fait écrire à Grosbois une lettre qu'il a dû te communiquer, et dans laquelle, en excusant le gendarme, il annonça qu'il sera très sévèrement puni, et qu'il sera mis à sa disposition pour le châtiment. J'ai ensuite envoyé le grand

maréchal chez le chargé d'affaires de France pour lui témoigner la peine que me causait cet événement, et lui dire que j'étais aussi affligée que qui que ce soit de l'insulte faite à la livrée de l'Empereur, mon frère, et que j'en avais ordonné une peine bien exemplaire. J'ai vu le soir Grosbois qui m'a paru très bien disposé, et qui maintenant ne peut donner aucune suite à cela parce qu'il a été fait plus qu'il ne pouvait demander. Mais ayant été informée que le consul (de France) avait crié très hautement le matin dans les appartemens contre ce qui venait de se passer, je lui ai dit au cercle du soir que j'étais très étonnée qu'il eût pu se plaindre en public avec autant de violence, qu'il devait savoir que la livrée de l'Empereur était la mienne, et qu'il aurait pu penser que je suffisais pour punir l'insulte qui lui avait été faite. Il a pâli et n'a pu rien répondre. — Ainsi, sois tranquille sur cela, mon cher ami, j'ai fait ce que je devais faire, ce que j'ai cru nécessaire, et il est impossible que cet événement ait aucune suite fâcheuse.

« La veille de la fête, j'ai conduit nos enfans au théâtre du Pardo, où ils ont vu le ballet de Laurette qui les a beaucoup amusés. J'ai été un peu fatiguée des deux cercles d'hier, et pour me délasser je suis allée à minuit me promener en calèche *incognito* dans Naples avec le maréchal Pérignon. J'avais déjà fait l'un des jours derniers avec lui une petite course à la Villa Réale. C'est le seul instant où il soit possible de respirer.

« Je suis allée voir vendredi dernier l'exposition des objets d'industrie. Je n'y ai rien trouvé de nouveau ; c'est absolument comme l'année dernière.

« J'ai annoncé hier en plein cercle que tu ne tarderais pas à revenir à Naples. Cette nouvelle a fait le plus grand plaisir. C'est demain le jour fixé pour lancer à la mer le vaisseau de Castellamare. J'irai avec nos enfans et ma maison; il y aura un concours immense. Tout Naples assistera à ce beau spectacle. Après-demain, le vaisseau entrera dans le port de Naples, et il n'aura plus rien à craindre des Anglais.

« Adieu, mon cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur. »

IV

La Reine s'était promis de ne point toucher au gouvernement intérieur du royaume et aux choses d'administration pure

Au bout de quelque temps, elle n'y tient plus ; sa passion conseillère et sermonneuse l'emporte, car elle entend monter autour d'elle la plainte de toutes les personnes que leur naissance et leur rang placent le plus près du trône.

Poursuivant l'œuvre de Joseph, Murat tenait la main à l'abolition graduelle du régime féodal. On procédait au partage des biens féodaux entre les communes et les anciens seigneurs. Une commission centrale, instituée par le Roi, tranchait arbitralement les différends. Or, cette commission passait pour outrageusement partiale envers les communes, animée d'un esprit de spoliation à l'égard de la grande propriété, et tous les nobles de Naples, tous les gens vivant d'eux, de crier misère, d'étaler leur indigence, d'entourer la Reine de mines douloureuses et de la circonvenir de récriminations éplorées. Alors, tournant le dos à la Révolution dont elle-même est issue, Caroline prend le parti de la classe où elle croit trouver le naturel soutien du trône. Au nom des intérêts lésés et des fortunes amputées, elle se permet d'adresser au Roi, par lettre du 24 août 1810, une grande remontrance :

« Mon cher ami, je profite d'une occasion sûre qui se présente pour t'écrire un peu longuement et te parler à cœur ouvert de tes intérêts. Je ne me lasserai point de te parler de l'affaire des draps de France, parce qu'elle est plus importante que tu ne parais le penser, et je suis vraiment peinée de tout le retard que tu mets à ton adhésion... Je vais te parler aujourd'hui d'une affaire qui est encore plus importante pour toi.

« Le jour de ta fête, il n'y a eu que les dames du palais et les personnes de la cour qui sont venues au cercle ; il n'y a paru aucune des dames présentées. Cela vient de ce que la misère est au comble dans toutes les familles nobles, et qu'elles n'ont pas de quoi acheter des robes, depuis que cette maudite commission ruine tous les jours quelques nouvelles personnes. Je t'assure que c'est une désolation universelle et qu'on ne voit plus de joie, ni de figures gaies dans Naples, parce que la commission a ruiné tout le monde. A Paris, personne ne pouvait concevoir comment tu te décidais à perdre ainsi l'amour de tes sujets. Toutes les personnes qui s'intéressaient à toi, comme l'archichancelier et autres, disaient qu'ils n'y concevaient rien et qu'ils n'en voyaient pas le motif, et les étrangers disaient hautement qu'à Naples il n'y avait point de roi, mais que la

Révolution était sur le trône, qu'il était incroyable que le Roi donnât tort aux nobles contre les communes et qu'il dégradât ainsi ce qui l'entourait; que tu devais savoir cependant, par l'expérience de la Révolution de France, combien il était dangereux de donner raison au peuple qui n'a déjà que trop le désir d'abaisser la noblesse, et qui, après avoir détruit les nobles, n'a jamais manqué de renverser les trônes. Les ambassadeurs en disaient publiquement leur opinion, et, si ton ambassadeur n'était pas Napolitain et courtisan, il t'en aurait parlé. L'Empereur m'en ayant parlé un jour et ayant trouvé cela extraordinaire, je lui dis: « Votre Majesté devrait bien en écrire au Roi; » il me répondit: « C'est son affaire et non la mienne; qu'il s'ar-« range comme il l'entend dans son royaume. » Je ne vis que trop bien dans cette réponse que l'Empereur voulait te laisser faire, parce que, s'il désire un jour réunir Naples, il lui convient que les nobles soient mécontens et reçoivent avec plaisir sa domination. Il y a parfaitement réussi, car le mécontentement est tel que l'on dit hautement: *Nous serions mieux d'être réunis à la France*.

« Voilà comment l'on s'explique publiquement et partout, et si ta police ne te le dit pas, elle a grand tort, et c'est parce qu'elle sait que cela te serait désagréable. Mais moi, je dois te dire la vérité, et je te l'aurais dite plus tôt, si je n'eusse attendu tous les jours ton retour à Naples, parce que j'aimais beaucoup mieux te parler que t'écrire. Mais voyant que tu ne te disposes pas à revenir et que la commission fait tous les jours de nouveaux malheureux, qu'elle prend tout, et qu'elle prononce sur cinquante causes dans un seul jour, je ne puis plus différer de t'en informer et de te prier de mettre un terme à toutes ces horreurs qui t'ont aliéné tous les cœurs. On dit que Zurlo (ministre de l'Intérieur) n'est pas un malhonnête homme; je veux bien le croire; mais s'il a de l'esprit, je suis étonnée qu'il soutienne cette commission, et je suis quelquefois tentée de croire qu'il te trompe. Je te dis franchement aujourd'hui ma façon de penser, parce que, pour tes intérêts et pour ceux de ta famille, je ne pourrais te la cacher plus longtemps.

« Il ne s'agit point de se fâcher, il s'agit de conserver le trône. L'Empereur ne se décidera pas facilement à te l'enlever, tant qu'il saura que tu es aimé ici, et qu'il aurait de la peine à disposer les esprits à la réunion; mais s'il voit des facilités, des

prétextes, l'opinion préparée en sa faveur, il saisira le moment et nous n'aurions pas même alors la consolation d'être regrettés. Ce qui nous importe le plus dans ce moment, c'est de gagner du temps, de satisfaire l'Empereur dans tout ce qu'il demande, de nous concilier ici les esprits, et surtout de ne rien faire qui puisse amener le désir d'un changement. Je t'avoue que, dans la situation actuelle de l'opinion à Naples, je serais désolée que l'Empereur fît en ce moment le voyage d'Italie; il n'entendrait que des plaintes, ne verrait que des malheureux, et il trouverait tout ce pays disposé pour lui. Je ne parle ainsi que parce que je vois de près combien tout cela t'a fait de tort. Ne va pas croire que ce soient les gens de la cour qui se plaignent le plus et que je me laisse aller à leur suggestion. Comme ils attendent tous l'équivalent que tu leur as promis pour ce qui leur serait enlevé, ils sont assez tranquilles, mais ce sont tous les nobles du royaume qui sont désespérés et qui n'attendent rien de toi. Leurs plaintes sont générales et connues de tout le monde, excepté de toi, parce que ta police te le cache... Quant à la cour, je ne la vois pas. Croyant chaque jour que tu allais revenir, je n'ai reçu personne et même je n'ai reçu qu'une fois le préfet de police. D'ailleurs, il ne peut plus y avoir d'assemblée à la cour, car toutes les femmes sont misérables; elles ne veulent plus sortir, et les cercles ne peuvent plus être composés que des dames du palais. Je suis véritablement affligée de tout ce que je vois; Naples n'est plus le même, et il est bien nécessaire que tu mettes un terme à tous ces malheurs qui finiraient par amener le nôtre...

« Je te le répète, mon cher ami, je viens de te dire avec franchise tout ce qui convient à tes intérêts et aux nôtres; je n'ai écouté aucun esprit de parti, et je n'ai consulté que l'opinion générale et la raison. Je ne désire que ton bonheur, je fais mon devoir en t'avertissant de la situation que l'on te cache. J'espère que tu réfléchiras à cela, que tu apprécieras les motifs qui me font parler, et que tu répareras autant qu'il est possible tous les maux qu'a faits cette commission.

« Pour moi, je mène ici une vie bien solitaire, je ne vois personne et je passe tout mon temps à lire tes lettres, à t'écrire et au milieu de mes enfans. Je viens d'aller deux jours à Aversa pour y visiter en détail ma maison. Tout y va à merveille et j'ai été très contente de la manière dont elle est tenue. Je m'occupe également beaucoup de la maison de Naples, où les élèves ont

fait de très grands progrès. Le soin de ces deux maisons qui prospèrent fait ici mon plus grand délassement...

« Je réfléchis que tu vas me répondre que quelques nobles ne font pas Naples, et que leur malheur ne peut pas attrister toute la ville. Mais ces nobles ont des cadets à qui ils font des rentes, des personnes auxquelles ils paient des pensions, et des créanciers nombreux. Tout ce monde-là partage leur misère. Ajoute à cela qu'ils ne font plus de dépense et que le commerce en souffre. Les marchands d'objets de luxe ne vendent plus rien et plusieurs sont ruinés.

« Adieu, mon cher ami, crois toujours à toute ma tendresse. »

Lorsque cette lettre parvint au camp royal, il y avait quatre mois que Murat, après le rapprochement survenu à Compiègne, entretenait avec sa femme des rapports affectueux et confians. Pendant tout ce temps, il s'était laissé dire, insinuer, demander et même reprocher beaucoup de choses. Encore fallait-il que la mesure ne fût point dépassée. Cette fois, la Reine avait trop présumé de son crédit; l'ingérence était trop directe, trop âpre, et elle attaquait le Roi à un endroit bien sensible, dans sa sollicitude pour ces classes plébéiennes dont il entendait faire la base de son pouvoir, à l'encontre des personnages et des intérêts d'ancien régime. Devant cette façon d'incriminer toute sa politique, il se cabre brusquement, riposte par une rude rebuffade. Il écrit à la Reine une lettre très dure, violente, amère; nous n'en connaissons qu'un passage par l'allusion qu'y fait la correspondance de Caroline. Dans ce passage, Murat disait à sa femme qu'elle prenait parti contre lui, qu'elle embrassait contre lui la cause de ses ennemis.

Par une coïncidence déplorable, ce sanglant reproche atteignit la Reine deux jours après qu'elle eut éprouvé un grave accident de santé : une fausse couche dont les suites se feraient longuement sentir. C'est en pleine crise physique qu'elle reçoit le coup; elle le ressent profondément, cruellement, et prévoit les conséquences : son mari remis en défiance, en disposition soupçonneuse et presque hostile, le résultat d'une longue habileté en un instant détruit. Dans la première quinzaine de septembre, la Reine passe des journées pénibles, d'autant plus que tout concourt à lui mettre les nerfs à la torture. Un souffle embrasé, un souffle d'angoisse pèse alors sur Naples. Le Vésuve

dégage des vapeurs brûlantes qui annoncent un commencement d'éruption; Naples vit sous l'haleine du monstre, dans une atmosphère suffocante, et la Reine en éprouve un insupportable malaise : « J'étais comme électrisée et j'avais tous les nerfs en irritation; tout le monde a ressenti plus ou moins cet effet. »

Il est vrai que Murat, dès qu'il a connaissance de l'accident de santé arrivé à sa femme, change de ton; sa bonté naturelle reprenant le dessus, il s'émeut et s'inquiète, veut qu'on lui envoie des nouvelles par télégraphe aérien, veut en avoir deux fois par jour, écrit des lettres désolées, mais ces témoignages d'intérêt ne font pas oublier à la Reine les paroles qui l'ont poignardée.

Le 15 septembre, elle écrit : « Mon cher ami, ta lettre apportée par d'Arlincourt et celle du 10 que je viens de recevoir m'arracheraient des larmes si je pouvais oublier la lettre pleine de dureté que j'ai reçue de toi le deuxième jour de mon accident. Après la manière dont tu t'es exprimé dans cette lettre, je ne peux plus attacher d'importance à tes assurances de tendresse et de sensibilité; elles ne sortent pas de ton cœur, et c'est toi-même qui m'en as donné la certitude. Tu me témoignes beaucoup d'inquiétude sur ma santé; toutes les lettres que tu as reçues depuis ont dû te tranquilliser... Mes sentimens sont toujours les mêmes, car je n'ai jamais varié depuis onze ans que je suis avec toi. » Le surlendemain, elle écrit encore : « Sois tranquille sur ma santé; elle est fort bonne ainsi que celle des enfans. Quant à la lettre dont je me suis plainte, je viens de la relire, elle est affreuse... Quand tu seras ici, je te la ferai relire. Je crois qu'on ne peut rien reprocher de plus cruel à une femme que de dire qu'elle se joint à ses ennemis, et tant de choses dont j'ai besoin de ne plus me souvenir. » Voilà l'accord des époux encore une fois compromis; cette nouvelle secousse du ménage laissait prévoir un avenir de relations troublées.

V

En septembre, Murat renonçait à son expédition et rentrait à Naples. Une tentative de passage en Sicile n'avait abouti qu'à la prise par l'ennemi de deux bataillons et d'une quarantaine d'officiers. Murat faisait retomber sur l'Empereur la responsabilité de ses insuccès dans une entreprise où il se plaignait de n'avoir été ni libre de ses mouvemens, ni sérieusement soutenu.

Comme il crut devoir annoncer aux troupes, dans un ordre du jour, qu'il avait tout de même rempli les intentions de l'Empereur en inquiétant les Anglais et en faisant diversion, Napoléon trouva ce langage très mauvais et, sans se donner la peine d'en écrire lui-même, fit réprimander Murat par le ministre de la Guerre en termes d'une extrême roideur. Cette façon de le traiter en sous-lieutenant pris en faute raviva toutes les blessures de Murat. En le revoyant si durement éprouvé, la Reine lui fit-elle la scène de larmes dont elle avait paru le menacer? On peut penser que, plus avisée et prudente, elle essaya de lui procurer, par la douceur du foyer retrouvé, quelque allégement à ses peines.

Pendant l'automne de 1810 et l'hiver suivant, le Roi et la Reine vécurent réunis à Naples; par conséquent, point de correspondance continue qui nous renseigne sur leurs sentimens respectifs. Il est probable que la vie conjugale passa par des alternatives, par des crises de méfiance et des retours d'apparent abandon. En janvier 1810, la Reine semble toute consolée, parce que sans doute le nouvel an lui a valu d'affectueux témoignages. Lorsque Murat s'en va passer quelques jours dans un domaine de chasse, elle lui écrit sur un ton d'enjouement : « Il a fait un bien beau temps aujourd'hui; j'espère que tu auras fait une belle chasse. Je te souhaite une aussi belle journée pour demain. Adieu, mon cher ami, je t'aime bien parce que tu as été bien aimable pour moi; ne change pas, et je serai parfaitement heureuse. »

On avait beau échanger des paroles amies et des caresses verbales, un désaccord foncier subsistait et ne pouvait que s'accroître, car il portait sur la conception même à se faire de l'intérêt commun. Le Roi et la Reine en viendraient fatalement à représenter deux systèmes, deux partis contraires. Autour de Caroline se grouperaient forcément tous les hommes qui ne voyaient le salut de l'État napolitain que dans une étroite soumission à l'Empereur, en face du parti qui voulait exploiter les griefs de Murat et distendre les rapports avec la France jusqu'au point où toute commotion européenne les ferait se rompre.

Les différends avec la France s'aggravaient considérablement. A mesure que Murat s'émancipait, il semblait que Napoléon prît un rageur plaisir à lui faire davantage sentir le frein, à le garrotter de défenses et de prohibitions, à le tenailler d'exigences.

Murat voulait s'assurer une représentation diplomatique auprès de grandes puissances de l'étranger, accréditer des ambassadeurs à Pétersbourg et à Vienne. Napoléon mettait obstacle à ces relations qui pourraient devenir des connivences. Il voulait tenir le royaume inclus et renfermé dans l'Empire, n'admettait pas qu'il prît contact avec l'extérieur et se fît personnalité internationale. Sur les instances de Caroline, il avait promis de rétablir à Naples un ministre de France, à défaut d'un ambassadeur et à la place d'un simple chargé d'affaires; le ministre nommé, le baron Durand, tardait à rejoindre son poste. Murat de son côté traitait le chargé d'affaires avec une froideur méprisante; il ne voyait en lui qu'un agent subalterne d'inquisition et de réquisitions. Entre les deux gouvernemens, à propos de toutes les obligations à remplir par le royaume feudataire, à propos des infractions continuellement commises au blocus continental, une guerre de plume se poursuivait, s'envenimait, s'exacerbait, et comme tout se sait à la fin, comme les querelles des grands n'échappent jamais à la curiosité et à la malignité publiques, en mars 1811, le bruit se répandit que l'Empereur était si fâché contre Murat qu'il pensait à le détrôner, que le décret de réunion paraîtrait d'un jour à l'autre, que Naples allait s'absorber et s'engloutir dans l'Empire. Cette rumeur emplissait le royaume; elle circulait en Europe et en France, d'autant plus que Murat, dans ses lettres à l'Empereur, parlait toujours de rendre sa couronne, de déposer un pouvoir qu'on lui rendait insupportable, de se décharger du fardeau.

Dans cette menace permanente de démission, était-il sincère? Avec cette facilité des natures méridionales à se suggérer ce qu'elles veulent faire entendre aux autres, il est probable que Murat, à force de se répéter qu'il était le plus malheureux des rois, un roi au supplice, s'en était convaincu; alors, mieux valait rentrer dans le rang que de conserver une supériorité avilie; plutôt soldat et grand soldat que roi-esclave, voilà le thème où se complaisait amèrement son imagination surexcitée, aigrie. Ce qui par-dessus tout l'irrite, c'est que l'Empereur ne répond plus à ses lettres et lui oppose un énigmatique silence. Murat voudrait percer ce nuage et connaître son sort de la bouche même de celui qui en dispose. L'Empereur, auteur de ses maux, l'attire néanmoins comme un magnétique aimant; il voudrait aller droit à lui et l'aborder, l'affronter. En ce même

mois de mars, l'occasion lui en est fournie par la délivrance imminente de l'Impératrice, par l'approche de ces couches qui feront le grand événement de l'année. Placé par ses services dans l'élite des fidèles, Murat sera-t-il privé de voir dès le premier moment « l'auguste rejeton » que l'univers attend? Il sollicite sous ce prétexte la permission d'aller à Paris et y court.

Quelques jours après la naissance du Roi de Rome, au commencement d'avril, il est à Paris qu'il trouve encore tout transporté d'enthousiasme, tout vibrant d'une des émotions les plus intenses que la grande ville ait ressenties au cours des siècles. L'Empereur accepte dans sa suite ce roi qui s'est invité de lui-même, mais il lui bat froid et l'humilie comme à plaisir. Murat écrit à sa femme des lettres débordantes d'amertume. De loin, Caroline compatit à ses dégoûts, à ses disgrâces : « Quand je songe aux humiliations que tu éprouves et à tout ce que tu me dis dans tes lettres, j'en verse des larmes pour toi et je désire ardemment que tu reviennes et que tu te calmes... » Comme l'Empereur ne laisse rien préjuger de ses dispositions à venir, Caroline tremble pour le royaume ; elle s'épouvante d'autant plus qu'à Murat désenchanté d'un vain titre, une carrière nouvelle semble subitement s'ouvrir.

Aussi bien, au lendemain de l'événement où les peuples de France ont cru voir un signe de stabilité et de paix, après que leur vaste horizon a paru se rasséréner, un orage se forme au Nord, se rapproche, se précise. A n'en pas douter, la Russie détachée de l'alliance de Tilsit et d'Erfurt, la Russie se livre à des mouvemens suspects ; ses armées lâchent prise en Orient pour remonter vers la frontière occidentale de l'Empire ; elles se concentrent et grossissent. Effectivement, il est aujourd'hui avéré, d'après d'irrécusables témoignages, qu'en ce temps l'empereur Alexandre avait conçu le projet d'entreprendre contre Napoléon une guerre d'offensive et de surprise. Son projet était de jeter brusquement ses armées sur le duché de Varsovie et d'enlever cet avant-poste de la puissance française ; il espérait suborner la Pologne et la retourner contre Napoléon en la reformant pour son compte, en se déclarant chef et roi d'une Pologne autonome ; ensuite, il libérerait la Prusse, se rallierait l'Autriche, ferait appel aux États secondaires, aux peuples, et proclamerait l'universelle délivrance ; il voulait soulever l'Alle-

magne, soulever l'Europe : en un mot, accomplir avant la campagne de Moscou tout ce qu'il ferait après, mettre 1813 avant 1812. Son aventureux projet fut pénétré au moment même où il venait d'y renoncer. Napoléon fut prévenu directement de Varsovie, prévenu indirectement de tous côtés. Alors, comme il a failli être surpris, c'est de sa part un effort immense et précipité pour se replacer en position de combat, pour faire refluer vers le Nord l'énorme force militaire de l'Empire. Dans le milieu d'avril, par ordres immédiats, pressans, réitérés, il mobilise les armées varsovienne et saxonne, reforme en arrière une armée sous Davout, fait s'acheminer de partout des régimens et des convois, accumule des contingens, prescrit des rassemblemens ; il donne l'éveil à ses chefs de corps et prévient ses alliés. Dans ces jours d'alerte, en prévision d'une campagne où la cavalerie aura un grand rôle à jouer, où il faudra repousser l'irruption des Cosaques et dégager de cette nuée la Pologne et l'Allemagne, peut-il ne pas requérir celui de ses capitaines qui possède le génie de la guerre à cheval? Il parle à Murat d'une grande guerre dans le Nord, d'une guerre à faire ensemble, et déploie à ses yeux des perspectives glorieuses.

Au bruit des armes, Murat a tressailli. Pareil au bon coursier de bataille qu'un frémissement saisit dès que sonne le belliqueux rappel, il s'émeut et vibre. Au milieu du branle-bas guerrier qui pendant quelques jours l'environne, il se retrouve en atmosphère plus appropriée à son tempérament et plus salubre; il respire la guerre. D'ailleurs, à se jeter dans le Nord, est-ce qu'il y a seulement une nouvelle gloire à cueillir? En ces vagues et flottantes régions, est-ce qu'on ne peut se tailler à la pointe de l'épée un autre royaume, plus vaste que celui de Naples, plus lointain et plus libre? Les Polonais connaissent Murat. Ils l'ont vu passer en 1806 et 1807 comme le dieu rutilant des combats. A son aspect, l'acclamation générale ne va-t-elle pas reconnaître en lui, désigner et presque imposer à l'Empereur le chef de la chevalerie polonaise, le roi régénérateur? Dans tous les cas, une grande guerre peut donner lieu à des trocs merveilleux et à des déplacemens de souveraineté.

Convient-il cependant de sacrifier tout de suite le présent à l'avenir, un état existant, quoique précaire, à une ombre grandissante? Voilà ce que se demande anxieusement Caroline, dès qu'elle apprend les bruits de guerre. Sa terreur est que Murat, à

s'aventurer vers les espaces illimités de l'inconnu et du rêve, perde pied et se laisse détacher de cette base qu'est le royaume de Naples. Par lettre du 28 avril, elle le prie, elle le supplie de poser ses conditions à l'Empereur et de n'entrer dans aucune combinaison qui, dès à présent, le dessaisisse; elle se méfie toujours des élans d'imagination et des fougues de ce grand impulsif :

« D'après ta lettre, je crains que nous ne finissions par être obligés de quitter le royaume. Je connais ton désir de faire la guerre, tu ne pourras pas y résister. Je serais trop heureuse si tu pouvais venir gouverner ton royaume et ne plus le quitter, J'ose te faire une prière : si jamais tu te décides à faire la guerre, conserve toujours Naples, et si je ne puis pas éviter ton absence, évitons au moins la perte du royaume. Je crois que cela est en ton pouvoir; il te suffit de dire à l'Empereur que tu consens à faire la guerre, mais que tu ne consens pas à céder tes États. De cette manière, tu gagneras du temps et le temps est un grand maître. J'ai passé une journée affreuse. L'idée de quitter Naples, de te voir faire la guerre et de voir tes enfans sans existence, tout cela me désole et me fait désirer que tu m'écrives le plus souvent possible par des courriers, parce que je suis dans une inquiétude mortelle. »

VI

A Naples, les bruits de réunion couraient plus que jamais; on en parlait publiquement, scandaleusement. Dans l'incertitude qui l'opprime, la Reine questionne M. Durand, ministre de France, nouvellement arrivé. Ce ministre, ignorant des intentions de l'Empereur qui parfois éclatent sans s'annoncer, n'ose démentir des bruits que l'événement peut confirmer. En bon diplomate, il reste réservé, boutonné, fermé. A ne tirer de lui que des paroles douteuses, la Reine sent redoubler son angoisse ; elle en est presque à faire son testament de souveraine, à préparer des nominations et des actes qui seront ses dispositions de dernière volonté royale.

Au milieu de ses transes, une nouvelle lui arrive soudain, nouvelle faite pour la toucher et la flatter délicieusement dans ses intimes fiertés, tout en accroissant son émoi.

Le baptême du Roi de Rome devait avoir lieu en juin. L'Em-

pereur avait désigné comme parrains l'empereur François d'Autriche et Joseph roi d'Espagne. Pour remplir les fonctions de marraine, il s'adresse à sa sœur de Naples. Soit qu'en prévision des services militaires à réclamer de Murat il veuille donner au ménage cette significative satisfaction, soit que plus vraisemblablement il tienne à bien marquer que son mécontentement du mari n'altère en rien son estime et son affection pour la femme, c'est elle qu'il choisit et nomme, par préférence entre toutes les princesses de la famille, pour tenir sur les fonts de baptême le premier-né de sa race ; c'est elle qu'il veut associer à la grandiose fête de famille où elle aura pour compère l'empereur d'Autriche, le successeur des Césars germaniques. Il lui notifie sa décision par une de ces lettres délicatement affectueuses comme il en sait écrire, lorsqu'il veut plaire, charmer, séduire et récompenser.

Caroline n'était pas préparée à ce haut témoignage ; il lui eût semblé plus naturel que Madame-Mère fût désignée : « comment se fait-il que maman n'a pas été invitée à être la marraine ? » D'autres bruits avaient couru ; on avait dit « que la marraine serait l'armée. »

A se savoir choisie, préférée, élue, Caroline éprouve un ravissement d'orgueil ; mais tout de suite, devant elle, une question très délicate se pose. Doit-elle aller à Paris pour assister personnellement au baptême, pour figurer au rang et dans le rôle éclatans qui lui ont été assignés, ainsi que l'Empereur l'y invite et le désire certainement ? Au contraire, existe-t-il des raisons assez fortes pour qu'elle doive décliner l'invitation, remplir simplement par procuration les fonctions de marraine, se faire représenter au baptême, rester à Naples et se chercher auprès de l'Empereur une valable excuse ?

Sa santé laisse toujours à désirer ; on lui prescrit des soins et un traitement. Toutefois, sa santé n'est pas assez mauvaise pour l'empêcher de partir, pour la mettre dans l'impossibilité physique de faire le voyage. Caroline sait que ses forces ne la trahiront pas et que ses nerfs la soutiendront ; elle se sent matériellement en état de se rendre à Paris et au fond meurt d'envie d'y aller. Si elle n'avait à consulter et à écouter que soi-même, elle partirait sur l'heure. Sa santé peut fournir l'excuse ; elle n'est pas un obstacle.

La vraie difficulté, c'est Murat. Dans l'état violent et cri-

tique de ses relations avec la France, Murat ne verrait-il pas avec déplaisir, avec colère, que sa femme donnât à l'Empereur un témoignage de déférence empressée et solennelle. Caroline craint de le heurter en matière si grave. Comme elle se pose toujours en épouse obéissante et soumise, comme elle sait que son influence sur son mari est au prix de cette apparente règle de conduite, elle n'ose suivre son sentiment, son inclination propres. Bien qu'elle-même n'éprouve aucun doute sur le meilleur parti à prendre, elle en réfère à l'autorité conjugale, transportée momentanément à Paris, et la sollicite de statuer : seulement, comme les circonstances pressent, elle écrit au Roi de lui mander sans le moindre retard la décision dont elle fait sentir l'urgence :

« Mon cher ami, je viens de recevoir une lettre de l'Empereur qui m'invite à être la marraine du Roi de Rome. Je t'envoie copie de sa lettre et de celles que j'écris à ce sujet à l'Empereur et à l'Impératrice. Tu y verras qu'en alléguant ma santé qui effectivement n'est pas très bonne, je me réserve cependant une porte pour accepter de me rendre à Paris, aussitôt que je saurai si tu le trouves bon et si cela te convient. Je ne veux rien faire avant de connaître tes intentions et d'ailleurs tu sais que tous les moyens me manquent. Je n'ai point d'argent pour entreprendre un voyage aussi coûteux, je ne sais comment je dois aller à Paris et quelles personnes je devrais emmener. Je sens bien, et tu jugeras comme moi, que c'est un grand honneur que l'Empereur nous fait, que nous devons y être sensibles et le lui témoigner, mais puisque j'ai une raison de santé à donner pour m'en dispenser, c'est à toi à me faire connaître ce que tu veux et ce que je dois faire. Ma santé, comme tu le sais, n'est pas assez mauvaise pour me défendre ce voyage; je puis, avec des soins, me mettre sans risque en voyage dans huit ou dix jours, et ne restant que fort peu de temps à Paris, je serais encore de retour à temps pour les eaux de Castellamare, qui me sont ordonnées et que je veux prendre à la fin de juin.

« Je ne ferai que ce que tu jugeras convenable, mais il n'y a pas un moment à perdre pour me répondre, et il est bien nécessaire que tu me renvoies le courrier le jour même où il arrivera à Paris. Si je ne dois pas partir, j'écrirai sur-le-champ à l'Empereur pour lui donner mes excuses et lui exprimer mes regrets. Si, au contraire, je dois me mettre en route, il faut que

je le sache le 20 de ce mois, au plus tard. Alors je partirai sur-le-champ. Ma petite voiture sera prête, et j'aurai tout prévu pour ne pas perdre une minute. Je ne prendrai qu'une voiture de suite et j'arriverai encore avant le baptême. Mais, dans ce cas, il faut que tu donnes des ordres pour me fournir de l'argent ici et il serait bon que tu me fasses commander sur-le-champ une robe pour la cérémonie et deux robes de bal. Je ne porterai rien avec moi et cela me suffira, étant décidée à rester très peu de temps à Paris. Tu dois savoir si l'Empereur tient à ce que je me rende à son invitation et s'il sera fâché que je n'y aille pas et quel parti il prendrait dans ce cas. De quelque manière que tu décides, je ferai ce que tu voudras, mais que je reste ou que je parte, il y aura des dépenses à faire et tu sentiras que c'est une de ces circonstances où il faut faire quelques sacrifices et ne pas lésiner. Tâche de savoir ce que fera l'empereur d'Autriche. Tu pourras adroitement avoir par le grand-duc de Wurtzbourg des renseignemens sur les cadeaux que l'on devra faire à la gouvernante et aux autres personnes attachées au Roi de Rome. Informe-toi de ce qu'il faut faire et quels sont les usages en pareille circonstance.

« Tu verras que la lettre de l'Empereur est charmante; ainsi, que je parte ou que je reste, il faut lui montrer que nous savons apprécier l'honneur qu'il nous fait et nous conduire en tous points de la manière la plus convenable. Je t'avoue que cette lettre est si bonne que, si je n'eusse eu à suivre que mon intention, je me serais mise en route sans hésiter, parce que ma santé peut véritablement le permettre. Mais je ne puis ni ne veux rien faire que de ton consentement, et les lettres où tu me parles de l'intention qu'a l'Empereur de me faire marraine ne me donnent aucun éclaircissement sur ta volonté. Tu aurais bien dû, en me parlant de cela, me faire connaître ce qu'il te convenait que je fisse. Je ne puis concevoir pourquoi tu ne t'expliques en aucune manière. Tu sais cependant que je ne puis rien faire ni rien décider que de ton aveu, et qu'il m'est impossible sous tous les rapports de partir sans l'avoir reçu. Je te le dis encore, il n'y a pas un moment à perdre, renvoie-moi dans le jour le courrier; il faut que je sache avant le 20 ce que je dois faire, et encore ce sera bien tard pour tout disposer si je dois partir et pour m'excuser si je reste... »

La Reine prend d'ailleurs ses précautions à tout événement.

Pour le cas où son mari l'empêcherait de partir, elle joint à sa lettre quatre procurations à présenter, signées de sa main, à quatre personnes qui seront priées successivement, et l'une à défaut de l'autre, de la représenter au baptême. Par peur de quelque étourderie, elle ajoute pour son mari cette recommandation fort raisonnable : « Tu ne diras pas non plus que je t'ai envoyé quatre procurations, car tu sais que personne ne voudrait accepter si l'on savait que j'ai fait la même invitation à quatre personnes. »

Tandis qu'elle écrit sa lettre, elle calcule le temps nécessaire à un courrier sûr pour la porter à Paris et rapporter la réponse: en supposant toute diligence faite, quinze jours bien comptés. Quinze jours, c'est long pour une femme qui va se consumer d'impatience et qui brûle d'être fixée. Est-ce qu'il n'est pas quelque moyen de se renseigner plus rapidement et d'abréger le délai de retour? Entre Paris et Naples, le télégraphe aérien, le télégraphe inventé par Chappe, fonctionnait par signaux échelonnés de distance en distance, sur des tours ou des points culminans. Seulement, communiquer par cet alphabet aérien, ce serait converser à ciel ouvert, placer sous les yeux des administrations françaises et conséquemment de l'Empereur le problème délicat qui s'agitait entre les époux. Tout de même, la Reine réfléchit que Murat pourrait lui télégraphier sa réponse, à condition d'employer un langage convenu, et aussitôt elle ajoute cette prière à sa lettre : « Si tu crois que je doive venir à Paris, tu pourrais me le faire comprendre par le télégraphe et me faire dire : *le Roi désire savoir si la Reine est en route;* cela voudra dire qu'il faut que je m'y mette et je ne perdrai pas une minute. »

Au bout de quelques jours, quand on eut calculé que le message interrogatif avait sûrement atteint Paris, la Reine attendit sans doute d'heure en heure le signal de réponse; elle attendit en vain. Le télégraphe, hélas! s'immobilisait obstinément; ses grands bras ne dessinaient point dans l'air le signal d'appel. A ne voir rien venir, Caroline ne conserve plus qu'un fragile espoir d'être appelée par le Roi et prépare son excuse auprès de l'Empereur. Dans une série de lettres confiées à la poste, c'est-à-dire destinées à passer au Cabinet noir et de là sous les yeux du maître, elle annonce fictivement à son mari le progrès de son mal : les malaises persistent, la faiblesse augmente; les remèdes n'agissent pas; on parle d'une consultation

Si elle partait, elle aurait horriblement peur d'être « retenue malade dans quelque mauvaise auberge. » Et tout cela se mêle de regrets exprimés, d'impatiences simulées, et par attention charmante à l'adresse indirecte du ménage impérial, Caroline dit à son mari : « Baise pour moi les petites mains du roi de Rome. »

Le 19 mai, le retour du courrier lui apprit positivement que le Roi ne la voulait pas aux fêtes du baptême. Aussitôt, elle se résigne; sans murmurer et, à l'appui de la lettre d'excuses qu'elle rédige pour l'Empereur, elle s'impose d'être tout à fait malade, simule un état d'indisponibilité absolue, se condamne à plusieurs semaines d'immobilité et de quasi-solitude.

Durant cette sorte de quarantaine qu'elle s'inflige, ce qui la fâche, c'est que Murat, à en juger d'après les lettres qu'il lui adresse, ne paraît pas apprécier tout le mérite de son acte de renoncement; même, il a l'air de croire, d'après des bruits de journaux et des commérages, qu'elle observe mal la règle nécessaire de claustration, qu'elle sort et voit du monde, qu'elle se permet au besoin des excursions. Dans ses réponses, la Reine fait sentir que son sacrifice, encore qu'accompli de bon cœur, devrait lui valoir plus de justice, plus de gratitude, et elle se pose un peu en victime du devoir d'obéissance conjugale :

« J'apprends aujourd'hui que le courrier que je t'ai envoyé le 2 est arrivé et que tu es content des nouvelles qu'il t'a apportées. Tu n'as pas dû être un moment inquiet sur la conduite que je pouvais tenir.

« Aussitôt que tes intentions m'ont été connues, je n'ai pas hésité un instant. Je n'ai pas examiné si c'était bien ou mal, si ce que tu me demandais était utile ou non à nos intérêts; il m'a suffi de savoir que tu désirais que je restasse, et mon parti a été pris sur-le-champ. Nos volontés, comme nos intérêts, ne peuvent jamais être séparées; mon désir exclusif est de faire ce qui te convient, et quoique le voyage de Paris pût flatter mon amour-propre pour l'objet qui m'y appelait et par la manière dont j'y avais été invitée, je n'ai pas regretté un seul instant de ne pas y aller, et j'ai été heureuse de te donner dans cette occasion un nouveau témoignage de mon attachement.

« Crois donc une bonne fois, mon cher ami, que je ne puis rien vouloir, ni rien faire que ce qui peut te convenir, et que rien ne peut me coûter lorsqu'il s'agit de marcher de concert avec toi et d'entrer dans tes intentions. Je suis quelquefois tentée de

croire que tu ne me connais pas encore, malgré les preuves innombrables que je t'ai données d'une amitié sans bornes, et c'est là ce qui m'afflige souvent. Notre sort est lié pour la vie; rien au monde ne doit nous désunir, et dans les circonstances où nous nous trouvons nous ne pouvons être forts que par une union à toute épreuve. Je sais que ton cœur est bon et que tu m'aimes, mais tu as trop de facilité à croire les faux rapports que font les gazettes ou nos ennemis. Comment se fait-il que tu me parles encore du voyage de Nola qui a eu lieu au commencement du mois dernier et lorsqu'il n'était encore question de rien? Pouvais-je prévoir ce qui arriverait, et une petite course faite il y a six semaines peut-elle rien faire présumer sur la situation actuelle de ma santé? Je ne suis pas sortie du lit depuis dix-sept jours; puis-je empêcher les imbéciles et les malveillans de dire et d'écrire que je me porte bien, que je reçois, que je sors, etc.? Et cependant, tout mon service sait que je ne quitte pas mon lit, et mes dames, qui passent les soirées autour de mon lit à festonner, peuvent le certifier. Crois donc bien qu'ayant, d'après ton désir, adopté une manière de me conduire, je n'ai pas assez peu de jugement pour rien faire de contraire, et que je saurai m'imposer toutes les privations qui seront nécessaires. Certainement la vie que je mène est bien triste et même nuisible à ma santé, mais je m'y soumets entièrement parce que tu le juges utile à nos intérêts... »

Il est impossible de dire si l'Empereur fut dupe du jeu concerté entre les époux à l'encontre des désirs de Caroline. Quoi qu'il en fût, le baptême du roi de Rome se fit sans la présence de la marraine volontairement recluse. Après cette grande cérémonie, rien ne nécessitait plus la présence de Murat auprès de l'Empereur, car la guerre avec la Russie s'éloignait et l'alerte était passée. On tenait maintenant pour certain que l'empereur Alexandre, après avoir poussé ses troupes jusqu'au bord de la frontière, venait de contremander son offensive. En fait, s'il acceptait comme inévitable un suprême conflit avec la France, il le concevait désormais autrement; au lieu de prévenir notre attaque, il s'était résolu à l'attendre, à laisser la grande armée des Français s'enfoncer et s'engouffrer en Russie. Cette armée, Napoléon a maintenant le temps de la former non par préparation immédiate et fiévreuse, mais par effort lent, méthodique, embrassant toute l'Europe; il mettra un an à

la pousser vers les frontières septentrionales de l'Allemagne. Si Murat veut guerroyer tout de suite, guerroyer en grand, c'est ailleurs qu'il doit se porter. Un voyage du roi Joseph à Paris, ses démêlés avec l'Empereur, son insuffisance reconnue, faisaient prévoir des changemens en Espagne ; on parlait d'y reconstituer un commandement général de nos troupes. Murat parut ambitionner cette fonction ; c'est de quoi sa femme le blâmait : « Je crains que l'arrivée de Joseph à Paris ne décide l'Empereur à t'envoyer en Espagne, et il me semble que tu t'exposes beaucoup à cela en paraissant désirer d'y aller faire la guerre. L'Empereur pourrait bien te prendre au mot dans ce moment. Je te conseille donc d'en moins parler et de t'arranger de manière que rien ne t'empêche de revenir à Naples après le baptême. »

Murat s'arrêta finalement à ce parti. Il obtint la permission de retourner à Naples et d'opposer ce démenti par le fait aux bruits d'une annexion à laquelle l'Empereur n'avait pas sérieusement songé. Même, l'Empereur fit sévèrement réprimander son ministre à Naples pour n'avoir pas tout de suite coupé court à ces rumeurs, pour avoir laissé mettre en doute la stabilité du gouvernement auprès duquel il représentait. Caroline respira ; quant à Murat, les inégalités de traitement subies en France, la persuasion où il était qu'on ne le ménageait qu'à raison de son utilité militaire, les procédés tour à tour durs et captieux de l'Empereur, les brusques alternatives et les saccades endurées le laissaient profondément irrité. Il revenait de Paris plus ulcéré qu'il n'y était allé. Dans cet état violent, lorsqu'il rentrait à Naples le 30 mai 1811, il se trouvait plus accessible aux suggestions du parti qui prétendait transformer ce soldat fidèle en roi révolté

ALBERT VANDAL.

LE ROMAN FRANÇAIS [1]

II [2]

L'HONNÊTE HOMME ET LA PRÉCIEUSE
LE GRAND CYRUS ET *LA CLÉLIE*

Adieu les paysages! Le roman jette sa houlette aux orties, il renonce au séjour des bois et des champs; il prend congé des moutons et des bergeries. Le paysage ne rentrera dans le roman que fort tard. Et vraiment je me surprends à regretter ceux de d'Urfé. Son grand mérite entre tous les faiseurs de pastorales, c'est que son Arcadie à lui n'était pas un pays imaginaire; il l'avait placée aux lieux où il était né et qui lui étaient demeurés chers au travers de tous les hasards de sa vie vagabonde.

Issu d'une des plus nobles familles du Forez, province située entre Lyon et l'Auvergne, il vante sans cesse sa chère Loire, son Lignon, son mont Isoure et il les décrit avec tant de netteté et de précision qu'il y transporte son lecteur. Il n'est pas jusqu'à un gros orme solitaire sur la route de Montverdun qu'il ne réussisse à nous faire voir. Tout est faux dans son livre, hormis les lieux. Ces bergers sont des chimères! Des bergers poètes, casuistes et platoniciens! Mais le gros orme de la route de Montverdun est réel, très réel; qui sait s'il n'existe pas encore?

(1) *Copyright by* Mme Gabriel Lippmann.
(2) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

Et certainement si je vais jamais dans le Forez, je l'y chercherai. Mais, comme je le disais en commençant, adieu les ormes et les sycomores! Le roman se dégoûte de la vie pastorale. Et là-dessus, il revêt un pourpoint, un manteau de satin bleu, il couvre sa tête d'un chapeau à plumes et le voilà parti! Où va-t-il?

Parler le moins possible et parler sans plaisir, tel est un des traits caractéristiques de la sauvagerie et du sauvage primitif; et l'on pourrait dire que le degré de civilisation où un peuple est parvenu peut se mesurer au degré d'importance dont jouit la parole dans sa vie habituelle, au rôle qu'elle joue dans son existence. Au-dessus du sauvage qui parle peu, il y a le sauvage perfectionné qui se sert de la parole pour toutes les communications où l'obligent les nécessités mêmes de sa vie, semblable à ces enfans peu développés qui n'ouvrent la bouche que pour demander à boire et à manger. L'aurore de la civilisation s'est déjà levée sur un peuple, quand il prend goût aux longs récits et qu'il honore les chantres qui lui racontent l'histoire de ses héros et de ses dieux. Le jour viendra où la parole lui devenant toujours plus chère, il lui élèvera un trône au milieu de la place publique, ce trône qui s'appelle une tribune et où l'éloquence ira s'installer pour l'exhorter, le conseiller, le louer ou le censurer. Mais l'éloquence de la tribune, c'est encore la parole utile, la parole mêlée aux affaires, la parole affairée. Que la civilisation s'élève encore d'un degré, et ce peuple appréciera ce qu'on pourrait appeler les paroles inutiles, dont le seul résultat est le plaisir qu'on éprouve à parler et à entendre parler; la parole ne servant qu'à un rapprochement momentané des esprits, à un échange passager de pensées et de sentimens, au commerce plus ou moins intime des âmes, bref, ce qu'on nomme la causerie ou la conversation.

Or, nous avons reconnu que nos bergers du Lignon étaient des civilisés assez perfectionnés pour que le plaisir de converser entre eux fût le premier de leurs plaisirs, capable au besoin de tenir lieu de tous les autres; et même que le goût de la conversation est leur seule passion sérieuse. Mais tôt ou tard cette passion-là leur fera quitter le séjour des champs et des bois. Les bois et les prairies ne sont pas les endroits les plus favorables à la conversation. Le murmure des ruisseaux, le chant des oiseaux, les bêlemens des moutons, sont des causes de distraction; les aspects variés du ciel, le vol vagabond des nuées, le bruit du

vent dans les feuillages portent à la rêverie, et rien de plus contraire à la conversation que la rêverie, elle est sa grande ennemie. D'ailleurs, il faut prévoir les jours de pluie. Je sais bien qu'il ne pleut jamais dans l'*Astrée*. Mais en cela d'Urfé ne s'est pas soucié d'être exact. La pluie est malheureusement une réalité avec laquelle il faut compter. Et quel trouble-fête que la pluie! Mais il y a plus. La première condition pour bien converser, c'est de déposer, ne fût-ce que quelques instans, le fardeau de ses préoccupations ordinaires. Introduisez au milieu d'un cercle de personnes qui causent et qui ne songent qu'à causer, un homme soucieux, qui porte sur son front l'empreinte des inquiétudes qui le tourmentent; la conversation ne tardera pas à languir. L'état de l'âme qui est propice à la conversation est donc un état artificiel dans lequel l'homme réussit à oublier les réalités sérieuses de sa vie, ses affaires, ses intérêts, ses déceptions, ses espérances aussi et ses perspectives d'ambition; où il oublie tout cela, pour ne plus penser qu'à parler et à entendre parler les autres. Et cette situation d'esprit étant artificielle, il faut créer aussi à la conversation un lieu artificiel, qui lui soit spécialement consacré, un lieu destiné à la fête, où la lumière même soit artificielle, afin que ces bougies allumées crient à ceux qui entrent : « Hors d'ici les affaires et les affairés! On ne s'occupe ici que de donner du plaisir et d'en procurer, si possible, aux autres.

Ce lieu artificiel qui est favorable à cet état d'esprit artificiel dans lequel l'homme se sent disposé à converser, c'est *un salon*. Or, le premier salon, le seul important, fut fondé en France, à Paris, à l'époque même où d'Urfé faisait paraître son *Astrée*. Catherine de Vivonne avait épousé, en 1600, le marquis de Rambouillet. Élevée en Italie, par une mère italienne, elle avait pris à Rome, ce centre du grand mouvement de la Renaissance, le goût des choses de l'esprit et des plaisirs délicats. Revenue en France, elle fréquenta quelque temps la Cour; mais l'air un peu grossier qu'on y respirait ne pouvait lui convenir, et elle s'en éloigna bientôt. S'érigeant en architecte, elle se fit construire un hôtel dont elle-même avait dessiné les plans. Les deux nouveautés de ce bâtiment consistaient l'une dans la place réservée à l'escalier qu'on mettait d'ordinaire au milieu, avec des salles d'un côté et de l'autre, ce qui donnait divers appartemens de dimension restreinte. Mme de Rambouillet plaça son

escalier à l'un des coins, afin d'avoir une enfilade de grandes chambres, toutes de plain-pied et communiquant entre elles. La seconde nouveauté fut que jusqu'alors toutes les tentures étaient rouges ou brunes, et que Mme de Rambouillet, désireuse de ménager aux yeux des plaisirs neufs, imagina une tenture de velours bleu rehaussée d'or et d'argent. « Elle s'est fait faire un palais de son dessein, qui est un des mieux entendus du monde. Et elle a trouvé l'art de faire, en une place d'une médiocre grandeur, un palais d'une vaste étendue. L'ordre, la régularité, et la propreté, sont dans tous ses appartemens, et à tous ses meubles : tout est magnifique chez elle, et même particulier; les lampes y sont différentes des autres lieux; ses cabinets sont pleins de mille raretés, qui font voir le jugement de celle qui les a choisies; l'air est toujours parfumé dans son palais; diverses corbeilles magnifiques pleines de fleurs font un printemps continuel dans sa chambre; et le lieu où on la voit d'ordinaire est si agréable et si bien imaginé, qu'on croit être dans un enchantement, lorsqu'on est auprès d'elle. Au reste jamais personne n'a une connaissance si délicate qu'elle pour les beaux ouvrages de proses, ni pour les vers. Elle en juge pourtant avec une modération merveilleuse; ne quittant jamais la bienséance de son sexe, quoiqu'elle soit beaucoup au-dessus (1). »

Et voilà le fameux salon bleu fondé, qu'elle consacre aux plaisirs de la conversation. Dans ce salon bleu, elle rassemble tout ce que Paris possédait alors d'hommes et de femmes distingués par la naissance et par le mérite. On sait que ce salon devint bientôt une véritable institution sociale, tant l'influence s'en fit ressentir sur les mœurs, sur les esprits et les caractères. Et voilà pourquoi le roman quitte les bords du Lignon. C'est le salon bleu qui l'attire. Il pourra là satisfaire à son gré ce goût de conversation qui le possède. Et au salon bleu le roman s'appellera Sapho ou Mlle de Scudéry, c'est tout un. Et Sapho, ou Mlle de Scudéry, écrira *le Grand Cyrus* et *la Clélie*. Et dans ces deux œuvres on verra du monde tout ce qui s'en peut voir à la clarté des bougies.

Recueillons-nous. *Le Grand Cyrus! la Clélie! Le Grand Cyrus* a dix volumes. *La Clélie* a dix volumes! Dix et dix font vingt. Vingt volumes!... mais rassurez-vous, vous ne serez pas

(1) Portrait de Cléomire (*Grand Cyrus*).

les victimes d'un guet-apens. Je n'analyserai pas ces vingt volumes. Aussi bien y serais-je embarrassé. M. Cousin, qui en raffole, déclare qu'après des années d'études, il n'a pas réussi à bien saisir l'intrigue du *Grand Cyrus*. Encore l'a-t-il lu la plume à la main. Aussi Saint-Simon, pour donner une idée du décousu qui régnait dans les discours du duc de Lauzun, lequel avait la manie de parler de ceci à propos de cela et de cela à propos de ceci, et se perdait à tout coup dans ses paroles, Saint-Simon ne trouve pas d'autre terme de comparaison que les intrigues de Mlle de Scudéry. De l'intrigue de *la Clélie*, je ne veux dire que ceci, c'est qu'elle commence par ces mots :

« Il ne fut jamais un plus beau jour que celui qui devait précéder les noces de l'illustre Aronce, et de l'admirable Clélie ; et depuis que le Soleil avait commencé de couronner le Printemps de roses et de lis, il n'avait jamais éclairé la fertile campagne de la délicieuse Capoue, avec des rayons plus purs, ni répandu plus d'or et de lumière dans les ondes du fameux Vulturne, qui arrose si agréablement un des plus beaux pays du monde. Le ciel était serein, le fleuve était tranquille, tous les vents étaient renfermés dans ces demeures souterraines, d'où ils savent seuls les routes et les détours; et les Zéphyrs même n'avaient pas alors plus de force qu'il en fallait pour agiter agréablement les beaux cheveux de la belle Clélie : qui, se voyant à la veille de rendre heureux le plus parfait amant qui fut jamais, avait dans le cœur, et dans les yeux, la même tranquillité qui paraissait être alors en toute la Nature. »

A quoi donc tient que l'illustre Aronce n'épouse sur-le-champ l'admirable Clélie ? Cela tient à un tremblement de terre qui, à la dixième page du premier volume, fait disparaître subitement Clélie et la fait tomber, par une série d'accidens inexplicables, entre les mains d'Horace, rival d'Aronce. Et il faut dix volumes, ni plus ni moins, avant qu'Aronce puisse conduire à l'autel Clélie : « De sorte qu'après tant de malheurs ces deux illustres personnes se virent aussi heureuses qu'elles avaient été infortunées, et ne virent rien qui pût égaler leur bonheur, que leur vertu. Mais comme Clélie avait une statue à Rome, Porsenna lui en fit faire aussi une, devant le superbe tombeau qu'il avait fait bâtir, et Anacréon mit ces vers au piédestal de la statue :

Son courage est encor plus grand que sa beauté,
Le Tibre dans son onde en fut épouvanté,
Et tant qu'on parlera de Rome et d'Italie,
Le temps respectera la gloire de Clélie.

Comme le temps, respectons la gloire de Clélie. Je veux dire tenons-nous-en à une respectueuse distance!... Non, je ne vous mettrai pas aux prises ni avec *le Grand Cyrus*, ni avec *la Clélie*, ni avec aucun de ces vingt volumes où

... jusqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement.

Encore si ce style n'était que tendre! Mais ce que je lui reproche surtout, c'est qu'il a l'air léger, et qu'il ne l'est pas. La phrase y succède à la phrase avec aisance, sans embarras; c'est coulant, c'est limpide, et à la longue c'est étouffant. On dirait des flocons de neige; chaque flocon pèse moins qu'une plume; mais les flocons tombent si bien qu'on finit par être enseveli.

Que dirons-nous donc du *Grand Cyrus* et de *la Clélie*, puisqu'avant d'arriver à Mme de La Fayette il nous faut traverser cet autre carrefour de Mercure? Nous dirons que *le Grand Cyrus* est la peinture du monde où avait vécu Mlle de Scudéry, habillé et déguisé à la Persane, et que *la Clélie* est la peinture de ce même monde, habillé et déguisé à la Romaine. Nous répéterons aussi, après M. Cousin que, dans *le Grand Cyrus*, composé de 1648 à 1653, et qui parut le premier, Mlle de Scudéry représenta surtout la société qu'elle avait appris à connaître dans le salon bleu, et que, dans *la Clélie*, elle décrivit sa propre société, celle qui se réunissait chez elle, à ses samedis au Marais, dans son propre salon, qu'elle ouvrit, alors que le salon bleu, fermé aux commencemens de la Fronde, n'était plus qu'un souvenir.

Nous ajouterons que si ces vingt volumes jouirent d'une vogue presque égale à celle de l'*Astrée*, bien que plus éphémère, cette vogue tient à ce que les contemporains retrouvaient dans les héros des personnages de leur connaissance, le Grand Condé, son illustre sœur, la marquise de Rambouillet, tous les habitués du salon bleu ou des samedis, et que plus d'une fois on fit des démarches auprès de l'auteur pour obtenir l'honneur d'être portraituré et de figurer dans ses romans. Mais, ce qui est plus important, ces mêmes romans étaient considérés comme une sorte d'enseignement théorique du savoir vivre, comme une école où l'on venait apprendre le beau langage et les belles manières; et

les conversations en particulier, qui en sont l'essence et la quintessence, renfermaient à la fois les modèles et les leçons de l'art de s'exprimer avec grâce sur tous les sujets dont se plaisait à s'entretenir le beau monde d'alors. Aussi ces conversations furent-elles extraites et publiées à part en plusieurs volumes qui parurent successivement sous le titre de : *Conversations*, *Nouvelles conversations*, *Conversations morales*, *Entretiens sur toute espèce de sujets*. Et entre 1680 et 1692, à l'époque où elle commençait à être oubliée, M[lle] de Scudéry, attentive à ne rien négliger pour ressaisir sa gloire qui la quittait, les réimprima en dix petits volumes qu'elle ne craignait pas de recommander comme renfermant toutes les recettes moyennant lesquelles on fait son chemin dans le monde et on s'y fait goûter.

Portraits et conversations, tout a un but dans *la Clélie* comme dans *le Grand Cyrus;* l'auteur enseigne sans cesse; sous sa plume féconde, les exemples et les préceptes se multiplient à l'infini, et son but avoué est de mettre en lumière l'Idéal dans les mœurs tel qu'on le concevait de son temps, tel qu'on le mettait en pratique au salon bleu; ou pour mieux dire, d'apprendre aux novices, aux apprentis dans l'école du monde, ce que c'est que l'homme idéal, la femme idéale, ou, pour parler le langage du temps, à quelles conditions on peut devenir un *honnête homme* et une *précieuse.* Voilà précisément la seule chose que nous demanderons aux vingt volumes. Que l'illustre Aronce épouse ou n'épouse pas l'admirable Clélie, peu nous importe. Mais il est intéressant de savoir sous quels traits, vers le milieu du XVII[e] siècle, on se peignait la perfection humaine, et personne ne peut mieux que Sapho satisfaire sur ce point notre curiosité. Esquissons donc d'après elle, et aussi brièvement que possible, les deux types qu'elle a pris tant de peine à immortaliser.

La *précieuse!* Pour être juste envers elle, il faut oublier Cathos et Madelon, et leurs pommades et leurs blancs d'œufs, et leur phébus, et l'ithos et le pathos! Cathos et Madelon ne sont pas de vraies précieuses; ce sont, comme le dit Molière, les singes des précieuses, deux petites pecques provinciales à qui la lecture des romans a renversé la tête et brouillé la cervelle; elles sont aux véritables précieuses ce que sont les Mascarille aux vrais marquis. D'ailleurs on a depuis longtemps remarqué que la pièce des *Précieuses ridicules* a été composée et jouée en 1659 et qu'il y avait alors près de douze ans que le salon ble-

était fermé. Rapprocher seulement Madelon de Mme de Rambouillet, c'est d'une absurdité qui saute aux yeux. Et souvenons-nous que Mme de Longueville, Mme de Sablé, Mme de Sévigné elle-même et Mme de La Fayette ont été des précieuses. Cela nous rendra respectueux.

Qu'était-ce après tout que la *précieuse* dans le sens primitif du mot, la précieuse telle qu'elle est représentée dans *le Grand Cyrus* encore mieux que dans *la Clélie?* La *précieuse* est une femme qui a du prix et qui le sent. C'est une femme qui a du prix, qui est le contraire d'une personne vulgaire, une femme distinguée et dont la distinction paraît dans toute sa personne, dans ses sentimens, dans son langage, dans ses manières. La *précieuse* est d'abord une femme distinguée par son esprit, car l'ignorance est une vulgarité. Il est un certain degré de culture de l'intelligence dont il ne lui était pas permis de se passer. On ne lui demande pas de la science; la pédanterie serait une autre espèce de vulgarité; mais on veut, comme Molière lui-même, « qu'elle ait des clartés de tout. » N'oublions pas que le salon bleu n'était pas seulement un lieu de conversation, c'était encore un lieu de lecture. Corneille y venait lire *Polyeucte*, Voiture y récitait ses petits vers; Bossuet, âgé de seize ans, y prononça son premier sermon qu'il acheva sur le coup de minuit. Sur quoi Voiture lui dit : « Monsieur, je n'avais jamais entendu prêcher ni si tôt, ni si tard. » La lecture terminée, on discutait, on raisonnait, chacun disait son avis. La *précieuse* devait donc être en état de se connaître en prose et en poésie; elle était tenue à admirer et à critiquer à propos et au besoin à savoir dire pourquoi. Aussi le salon bleu a-t-il rendu d'éminens services à l'éducation des femmes en France; il a été pour elles comme un foyer de culture. C'est sous le règne de Louis XIII qu'elles commencent à lire, à s'instruire; c'est à dater de cette époque, que l'ignorance est mal vue, regardée en pitié.

Ce qu'il fallait surtout à une précieuse, en matière de connaissances littéraires, c'était à tout le moins une teinture d'italien et d'espagnol, les deux langues à la mode. Savoir le latin était un luxe que s'accorda Mme de Sévigné. Savoir le grec, était une ambition qui ne se rencontra guère que chez l'abbesse de Fontevrault. Mais la langue du Tasse et celle de Lope de Vega étaient familières à un grand nombre de *précieuses*.

La distinction de l'esprit n'est rien sans la distinction du

caractère et des manières. La *précieuse* devait avoir d'autres façons de sentir que le vulgaire. On exigeait qu'elle eût une délicatesse de perception, une noblesse de sentimens qui ne viennent qu'aux âmes bien nées. C'était le mélange d'une dignité qui ne sentît jamais l'effort, ni la raideur, et d'un abandon gracieux, d'un tour enjoué dans l'esprit qui se renfermât toujours dans les limites étroites des bienséances. Et tels étaient les sentimens, tel devait être aussi le langage ; toute affectation, comme toute familiarité malséante, en était bannie. Mais sans avoir l'air d'y toucher, la *précieuse* était obligée de donner à ses discours et à ses moindres propos un tour particulier, à la fois agréable et piquant, qui faisait paraître ses pensées à leur avantage et qui souvent prêtait à des choses rebattues un air de nouveauté surprenante.

Certes, *être précieuse* dans le sens précis du mot, n'était pas une entreprise aisée ; car la précieuse était composée de nuances, et des nuances aux grosses couleurs, la transition n'est que trop facile. Aussi comprend-on que le type ait promptement dégénéré. Quand on se pique d'être distinguée, et qu'on n'en possède pas le don naturel, cette préoccupation se change en la manie de se distinguer, et cette manie était assez répandue parmi le vulgaire des précieuses, car il y avait aussi un vulgaire parmi les précieuses. Dans la famille même de Mme de Rambouillet, nous voyons déjà percer les excès de la préciosité. Chose curieuse, la délicatesse de santé de Mme de Rambouillet semblait la prédisposer à ces raffinemens. « Il est vrai, dit Mlle de Scudéry, que parmi tant d'avantages qu'elle a reçus des dieux, elle a le malheur d'avoir une santé délicate, que la moindre chose altère ; ayant cela de commun avec certaines fleurs, qui, pour conserver leur fraîcheur, ne veulent être ni toujours au soleil, ni toujours à l'ombre : et qui ont besoin que ceux qui les cultivent leur fassent une saison particulière pour elles, qui sans être ni froide ni chaude, conserve leur beauté par un juste mélange de ces deux qualités. » Elle détestait surtout la chaleur du soleil, et c'est pour cette raison qu'elle institua dans son hôtel l'usage des alcôves. On raconte qu'un jour à la promenade elle s'évanouit et qu'on lui voyait bouillir le sang dans les veines ! Je ne réponds de rien, ce sont les propres expressions de Tallemant des Réaux. Mais autant le corps était faible, autant l'âme était forte.

Mme de Rambouillet, que Mlle de Scudéry a peinte dans *le Grand Cyrus* sous le nom de Cléomire, peut être proposée

comme le type achevé et sans tache de la précieuse. Esprit supérieur et cultivé, sa distinction était dans son sang, et jamais rien en elle ne trahissait l'effort. Ce qui la sauvait de toute affectation, c'est qu'elle n'avait aucune prétention personnelle et qu'elle possédait la rare faculté de s'oublier; aussi s'occupait-elle des autres plus que d'elle-même; accueillante, douce, modeste, incapable d'humeur et de caprice; la seule peine qu'elle eût à prendre, c'était de laisser agir en elle la nature et de se montrer telle qu'elle était. Ainsi faite, il n'était pas à craindre que sa préciosité la fît tomber dans aucun travers : « Sa physionomie est la plus belle que je vis jamais! Et il paraît une tranquillité sur son visage, qui fait voir clairement quelle est celle de son âme. On voit même en la voyant seulement, que toutes les passions sont soumises à raison, et ne font point de guerre intestine dans son cœur. En effet, je ne pense pas que l'incarnat qu'on voit sur ses joues, ait jamais passé ses limites, et se soit épanché sur tout son visage, si ce n'a été par la chaleur de l'été, ou par la pudeur; mais jamais par la colère, ni par aucun dérèglement de l'âme. Ainsi Cléomire étant toujours également tranquille, est toujours également belle... Au reste, l'esprit et l'âme de cette merveilleuse personne surpassent de beaucoup sa beauté. Le premier n'a point de bornes dans son étendue, et l'autre n'a point d'égal en générosité, en constance, en bonté, en justice et en pureté. L'esprit de Cléomire n'est pas un de ces esprits qui n'ont de lumière que celle que la Nature leur donne; car elle l'a cultivé soigneusement; et je pense pouvoir dire, qu'il n'est point de belles connaissances qu'elle n'ait acquises. Elle sait diverses langues, n'ignore presque rien de tout ce qui mérite d'être su; mais elle le sait sans faire semblant de le savoir; et on dirait à l'entendre parler, tant elle est modeste, qu'elle ne parle de toutes choses admirablement comme elle fait, que par le simple sens commun, et par le seul usage du monde (1). »

Après elle le principal ornement de son salon était sa quatrième fille, la fameuse Julie d'Angennes, qui devint plus tard la duchesse de Montausier. Julie était comme sa mère un type de précieuse où la distinction s'accorde avec le naturel. Esprit moins élevé, raison moins ferme, âme moins haute, elle rache-

(1) Portrait de Cléomire (*Grand Cyrus*).

tait ces désavantages par une facilité d'humeur, une souplesse, un agrément, une vivacité, un enjouement qui enchantèrent tout ce qui l'entourait et lui valurent bien des hommages.

« Philonide est une personne dont la naissance est des plus heureuses du monde; car elle a tout ensemble beaucoup de beauté, beaucoup d'agrément, beaucoup d'esprit, et toutes les inclinations nobles et généreuses. Sa taille est des plus grandes et des mieux faites; sa beauté est de bonne mine, sa grâce est la plus grande naturelle qui sera jamais. Son esprit est le plus charmant, le plus aisé, et le plus galant du monde; elle écrit aussi bien qu'elle parle, et elle parle aussi bien qu'on peut parler. Elle est merveilleusement éclairée en toutes les belles choses, et n'ignore rien de tout ce qu'une personne de sa condition doit savoir. Et elle danse bien jusqu'à donner de l'amour, quand même elle n'aurait rien d'aimable que cela. Mais ce qu'il y a de merveilleux, est qu'elle est tellement née pour le monde, pour les grandes fêtes, et pour faire les honneurs d'une grande Cour, qu'on ne peut pas l'être davantage. La parure lui sied si bien, et l'embarrasse si peu, qu'on dirait qu'elle ne peut être autrement. Et les plaisirs la cherchent de telle sorte, que je ne pense pas qu'elle ait jamais été enrhumée en un jour où il y ait eu un divertissement à recevoir; et si je l'ai vue quelquefois malade, ç'a été en certains temps mélancoliques, où il n'y avait rien d'agréable à faire. Encore ne l'était-elle qu'autant qu'il le fallait être, pour attirer toute la Cour dans sa chambre, et non pas assez pour se priver de la conversation (1). »

Mais à côté de Julie et de sa mère, dans M[lle] Angélique de Rambouillet se montre déjà l'excès de la préciosité. Angélique avait une délicatesse de sens quelque peu outrée qui la rendait chagrine et méprisante, et une aversion pour certains mots fort honnêtes qui lui semblaient bas; en revanche, elle avait un goût excessif pour les beaux esprits et peu de tolérance pour les autres. Un gentilhomme prétendait qu'elle s'évanouissait quand elle entendait un méchant mot. Aussi hésita-t-il longtemps avant de prononcer celui d' « avoine » devant elle, sachant qu'elle le prendrait mal. Puis n'ayant eu le courage de lâcher son mot, il se leva et partit en disant : « On ne sait vraiment comment parler céans. »

(1) Portrait de Julie d'Angennes (*Grand Cyrus*).

« Anacrise est tout ensemble une des plus aimables, et une des plus redoutables personnes de toute la Phénicie. Ce n'est pas qu'elle ne soit généreuse, et qu'elle n'ait même de la bonté; mais sa bonté n'étant pas de celles qui font scrupule de faire la guerre à leurs amis, Anacrise est sans doute fort à craindre : car je ne crois pas qu'il y ait une personne au monde, qui ait une raillerie si fine, ni si particulière que la sienne. Il y a tout ensemble de la naïveté, et un si grand feu d'imagination, aux choses agréables et malicieuses qu'elle dit, et elle les dit si facilement, elle les cherche si peu; et les dit même d'une manière si négligée, qu'on pourrait douter si elle y a pensé, si on ne la connaissait pas. Cependant, elle ne dit jamais que ce qu'elle veut dire; et elle sait si parfaitement la véritable signification des mots dont elle se sert en raillant; et sait encore si bien conduire le son de sa voix, et les mouvemens de son visage, selon que plus ou moins elle a dessein qu'on sente ce qu'elle dit, qu'elle ne manque jamais de faire l'effet qu'elle veut. Au reste, il y a une différence entre Philonide et Anacrise, qui est considérable, et qui en met beaucoup en leur bonheur : car la première ne s'ennuie presque jamais ; elle prend de tous les lieux où elle est, ce qu'il y a d'agréable, sans se mettre en chagrin de ce qui ne l'est pas : et porte partout où elle va un esprit d'accommodement, qui lui fait trouver du plaisir dans les provinces les plus éloignées de la Cour. Mais pour Anacrise, il y a si peu de choses qui la satisfassent, si peu de personnes qui lui plaisent, un si petit nombre de plaisirs qui touchent son inclination, qu'il n'est presque pas possible que les choses s'ajustent jamais si parfaitement, qu'elle puisse passer un jour tout à fait heureux en toute une année, tant elle a l'imagination délicate, le goût exquis et particulier, et l'humeur difficile à contenter. Anacrise est pourtant si heureuse, que ses chagrins mêmes sont divertissans : car lorsqu'on lui entend exagérer la longueur d'un jour passé à la campagne, ou celle d'une après-dînée en mauvaise compagnie, elle le fait si agréablement et d'une manière si charmante, qu'il n'est pas possible de ne l'admirer point, et de ne pardonner pas à une personne d'autant d'esprit que celle-là, d'être plus difficile qu'une autre au choix des gens à qui elle veut donner son estime et accorder sa conversation (1) ! »

(1) Portrait d'Angélique de Rambouillet (*Grand Cyrus*).

D'Anacrise à Philaminte et à Belise, la transition est facile. Anacrise nous conduit tout droit aux précieuses définies par l'abbé de Pure. Ce sont ces précis de l'esprit, ces résidus de raison qui ont perdu de réputation les vraies précieuses. Sortons du salon bleu, de cette société éminente qui s'y rassemblait, pénétrons dans ces salons qui se formèrent en foule à son imitation, c'est là que nous verrons la préciosité dégénérer de plus en plus et mériter d'avance les sifflets du bon sens représenté par Molière et par Boileau. C'est là qu'on s'occupe de se faire un langage à part, et de proscrire les mots roturiers, et de les remplacer par d'autres plus raffinés. Mais ce n'est pas seulement par des raffinemens de langage que se manifeste l'excès de la préciosité, c'était plus encore par des raffinemens de sentimens. La vraie précieuse devait avoir des façons de sentir non communes ; surtout elle s'attribuait le droit d'exiger qu'on éprouvât pour elle des sentimens et qu'on l'entourât d'hommages qui eussent quelque chose de rare et d'exquis.

« Les femmes, disait une précieuse, Mme de Sablé, les femmes, ornemens de la terre, sont faites pour être adorées et répandre autour d'elles tous les grands sentimens en accordant comme une assez digne récompense leur estime et leur amitié. »

La précieuse est une idole. Et quel est le servant, le dévot de l'idole? C'est l'*honnête homme*. Qu'est-ce que l'*honnête homme?* C'est pour le fond le berger de l'*Astrée*, mais un berger dont la tâche s'est compliquée. Tellement compliquée que quelquefois on l'appelait *le Mourant*, parce qu'il était sans cesse en danger de mourir. Le berger n'était tenu que de savoir aimer et de savoir le montrer et le dire. Mais l'honnête homme est vraiment appelé à se multiplier. Il va sans dire qu'on lui demande d'avoir de la culture et de la grâce dans l'esprit, de la noblesse et de l'aisance dans les manières, de la dignité dans la conduite, de la bienséance dans les discours, de se montrer libéral, magnifique, généreux. Ce doit être un Espagnol frotté de bel esprit italien. Mais, ce qui est essentiel, il faut que toutes ses qualités naturelles ou acquises, il les dépose aux pieds de la précieuse et qu'il se mette lui-même à la merci de tous ses caprices. Le mérite qu'il doit avoir par-dessus tous les autres, est ce que Mlle de Scudéry appelle « l'air et le ton galant. » Ce qui veut dire que, quelles que puissent être ses préoccupations, les soucis que lui donnent l'embarras de ses affaires, ou l'assombrissement où le

jette un accès de migraine, tout dans son air, dans son maintien, dans son langage doit marquer qu'il n'a qu'un désir et qu'une pensée, le désir et la pensée de plaire à la précieuse et de l'amuser.

On trouve dans *le Grand Cyrus* et dans *la Clélie* deux espèces d'honnêtes gens. Il y a l'honnête homme enjoué et l'honnête homme mélancolique. L'honnête homme enjoué est celui qui, selon l'expression de l'auteur, possède l'esprit de joie et le porte partout avec lui. Celui-là est né joyeux et son métier d'amuseur lui coûtera peu d'efforts. L'honnête homme mélancolique a plus à faire; il ne lui est permis d'être mélancolique que lorsque la précieuse y consent; mais sur son ordre, il faut qu'il secoue de son front le sombre nuage qu'il couvrait, qu'il ait à point nommé de l'esprit, et que, sans se faire prier, il improvise une stance, un sonnet ou un madrigal. Ce sont de ces choses qu'un honnête homme ne refuse pas. Malheur à ceux qui ont la verve intermittente! Mais ce qui est plus grave, plus difficile, il faut que l'honnête homme aime et qu'à tel moment donné, il ne laisse paraître, de sa passion que ce que l'idole en veut bien agréer. Car l'honnête homme est celui en qui les bienséances sont devenues une seconde nature, et ces bienséances, c'est la *précieuse* qui en décide. L'*honnête homme*, en un mot, c'est celui qui sait par cœur la Carte du Tendre et qui peut voyager en tous sens dans ce pays, sans risquer de s'y fourvoyer.

« Madame, dit Aronce à Clélie, me permettez-vous d'espérer que, pourvu que je continue, je serai bientôt au delà de cet agréable village qui s'appelle Petits Soins; et que si je ne puis aller à Tendre sur Estime, je pourrai arriver un jour à Tendre sur Reconnaissance; n'osant pas prétendre d'aller au troisième, ni penser seulement qu'il y ait quelque chose au delà de Tendre; car pour ces bienheureuses Terres inconnues, qu'on ne voit qu'en éloignement, je me trouve si consolé d'être fortement persuadé que les autres n'y peuvent aller non plus que moi, que je ne laisserai, ce me semble, pas d'être heureux, quand je serai arrivé à Tendre... »

La carte du Tendre! Sublime invention de M[lle] de Scudéry. Et pour comprendre toute la complication du métier d'honnête homme, le mieux est de prendre connaissance de cette fameuse Carte. Elle fit événement; tout le monde l'étudia, l'apprit par cœur. Ce furent de beaux jours pour M[lle] de Scudéry. Elle pou-

vait se regarder comme la législatrice du royaume du sentiment ; toutes ses sentences faisaient loi. Aussi, quelle conscience, quelle attention scrupuleuse, quel recueillement de tous les instans, elle apportait à la composition de ses romans! Elle sentait bien que c'était une affaire d'État et que les destinées du genre humain en dépendaient.

On raconte qu'un jour, voyageant avec son frère, et étant descendue dans une hôtellerie, le soir elle entra en conférence avec lui au sujet de l'un des épisodes du *Grand Cyrus* qui les occupait fort. Il s'agissait du prince Mazare. Fallait-il le laisser vivre? Fallait-il le faire mourir? M. de Scudéry plaidait sa cause, sa sœur était impitoyable et, la discussion s'échauffant, elle finit par s'écrier d'une voix forte : « Le prince mourra, il faut que le prince meure. » D'honnêtes marchands logés dans la chambre voisine entendirent ce propos. Croyant à un complot contre la vie du Roi, ils coururent avertir la police, et nos deux romanciers furent conduits en prison, d'où ils eurent quelque peine à sortir.

Mais ce qui occupait Mlle de Scudéry bien plus encore que les aventures de ses romans, c'étaient les poses qu'elle donnait à ses personnages. Elle était la maîtresse à danser des âmes et elle savait que toutes les attitudes des précieuses et des honnêtes gens de ses romans seraient fidèlement reproduites à la ville et à la cour. Aussi que tous ses personnages représentent bien! Qu'ils ont le maintien noble! Quel grand air! Que de vertus! Que de beaux sentimens! Il ne leur manque qu'une chose, une misère, en vérité, la vie. Ce sont des automates, des machines, et à tout instant on entend crier la manivelle. Ils font penser au cheval de Roland, vous savez! Ce cheval si admirable, à la tête si fière, à la robe si lustrée!... Il n'avait qu'un seul défaut! Il était mort...

VICTOR CHERBULIEZ.

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

1870-1872

II [1]

LA FORMATION DU CENTRE ET LES NATIONAUX-LIBÉRAUX

Lorsque la dépêche d'Ems, insidieusement remaniée par Bismarck, fit à travers l'Allemagne un bruit de fanfare, la Prusse tout entière se dressa. Les catholiques du Rhin, dont beaucoup, après 1815, n'avaient endossé qu'avec mauvaise humeur l'uniforme des Hohenzollern, s'apprêtèrent tout de suite à venger les susceptibilités germaniques. Un de leurs prêtres, Janssen, qu'allaient bientôt illustrer ses travaux d'histoire, avait, dès 1861, dénoncé la France comme une convoiteuse, et dressé la liste amère de tous nos manques de respect envers l'inviolable Rhin. Poète à ses heures, on citait de lui, aussi, quelques vers à Frédéric Barberousse; il semblait qu'il y fît surgir l'Empereur, et que la même épée dont autrefois Barberousse avait menacé le Pape, dût aujourd'hui viser ailleurs, et frapper ailleurs.

Un autre catholique avait à son tour chanté : « Quand s'éveillera-t-il, le vieux dormeur du Kyffhaüser? Au peuple uni manque un pasteur, à l'Empire uni manque un Empereur. » Cette strophe datait de 1862; elle était du médecin Weber, que

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1910.

plus tard son roman des *Treize Tilleuls* devait rendre populaire dans tous les pays où l'on dit *Ia*. Weber, en 1870, nous traquant jusque dans nos bibliothèques, adressait à Bismarck un poème pour réclamer de la Prusse triomphante qu'elle nous reprît le fameux manuscrit de Manesse, jadis apporté de Heidelberg, et qui contenait les strophes de plus de 120 *Minnesinger*. On eût dit que Weber excitait au butin, comme Janssen au combat; et c'est en chantant une marche de Weber que les hussards rhénans scandaient chez nous leurs chevauchées.

Le converti Bernhard, beau-père du grand tribun catholique Mallinckrodt, affichait la haine de la France; Mallinckrodt lui-même s'offrait, dès le début de la guerre, pour remplir en Alsace un poste administratif. Dans le dernier Parlement de l'Allemagne du Nord, le 26 novembre 1870, Pierre Reichensperger exultait : « Je ne mets pas en doute, s'écriait-il, qu'à nos yeux s'ouvriront les portes du Kyffhaüser et que nous saluerons à son aurore le réveil de l'Empire. » Ainsi réapparaissait en plein Parlement, évoqué par ce juriste catholique, le même mythe dont s'étaient enchantées les imaginations érudites d'un Weber ou d'un Janssen. « Je prendrai aux Français l'Alsace et la Lorraine, disait à son tour son frère Auguste, et je leur octroierai le comte de Chambord comme roi. Les pauvres diables, du moins, auraient de nouveau un principe sous les pieds. »

Les catholiques de la Westphalie et du Rhin détestaient dans la France du second Empire la puissance qui avait humilié la catholique Autriche par l'affranchissement de l'Italie, et qui avait indirectement humilié l'Allemagne par l'affaiblissement de l'Autriche; avec une étrange partialité, ils en voulaient à Napoléon, beaucoup plus qu'à Bismarck, de tout ce qu'ils trouvaient de douloureux dans les conséquences de 1866. Puisque la « Grande Allemagne » n'était plus, ne pouvait plus être, et puisqu'une occasion s'offrait de tirer vengeance et de faire en même temps, peut-être, quelque chose de grand avec la « Petite Allemagne, » avec l'Allemagne amputée de l'Autriche, ils s'en iraient vers Sedan, et même plus loin... L'histoire diplomatique regarde Sedan comme la suite de Sadowa; mais leur mysticisme, à eux, considérait Sedan comme la revanche de Sadowa, comme une punition divine, accablant à jamais celui que Janssen appelait l'aventurier Welche, ce Napoléon qui avait permis aux Hohenzollern de vaincre les Habsbourg.

Ils détestaient, encore, dans la France impériale, la puissance centralisatrice dont les maximes administratives, reprises en tous pays par les pouvoirs forts, menaçaient les autonomies locales; et si le joug prussien pesait sur eux d'un poids trop lourd, ils s'en prenaient derechef à cette France à laquelle on empruntait, pour les asservir, certains principes de gouvernement. Ce qu'en un mot ils détestaient dans la France de Napoléon III, c'était la France révolutionnaire elle-même, sur laquelle jadis le génie de Joseph Goerres, un Rhénan, avait vomi l'anathème comme un volcan crache sa lave. Et l'on voyait les catholiques de Prusse, allègres, enthousiastes, marcher côte à côte, sous les enseignes du roi Guillaume, avec des protestans à la mémoire longue, qui se targuaient de faire expier la Révocation de l'Édit de Nantes et de découronner une grande puissance catholique; avec des « libéraux, » lointains bâtards de la France de 1792, qui, par la conquête de l'Alsace et par l'unification germanique, prétendaient sanctionner le principe révolutionnaire des nationalités. L'esprit au nom duquel s'était fait Sadowa et l'esprit qui, sourdement, continuait de protester contre Sadowa, avaient soufflé, l'un et l'autre, dans les drapeaux de la Prusse, pour les pousser au delà du Rhin; une force supérieure, la discipline prussienne, les empêchait de se quereller entre eux, et même, sous le bivouac, de garder le sentiment de leur conflit; mais du fond des consciences, consciences ennemies qui toutes étaient des consciences d'Allemands, ils continuaient de souffler, et les drapeaux d'avancer.

Dans les États du Sud, les chefs parlementaires des catholiques avaient en général déploré la guerre; ils craignaient que l' « autel du prussianisme » — le mot est du Bavarois Ringseis — n'en fût rehaussé. Le 17 juillet encore, une feuille catholique de Munich télégraphiait à Paris que la Bavière n'accorderait pas un kreuzer pour la mobilisation. Mais, trois jours après, sans grands tiraillemens, la Chambre bavaroise elle-même, où les catholiques dominaient, votait les crédits militaires réclamés. L'opinion des plus mécontens se reflétait, avec une subtile exactitude, dans un mot du publiciste Joerg, directeur des *Feuilles historico-politiques*, qui avait combattu les crédits : il appelait de tous ses rêves une intervention de l'Autriche entre les deux belligérans, et il ajoutait : « Sinon, le triomphe de la Prusse sera la perte de la liberté germanique, le triomphe de la France

sera la perte de l'honneur germanique. » Pour n'être pas d'un bismarckien, le propos était encore d'un bon Allemand.

Les hommes d'État de Berlin et les amis qu'ils s'étaient faits en Bavière demeuraient inquiets; leurs soupçons, dont témoignent les *Mémoires* de Hohenlohe, se concentraient sur les prêtres. On accusait le clergé de vouloir provoquer, dans les populations bavaroises, un mouvement d'hostilité contre la Prusse et contre la nécessité de se battre; un journal qui s'appelait *La guerre populaire allemande* prodiguait cette accusation. Mais avant la fin d'août, le national-libéral Marquardsen croyait constater que les soldats bavarois étaient devenus grands amis des Prussiens, et qu'à leur retour ils feraient propagande pour l'unité. N'avait-on pas vu, même, un arrondissement rural de Bavière blâmer solennellement son député, qui avait voté contre la guerre? Au demeurant, l'heure des discussions était close, et faisait place à celle de l'action; dans nos champs de France, les catholiques du Sud n'étaient pas les moins ardens à réaliser la pensée bismarckienne, à la façon bismarckienne, par le fer et par le sang, par un sang qui, souvent, était le leur.

Il n'est pas de gestes plus forts que les gestes des mourans; il n'en est pas devant qui s'incline, avec une passivité plus aveugle et plus pieuse, la docilité des survivans. « Ultramontains » du Sud et luthériens du Nord, de ce geste même avec lequel ils tombaient ensemble, paraissaient inviter l'Allemagne à s'unir; et l'idée bismarckienne avait désormais pour interprète le langage des morts.

Mais, à l'écart de ces poignantes mêlées, des polémiques en Allemagne commençaient de se dessiner; et tandis que les boutades de Bismarck, quotidiennement notées par Busch, n'incriminaient jamais le patriotisme des soldats catholiques, la presse nationale-libérale s'attachait à semer certaines rumeurs et à développer certaines suspicions.

I

Depuis neuf ans, les nationaux-libéraux s'occupaient d'unifier l'Allemagne. Entre eux et Bismarck, de longues luttes s'étaient déroulées, au sujet de la méthode d'unification; Bismarck les avait domptés, sinon toujours convaincus. Eux étaient des doctrinaires, fort attachés à leurs négations; il était, lui, un croyant,

qui faisait, en bon élève de Machiavel, une politique de sceptique. Le Christ rédempteur, auquel Bismarck savait gré d'être Bismarck, était en grande défaveur chez les nationaux-libéraux; on lui reprochait de couvrir de son nom respecté les aspirations de ce que Mommsen appelait la prêtraille, et de mettre en péril, par là même, le progrès et l'humanité. Aussi n'aimait-on, dans ce parti, ni les catholiques, ni les protestans croyans; on comptait sur des persécutions pour avoir raison des premiers; on se sentait plus désarmé vis-à-vis des seconds, et la colère qu'on leur vouait était d'autant plus rageuse, qu'elle désespérait de pouvoir s'assouvir sous le règne d'un Hohenzollern orthodoxe. Bluntschli, grand juriste et philosophe de mince envergure, était le penseur du parti, penseur emphatique et morose, qui ne pouvait se consoler de n'être pas ministre en Bade, et qui prenait, comme pis aller, le fauteuil présidentiel dans les congrès du protestantisme libéral et dans les congrès maçonniques. C'était dans ces congrès, c'était dans les groupes ou dans les loges qui s'y faisaient représenter, que les sous-officiers locaux de l'armée nationale-libérale allaient chercher une conception du monde et de la vie, ou, pour le moins, la phraséologie qui leur donnerait l'illusion d'en avoir une; Bluntschli leur fournissait des formules, très sonores, très enflées, et qui se pavanaient ensuite avec tant d'éclat sur les lèvres de ceux qui les répétaient, qu'ils finissaient par s'admirer eux-mêmes.

Peu à peu, ces formules étaient devenues impérieuses; elles avaient voulu passer à l'acte. En août 1869, une foule chaotique, à Berlin, fit assaut contre un cloître : les nationaux-libéraux en conclurent que le peuple avait parlé, et proposèrent des lois contre les moines. Bismarck fit comprendre qu'il n'avait pas le temps. La réforme du régime scolaire était leur autre idée fixe; elle échouait également. Bismarck leur disait : Avant tout, faisons l'Allemagne. Bluntschli, qui venait l'entretenir, sur un ton doctoral, des « satisfactions intellectuelles à donner à la nation, » prenait le parti d'attendre, en soupirant; et l'Israélite Lasker trouvait l'expectative assez sage : on allait d'abord édifier la maison, la couvrir d'un beau toit, solidement charpenté, et sous le toit, plus tard, discussions et disputes pourraient impunément commencer. Mais les nationaux-libéraux n'étaient pas sûrs de Bismarck; et muselés à la Chambre, ils faisaient tapage dans le pays.

L'assemblée protestante de Worms, en mai 1869, applaudis-

sait au discours de Bluntschli proclamant qu'il fallait marcher pour la « liberté allemande » contre les influences intellectuelles romaines. Celle de Berlin, en octobre, manifestait contre l'école confessionnelle. A la Pentecôte de 1870, un autre congrès, réuni à la Wartburg, apprenait de la bouche de Bluntschli qu'un grand combat se préparait, que toute science, toute liberté, toute culture étaient menacées; et l'on décidait que l'année suivante Bluntschli parlerait contre les Jésuites et Baumgarten contre « le papisme dans le protestantisme, » ce qui signifiait, en bon allemand, contre l'orthodoxie.

Ainsi se vérifiait, d'une inquiétante façon, ce cri d'alarme qu'avait poussé, dès le mois de décembre 1869, le catholique Weber : « Nous sommes entrés, pour l'instant, dans l'ère antichrétienne : la rage contre toute confession positive, spécialement contre la catholique parce qu'elle est la plus positive, est incroyablement grande. Il y a des contagions morales plus pernicieuses et plus rapides que les contagions physiques. Dieu aide les siens! Nous devons avoir cessé d'être un peuple chrétien. » L'archevêque Ledochowski, moins pessimiste, se montrait néanmoins anxieux : « Pour mon compte, écrivait-il en 1870, je suis convaincu que le gouvernement s'efforcera de conjurer la tempête. Réussira-t-il? C'est une autre question. Le cas échéant, nous nous défendrons. Mais, hélas! la défense, dans des cas pareils, n'arrête pas le mal, ordinairement. »

Des anecdotes scandaleuses ou terrifiantes, colportées par les feuilles locales, propageaient la contagion que diagnostiquait Weber. On faisait surtout du bruit autour d'une séquestration de nonne, à Cracovie; toutes les « feuilles d'intelligence » (*Intelligenzblatt*), auxquelles trouvait attrait, ne fût-ce qu'en raison de leur titre, l'épaisse vanité de beaucoup de lecteurs, racontaient avec de copieux détails cette macabre histoire. Les magistrats firent la lumière, qui justifia le couvent; mais la presse étouffait la lumière, ne rectifiait rien, et plus tard, Mallinckrodt, dénonçant au *Reichstag* ce parti pris contre la vérité, tressaillait d'une telle fureur que son banc en tremblait devant lui. Le fantôme émacié de la nonne Barbara Ubryk continuait d'obséder les imaginations; et les nationaux-libéraux, grands prêtres de la religion de l'humanité, osaient reprocher aux autres sacerdoces de brandir des épouvantails.

Les soldats de l'Allemagne, nationaux-libéraux ou non, ne se

souciaient plus, une fois en France, ni de Barbara, ni de la civilisation, ni de l'humanité. Mais en Allemagne, le parti poursuivait ses desseins. L'heure approchait où le toit serait construit, où les « satisfactions intellectuelles » deviendraient urgentes. Déjà des enfans terribles s'impatientaient. « D'abord les Français, ensuite les Jésuites, » écrivait dès le 5 août, dans un journal de Gœttingue, un obscur référendaire. « Le parti ultramontain, expliquait un autre, doit être acculé, par la guerre franco-allemande, à une situation analogue à celle des révolutionnaires badois après 1849, et les soldats victorieux mettront un terme aux manœuvres de ce parti. »

Dans cette terre badoise qui, depuis dix ans, servait de champ d'expériences pour l'offensive « anticléricale, » le député catholique Baumstark notait d'effrayans symptômes : à Constance, chaque victoire sur la France était fêtée comme un triomphe sur l'ennemi intérieur, sur le catholicisme ; ailleurs, on défendait aux catholiques de tenir un *meeting*, en les qualifiant de traîtres à la patrie. « Les nationaux-libéraux, écrivait Baumstark en septembre, déploient les plus grands efforts pour influer sur la politique future de la patrie unifiée et réaliser enfin, autant que possible, leurs plans depuis longtemps caressés. »

Leur tactique était très captieuse. S'ils parvenaient à faire croire que les prêtres catholiques avaient souhaité la défaite de l'Allemagne, et puis à établir, d'autre part, que les victoires allemandes étaient des victoires du protestantisme, ils mettraient ainsi les catholiques en dehors de la nouvelle Allemagne, et ce serait l'affaire de quelques votes, ensuite, pour les mettre en dehors de la loi... On épia donc les propos des curés ; et les espions, fatigués, finirent par en inventer : on disait qu'ils faisaient prier pour la victoire des Français ; que, dans le secret du confessionnal, ils prêchaient la désertion ; qu'à la frontière, ils trahissaient ; que, dans le Palatinat, ils cherchaient à empoisonner les soldats du prince royal. Les démentis indignés survenaient ; le patriotisme des prêtres hessois était solennellement reconnu par des enquêtes judiciaires.

Mais alors surgissaient, à la rescousse des anecdotiers ainsi confondus, de fort ingénieux dialecticiens, dont l'adresse consistait à faire comprendre que l'attitude prêtée à ces curés n'avait, en définitive, rien d'absurde, puisque, avec l'Allemagne, c'était le protestantisme qui triomphait. « Les armées allemandes

marchent sur Paris, lisait-on dans une gazette protestante de Leipzig. La prépondérance des élémens germains sur les élémens latins doit se manifester avec une entière évidence ; c'est ce qui a déjà eu lieu, il y a dix ans, sur le terrain colonial du Nord de l'Amérique ; le Sud, catholique et romain pur sang, ne put résister au Nord protestant et germanique ; force lui fut de plier sous lui ; ainsi, dorénavant, sur le continent européen, le protestant germain doit être le premier, et le catholique romain le second. » D'audacieuses équations étaient posées : allemand et protestant, welche et catholique, devenaient des termes synonymes (1). Un prédicateur de la cour de Berlin, le Wurtembergeois Guillaume Hoffmann, avait prophétisé, comme suite de Sadowa, la conquête de toute l'Europe, y compris la Turquie, par l'évangile de Luther : telle était la prochaine besogne de l'Allemagne, et les catholiques n'auraient rien à dire, puisque germanisme égalait protestantisme. Un certain colonel de Holstein écrivait insolemment à Émile de Girardin : « Comment un homme comme vous n'a-t-il pas vu que l'avenir appartient aux races septentrionales ou protestantes ! L'Allemagne, terre classique du libre examen, qui avait Luther quand on ne savait pas chez vous ce qu'est la logique, l'Allemagne est destinée à être pour l'Europe ce que le pays de Franklin est pour l'Amérique. » Et sans doute semblait-il à ce colonel qu'il parachevât la gloire de sa patrie, lorsque, chez nous, maître de notre sol avant de l'être de notre langue, il accablait de son insulte le « catholicisme *idiotifié.* »

Quelque abîme qu'il y eût entre le mysticisme d'un Luther et le rationalisme des nationaux-libéraux, ils aimaient cette thèse facile d'après laquelle, à Sedan, Luther en personne avait gagné la partie. Ils pouvaient alléguer, à l'appui, quelques actes de l'épiscopat français : « Demandons à Dieu de vouloir bien nous faire triompher pour notre honneur de nation catholique, avait écrit l'évêque Plantier, de Nîmes. Demandons-lui la même grâce au nom de son Église, pour le moins aussi menacée que la France par les développemens exagérés de la Prusse dissidente. » Les nationaux-libéraux se faisaient une arme de tous les textes qui laissaient deviner un antagonisme entre l'Église romaine et le nom prussien. On entendait même courir cer-

(1) Le professeur Lichtenberger, dans la *Revue chrétienne* de 1871, éleva contre ce « nationalisme » protestant, au nom de l'Alsace, d'éloquentes protestations.

tains bruits, d'après lesquels la France, si le succès l'eût favorisée, aurait fait une croisade anti-protestante : le prince royal, écoutant ce qui se disait en Alsace, notait, dès le 9 août 1870, ces étranges rumeurs; et l'on racontait dans le Palatinat que si nos turcos avaient passé le Rhin, ils auraient coupé la tête aux paysans protestans. La coupable légèreté d'un journaliste affirmait, dans un grand organe parisien, que des souscriptions s'organisaient pour les Prussiens dans les populations protestantes du Languedoc; et parmi ces populations couraient des bruits sinistres: elles s'attendaient à des massacres, le 9 août à Nîmes, le 15 août en Alsace, le 6 septembre dans les Cévennes. L'invraisemblance même de nos désastres, déconcertant nos prévisions, déroutant nos jugemens, rendait les esprits accessibles à d'autres invraisemblances, celles du mensonge; et de ce chaos d'absurdités émergeait pour certains cette redoutable conclusion, que la guerre des deux peuples était, en son essence, le duel de deux confessions. Les nationaux-libéraux goûtaient ce genre de formules, à la faveur desquelles leurs compatriotes catholiques, soldats victorieux d'une armée victorieuse, paraîtraient, avec toute leur Église, englobés par le Dieu de Luther dans la providentielle disgrâce de l'ennemi vaincu.

II

Il était naturel qu'à l'encontre de pareilles manœuvres, l'opinion catholique s'armât et s'organisât. Entre 1852 et 1863, la Chambre prussienne avait possédé une fraction catholique, dont nous avons naguère raconté la grandeur et la décadence. Les campagnes parlementaires et populaires dirigées en 1869 contre les cloîtres avaient invité les fidèles de Rome à se grouper de nouveau; et leurs bonnes volontés, laborieuses, tâtonnantes, avaient ébauché plusieurs projets. L'un d'eux, élaboré par Pierre Reichensperger, était adressé à la *Gazette populaire de Cologne* le 11 juin 1870; un autre, qui portait la date du 28 octobre, s'était lentement préparé dans la petite ville westphalienne de Soest, devenue pour les catholiques de Prusse, on s'en souvient peut-être, un laboratoire d'études sociales. Ces deux programmes réclamaient le maintien des libertés religieuses garanties par la Constitution, le maintien du caractère confessionnel de l'école, et des allégemens fiscaux; le manifeste de Soest contenait, par

surcroît, certaines motions sociales en faveur du petit métier et de la classe ouvrière. Rien de menaçant, ici, pour la paix des esprits et des Églises; ces revendications n'aspiraient, en définitive, qu'au maintien des lois et coutumes existantes; et si elles faisaient éclat, c'est que la notoriété des menaces hostiles les y contraignait. La Chambre prussienne devait se renouveler le 16 novembre 1870: les ordinaires de Cologne, de Trèves, de Münster, de Culm, signalèrent aux fidèles la gravité du péril et la portée religieuse de leurs votes. Le 16 novembre, on s'en fut aux urnes : une soixantaine de catholiques furent élus.

Pierre Reichensperger, à vue d'œil, les jugeait « diablement hétérogènes; » il fallait un peu d'ordre dans leur petite cohue. Savigny, fils du grand jurisconsulte, vice-chancelier de la Confédération du Nord, était parmi les plus notables; il invita quelques-uns à dîner, pour causer. Le vicaire Müller, de Berlin, proposa de former un parti nettement confessionnel: il eut contre lui tous les laïques illustres qui devaient être, quelques mois plus tard, les chefs du Centre allemand. Les discussions s'échauffèrent, et puis traînèrent; Windthorst fatigué s'en alla dormir; Pierre Reichensperger, Savigny, Kehler, reçurent finalement mission de faire quelques démarches pour la formation d'un parti, que Mallinckrodt voulait étiqueter « catholique conservateur. » Ils se remuèrent, et convoquèrent pour le 13 décembre tous leurs coreligionnaires du nouveau *Landtag*. C'est vers la dénomination de *Centre* que penchait Pierre Reichensperger : au dernier instant, il fut malade; et c'est à son frère Auguste et à Savigny que revint l'honneur de faire adopter son projet. Cinquante députés à peu près se trouvèrent d'accord pour s'organiser en une fraction qu'ils appelèrent « Centre, parti de la Constitution ; » le premier mot, volontairement pâle, systématiquement neutre, laissait le groupe ouvert aux protestans; le second terme, qui valait un programme, indiquait le parti pris de défendre les garanties religieuses accordées par la Constitution de 1850. Une douzaine de catholiques, auxquels cette initiative demeurait suspecte, s'éparpillèrent dans les autres fractions de l'Assemblée. Quant au Hanovrien Windthorst, de crainte que les sympathies guelfes dont on l'accusait ne le rendissent compromettant, il se tint d'abord à l'écart.

C'était un honnête et pacifique parti, qui ne cherchait même pas à faire du bruit; un parti de bons fonctionnaires, qui étaient

en même temps de bons chrétiens. Les deux Reichensperger appartenaient à la magistrature; Savigny occupait un haut poste au ministère des Affaires étrangères. Ces loyaux serviteurs de la monarchie étendaient leurs mains chrétiennes sur la Constitution prussienne, qui avait affranchi les Églises, et la proclamaient intangible. Ils apparaissaient comme un parti d'éventuelle défensive : rien de plus. Ils faisaient même figure de ministériels : Auguste Reichensperger et Mallinckrodt prirent la défense de Mühler, ministre des Cultes. Ils avaient si grande peur, enfin, de déchaîner eux-mêmes les débats religieux, qu'ils renoncèrent, pour l'instant, à soutenir certaines revendications catholiques au sujet de l'Académie de Münster.

Mais, sans même attendre les actes, les nationaux-libéraux reprochaient au jeune parti d'exister; ils dénonçaient la « bande des noirs, la gendarmerie noire; » à leur instigation, Auguste Reichensperger qui, dans ce nouveau chœur parlementaire, remplissait à son corps défendant le rôle de « premier violon, » fut exclu de la vice-présidence de la Chambre; et la *Gazette d'Augsbourg*, organe lointain de leurs colères, s'indignait que « la terre rhénane et westphalienne, la partie la plus florissante, la plus éclairée, la plus active de l'Allemagne, » eût envoyé à la Chambre prussienne un si grand nombre d'ultramontains. « Une bataille perdue sur la Loire, gémissait la *Gazette*, serait un moindre malheur pour la nation... Une organisation mécanique a jeté sur nous un filet... Ainsi va progressant, dans l'ombre, la conjuration contre l'État, contre la civilisation... »

III

Bismarck, lui, là-bas à Versailles, se réservait : sincèrement étranger à l'intolérance naturelle de ces parlementaires, il voyait sans colère la formation du nouveau groupe, qui, pour l'instant, ne paraissait le menacer d'aucune gêne. En cet automne de 1870, la construction de l'Empire absorbait sa pensée : petits et grands plénipotentiaires des États du Sud étaient mandés à Versailles, non pour apporter des pierres à l'édifice nouveau, mais tout simplement pour y mettre à l'alignement, bien en retrait derrière le balcon du roi Guillaume, les fenêtres pavoisées de leurs propres souverains. La besogne marchait bien ; mais à l'horizon flottaient certains nuages, qui mécontentaient Bismarck contre

les catholiques. Les souverains n'étaient pas tout : dans cette bâtisse neuve et somptueuse, où leur humilité complaisante prendrait désormais logis, il fallait que leurs peuples, aussi, consentissent à s'engouffrer. Or, Bismarck entendait dire que, dans l'Allemagne du Sud, des Allemands demeuraient encore rétifs ; que la perspective d'être à demi vassaux d'une puissance protestante troublait leurs consciences catholiques ; et que du moins ils tenteraient, avant de dire *la*, d'obtenir certaines garanties. Et comme il lui paraissait, à lui, qu'en dehors de l'architecture aménagée par lui-même, il n'y aurait plus de place au soleil, désormais, pour un seul bras vraiment allemand, pour un seul cœur vraiment allemand, les résistances qu'il pressentait l'agaçaient. On poserait des conditions à l'Allemagne pour continuer de lui appartenir ; on demanderait des gages au Roi qui venait de faire l'Allemagne. Bismarck savait où l'on voulait en venir; il avait là, sur sa table, une lettre de Ketteler, datée du 1er octobre : l'évêque de Mayence lui représentait que les victoires de la Prusse étaient interprétées comme le succès de la Réforme; que les Français, pour s'attacher l'âme alsacienne, accuseraient les Allemands de la rendre protestante, et qu'il conviendrait de couper court à tous ces bruits en inscrivant dans la Constitution même du prochain Empire, en faveur de tous les catholiques d'Allemagne, les mêmes garanties dont jouissaient les catholiques prussiens. Le souvenir de cette lettre épiscopale, d'ailleurs laissée sans réponse, agitait Bismarck.

Rois, grands-ducs et petits princes humiliaient leurs couronnes; les difficultés diplomatiques, redoutées par tant de prophètes de malheur, s'arrangeaient comme d'elles-mêmes ; l'orgueil des puissans capitulait silencieusement. Mais à la rescousse de l'esprit particulariste ainsi déconcerté, voici qu'accouraient, sous les yeux surpris de Bismarck, les exigences des consciences. De quoi se mêlaient-elles, ces tatillonnes et poltronnes consciences, de vouloir subordonner à la reconnaissance des droits de l'Église leur entrée dans l'État nouveau ? Bismarck, qui n'était homme, ni à comprendre leur fierté, ni à la tolérer, leur faisait donner un premier avertissement, en novembre, dans la circulaire par laquelle son auxiliaire Hans Blum annonçait au peuple allemand la publication d'une revue nouvelle, les *Grenzboten*. On lisait dans cette circulaire qu'un parti national composé d'élémens fort divers (*Mittelpartei*) se formerait bientôt

« pour le service de l'homme d'État directeur, surtout si les agitateurs sociaux du Nord trouvaient pour alliée la troupe sans patrie des Romains du Sud (*die heimatlose Schar der Romlinge des Südens*) dans la commune hostilité à l'État allemand. »

Les Romains du Sud étaient prévenus; derrière ces lignes, violentes par calcul, ils pouvaient pressentir qu'on les accuserait un jour d'être les ennemis de la patrie et les ennemis de l'ordre social, des traîtres et des révolutionnaires ; que, tout noirs qu'ils fussent et parce qu'ils étaient noirs, on les incriminerait d'alliance avec les rouges ; et qu'on aurait ainsi deux raisons de les traiter comme on traite un péril public. En présence d'une confession religieuse qui faisait mine de vouloir défendre son autonomie, la circulaire des *Grenzboten* apparaissait comme la première parade de l'État bismarckien.

Les catholiques du Sud comprendraient-ils? et s'inclineraient-ils ? Le double désir d'achever l'Empire et de prendre les catholiques en faute invitait les nationaux-libéraux à se mettre aux écoutes et à ramasser des notes. En Bade, il n'y avait pas de délinquans. Le 16 décembre, à la Chambre, Baumstark déclarait au nom de ses collègues : « Nous sommes vaincus comme partisans de la Grande-Allemagne ; nous voulons entrer dans le nouvel édifice allemand, sans réserve, en toute loyauté. » Alors le national-libéral Kiefer s'attendrissait : « Que de telles paroles sortent d'une bouche ultramontaine, proclamait-il, c'est la plus grande bénédiction de notre époque. » Il n'était pas jusqu'au ministre Jolly qui, de ses lèvres sectaires, ne laissât tomber un hautain merci.

Mais la Bavière demeurait inquiétante. « Pour l'instant, avait écrit Barth à Miquel, à la date du 22 août, la crainte de devenir prussien et luthérien, que nos curés ont su inspirer aux paysans, subsiste encore dans la majorité. » Messagers du nationalisme libéral, Bennigsen et Lasker faisaient, à Munich, un voyage d'étude et d'action. Simson, en novembre, écrivait à Lasker que la Bavière déchaînerait peut-être les forces centrifuges de l'Empire et deviendrait une petite Autriche. A mesure qu'approchait l'heure où la représentation bavaroise signerait ou déchirerait les traités préparés à Versailles, l'excitation croissait. « Si la Bavière reste en dehors de la Confédération, insistait Kiefer en décembre, il est à craindre que par le fait des prêtres elle ne devienne un asile pour toutes les mauvaises

entreprises. » « Les ultramontains, s'ils le peuvent, donneront le coup de mort au traité de Versailles, notait Hohenlohe ; alors nous resterons isolés, et les ultramontains ont assez de pouvoir dans le pays pour consommer son isolement et le lui faire accepter. Puis la clique austro-franco-ultramontaine fera son possible pour nous mettre à la discrétion de l'Autriche. »

Il semblait, à entendre Hohenlohe, que la résistance de la Bavière risquait de dérober à la Prusse une partie des fruits de Sadowa. L'affolement devenait tel, parmi les nationaux-libéraux, qu'on s'humiliait jusqu'à prier l'un des membres du Centre prussien, — de ce Centre tant attaqué, — de vouloir bien écrire aux députés catholiques bavarois, pour ébranler leurs résistances : Lasker et Bennigsen mendiaient une lettre de Pierre Reichensperger. Il consentit, et le national-libéral Marquardsen, à Munich, applaudissait à ce message comme à une bonne diversion ; mais Marquardsen, toujours proche du désespoir, aurait voulu que Reichensperger accourût lui-même, en personne. La Chambre des Seigneurs accepta les traités, le 30 décembre ; les évêques eux-mêmes les votèrent ; et le catholique Franckenstein, qui les combattit, trouva peu d'alliés. On redoutait, dans cette sage assemblée, que la Bavière, divorçant d'avec l'Allemagne, ne tombât dans un isolement dont on ne pouvait entrevoir les conséquences ; cette obscurité faisait peur ; et 37 voix contre 3 donnèrent, à demi honteuses, leur assentiment à un mariage forcé. On résistait, en revanche, dans la commission de la seconde Chambre : 12 voix contre 3 chargeaient le catholique Joerg de présenter un rapport concluant au rejet des traités, et invitant Louis II à négocier sur d'autres bases avec la Confédération du Nord. Ainsi fit Joerg ; les nationaux-libéraux dénonçaient dans ses actes la main de l'évêque Senestrey, que son « romanisme » rendait suspect aux champions du « germanisme. »

Le 11 janvier, les débats s'engagèrent, se traînèrent durant onze jours ; et lorsque, le 18, l'Empire fut proclamé à Versailles, la Bavière, insensible aux *Hoch*, n'avait pas encore achevé d'articuler *Ia*. Plusieurs orateurs catholiques, surtout des prêtres, firent le procès de la Prusse. « C'est elle, s'écriait le curé Pfahler, qui, en 1815, a empêché la renaissance de l'Empire allemand ; en 1870, elle a entamé une guerre qui dépasse en barbarie tout ce qu'on a vu jusqu'ici... La couronne des Wittelsbach brillait déjà depuis longtemps dans l'Allemagne entière, avant que

l'affaire de banque que l'on sait n'eût introduit dans le monde le trône des Hohenzollern. » « Le peuple chrétien, reprenait le curé Mahr, ne considère pas comme dignes du papier qui les supporte ces traités saints et éternels, surtout quand Bismarck est un des contractans. » Joerg développait cette thèse, que les traités équivalaient à une abdication de la Bavière. D'autres orateurs objectaient que dans l'Empire une fois organisé, on pourrait réclamer des garanties constitutionnelles au profit de l'Église, et que ce serait une bonne fortune pour les sujets catholiques de certaines principautés protestantes. « *Vade Satanas !* » grondait une voix. C'était celle du curé Mahr, qui ne voulait pas qu'on acceptât de tels cadeaux.

Mais un jour, — c'était le 19 janvier, — Louis II félicita l'archevêque Scherr pour le vote de la Chambre des Seigneurs et laissa croire, — on se rappelle à la suite de quelles manœuvres bismarckiennes, — que Rome souhaitait l'acceptation des traités. Le curé Mahr voulait faire taire Satan, et voici qu'on disait : C'est le Saint-Siège qui a parlé ! Il y avait 150 votans : 102 écoutèrent Satan, ou le Saint-Siège ; 48 seulement demeurèrent inflexibles. Les traités étaient approuvés ; et le président Weis signifia que, par cette décision, l'œuvre de l'unité allemande était achevée.

Bismarck n'était pas dupe de ses propres manèges ; et dans son for intime, ce n'est pas au Saint-Siège qu'il faisait honneur de l'abdication bavaroise. Il gardait bien plutôt quelque rancune aux « Romains du Sud » pour les incertitudes émouvantes dont quelque temps durant il avait souffert. Jusqu'à la dernière heure, au contraire, leurs ennemis nationaux-libéraux avaient bataillé, par l'action, la parole ou l'intrigue, pour l'achèvement de l'Empire ; et plus tard, beaucoup plus tard, lorsque, entre eux et Bismarck, la paix religieuse creusera un fossé, ils sauront lui rappeler, dans leur presse, qu'« il n'eût suffi, ni des victoires, ni de la diplomatie pour faire l'unité allemande ; que l'opinion, troublée par l'étrange bouleversement de toutes les conditions politiques, avait dû être gagnée aux idées de Bismarck : et que cela n'aurait pas été possible, sans eux. »

IV

L'Empire était fait ; et d'un bout à l'autre de l'Allemagne s'agitaient les cerveaux et les langues, pour l'élection du Par-

lement. Les catholiques entrèrent dans la mêlée. Savigny, Mallinckrodt, les deux frères Reichensperger, fondateurs du Centre prussien, s'unirent au Wurtembergeois Probst, au Bavarois Freitag, au Hanovrien Windthorst, au prince de Lœwenstein, pour rédiger le manifeste d'un Centre allemand. Auguste Reichensperger en fit le brouillon : il conjurait les électeurs d'envoyer au *Reichstag* des hommes « désintéressés, » des hommes « de caractère, » qui fussent attachés à trois grands intérêts : d'abord, le bien moral et matériel de toutes les classes populaires; puis la conservation « des particularités spéciales, » en tant qu'elles ne nuisaient pas à l'ensemble de l'Empire; enfin la liberté des Églises. Le Centre allemand ne faisait encore qu'aspirer à naître ; et déjà il s'affichait comme social, comme particulariste, et comme visant à la défense religieuse.

Social, il était naturel qu'il le fût : le catholicisme allemand de l'année 1848, au lieu de se ranger du côté des puissans apeurés, s'était tourné vers les humbles, pour les guider et les relever. Compagnons groupés par Kolping, paysans défendus contre l'usure par les Schorlemer au Nord, par les Hafenbraedl au Sud, ouvriers écoutant un Ketteler exposer leurs droits et presque leurs rêves, étaient devenus, tout à la fois, les protégés et les protecteurs de l'Église : le Centre voulait leur rendre dévouement pour dévouement.

Représentans de la grande industrie et du capital mobilier, les nationaux-libéraux avaient en horreur ces façons d'apostolat; elles ne pouvaient être, non plus, du goût de Bismarck. Non pas assurément qu'il partageât l'hostilité du libéralisme contre les réformes sociales, lui qui, dès 1862, avait proposé au ministère prussien l'établissement d'une caisse de secours pour les travailleurs frappés d'invalidité, et qui même, en Silésie, avait fait subventionner par la cassette royale une coopérative ouvrière de production. Mais ce qu'il y avait d'acceptable dans le socialisme devait, à ses yeux, être étudié par l'État, déterminé par l'État, réalisé par l'État : il n'aimait pas que des Églises s'en mêlassent, et tout de suite il accusait le Centre de coquetteries avec les révolutionnaires. Un de ses hommes de plume, Maurice Busch, lui racontait à Versailles, le 4 février, que les ultramontains négociaient, moyennant finances, le concours électoral de l'Association générale des travailleurs. « Dites à la presse, ordonnait ie chancelier, de parler de temps à autre du parti Savigny-Bebel. »

Busch promettait, gagnait la porte, et Bismarck lui criait : « Ou bien, de la fraction Liebknecht-Savigny. »

D'être particulariste, c'était, aux regards de Bismarck, une tare plus sérieuse encore ; et l'alliance des catholiques avec un homme d'État comme Dalwigk, le ministre hessois, lui paraissait moins pardonnable, sans doute, que leurs avances à la masse ouvrière. Les papiers de Rouher, emportés du château de Cerçay par l'armée d'invasion, révélaient qu'en 1868 Dalwigk, causant avec le général Ducrot, avait invoqué l'action de la France pour empêcher la prussification de l'Allemagne.

Ainsi, tandis que Bismarck poussait l'Allemagne chez nous, pour y couronner l'unité, Dalwigk avait voulu nous pousser en Allemagne, pour l'entraver. Bismarck voyait là un crime. Or le criminel, malgré l'esprit assez laïque qui animait les Chambres hessoises, avait accordé à l'évêque Ketteler, aux prêtres, aux moines, de nombreuses libertés ; il avait mis à la tête de la justice un catholique du nom de Frank, qui passait pour ennemi de la Prusse ; il projetait une nouvelle géométrie électorale qui risquait, disait-on, d'être favorable aux ultramontains. Bismarck, indigné, commandait contre Dalwigk un article qui fait l'effet d'une exécution en effigie. « Il est impossible, lisait-on dans les *Grenzboten*, que dans l'empire nouveau nous vivions avec un Dalwigk. Les ministres du nouvel État unifié doivent avoir d'autres qualités que celles du chat, qui retombera toujours sain et sauf sur ses pattes. Il faut forcer ce ministre et son Frank à s'en aller, puisqu'ils n'y sont pas induits par les devoirs d'honneur et de conscience des simples mortels. » Par-dessus la tête du grand-duc de Hesse, la presse bismarckienne signifiait au ministre hessois qu'il n'avait qu'à disparaître. Et si cette grossièreté justifiait les suspicions particularistes et révoltait les catholiques, auxquels ce ministre était cher, ils n'avaient qu'à prendre note des deux épithètes que collait Hans Blum au nom de Dalwigk : il l'appelait *undeutsch-ultramontan*, ce qui voulait dire ultramontain et sans patrie. L'alliance de ces deux mots était destinée à faire fortune : elle exposait les catholiques eux-mêmes à certaines sanctions que pourrait dérouler, à la longue, la colère de Bismarck. Dès le 24 avril 1870, Hohenlohe, causant à Berlin avec des unitaires, avait noté dans son journal : « Si les ultramontains regimbent contre l'idée d'unité, qu'ils s'arment pour la guerre. Ici l'on semble s'y préparer. »

Il s'étaient armés, — armés pour la paix religieuse; mais Bismarck leur savait mauvais gré de certaines escarmouches où leur zèle pour la défense religieuse les avait engagés : rien de plus, rien de moins. Le comte de Frankenberg, catholique d'origine qui représentait un arrondissement catholique de Silésie, se trouvait en France, dans l'entourage du chancelier, lorsqu'une lettre du prêtre Majunke lui demanda des gages : avant d'élire Frankenberg, les catholiques voulaient avoir l'assurance qu'il s'associerait aux hommes politiques désireux d'introduire, dans la constitution même du nouvel Empire, quelques articles précis et fondamentaux en faveur de la liberté religieuse. Un meeting de catholiques bavarois imposait aux futurs députés un semblable engagement. Ainsi la revendication qu'avait naguère adressée Ketteler à Bismarck devenait un programme électoral : le chancelier considérait comme une erreur les garanties données à l'Église par la Constitution prussienne, et l'Église au contraire voulait avoir, dans le reste de l'Empire, les mêmes droits qu'en Prusse. Bismarck la trouvait indiscrète : une lettre de Ledochowski, un mandement et un sermon de Ketteler, échauffaient le zèle des électeurs et donnaient courage à leurs exigences ; l'Église faisait descente au forum, pour dire ce qu'elle voulait être, ce qu'elle devait être dans l'Empire ; Bismarck estimait que c'était à lui, non à elle, de régler ces questions-là. « On en finira bientôt avec les catholiques, » disait publiquement Miquel, à Berlin, devant un certain nombre de fonctionnaires, au lendemain de la proclamation de l'Empire. L'Église, en face de cette jactance, concertait certaines précautions ; et c'est de quoi on lui faisait un grief.

Le 3 mars on vota. Dès le premier tour, le Centre avait quarante-trois élus; seize d'entre eux battaient des libéraux, dix-sept évinçaient des conservateurs. Les conservateurs, c'étaient pour Bismarck des amis d'autrefois, ceux à l'aide desquels, aux heures de crise, il avait maîtrisé la vieille Prusse. Les libéraux, c'étaient les alliés d'hier et d'aujourd'hui, qui venaient de l'aider à maîtriser l'Allemagne. Il voyait surgir un groupe qui bousculait indifféremment les uns et les autres, et qui aspirait à prendre une place dans la politique allemande. Le programme social et religieux de ce groupe exerçait un tel ascendant sur certaines populations, que des hommes tout nouveaux, des obscurs, des inconnus, remportaient d'incroyables victoires. Il y

avait en Silésie quelques circonscriptions qui semblaient dominées, à jamais, par des aristocrates catholiques apparentés au monde de la Cour : le Centre était survenu, les avait interpellés; habitués à ce qu'on votât pour leurs personnes, ils avaient subi l'humiliation d'être interrogés sur leurs idées; il leur suffisait jadis d'afficher leurs particules; ils avaient dû, cette fois, soumettre leurs programmes. Ils avaient jusque-là siégé parmi les « conservateurs libres : » on avait voulu qu'ils entrassent dans le Centre ou qu'ils sortissent de la vie publique. Un vicaire berlinois, un roturier, un Müller — nom banal et plébéien — avait osé se mesurer avec le duc de Ratibor, frère du prince de Hohenlohe et du cardinal de Hohenlohe. Les fonctionnaires, les nombreux agens que faisaient vivre les exploitations du prince de Pless, voire quelques gros curés, captifs sans doute des générosités seigneuriales, avaient bataillé pour le duc; mais au nom des intérêts religieux, ce Müller, que l'on qualifiait d'intrus, était devenu député. La défaite de Ratibor par un « chapelain » du Centre apparaissait comme une menace pour d'autres hégémonies, à demi féodales, qui se croyaient consacrées par la périodique docilité des suffrages. Verrait-on une démocratie ecclésiastique offusquer l'aristocratie patriarcale? L'audace du Centre irait-elle jusqu'à modifier les mœurs électorales elles-mêmes?

C'est devant le fantôme des « Romains du Sud » qu'avait tressailli naguère l'anxieuse imagination de Bismarck; mais la contagion dont maintenant il s'alarmait avait en Prusse même son foyer. Bismarck, trois mois avant, ne s'était pas ému de la formation du Centre prussien. « Je maintiendrai, » telle aurait pu être, on s'en souvient, la devise de ce parti : les catholiques de Prusse se jugeaient heureux, quoique menacés, et demandaient à rester tels. Mais puisqu'il y avait en Allemagne des États où les catholiques souffraient, un parti de défense religieuse, entrant dans un Parlement de l'Allemagne, devait se présenter comme un parti de revendications, comme un parti qui réclamerait, et qui dès lors gênerait. Les mêmes hommes qui, membres du Centre prussien, s'étiquetaient parti constitutionnel, allaient être amenés, comme membres du Centre allemand, à se conduire, au Reichstag, en parti d'opposition. Or, sur 35 députés que les pays rhénans envoyaient au Reichstag, 30 appartenaient à cette fraction-là ; elle s'honorait d'enrégimenter le cinquième

des députés qui représentaient le royaume de Prusse au Parlement de l'Empire. « Si les catholiques de Bade, de Wurtemberg et de Bavière avaient voté comme ceux du Rhin et de la Westphalie, écrivait Auguste Reichensperger, nous aurions des forces presque égales à celles des nationaux-libéraux. » Reichensperger calculait bien, et c'est justement ce qui devait irriter Bismarck : une fraction toute neuve faisait brèche, ayant au sujet de l'Empire, dont l'organisation s'imposait, des idées, des méthodes, des visées qui n'étaient pas celles du chancelier; et cette fraction qui, après le second tour de scrutin, comptait 57 membres, trouvait sa racine, son point d'appui, dans le royaume même de Prusse, qui avait conduit la guerre et fait l'Empire.

Des accès de colère furent commandés aux journalistes : « Nulle part autant que dans la province rhénane, grondaient les *Grenzboten*, on n'a vu que l'Église catholique, telle qu'elle est conçue et exploitée par les ultramontains, ne doit être rien autre chose qu'un mécanisme destiné à la domination temporelle d'une certaine caste, se recrutant à la façon des Mameluks. » On commençait à dire aussi, pour discréditer le Centre, qu'il avait pour fondateurs Windthorst et Ketteler, un Guelfe impénitent, et un évêque que l'on dénonçait comme le complice de Dalwigk. C'étaient là des traits de polémique, mais non des vérités d'histoire : Ketteler ne fut pas consulté pour la création du Centre; et le Centre était déjà né, lorsque Windthorst, député de Meppen, s'attardait encore à former à lui tout seul, en sauvage, une fraction qu'on appelait, par plaisanterie, la fraction Meppen. L'heure sonna très vite, assurément, où Ketteler, par le seul fait de son adhésion, assura le prestige du Centre dans les cercles d'Église; et où Windthorst, par son adroite façon d'entrer en contact avec tous les élémens particularistes du Reichstag, accrut la force de rayonnement du nouveau parti; mais les vrais parrains du Centre allemand demeuraient des « Romains » du Nord, d'anciens sujets de Guillaume, d'anciens fonctionnaires de Bismarck; et c'étaient eux qui, dans l'Empire nouveau, allaient défendre pied à pied toutes les autonomies, territoriales et religieuses, lentement et savamment cernées par le parti national-libéral.

V

Le 9 mars 1871, Bismarck rentra à Berlin. Un article paraissait, le 2, dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord :* Maurice Busch triait le Reichstag ; il distinguait les députés nationaux et les autres... Les autres, c'étaient les membres du Centre : on eût dit, à lire Busch, qu'entrer au Reichstag, sous un tel drapeau, équivalait à sortir de la nation. Il concluait par cette alternative : être Allemand ou non Allemand ; être d'accord avec l'unification de l'Allemagne sous l'empire des Hohenzollern, ou être mécontent de la marche des choses. Ketteler sauta sur sa plume : « Il y a dans la *Gazette*, écrivit-il à Bismarck, un article abominable contre les catholiques. » Busch mit sa prose sous les regards du maître : « Tout cela est vrai, s'écria Bismarck ; le bon Ketteler est tout à fait dans les filets de Savigny ; il est hors de lui, que nous n'ayons pas sauvé le Pape. »

Ketteler bientôt demanda audience ; Bismarck le reçut. L'évêque-député reprit les argumens qu'exposait déjà sa lettre du 1er octobre ; il demanda que l'Allemagne entière bénéficiât désormais des mêmes libertés religieuses que la Prusse. L'entretien dévia ; on causa théologie. Il semble que Ketteler voulut tâter les idées du chancelier sur le catholicisme. « Croyez-vous, lui demanda-t-il, qu'un catholique ne puisse pas faire son salut ? » — « Un laïque, oui, répondit Bismarck ; un prêtre, non, car il y a en lui le péché contre le Saint-Esprit. » Ketteler prit congé : il sortait damné, mais assez content ; il emportait cette impression qu' « une motion du Centre ne trouverait pour l'instant, et cela pour des motifs politiques, aucun soutien de la part du gouvernement, mais qu'on ne la regarderait pas comme un acte d'opposition ; » et tout au fond de lui-même, il inclinait à penser que le chancelier se montrerait bienveillant.

Du haut de sa dignité nouvelle, Bismarck planait sur les manœuvres des partis, dans une attitude d'effacement, hautaine et volontairement distante. Sous ses pieds les hommes s'agitaient ; il se flattait qu'il saurait les mener. Il suivait, de haut et de loin, les fiévreux manèges où se dépensaient les nationaux-libéraux pour coaliser à l'avance contre le Centre une majorité compacte. Marquardsen et Lasker échangeaient leurs vues ; on cherchait quels hommes de Droite, ou penchant vers la Droite,

se laisseraient gagner, peut-être, par un plan d'action commune contre l'ultramontanisme. Hohenlohe, par exemple, avait chance d'être attiré sur ce terrain ; on y pouvait amener, aussi, certains féodaux du parti « conservateur libre, » pareils, disait ironiquement Reichensperger, à ces groupes qui,« dans l'*Enfer* de Dante, se pressent derrière des girouettes. » Ce serait flatteur pour les bourgeois du nationalisme libéral, surtout pour les Israélites, de nouer aux dépens de l'Église des amitiés politiques aussi nobles, aussi imprévues, et de faire bloc, contre elle, avec des collègues si bien nés.

Le 21 mars, le Reichstag s'ouvrit : les catholiques, qui savaient écouter, devinèrent dans le discours du trône une réponse implicite aux vœux qu'ils avaient émis, depuis six mois, en faveur de Pie IX : cette réponse semblait être un refus. Guillaume signifiait que l'Allemagne, garante de la paix européenne, se contenterait de s'occuper de ses propres affaires et respecterait l'indépendance de tous les autres États. Au demeurant, le discours s'élevait, d'un essor pacifique, au-dessus de toutes les discussions qui allaient troubler le nouvel Empire : tous les partis y étaient respectés, toutes les confessions aussi.

La *Germania* qui, depuis le 1er janvier, était à Berlin même l'organe du Centre, réclamait davantage : « Nous, catholiques d'Allemagne, y lisait-on, nous désirons la paix religieuse du plus profond de notre cœur; mais tant que des partis, dans le pays, menacent l'église et l'école, nous ne pouvons pas nous taire, nous ne nous tairons pas. » Les catholiques se sentaient menacés, et c'est pourquoi ils allaient parler ; mais les nationaux-libéraux accentueraient ensuite les menaces, en faisant aux catholiques un grief de leurs paroles. Un choc était inévitable; et les yeux de Bismarck, embusqués sous l'épaisse broussaille des sourcils, guettaient, sans fièvre, l'incident fatal.

Une adresse s'imposait en réponse au discours du trône : Lasker, national-libéral, en prépara le brouillon. Il était d'origine juive : dans la capitale de l'État qui, vingt-deux ans plus tôt avait été proclamé chrétien par la bouche même de Bismarck, un fils d'Israël, aujourd'hui, tenait la plume au nom du peuple, pour l'hommage solennel au roi devenu empereur. La Commission fit de légers amendemens au projet, et le porta devant l'assemblée. Une phrase était ainsi conçue : « Les jours de l'immixtion dans la vie intérieure d'autres peuples ne reviendront

plus, nous en avons l'espoir, ni sous aucun prétexte ni sous n'importe quelle forme. » Cette phrase s'accrochait, docilement, aux lignes impériales qui promettaient respect à l'indépendance des États; mais elle tirait de ces lignes une conséquence pratique, et ce que voulait dire Lasker, c'est que pour l'Empire allemand, il ne devait plus y avoir de question romaine. Ledochowski, les chevaliers de Malte, Bonnechose, et puis, à la date du 18 février, cinquante-six membres du Centre prussien, avaient prié l'Empereur et Bismarck de songer au Pape; l'Empereur et Bismarck, accentuant chacun à sa manière la même réponse vague et dilatoire, avaient dit uniformément : Ce sera pour le lendemain de la guerre. L'échéance était venue, et les premières paroles impériales donnaient prétexte au Reichstag de signifier au Pape, implicitement, qu'il n'avait pas à compter sur l'Allemagne. On voulait employer, à cette fin, une de ces formules générales, dont ensuite la diplomatie risquait elle-même d'être gênée, et dont elle dut, au reste, peu de mois après, s'affranchir à demi, lorsqu'elle crut devoir intervenir pour les Israélites de Roumanie (1). Le Centre proposa un contre-projet d'adresse, d'où cette formule était absente : pour le fond et pour la forme, avouait la *Gazette d'Augsbourg*, ce contre-projet était supérieur à celui de la majorité, et vraisemblablement il eût été accepté, si l'on n'avait pas craint des visées cléricales mystérieuses. Le Reichstag n'avait encore que trois jours d'existence, et s'annonçait singulièrement turbulent, comme toutes les assemblées où les partis se demandent compte, non de leurs pensées avouées, mais de leurs arrière-pensées, supposées ou réelles.

Interprète pondéré des nationaux-libéraux, Bennigsen soutint que, pour « dissiper les inquiétudes de certaines nations étrangères, » la phrase incriminée était nécessaire. Miquel, plus audacieux, précisa : il nomma le Pape; on avait rêvé d'une Allemagne intervenant en sa faveur; cette Allemagne devait répondre non. Le nom de Rome, celui de Pie IX, surexcitaient les nationaux-libéraux, ceux du Sud surtout. Vœlk, de la Bavière, annonçait un prochain combat de l'esprit germanique contre le servage du romanisme; Rœmer, du Wurtemberg, résumait en

(1) Sur l'origine et les disgrâces de l'idée d'intervention au XIXe siècle, on trouvera d'excellentes pages dans la belle synthèse d'histoire que M. Charles Dupuis a publiée sous ce titre : *Le principe d'équilibre et le concert européen de la paix de Westphalie à l'Acte d'Algésiras*. Paris, Perrin.

deux mots la question : Rome ou l'Allemagne. Auguste Reichensperger, Ketteler, Windthorst, faisaient front à ces orages. Reichensperger, très pressant, demandait pourquoi l'Allemagne se priverait d'exercer des interventions diplomatiques, des interventions morales. On ne répondait pas, on feignait de croire que le Centre voulait lancer l'Allemagne dans une expédition de Rome, et remettre en question la paix de l'Europe.

Il semble que Bismarck, avant la séance, avait tenu ou fait tenir à Launay, ministre de Victor-Emmanuel à Berlin, certains propos susceptibles de rassurer complètement l'Italie. L'importance des intérêts en jeu, à la fois religieux et diplomatiques, ne pouvait échapper au chancelier. On le voyait, cependant, systématiquement négligent, n'entrer en séance que tardivement ; puis, assis à son poste, tantôt écoutant, tantôt travaillant pour lui; quelquefois lorgnant les dames, quelquefois toisant Ketteler, il laissait se dérouler ce débat dans lequel le nouvel Empire était présenté à l'Allemagne et au monde par le député Bennigsen. Bismarck abandonnait à ce national-libéral le soin de définir le rôle de l'Allemagne ; et la définition se ramenait à ce double axiome, que l'Empire des Hohenzollern n'offrait plus rien de commun avec l'antique Saint-Empire, et qu'il avait à remplir certaines missions civilisatrices (*Culturaufgaben*). Ce dernier mot renfermait tout un programme, l'accomplissement de ces prétentieuses missions nécessiterait une lutte, qu'au jour venu l'on appellerait une lutte pour la civilisation (*Culturkampf*).

Pie IX avait refusé de se faire le serviteur de Bismarck ; Bismarck, impassible, se taisant avec affectation, laissait se livrer dès cette première heure, entre les désirs de Rome et l'esprit du Reichstag, un duel d'où Rome sortirait vaincue et déçue.

Au vote, le contre-projet du Centre ne réunit que 63 voix : il s'en trouva 243, dans les droites et dans les gauches, pour expédier à l'Empereur le texte décisif qui visait Pie IX. Guillaume répondit, avec un « cordial merci, » que les paroles de son discours du trône avaient été très exactement saisies. On interpréta la satisfaction du Roi comme un indice de la joie du chancelier : le langage de Guillaume avait rompu le silence de Bismarck. On apprit bientôt que Dœnniges, ministre de Louis II à Florence, s'associait, par un toast significatif, au vote du Reichstag. C'était une façon d'offense pour le Vatican, gratuitement infligée par la « catholique » Bavière.

VI

L'Empire que Bennigsen avait caractérisé devait être pourvu d'une constitution. Il suffisait d'amalgamer l'ancienne constitution de la Confédération du Nord et les traités signés à Versailles entre la Prusse et les divers États ; c'était au Parlement de mettre tous ces textes au net et de ratifier l'ensemble. Fidèles au programme auquel ils devaient leur mandat, les membres du Centre proposèrent quelques additions : ils voulaient, en particulier, que, dans toute l'Allemagne, les Églises fussent libres, comme elles l'étaient en Prusse depuis 1850, et que cette liberté fût inscrite dans la Constitution de l'Empire.

Ainsi disparaîtraient, dans un certain nombre de petits États luthériens, les derniers vestiges des vieilles intolérances. Il n'y avait pas bien longtemps que dans les principautés de Lippe-Detmold et de Waldeck, et dans le grand-duché de Gotha, les catholiques étaient considérés, juridiquement, comme les ouailles de l'Église protestante et ne pouvaient, sans licence du pasteur, faire accomplir certaines cérémonies de leur culte. Le Brunschwick, en 1869 encore, venait de refuser à la communauté catholique la reconnaissance qu'elle réclamait ; le Mecklenbourg, en 1871, refusait à M. l'abbé Belmont, actuellement évêque de Clermont, le droit d'exercer son ministère auprès de nos prisonniers. Une maxime fondamentale, insérée dans la charte organique de l'Empire, et proclamant la pleine liberté religieuse, balaierait les dernières survivances de la pratique fort peu chrétienne qui s'était implantée en Allemagne au lendemain de la Réforme, et qui imposait aux sujets la religion du prince. La devise : *cujus regio ejus religio*, était un archaïsme, avec lequel le Centre voulait en finir.

Et puis, en même temps qu'il corrigerait ainsi les erreurs du passé, il préviendrait celles de l'avenir. Les nationaux-libéraux un peu partout disposaient des batteries contre l'Église : de par un tel article constitutionnel, l'Église d'avance serait à l'abri. Les garanties religieuses données par la Constitution prussienne étaient en butte à des partis hostiles, qui visaient à les supprimer ; de par un tel article, dont la portée s'étendrait à tout l'Empire, elles seraient au contraire sanctionnées. Ce serait une entrave immédiate pour les projets des partis antireligieux : le

document sur lequel reposerait l'Empire protégerait ainsi les églises contre les innovations législatives des diètes locales et même du Reichstag; et s'il était vrai, comme le prétendaient les nationaux-libéraux, que les batailles de 1870 fussent un triomphe de Luther, une barrière serait ainsi posée, qui empêcherait le protestantisme d'abuser de sa victoire.

Ainsi le Centre, dominé par le souci de la défense religieuse, et mis en éveil par les provocations mêmes des partis hostiles, prétendait enchaîner les caprices législatifs des divers États; il se composait d'autonomistes, de fédéralistes, de particularistes; et l'on entendait tous ces défenseurs chatouilleux des indépendances locales et territoriales réclamer de l'Empire centralisé l'affirmation de certains principes généraux sur la vie des Églises. En 1867, au parlement de la Confédération du Nord, Mallinckrodt, déjà, avait émis un pareil vœu: Savigny, alors commissaire de la Confédération, l'avait fait échouer, en alléguant les droits particuliers des États. En 1869, à la demande des Juifs de Mecklenbourg, le même Parlement avait décidé qu'aucun citoyen ne pouvait, en raison de son *Credo* religieux, encourir une limitation quelconque des droits civils; Windthorst, bien qu'en principe il approuvât la proposition, avait parlé contre et voté contre, en invoquant le respect où devait être tenue l'autonomie législative de chaque État. Voici qu'aujourd'hui, le même Savigny, le même Windthorst, s'associaient avec Mallinckrodt, avec tout le reste du Centre, et qu'ils immolaient aux intérêts de la paix religieuse leurs susceptibilités particularistes; et c'étaient au contraire les nationaux-libéraux, partisans passionnés d'un Empire très fortement unifié, qui allaient rompre des lances pour les droits particuliers des États en ce qui regarde le régime des Églises. Si vivante et si brûlante était déjà la question religieuse, dans ce Reichstag à peine ouvert, qu'elle amenait les particularistes à jouer un rôle d'unitaires, et qu'elle imposait aux unitaires une attitude de particularistes.

Dès le 1er avril, sous ces masques d'emprunt, qu'ils semblaient avoir échangés entre eux, les deux partis s'apprêtaient à se mesurer. Les divers articles de la Constitution proposée défilaient un à un devant les députés; mais les esprits s'évadaient vers le prochain champ de bataille. Soudain, la voix d'un Polonais s'éleva, demandant que les provinces polonaises fussent considérées comme étrangères à l'Empire allemand; et l'on vit le

chancelier de l'Empire se lever, et laisser tomber quelques paroles. « Vous n'avez rien derrière vous, que vos fictions et vos illusions ; vous vous imaginez que vous avez été élus par le peuple polonais pour représenter la nation polonaise : vous avez été élus pour défendre les intérêts de l'Église catholique ; et si vous le faites, aussitôt que ces intérêts seront ici sur le tapis, vous aurez rempli votre devoir envers vos électeurs. »

Après ce coup de boutoir, le chancelier se reposa. Les Polonais seuls paraissaient frappés, mais les catholiques, aussi, étaient visés. A l'heure où les Polonais déclaraient n'être pas Allemands et voulaient qu'on prît acte de leur profession de foi, à l'heure où ils demandaient à ne point faire partie de l'Empire, Bismarck les renvoyait à leur besogne : défendre l'Église. Au jour venu, se tournant vers l'Église, il lui dirait : Voyez vos défenseurs, ce sont les ennemis de l'Empire ; ce sont ceux qui ne voulaient même pas appartenir à l'Empire. Ainsi préparait-il, longtemps à l'avance, en vue d'une lutte possible, des argumens contre le « romanisme, » comme derechef il faisait fondre, en vue d'une guerre nouvelle, des boulets de canon contre la France.

Ce même jour, 1er avril, les additions proposées par Reichensperger commencèrent d'être discutées : la bataille remplit trois séances. Elle mit aux prises deux conceptions du libéralisme : celle de 1848 et celle des nationaux-libéraux. Sur les lèvres des frères Reichensperger et de l'évêque Ketteler, l'esprit de 1848 se réveillait : ils demandaient la liberté pour les Églises et ils imploraient du Parlement une « Grande Charte » de la paix confessionnelle. 1848 ! Cette seule évocation, désagréable pour les conservateurs, faisait, d'autre part, sourire Kiefer, le national-libéral badois, qui persiflait comme une duperie cet archaïque libéralisme ; elle faisait rire Miquel, qui rappelait que seule la confession catholique avait profité des libertés octroyées en ce temps-là, et que l'établissement religieux protestant, officiellement encadré dans l'État, n'avait jamais pu bénéficier de ce somptueux cadeau. Un autre national-libéral, le canoniste Dove, redoutait ces libertés-là comme un nouveau cheval de Troie. On voyait s'afficher, désormais, sous le nom de libéralisme, un système de doctrines qui, s'il le fallait, éclaireraient l'humanité malgré elle et la feraient progresser malgré elle ; et comme des conflits étaient à prévoir entre ce système et l'Église, les libéraux

de cette nouvelle école voulaient avoir les mains libres, pour enchaîner et frapper l'Église. C'est ce que Marquard Barth expliquait sans ambages, au nom des nationaux-libéraux de la Bavière. La Bavière est-elle donc plus vieille que Rome? ripostait Mallinckrodt. Mais entre les deux conceptions, entre les deux partis, aucun terrain d'entente ne pouvait s'aplanir. On en eut le sentiment, très aigu, lorsque l'historien Treitschke déclara que la motion du Centre permettait aux évêques des divers États de faire impunément rébellion, et lorsque l'évêque Ketteler lui répliqua: « Ne donnez jamais votre assentiment à des lois qui s'insurgent contre la volonté de Dieu, et nous ne serons jamais rebelles. » Du droit constitutionnel, on passait à la théologie: « Nous n'entendons plus ici que des discussions religieuses, » s'écriait M. Bebel.

Au vote, la proposition Reichensperger recueillit 59 voix; 223 députés la repoussaient. Le catholique Frankenberg et plusieurs de ses amis silésiens avaient voté contre: ainsi prenaient-ils congé du Centre, avec un geste de guerre.

Des profondeurs de l'Assemblée s'élevait lentement, sourdement, la vague des passions anti-catholiques; et dans son flux puissant, elle entraînait, avec les nationaux-libéraux, la foule des conservateurs. Bismarck, en silence, regardait ces phénomènes parlementaires; il épiait, calculait, se taisait encore.

« Le Centre, écrivait peu de jours après Auguste Reichensperger, a démasqué les sycophantes de la liberté... Le gouvernement a gardé jusqu'à présent une stricte neutralité; le prince de Bismarck est sûr de ses myrmidons, et il est en même temps assez fin politique pour ne pas irriter sans nécessité contre le nouvel ordre de choses les catholiques fidèles... Ses desseins et ses vues se portent bien plus haut qu'à se faire l'instrument des mesquines rancunes des croquemitaines du catholicisme. »

Auguste Reichensperger disait vrai; mais qu'adviendrait-il, le jour où les rancunes déjà prolixes des nationaux-libéraux, tâtant et frôlant les rancunes assourdies du prince de Bismarck, les provoqueraient à faire explosion?

VII

« Le caractère de l'empereur Guillaume, ajoutait Reichensperger, répugne également à servir les passions libérales de ces

sortes de gens. » On ne pouvait avec une finesse plus exercée saisir une plus exacte nuance; la confiance que les catholiques gardaient dans Guillaume reposait un peu sur l'esprit d'équité qu'ils lui prêtaient, mais prenait sa source, surtout, dans ce qu'ils savaient de son peu d'affection pour les nationaux-libéraux, « ces sortes de gens. »

Guillaume, comme Bismarck, croyait à Dieu et au Christ; il n'y avait pas, entre sa foi d'homme et ses actes d'empereur responsable, cette cloison étanche, épaisse, infranchissable, que l'on constatait chez Bismarck entre le chrétien et le politique. Roi par la grâce de Dieu, Guillaume se considérait comme devant être le réalisateur des desseins de Dieu : les doctrines politiques des nationaux-libéraux devaient offusquer son idéal. Entre deux intransigeances dont l'une aurait voulu réaliser l'État chrétien, et l'autre l'État laïque, il aurait plutôt opté pour la première. Il défendait ouvertement la divinité du Christ; un jour que Ketteler l'en avait remercié : « Je ne suis pas piétiste, lui répondait-il; mais je sais ce que je dis et ce que je veux... » Les affinités des nationaux-libéraux avec les écoles protestantes les plus incroyantes n'étaient pas de nature à lui plaire. Assurément il retrouvait dans leurs rangs beaucoup de ses frères en franc-maçonnerie; et c'était un franc-maçon très fidèle et très pratiquant que l'empereur Guillaume Ier. Mais dans l'ordre franc-maçonnique, dont il aimait à être le royal protecteur, il ne voyait rien autre chose qu'une institution de philanthropie, à laquelle ses propres discours franc-maçonniques assignaient expressément deux fondemens : « la Bible, et la doctrine des Évangiles; » et il désapprouvait hautement toutes les aspirations qui visaient à détacher de ses assises chrétiennes la franc-maçonnerie de son Empire.

Guillaume Ier ne cédait à aucun esprit de secte; son protestantisme, pieux et sincère, n'avait rien d'agressif. « Plus Votre Majesté évitera tout commerce avec le pape romain et toute tentation de soutenir sa puissance, lui écrivait le 28 mars 1871 un protestant d'Elberfeld, plus elle poursuivra cette politique allemande protestante, plus Dieu la bénira. » De tels propos, et le souvenir des traditions protestantes de sa maison, pouvaient peut-être, à la longue, agir sur l'Empereur, mais à la longue seulement. On se tromperait fort en voyant en lui un prosélyte, pressé d'exploiter ses victoires pour faire progresser dans ses États la Réforme aux dépens de l'Église romaine. En lui, ce

sera le souverain, non le protestant, qui deviendra, souvent à contre-cœur, persécuteur de l'Église : il persécutera sans passion, en croyant faire son devoir, au nom de la raison d'État telle qu'il la concevra ; il persécutera sans allégresse parce qu'il devra, à chaque étape nouvelle qu'il fera dans la voie du *Culturkampf*, vaincre toujours plus complètement sa vieille antipathie pour les nationaux-libéraux, pour ces « sortes de gens. »

Jeune encore, à l'âge où les princes, naïfs, croient avoir le droit d'aimer, il s'était pris d'un culte pour Élisa Radziwill ; elle était morte depuis un demi-siècle, quand le vieil empereur s'arrêtait, tout ému, presque contemplatif, devant une jeune fille qui la lui rappelait. Élisa Radziwill était une catholique. Auprès de lui, les catholiques trouvaient une autre avocate que cette inoubliable disparue : c'était l'Impératrice elle-même, à laquelle Guillaume s'était loyalement donné. Augusta cherchait dans les deux confessions l'élément chrétien qui leur était commun ; elle visait à s'élever au-dessus de leurs divergences. Herder, Hegel, interprétés par son âme religieuse, lui semblaient prêcher cette aspiration pacifique. Elle détestait les polémiques, les luttes confessionnelles, les persécutions, les exclusivismes ; on observait que ses femmes de chambre étaient le plus souvent des catholiques, et les œuvres catholiques jouissaient de ses bienfaits. Le général de Loe, qui fut trente ans auprès d'elle, célèbre son attachement solide à la foi évangélique : il doit être cru. Évangélique, oui, l'impératrice Augusta l'était... « Je suis évangélique plutôt que protestante, » disait-elle un jour, définissant ainsi, d'une façon subtile et profonde, l'attitude de son âme, à laquelle déplaisait sans doute tout ce qu'il y avait eu, dans la Réforme, de négatif, de polémique et d'insurrectionnel.

Mais dans toutes les consciences « évangéliques » vraiment actives et vraiment vivantes, il y a peut-être, quoi qu'elles veuillent parfois, une brèche ouverte pour le catholicisme. Le noble travail intérieur par lequel elles tentent de se parachever elles-mêmes sous l'action directe d'un Dieu lointain, les autorise et les amène à prendre, partout où elles les trouvent et même dans l'autre Église, certains élémens de perfectionnement : dès lors qu'ils leur apparaissent comme susceptibles de rapprocher d'elles ce Dieu qui souvent se cache, elles font acte de « liberté évangélique » en se les assimilant. Augusta, chaque soir, lisait ce petit chef-d'œuvre d'ascétique catholique qui s'appelle le

Combat spirituel. Au cours d'un tel travail, un jour peut venir où les sacremens romains se révèlent comme étant, eux-mêmes, des élémens de perfectionnement : alors l'autonomie des âmes « évangéliques » est à la veille de s'épanouir en docilité, et du haut de la pente sur laquelle les avaient engagées leurs méthodes « évangéliques » de penser et de vivre, elles aperçoivent, soudainement, sur l'autre versant, cette Rome où tous les chemins conduisent. La marquise Pauline de Castellane, qui chaque semaine correspondait avec Augusta, gardait le secret espoir de l'élever jusqu'à cette vision. La princesse de Sayn Wittgenstein, aussi, paraît l'avoir partagé. Le marquis de Castellane va jusqu'à dire : « Il n'est pas bien sûr que ma mère n'ait pas réussi. » On aurait tort d'épiloguer longuement et de fouiller comme un problème historique la conscience d'Augusta : on dérogerait sans doute, ainsi, à l'esprit même de sa piété, qui n'aspirait point à être si complexe. Assurément elle mourut cinq ans trop tôt : elle aurait aimé cette admirable lettre *Praeclara*, qu'expédiait « aux princes et aux peuples, » d'un beau geste évangélique, le pape Léon XIII.

Grande chrétienne sur le trône d'Allemagne, l'impératrice Augusta, en avril 1871, avait assez de perspicacité politique pour voir s'amasser des nuages sur la tête des catholiques; elle s'alarmait des incidens de Silésie, des conflits entre le Centre et certains magnats. Le 16 avril, Hohenlohe vint à Berlin, vit l'Empereur; Augusta, qui savait les haines du prince, lui demanda, avec une sorte d'anxiété, s'il avait parlé des questions religieuses avec Guillaume. Hohenlohe répondit non; l'Impératrice fut rassurée. « Elle a une perpétuelle frayeur des luttes confessionnelles, notait-il. Elle refuse de voir que les Jésuites ont engagé la lutte et voudraient par surcroît réduire leurs adversaires à la souffrance passive. Ici l'on ne reconnaît pas le danger. » Ainsi le 16 avril, Hohenlohe, quittant la cour de Berlin, déplorait qu'on n'y songeât pas à se brouiller avec l'Église : l'espoir que mettait Auguste Reichensperger dans les dispositions de l'Empereur était jusqu'alors justifié.

Mais Foerster, prince-évêque de Breslau, ayant pu approcher certains cercles officiels, éprouvait une moindre sécurité; et quant aux coulisses du Parlement, l'esprit de secte y faisait rage. « De tous côtés, écrivait Auguste Reichensperger, on bombarde incessamment notre Centre. » — « La rage fanatique,

constatait Joerg, s'enflamme plus violemment que jamais, au dedans et au dehors de l'Assemblée. »

Une circulaire se propageait, expédiée par le Comité de l'Association des protestans libéraux (*Protestantenverein*) : « Nous avons constaté pendant la guerre, y lisait-on, que partout, en France, en Allemagne, en Italie, le parti des Jésuites a combattu à côté de nos ennemis et soulevé contre nous, Allemands, le fanatisme des populations ignorantes; » et le comité faisait appel, contre ce parti, aux forces vives de l'esprit protestant. Des pétitions survenaient au Reichstag, pour demander l'invalidation de certains élus catholiques; et le Reichstag y déférait avec joie. L'organe des nationaux-libéraux badois prévoyait comme imminente la « seconde partie de la résurrection de l'autonomie nationale, » c'est-à-dire la guerre contre l'Église.

Entre un Parlement qui voulait la guerre et un maître qui ne la voulait pas, Bismarck se réservait. Il commandait à ses journalistes des articles contre le Centre, spécialement contre Savigny, dont il expliquait le nouveau rôle politique par le désir de venger certaines déceptions. Mais voulait-il par de tels articles attiser encore le feu qui couvait? J'inclinerais plutôt à croire qu'il s'essayait, soit à détacher les catholiques du Centre, soit à décourager le Centre d'exister. « La tendance agressive de cette fraction, écrivait-il le 17 avril à un correspondant bavarois, doit pousser le gouvernement à une défensive dans laquelle, pour une protection efficace, il peut se voir forcé de passer lui-même à l'offensive. » Je crois ces lignes sincères, à cette date : il ne suivait pas les nationaux-libéraux dans leur désir fiévreux d'assaillir le Centre; mais il reprochait aux hommes du Centre d'être de leur côté des assaillans. Une première victoire venait d'être gagnée sur eux : il avait si bien manœuvré, sa presse avait crié si fort, que finalement, à Darmstadt, Dalwigk était congédié et remplacé, à la tête du gouvernement, par un ancien ministre de Hesse à Berlin; et Ketteler, battu deux fois dans les discussions du Reichstag, risquait d'être atteint par les répercussions de cette crise. Bismarck était si content que, Dalwigk ayant fait un procès aux *Grenzboten*, le chancelier paya lui-même l'avocat de cette revue. On pouvait dès lors se demander si certaines lignes des *Grenzboten*, dont les catholiques pouvaient trembler, traduisaient l'opinion de Hans Blum ou celle de Bismarck, celle du directeur ou celle du bailleur de fonds.

Une puissance historique hostile est ressuscitée, lisait-on dans cette revue. Une écrasante majorité parlementaire a compris qu'il ne s'agissait pas d'une question doctrinale de droit public ou d'une question de politique pratique, mais d'une attaque contre le nouvel Empire, contre le cœur de la vie nationale. Bismarck parlera, quand sera venu le moment de la décision pratique. Il faudra un jour ou l'autre régler par un droit d'Empire les rapports entre l'État et l'Église.

Le *Reichstag* venait de refuser au Centre l'insertion, dans la Charte d'Empire, de certaines formules qui garantiraient la paix religieuse; et les *Grenzboten* annonçaient, pour le jour où Bismarck aurait parlé, le vote de certaines lois d'Empire dont on pouvait prévoir que la guerre religieuse sortirait.

Mais ce Bismarck, dont ses propres organes jouaient ainsi comme d'un fantôme, gardait encore ses lèvres closes; et l'Allemagne continuait d'ignorer encore ce qu'officiellement le chancelier pensait.

VIII

C'est que Bismarck, au cours de ce mois d'avril, entamait une causerie avec Rome : et ce qu'il pensait, c'est là qu'il le disait. Le 17, il invitait Taufkirchen, ministre de Bavière auprès du Pape, à signaler au Saint-Siège le manque de tact et l'allure agressive du Centre, et le bénéfice que tiraient d'un tel spectacle les ennemis du Pape et de l'infaillibilité. Vingt-quatre heures après, il mandait Busch, et lui remettait, pour la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, un brouillon d'article : une plume qui ne se nommait pas, — celle, sans doute, du chancelier lui-même, — expliquait dans cet urgent papier que, si les anti-infaillibilistes progressaient en Bavière, la faute en était à la mauvaise impression que produisait le Centre au Reichstag. Ainsi la presse devait-elle préparer les voies à Taufkirchen, chargé de prévenir le Pape, charitablement, presque par obligeance, que les hommes du Centre nuisaient à son prestige spirituel par la besogne qu'ils tentaient et le bruit qu'ils faisaient.

Taufkirchen, dès le 21 avril, télégraphiait au chancelier qu'Antonelli déplorait et désapprouvait, comme manquant de tact et comme inopportune, l'attitude du Centre ; il écrivait, le 10 mai, que Pie IX avait parlé de même à Kalnoky, et que les excès de zèle des ultramontains allemands seraient ultérieurement censurés. Sur ces entrefaites, Frankenberg rendit visite à

Bismarck : il était le représentant de ces catholiques silésiens qui, parce qu'hostiles au Centre, obtenaient le renom de loyaux sujets. « Voyez ce que pense Antonelli, » lui dit victorieusement Bismarck. Quelques jours s'écoulaient; et tandis qu'on recevait à Rome une lettre de Keudell, inspirée par Bismarck, et soumettant, vaguement, tout de suite, en guise d'apparente récompense, certains projets positifs tendant à garantir la souveraineté papale, Frankenberg mettait en émoi ses électeurs catholiques en leur annonçant que Rome désapprouvait le Centre.

La presse nationale-libérale triomphait. Mallinckrodt proclamait que le bureau du Centre n'avait reçu aucun avertissement. Jésuitisme, lui criait-on, c'est un des vôtres qui l'a reçu et qui le cache ! Ketteler, le 28 mai, écrivait à Antonelli ; le cardinal lui répondait, le 5 juin, qu'« ayant cru comprendre par les journaux que les catholiques avaient voulu pousser le Reichstag à émettre une opinion sur une intervention en faveur du pouvoir temporel, il avait trouvé cela prématuré et l'avait dit à Taufkirchen, mais qu'il n'avait pas blâmé les efforts du Centre pour défendre les droits du Saint-Siège, et que ces efforts, même, étaient un devoir de conscience. » La lettre était trop complexe pour que Ketteler la publiât; mais le 10 juin, la *Correspondance de Genève*, qui s'inspirait au Vatican, niait formellement que le Saint-Siège eût blâmé le Centre.

Bismarck s'énervait. Dans une élection, les catholiques venaient de faire alliance avec les démocrates : rien à ses yeux n'était plus inexpiable ; quand les noirs feignaient de marcher avec les rouges, il voyait rouge. Une moitié des membres du Centre venaient de voter contre la dotation de 4 millions de thalers, qui devait récompenser les chefs de l'armée allemande ; il n'était pas admissible qu'on dût attendre plusieurs semaines pour savoir si le Vatican acceptait ou répudiait de tels défenseurs. Bismarck aimait les réponses rapides. Les catholiques, par surcroît, continuaient de pétitionner en faveur du pouvoir temporel ; Bismarck résolut d'acculer le Vatican. Le 19 juin, il griffonna pour Frankenberg une lettre, où il rappelait la « sympathie » de Pie IX pour la fondation de l'Empire et les témoignages de « satisfaction et de confiance » envoyés par lui à Guillaume. Il ajoutait que le Centre s'était allié aux élémens qui combattaient et niaient l'Empire, et qu'Antonelli et Pie IX le regrettaient. Bismarck avait le pli sur son bureau, quand

Hohenlohe vint le voir; il le lui montra. Hohenlohe, qui partout soupçonnait les Jésuites et qui craignait encore, peu de jours avant, que le chancelier ne devînt leur captif, se sentit rassuré: « Voilà une lettre, s'écria-t-il, dont les cléricaux ne seront pas agréablement impressionnés. » — « Je ne veux non plus rien leur dire d'agréable, » repartit Bismarck, et il annonça, brutalement, les remaniemens qu'il projetait dans le ministère prussien des Cultes. Unruh survint ensuite, membre influent du parti national-libéral; Unruh lut le papier, exprima sa joie pour la politique anticléricale qui s'annonçait.

« Le plus tôt sera le mieux, » ajouta-t-il. Bismarck fronça le sourcil, détestant, sans doute, qu'un député lui donnât de l'éperon. « Eh bien! s'écria-t-il, si cela doit arriver, nous viendrons aussi à bout de cette partie-là. » La lettre fut mise à la poste, à l'adresse de Frankenberg, et bientôt publiée.

La conservatrice *Gazette de la Croix*, le 22, définissait la situation, sur un ton d'*ultimatum:* elle accusait le Centre, allié du Jésuitisme, de revivifier les anciennes prétentions de la papauté et de réveiller les antagonismes confessionnels. Assurément, Antonelli l'avait blâmé; mais « si le Centre persistait dans sa politique ou si ses protecteurs à Rome prévalaient, l'Empire, dans le plus bref délai, répondrait par l'agression à une agression prolongée, et cela, au dehors comme au dedans. » Le publiciste insinuait que l'Église s'en trouverait mal. « Il y a trois cents ans, concluait-il, le germanisme fut plus puissant que le romanisme; à plus forte raison aujourd'hui, puisque Rome n'est plus que la capitale de l'Italie, et puisque c'est un Allemand, non un Espagnol, qui porte la couronne impériale. »

Antonelli et le Pape étaient prévenus. Ils devaient désavouer le Centre; la paix était à ce prix. Le jour même où la *Gazette de la Croix* menaçait d'une offensive, Bismarck chargeait Taufkirchen de représenter au Pape que l'alliance du Centre avec les partis révolutionnaires pouvait déterminer l'Empire à prendre telles mesures défensives qui seraient en contradiction avec ses sympathies pour la personne de Pie IX. Le 23 juin, Taufkirchen voyait Antonelli: il se présentait comme désireux de lui rendre service, en évitant que le Souverain Pontife ne fût en Allemagne compromis par le Centre. Antonelli affirma qu'il n'avait aucune part, ni directe, ni indirecte, aux actes de ce parti; Taufkirchen eut la conviction qu'il disait vrai, que l'union des noirs avec les

rouges n'avait pas d'adversaire plus décidé, et que c'étaient probablement les Jésuites qui régnaient sur le Centre, beaucoup plus que le Saint-Siège.

Mais le courrier suivant apportait au cardinal le texte de la lettre de Bismarck à Frankenberg. Antonelli fut choqué de l'indiscrétion. « Quand nous prétendions regretter l'attitude du Centre, dit-il à Taufkirchen, nous n'avions pas sous les yeux les comptes rendus parlementaires; en fait, le Centre ne semble pas avoir réclamé l'intervention de l'Allemagne à Rome; il a seulement voulu rayer quelques lignes qui condamnaient l'Allemagne à ne jamais intervenir. » Querelle de mots! interrompait Taufkirchen. Antonelli ne répondait rien : le Vatican cessait de blâmer le Centre. Il déclarait d'ailleurs à Taufkirchen que la Curie n'avait pas l'intention d'exercer une influence directe sur la conduite politique des catholiques en Allemagne. C'est à cette formule que désormais s'en tiendrait le Vatican : il s'engageait, par là même, à ne pas provoquer l'action du Centre; mais c'était, non moins clairement, un refus de l'entraver.

Taufkirchen, en transmettant à Bismarck cette conversation d'Antonelli, sut la présenter et la commenter de façon que le chancelier ne perdît pas tout espoir; mais Bismarck ne voulait plus attendre. « Le Centre et le clergé, répondit-il le 30 juin au ministre de Bavière, marchent d'accord avec les courans anti-nationaux. Si ce parti est plus fort que le Vatican, l'Église en souffrira : nous serons obligés à une résistance que nous devrons soutenir très sérieusement par tous les moyens. Si l'on peut, au Vatican, se décider à rompre avec le parti, et à empêcher ses attaques contre nous, c'est tout ce que nous désirons; sinon, nous déclinons la responsabilité des conséquences... »

Bismarck parlait encore une langue diplomatique; les *Grenzboten*, qu'honoraient ses inspirations, commençaient d'en parler une autre :

Ce n'est pas avec des moyens de discussion, disait cette revue, que l'on combat une opposition qui déploie comme un drapeau politique l'ordre du vicaire du Christ. Ici l'État doit se tourner vers le maître du drapeau et lui dire : Est-ce d'après tes indications que l'on déroule ce drapeau contre moi? Suivant que le Pape dit oui ou non, l'on punira le déploiement du drapeau comme un abus, ou l'on aura affaire au Pape lui-même comme ennemi. »

Le 1er juillet, Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse à Florence, prenait avec le prince Humbert la route de Rome et

allait banqueter au Quirinal. L'adhésion discrète de Bismarck encourageait M. Visconti Venosta à transporter à Rome la capitale et à s'y faire suivre par les légations. C'est la faute du Centre, redisait Taufkirchen à Antonelli le 22 juillet 1871, et le cardinal, cette fois, répondait d'une façon catégorique « que le Vatican ne romprait pas avec cette fraction. »

Bismarck, depuis un an, avait demandé au Vatican trois services politiques; après les deux premières demandes, la troisième à son tour échouait. Il avait tour à tour voulu que le Pape, au nom de son pouvoir spirituel que le concile avait encore rehaussé, intervînt auprès des catholiques de France, de Bavière, de toute l'Allemagne; le Pape s'y était refusé. Alors Bismarck, après avoir chargé Brassier de Saint-Simon de faire à Pie IX roi l'affront définitif, se tourna franchement du côté des hommes qui continuaient de protester contre le Concile et qui voulaient soulever le monde contre l'autorité spirituelle de Pie IX pontife. Le même Bismarck, qui avait souhaité de ce pontife une immixtion minutieuse et dictatoriale dans des affaires d'ordre politique, allait s'aboucher avec les vieux-catholiques, qui ne permettaient même pas au Pape de régir la foi et les mœurs, et qui, bien loin de lui accorder le droit de régner sur les députés, lui refusaient le droit de régner sur les consciences. Lui qui avait importuné un pape italien, un cardinal italien, pour qu'ils s'ingérassent en Allemagne, allait bientôt dire à Frankenberg, sans croire se contredire : « Les gens du Centre font de nous des Italiens. »

Il ne projetait pas encore, à cette date, tous les détails de sa collaboration politique avec les nationaux-libéraux, et toute la série des vexations qui s'abattraient sur un tiers des sujets de l'Empire, sur un tiers des anciens combattans de 1870, et qui leur donneraient un rôle de parias dans cet Empire en partie créé par eux. Mais, persuadé que le Vatican favorisait secrètement une fronde dans l'État, il allait commencer les représailles en demandant à une fronde d'Église les moyens ou les prétextes d'ennuyer et d'affaiblir l'Église : les nationaux-libéraux seraient aux aguets, et tout de suite, plus rapides que Bismarck, plus impatiens que Bismarck, ils en profiteraient.

GEORGES GOYAU.

L'ARMÉE ANGLAISE

Tous les peuples européens aspirent à la paix ; les souverains et les chefs d'État semblent sincèrement animés du désir de la maintenir. Nous nous complaisons dans cette pensée, sans songer assez peut-être à ce que l'avenir nous réserve par suite de l'instabilité résultant, d'une part, du traité de Francfort qui, en amoindrissant la France, a compromis l'équilibre européen, d'autre part, du rapide développement de l'Allemagne, de son commerce, de sa puissance navale qui menacent l'Angleterre. En raison de cette situation, toutes les nations se voient obligées de s'armer en prévision d'événemens redoutables ; leurs budgets de guerre grossissent tous les ans. Chacun est conduit à supputer ses propres forces, celles de ses amis ou alliés, celles enfin de ses adversaires probables. Aussi rien de ce qui touche la puissance militaire des divers États ne doit nous laisser indifférens.

Jusqu'ici, l'armée anglaise est assez mal connue en France où, en dehors des milieux spéciaux, on a peu suivi sa transformation récente ; elle doit cependant nous intéresser d'autant plus que la Grande-Bretagne, qui restait volontiers dans un isolement systématique, tend aujourd'hui à prendre une part active aux affaires continentales. Quelques personnes la jugent incapable d'intervenir sérieusement en Europe dans un conflit armé. Nous sommes d'un avis opposé et nous allons essayer de justifier notre opinion en étudiant l'organisme de son armée avec une entière impartialité.

Nous examinerons successivement : 1° l'organisation de l'armée anglaise au moment de la guerre Sud-Africaine ; 2° la

situation de l'Angleterre depuis la campagne du Transvaal; 3° la réorganisation récente de ses forces; 4° les critiques adressées aux réformes faites par le ministère actuel.

*
* *

Les forces militaires du Royaume-Uni sont réparties entre l'immense domaine colonial de cette puissance et les Iles Britanniques.

Quelle était leur organisation au moment de la guerre Sud-Africaine?

En dehors de l'armée *régulière* et de sa réserve, existaient les *forces auxiliaires*, divisées elles-mêmes en deux catégories: d'une part, la *milice*, d'autre part, les *volontaires* et la *yeomanry*.

Tous ces élémens ne se composaient que d'hommes servant volontairement.

On s'étonne parfois de voir l'Angleterre, seule en Europe, conserver ce mode de recrutement; son armée régulière est avant tout *coloniale*, car elle est destinée principalement à la défense des colonies et à la relève des garnisons d'outre-mer: chaque régiment d'infanterie, en effet, comporte en principe deux bataillons et un dépôt; un des bataillons est aux colonies, l'autre réside dans la Métropole; ce dernier fournit la relève; le dépôt dégrossit les recrues avant de les envoyer au bataillon métropolitain. On admettrait difficilement qu'une troupe coloniale se recrutât par voie d'appel. Aussi, quand on parle dans le Royaume-Uni du service obligatoire, il n'est jamais question de l'appliquer à l'armée régulière.

Pour celle-ci, les engagemens étaient contractés de dix-huit à trente-cinq ans avec faculté de rengagement. La durée de l'engagement n'est pas déterminée par la loi; elle est jusqu'ici de douze années; mais le gouvernement est libre de répartir cette période entre l'armée active et sa réserve selon les besoins: pour l'infanterie, par exemple, la durée de présence sous les drapeaux a varié de deux à sept ans, tandis que le temps passé dans la réserve variait de dix à cinq années. La durée du service actif est variable aussi suivant les armes: en ce moment, il est de six ans dans l'artillerie de campagne, de deux à trois dans le génie, etc. Cette latitude laissée au ministre présente certains avantages; elle lui permet de proportionner le temps de service actif aux difficultés de l'instruction, ce qui réduit au minimum la charge

financière (1); elle donne aussi la possibilité de régler la proportion entre le nombre des hommes sous les drapeaux et celui des réservistes : par exemple, il existe en ce moment des déficits dans les réserves de l'artillerie de campagne : on compte y parer en réduisant un peu la durée du service actif pour tout ou pour une partie du personnel de cette arme. L'élasticité d'une pareille organisation est évidente.

La *Réserve de l'armée régulière* est divisée en plusieurs sections ; l'une d'elles, section A, comprend tous les soldats libérés depuis moins d'un an, 5 000 environ, qui sont volontairement disponibles pour des expéditions de peu d'importance ne nécessitant pas le rappel général des réserves. Cette disposition logique contribue à la souplesse de l'organisation. Les autres sections comprennent le reste des libérés de l'active et les hommes rengagés dans la réserve. Dans leurs foyers, les réservistes reçoivent une solde journalière fixée à 1 fr. 25 pour ceux de la section A et à 0 fr. 60 pour les autres. Cette mesure est très particulière à l'Angleterre.

L'armée régulière était groupée en corps d'armée, unités trop lourdes pour une troupe coloniale. La mobilisation de ces corps, insuffisamment préparée, exigeait un temps extrêmement long, car les *services* (intendance, transports, etc.) n'existaient pas ou étaient très médiocrement constitués. Les officiers, remarquables de courage, — ainsi que le prouve l'énormité de leurs pertes dans les combats contre les Boers, — se reposaient trop, en temps de paix, sur les sous-officiers à qui était abandonnée, pour ainsi dire, toute l'instruction militaire. Ces derniers, anciens en général et excellens pour diriger l'instruction de détail, le maniement d'armes ou l'exercice à rangs serrés, étaient incapables cependant d'adapter les méthodes de combat aux nécessités de la guerre moderne ; tel n'est d'ailleurs pas leur rôle. Dès lors, l'armée était entachée d'un formalisme et d'un archaïsme dont les inconvéniens se firent cruellement sentir au Transvaal.

La *milice* est d'origine fort ancienne ; elle remonte aux archers de Crécy. Le service, volontaire en principe, y fut rendu

(1) De l'égalité absolue de la durée de service, que nous trouvons seulement en France, résulte une mauvaise utilisation des forces et des finances du pays : en effet si, pour l'infanterie, on peut se contenter de deux années de service bien employées, cette même durée est insuffisante pour la cavalerie, trop forte pour le train et pour certains corps.

momentanément obligatoire lors des guerres napoléoniennes. Depuis lors, elle se recrutait par engagemens volontaires d'une durée de six ans, contractés le plus souvent par de pauvres gens qui cherchaient un emploi temporaire ou qui attendaient dans cette situation le moment d'entrer dans l'armée régulière; la milice était, pour ainsi dire, le vestibule de l'armée active. Les miliciens étaient astreints à une première période d'instruction de six mois, durée qui, en fait, n'était jamais atteinte et à une période annuelle de vingt et un à vingt-huit jours; ils étaient groupés en bataillons, escadrons et batteries.

L'institution des *volontaires* date de 1859. Ceux-ci se recrutaient dans un milieu plus élevé que celui de la milice; c'étaient, en général, des jeunes gens qui s'engageaient par patriotisme, sans durée limitée, avec faculté de rompre à tout instant le contrat qui les liait. Ils devaient vingt jours d'exercice la première année et dix chacune des années suivantes; mais beaucoup d'entre eux échappaient à ces obligations.

La *Yeomanry* formait la cavalerie des forces auxiliaires; les jeunes gens qui y entraient avaient presque tous l'habitude du cheval, une certaine fortune et étaient d'un rang social assez élevé ; la plupart s'équipaient et se remontaient à leurs frais.

Aucun homme des forces auxiliaires (milicien, volontaire ou yeoman) ne pouvait être appelé à servir au dehors sans son consentement.

*
* *

Pendant la guerre du Transvaal, la situation de l'Angleterre s'est modifiée. L'Allemagne, profitant des embarras de cette puissance rivale, lui fit une concurrence commerciale partout victorieuse : sur tous les marchés du monde, même sur le marché britannique, l'article allemand se substitua à l'article anglais. De là, souffrance du prolétariat dans le Royaume-Uni, qui put entrevoir une décroissance certaine de sa prospérité. Le développement extraordinairement rapide des flottes allemandes de commerce et de guerre ne laissa pas de donner de grandes inquiétudes, d'autant que le Kaiser lui-même n'a pas caché son ambition de créer une marine de combat capable de se mesurer « avec la plus forte puissance navale. » Enfin les colonies anglaises, jusque-là séparées du reste du monde par des barrières presque infranchissables, se virent menacées par

l'extension des réseaux routiers et l'approche de voies ferrées reliant leurs frontières à des pays dont l'amitié est douteuse.

Aussi l'Angleterre, jusqu'alors volontairement isolée et réfractaire aux alliances, sentit la nécessité de nouer des ententes avec certaines puissances européennes, ou exotiques comme le Japon. Ces rapprochemens cordiaux avec d'autres peuples diminuent les dangers qu'elle redoute, mais lui créent des devoirs, car, si elle doit compter sur ses amis en cas de péril, il est juste qu'elle soit en mesure de leur venir en aide. C'est ainsi que la situation mondiale de la Grande-Bretagne s'est transformée depuis quelques années. Elle ne craint pas seulement pour son commerce et pour son industrie, mais pour son existence même ; elle est hantée par le cauchemar d'une invasion et la crainte de voir une armée ennemie venir dicter à Londres ses lois au vaincu.

Dès l'année 1905, M. Balfour, dans un brillant discours, crut devoir rassurer l'opinion publique en montrant combien la peur d'une invasion française était peu fondée. Mais en 1908, lord Roberts s'exprimait ainsi : « Une invasion dans ce pays n'est pas seulement possible, mais elle est réalisable sur une plus grande échelle qu'on ne l'a généralement pensé... ; si nous ne prenons pas les mesures nécessaires, nous risquons de nous trouver à la merci de l'envahisseur et d'être contraints d'accepter les conditions les plus humiliantes. » Puis, faisant allusion au discours de M. Balfour, il ajoutait : « Ces données pouvaient être exactes pour la France de 1905, mais elles ne le sont pas pour l'Allemagne de 1909. » Ce sont donc bien les visées allemandes qui préoccupent la population anglaise.

Jusqu'ici, l'Angleterre comptait fermement sur sa flotte pour la mettre à l'abri de toute tentative ; son programme consistait, en effet, à maintenir sa puissance navale en état de supériorité sur les flottes réunies des deux plus grandes puissances maritimes du monde ; c'est le principe du *two powers standard* que le Royaume-Uni ne semble plus pouvoir maintenir aujourd'hui. Un membre du Parlement a posé récemment à l'Amirauté la question suivante : « Combien y aura-t-il de bâtimens du type *Dreadnought* et *Invincible* (ou de valeur combattante égale) achevés au 1er avril 1912, en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux États-Unis, en admettant que chacune de ces nations ait complété pour cette date son programme de 1910, et combien chacune d'elles possédera-t-elle de bâtimens du type pré-

Dreadnought, âgés respectivement de moins de dix, douze et quinze ans depuis leur mise en chantier? » M. Mac Kenna, ministre de la Marine, répondit par l'envoi du tableau ci-dessous :

Bâtimens du type.	Grande-Bretagne.	Allemagne.	États-Unis.	Totaux pour l'Allemagne et les États-Unis.
Dreadnought et *Invincible*. .	16	13	8	21
Pré-*Dreadnought* de moins				
de 10 ans.	9	8	18	26
— 12 ans.	14	12	13	25
— 15 ans.	26	18	16	34

On voit par ce tableau que le principe du *two powers standard* n'est plus respecté; la flotte anglaise est sensiblement moins forte que les flottes allemande et américaine réunies. Bien plus, l'infériorité numérique de l'Allemagne seule diminue peu à peu. D'ailleurs, dans un combat, des facteurs autres que le nombre sont susceptibles de faire pencher la balance du côté de la marine allemande : les qualités de son état-major, l'unité de sa doctrine, l'homogénéité de ses navires, la valeur militaire de son personnel, etc. Aussi l'on comprend les appréhensions que lord Curzon exprimait à la Chambre des Lords : « Notre suprématie navale a toujours été indécise; dans les années à venir, nous pourrions trouver qu'elle nous glisse des mains. » Cette manière de voir est partagée par beaucoup d'esprits et par de hautes autorités britanniques : elle se justifie d'autant plus que l'Allemagne construit plus vite que l'Angleterre et peut devancer la réalisation de ses programmes. Enfin la marine anglaise, avec son mode de recrutement par engagemens volontaires, ne saurait se développer indéfiniment; on peut donc entrevoir le moment où son extension sera arrêtée par l'insuffisance du nombre des marins, tandis que l'Allemagne, avec le service obligatoire et sa population sans cesse croissante, dispose de ressources, en hommes, pour ainsi dire inépuisables.

Aussi, de l'autre côté du détroit, la crainte d'une invasion des Iles Britanniques est devenue peu à peu une obsession. Lord Raglan n'est-il pas allé jusqu'à dire : « Quand les dirigeables seront capables de traverser les mers, ce pays cessera d'être une île et deviendra une nation continentale. » Ce n'est là qu'une boutade que nous ne discuterons pas; elle indique néanmoins un état d'esprit particulier.

Sans voir l'avenir aussi sombre, de hautes personnalités du Parlement estiment que le débarquement *par surprise* d'une force de 150 000 à 200 000 hommes est réalisable; lord Roberts justifiait à la tribune cette opinion par ces paroles : « Il y a eu de tout temps dans les ports allemands le nombre de navires nécessaire pour embarquer 200 000 hommes ; 150 000 pourraient être rassemblés en quelques mois à proximité des ports d'embarquement, et cela discrètement, sans recourir aux procédés de mobilisation. Nous soutenons qu'une invasion peut se faire par surprise au moment où l'on s'y attendrait le moins. » Lord Curzon exprimait la même idée sous une autre forme : « Je voudrais être contredit si j'ai tort en disant que ce serait une chose aisée pour une certaine puissance étrangère, pourvu qu'elle puisse s'assurer le commandement de la mer sans interruption pendant 48 heures, de débarquer une force de 150 000 soldats sur nos côtes. » Les deux orateurs ont évidemment exagéré. Une armée de 150 000 hommes, qui débarquerait par surprise sur les côtes anglaises, sans déclaration de guerre préalable, trouverait immédiatement devant elle toutes les forces de la Grande-Bretagne ; l'armée régulière, à elle seule, composée d'excellentes troupes et numériquement supérieure, rejetterait facilement à la mer l'audacieux envahisseur. D'autre part, la flotte anglaise qui aurait laissé surprendre le passage, rendrait ultérieurement bien aléatoire et bien dangereux le rembarquement des troupes étrangères battues, bien problématique leur retour dans leur pays d'origine. Tenter une pareille entreprise serait courir à un désastre certain.

On a prétendu aussi que des corps d'effectif restreint, 12000 à 15000 hommes, débarquant simultanément sur plusieurs points des côtes britanniques, suffiraient, sinon à s'emparer des points d'appui de la flotte, du moins à les rendre inutilisables en détruisant les arsenaux, en obstruant les passes, en incendiant les docks, etc., ce qui paralyserait la marine anglaise. C'est pure fantaisie. On ne conçoit pas comment l'ennemi pourrait opérer de pareilles destructions sans être maître des ports eux-mêmes. Or, il existe en ce moment trois grands arsenaux maritimes, Plymouth, Portsmouth et Chatham (un quatrième est en voie de création à Rosyth) et trois grandes rades de concentration, Portland, Douvres et Sheerness. Tous ces points sont fortifiés. Les arsenaux sont solidement défendus sur le front de terre, comme sur le front de mer; leur prise exigerait un siège en règle long et

coûteux. Les rades de concentration, inviolables sur le front de mer, seraient bien vite mises à l'abri d'un coup de main du côté de terre grâce à la fortification improvisée dont l'efficacité ressort si nettement des deux campagnes de la Russie contre la Turquie et le Japon.

Dans quelles conditions une invasion des Iles Britanniques est-elle donc à redouter?

Une armée débarquée sur les côtes anglaises ne trouverait pas dans le pays les ressources nécessaires à sa subsistance; elle ne pourrait vivre sans être reliée d'une manière sûre et continue à sa base d'opérations, c'est-à-dire au continent. La maîtrise de la mer lui est donc indispensable, non pendant 48 heures, mais bien pendant toute la durée des opérations, qu'on ne peut évaluer à moins de plusieurs semaines. Il faut donc que la flotte anglaise ait été battue ou qu'elle soit éloignée pendant un temps suffisant. Il est essentiel aussi que l'armée envahissante soit plus forte que celle de la défense; cela ne peut être que si l'armée régulière, en tout ou en grande partie, a été détachée pour une expédition lointaine et si les forces auxiliaires restées sur le territoire sont insuffisantes.

Ces conditions sont-elles réalisables? Oui, si l'Angleterre se trouve engagée *seule* dans un conflit contre une grande puissance continentale, l'Allemagne par exemple, qui a été visée très nettement à la Chambre des Lords. Une victoire navale qui assurerait à l'Allemagne la maîtrise absolue de la mer est loin d'être impossible, surtout si la flotte anglaise ne reste pas concentrée et s'affaiblit par des détachemens. Cette éventualité a été envisagée au Parlement par lord Roberts: « Nous pouvons être contraints à un moment donné, a-t-il dit, d'envoyer notre flotte métropolitaine, ou tout au moins une partie de notre flotte, sur des points éloignés, en Asie, en Afrique, en Amérique, ou même plus près, en Europe, comme nous avons dû le faire jadis; dans ces conditions, une flotte étrangère, qui n'a pas à endosser de pareilles responsabilités, pourrait peut-être, *entièrement concentrée* dans notre voisinage immédiat, profiter de l'absence de nos escadres protectrices. »

D'un autre côté, l'armée régulière métropolitaine, elle aussi, — et cette hypothèse fut également examinée, — peut avoir été appelée, en grande partie, à l'extérieur, pour la défense des colonies, par exemple.

Avec la liberté de la mer pendant un temps suffisant, une grande puissance continentale serait capable de transporter dans le Royaume-Uni, non plus 150000 à 200000 hommes, mais, en plusieurs fois, une nombreuse armée d'excellens soldats que rien alors ne serait plus en mesure d'arrêter. Dans de semblables conditions, une invasion dangereuse pour l'avenir de la Grande-Bretagne a des chances de réussir et doit entrer dans les prévisions.

Une autre circonstance peut se présenter. L'Angleterre, ayant toutes ses forces engagées dans une guerre lointaine comme celle du Transvaal, une puissance étrangère ne pourrait-elle pas profiter de ses embarras, si aucune nation amie ou alliée ne venait à son secours? A cette question posée par le vicomte Milner, on n'a trouvé d'autre réponse que celle-ci : « Le noble vicomte craint une invasion au moment où toute notre armée serait engagée dans des opérations sur une partie différente de l'Empire. Ce fut le cas en 1857 et en 1900, et cependant, grâce à la bonne volonté de nos voisins, grâce au fait qu'ils ne pensèrent pas l'entreprise praticable, nous ne fûmes pas attaqués. Nous avons droit, je pense, d'attribuer notre immunité à la force de notre marine. » Il eût été facile de répondre à un pareil raisonnement que cette force navale s'est, depuis lors, bien amoindrie par rapport à celles d'autres marines de guerre et qu'elle tend à s'amoindrir encore.

Nous devons conclure de ces considérations que l'Angleterre, sans alliances, doit redouter légitimement la violation de son sol par un adversaire qui mettrait en péril son existence même de grande nation.

Tout change d'aspect, au contraire, si le Royaume-Uni s'est assuré, en Europe, des alliances ou des amitiés. Une attaque contre elle entraînerait une conflagration générale du continent et, dans ce cas, la question se résoudrait sur terre et non sur mer, comme le disait fort judicieusement lord Roberts à la tribune du Parlement : « Ce n'est pas à Trafalgar, mais à Waterloo que Napoléon fut définitivement vaincu. Une grande guerre ne fut jamais décidée par une victoire navale. » Aucune puissance engagée dans une guerre européenne n'irait risquer de se faire battre sur le continent pour envoyer une armée à la conquête de l'Angleterre; tout au plus songerait-elle à détacher, comme diversion, quelques troupes de deuxième ligne d'effectif restreint et assez pauvrement outillées; il faudrait alors peu de forces

pour défendre le pays et contenir ou repousser l'envahisseur.

Ces considérations, développées aux deux Chambres et dans la presse, démontrent le besoin, pour l'Angleterre, de se créer des amitiés qui, en lui enlevant tout souci, lui imposent le devoir de mettre dans la balance, le cas échéant, le poids de son épée. Par suite, son armée régulière ne doit pas être exclusivement coloniale; elle doit être constituée en vue de sa participation à une lutte continentale. En outre, lorsqu'elle quittera elle-même les Iles Britanniques, il lui faudra laisser dans le pays des forces auxiliaires suffisantes pour parer à l'invasion non d'une véritable armée, mais d'un corps de débarquement.

Telle est l'idée qui semble avoir guidé le War-Office dans les réformes qu'il a appliquées à l'armée avec une méthode et une ténacité remarquables.

A la crainte d'un danger extérieur s'ajoute, dans certains esprits, la croyance en une sorte de décadence qui se manifesterait dans la population.

Cette opinion est clairement exprimée dans une instruction que le général Baden-Powell a écrite à l'usage des *Boys-Scouts*, ou jeunes éclaireurs de dix à dix-huit ans qu'il a formés. Cette institution, qui compte déjà plus de 300 000 adhérens, a reçu une sorte de consécration officielle puisque le Roi lui-même a passé la revue de ces jeunes gens. Ceci tendrait à montrer que les idées du général, si elles ne sont point partagées par tous, causent néanmoins une certaine émotion. « Le grand Empire britannique, dit le général, tombera en pièces comme l'Empire romain, si nous n'avons plus de patriotisme, car nous avons beaucoup d'ennemis qui deviennent de plus en plus forts... Les mauvais citoyens qui ont miné l'Empire romain se glissent parmi nous...; les mêmes causes qui ont amené sa chute travaillent aujourd'hui la Grande-Bretagne. » Parmi les sages conseils que l'auteur donne à ses jeunes éclaireurs, se trouve celui-ci : « Ne faites pas comme les Romains et ne payez pas d'autres personnes pour se battre pour vous. » Le remède, dit-il, « doit être appliqué à la génération qui s'élève..., il doit viser à former le *caractère* chez les hommes de l'avenir; » il ajoute : « Il est possible à une nation, par le courage et l'énergie, en reconnaissant ses fautes, en prenant à temps les remèdes appropriés, non seulement d'éviter de devenir pire, mais de s'élever plus haut dans le bien. »

*
* *

Le problème de la réorganisation militaire était fort difficile à résoudre. Il convenait d'abord de respecter les traditions nationales qui, jusqu'ici, se refusent au service obligatoire; de plus, l'armée anglaise doit répondre à des tâches multiples : défense des colonies, défense du territoire, guerre continentale.

Ces trois missions à remplir devaient appeler logiquement la création de trois organes distincts : une armée coloniale, une armée territoriale, une armée nationale offensive. Avec le système du recrutement par engagemens volontaires, cette dernière eût exigé des sacrifices financiers excessifs que le pays n'eût jamais consentis. On dut donc confier à l'armée coloniale, c'est-à-dire à l'armée régulière, une double fonction, la défense des colonies et la participation à une guerre européenne. Or, par des raisons d'économie, une armée coloniale a toujours des effectifs relativement restreints; la coopération de l'Angleterre à un conflit général sera donc toujours assez étroitement limitée. De là à prétendre, comme l'ont fait certains organes, que l'amitié anglaise n'a aucune valeur militaire, il y a loin.

Aussitôt la campagne Sud-Africaine terminée, on voulut remédier aux défauts de l'organisation qu'avaient mis en lumière les leçons d'une dure expérience. Plusieurs enquêtes furent ouvertes et confiées à des commissions: *Royal commission on the War-Office in South Africa*, *Comité Esther*, *Comité Norfolk*. Leur travail aboutit à la réorganisation du ministère de la Guerre, à la création d'un *Comité impérial de défense* et à la constitution d'un *État-major général*. C'étaient déjà trois progrès. L'État-major général, si nouvellement formé, n'a peut-être pas encore toute l'expérience pratique qui ne s'acquiert que lentement, toute l'instruction tactique que donnent seulement les longues et patientes études historiques; mais avec la persévérance et la ténacité du caractère anglais, avec un travail assidu, le nouveau corps sera promptement à hauteur de sa tâche.

Pour faciliter l'organisation d'expéditions coloniales, on renonça au groupement par corps d'armée et on adopta le fractionnement en divisions. On suivait ainsi l'exemple du Japon qui, insulaire comme la Grande-Bretagne, se trouve dans des conditions analogues.

Pendant la campagne du Transvaal, il s'était produit quelques défaillances dans la troupe : à la bataille de Colenso, par exemple, les bataillons engagés en première ligne, arrêtés par le feu, ne purent plus être reportés en avant; ils avaient cependant subi des pertes inférieures en moyenne à 7 p. 100 de leur effectif; le plus éprouvé avait seulement 12,5 p. 100 de ses hommes hors de combat ; pourtant ces unités étaient commandées et entraînées par des officiers et par des sous-officiers particulièrement braves, qui payèrent largement de leur personne. Il importait donc tout d'abord de relever le moral du soldat; les moyens suivans y pourvurent : allocation de soldes fort élevées et efforts considérables pour assurer aux hommes libérés des emplois civils. En ce qui concerne la solde, le simple troupier anglais, après avoir acquitté les dépenses de blanchissage et de nourriture, reçoit par semaine un prêt franc variant de 6 fr. 15 à 13 fr. 85, tandis que notre pauvre petit soldat touche ses sept sous de poche. A la solde s'ajoutent encore des allocations afférentes à certains postes spéciaux ou à certains travaux; en outre, les hommes en permission reçoivent non seulement leur paie entière, mais une indemnité de vivres de 0 fr. 60. Beaucoup d'ouvriers sont certes moins bien traités.

En vue d'assurer aux libérés un emploi civil, de puissantes sociétés particulières se sont fondées et viennent en aide à l'État : de 1905 à 1907, 81 p. 100 des hommes ayant quitté le service avec un certificat de bonne conduite ont été placés presque pour moitié dans des établissemens privés. Ce fait est l'indice d'un mouvement d'opinion caractéristique en faveur de l'armée. En 1905, une commission fut nommée à l'effet d'étudier la question du placement des hommes libérés. Elle proposa les mesures suivantes. Donner au soldat un enseignement professionnel pendant son temps de présence sous les drapeaux, ce qui est possible en raison même de la longue durée du service; le tenir exactement au courant des conditions du marché ouvrier et mettre en même temps à la disposition des patrons des renseignemens détaillés sur les hommes libérés. Ces conclusions furent adoptées; l'enseignement professionnel fonctionne aujourd'hui dans les corps de troupe; on espère résoudre ainsi le problème de l'amélioration du recrutement.

Toutes ces mesures semblent donner déjà des résultats. Au point de vue physique, on se montre plus difficile ; en particu-

lier, on a remonté de deux centimètres le minimum de la taille des recrues. Le niveau de l'instruction s'est relevé : la proportion des hommes pourvus de certificats d'études s'est progressivement accrue, de 34 pour 100 en 1903 à 55 pour 100 en 1907. Le chiffre des pertes causées pour incapacité physique, pour mauvaise conduite, etc., suit une marche régulièrement décroissante : de 10002 en 1904, il est tombé à 5975 en 1907. Plusieurs officiers nous ont affirmé que l'alcoolisme tend manifestement à décroître. On peut conclure de ces faits que la valeur du soldat s'est sensiblement améliorée, tant au point de vue moral qu'au point de vue physique. Aux manœuvres, le troupier montre non seulement de sérieuses qualités d'endurance, mais aussi de l'initiative et de l'intelligence dans l'art d'utiliser le terrain.

La guerre Sud-Africaine avait aussi montré l'insuffisance tactique des petites unités dont les formations surannées, sans souplesse, extrêmement vulnérables, ne répondaient plus aux nécessités de la guerre moderne. Un gros effort a porté depuis lors sur l'instruction pratique des troupes en terrain varié. Aujourd'hui, près de la moitié de l'armée anglaise réside en permanence dans des camps : celui d'Aldershot, près de Londres, par exemple, est occupé par cinq brigades d'infanterie et une brigade de cavalerie, soit presque le tiers des troupes régulières. Il n'est pas une armée au monde qui ait de pareilles facilités d'instruction en vue de la guerre ; si l'armée anglaise sait profiter de cette situation exceptionnelle, elle doit devenir bientôt la plus manœuvrière de toute l'Europe. On constate déjà maintenant un progrès sensible dans l'instruction tactique des petites unités.

La campagne du Transvaal avait fait non moins ressortir les erreurs du haut commandement qui, n'ayant pas suffisamment étudié et médité l'histoire, notamment celle de la guerre russo-turque, commit exactement les mêmes fautes que les généraux russes à Plewna : insuffisance des services de reconnaissances et de sûreté, oubli du rôle de l'avant-garde, plans de bataille préconçus, manque de fortes réserves et inutilisation des réserves existantes, défaut de liaison entre les différentes armes et entre les diverses attaques, nulle notion ni de l'économie des forces, ni de la concentration des efforts. Après de telles constatations, on est en droit de se demander si jamais l'expérience des uns peut servir aux autres. Pour remédier à l'insuffisance du haut commandement, on donne aux grandes manœuvres, depuis

quelques années, un développement jusqu'alors inconnu; cette mesure, complétée par la création d'un État-major général, aura comme résultat l'établissement d'une *doctrine de guerre*. De l'avis des officiers étrangers qui les ont suivies, les récentes manœuvres anglaises marquent un grand progrès.

Il convenait aussi, pour éviter le retour des erremens constatés en campagne, de développer l'instruction des officiers par un travail intensif, auquel on les soumit. Ces exigences nouvelles provoquèrent, paraît-il, un certain nombre de démissions et affectèrent le recrutement de l'École de Sandhurst, le Saint-Cyr britannique: en 1909, le nombre des candidats à cette école fut inférieur au nombre des places disponibles. Nous verrons plus loin les moyens employés pour conjurer cette crise.

Une autre réforme qui, au premier abord, pourrait paraître d'importance secondaire, fut l'adoption pour toute l'armée d'une tenue de campagne extrêmement pratique, de couleur kaki; la tenue est la même pour toutes les armes, sauf que les cavaliers portent des éperons : casquette plate à visière, large vareuse, bandes molletières. Ce qui est plus important encore, c'est l'adoption, pour toutes les troupes à pied, d'un équipement confectionné en un tissu de coton souple et solide, appelé *twill*, dont toutes les boucles sont sans ardillons; aucune courroie ne comprime la poitrine de l'homme; le poids est fort bien réparti et tout le chargement peut s'enlever d'un bloc aux repos pendant les marches. Cet équipement donne aux troupes une remarquable aisance et augmente par conséquent les efforts dont elles sont susceptibles. Qu'attendons-nous donc en France pour munir nos soldats de l'équipement anglais qui donne toute satisfaction?

Aucune des modifications précédentes, apportées pour la plupart avant l'arrivée au pouvoir du ministère libéral, ne touchait, pour ainsi dire, à l'organisation même de l'armée. Le nouveau ministre de la Guerre, M. Haldane, entreprit des réformes plus générales.

Le plus grave défaut de l'ancienne organisation, qui ait été révélé par l'expérience de la guerre du Transvaal, fut l'insuffisance des réserves. La *milice*, non astreinte au service extérieur, avait, il est vrai, fourni volontairement quelques renforts et même des bataillons entiers; un certain nombre de *volontaires* et de *yeomen* vinrent aussi grossir les effectifs, mais il fallut

néanmoins, pour combler les vides, recourir largement aux ressources des colonies d'Afrique, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui procurèrent plus de 84 000 hommes. Cela ne suffit pas et l'on dut faire venir des troupes irrégulières, de qualité médiocre, dont les défaillances ne sont pas étrangères au discrédit immérité que les événemens jetèrent momentanément sur l'armée britannique. Pour réunir les effectifs nécessaires, il avait fallu quatre mois, malgré l'extrême activité que déployèrent la marine et le service des transports.

Les réserves de l'armée régulière reconnues insuffisantes étaient donc à reconstituer sur des bases nouvelles; on en fixa le chiffre au nombre supposé nécessaire pour alimenter l'armée pendant une campagne de six mois. L'idée du ministre de la Guerre fut d'imposer dorénavant aux miliciens la condition de servir à l'extérieur le cas échéant, la milice fut ainsi transformée et prit le nom de *Réserve spéciale*, tout en conservant, dans une certaine mesure, son organisation, ses garnisons, son mode de recrutement; astreinte au service extérieur, elle ne se rattache plus dès lors aux *forces auxiliaires*, mais bien à l'armée régulière. La Réserve spéciale s'est constituée d'abord au moyen d'un noyau d'anciens miliciens qui, au nombre de 48 746 sur 66 949, ont accepté les nouvelles conditions; puis elle s'alimente par des engagemens volontaires pour six années, contractés de dix-huit à trente-cinq ans, avec faculté de rengagement jusqu'à quarante ans.

L'armée régulière ayant été dotée d'une seconde réserve, il convenait encore de la rendre rapidement mobilisable en vue du rôle nouveau qui lui était assigné de prendre part au besoin à une guerre continentale. A cet effet, on pourvut, dès le temps de paix, de tous ses services la plus grande unité tactique, la Division. L'armée pouvait jusqu'alors constituer les unités combattantes de six divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, mais le nombre des non-combattans était loin de répondre aux besoins de la guerre; c'est tout au plus même si le matériel des services existait. D'autre part, bien qu'attribuant à ceux-ci le personnel nécessaire, on désirait augmenter le moins possible la dépense. M. Haldane a pensé « que les services, ainsi que certaines unités, comme les colonnes de munitions, par exemple, pourraient être formés, en grande partie tout au moins, non avec des soldats de l'armée régulière dont le prix de revient est

fort élevé, mais au moyen d'hommes d'une valeur moindre et d'une instruction militaire moins complète, c'est-à-dire avec le système le plus économique. » La Réserve spéciale répond ainsi à deux besoins : assurer la relève des combattans et contribuer pour une grande part à la composition de certaines unités non combattantes. Elle fut, par suite, logiquement divisée en deux catégories dont le personnel a des obligations militaires un peu différentes. Les réservistes de la première catégorie doivent, après leur engagement, faire une période d'instruction de six mois; la plupart de ceux de la deuxième catégorie trois mois seulement; les uns et les autres sont assujettis annuellement à quinze jours d'exercice et à un cours de tir de six jours. Les réservistes spéciaux présens sous les armes touchent les mêmes allocations que les hommes de l'armée régulière; dans leurs foyers, ils reçoivent une prime annuelle d'une centaine de francs. La Réserve spéciale se recrute : 1° parmi les malheureux qui manquent temporairement de moyens d'existence, plus particulièrement dans la période d'hiver: 2° parmi des jeunes gens qui désirent s'engager dans l'armée régulière et ne remplissent pas encore les conditions voulues ; sur 25 000 engagés annuels dans la Réserve spéciale, 12 000 environ passent dans l'armée régulière.

Toute cette organisation semble bien raisonnée. Depuis que la réforme est accomplie, l'armée régulière métropolitaine compte en unités actives, y compris la garde, 83 bataillons d'infanterie, 68 escadrons, 113 batteries de campagne, 6 batteries lourdes, 34 compagnies du génie de campagne, enfin des troupes de forteresse, des unités de transport, etc. Cette armée peut constituer, pour une action extérieure, une *force expéditionnaire*, d'une division de cavalerie et de 6 divisions d'infanterie, composées d'hommes ayant tous plus de vingt ans d'âge et au moins une année de service, à l'exception des réservistes spéciaux, en fort petit nombre, comme nous le verrons plus loin.

La division de cavalerie est formée à 4 brigades de 3 régimens (9 escadrons et 6 canons). Chaque division d'infanterie comprend 2 compagnies d'infanterie montée (1) remplissant le

(1) Chaque bataillon d'infanterie de ligne peut mobiliser, en cas de guerre, une compagnie d'infanterie montée; les cadres et les hommes qui composent ces compagnies spéciales suivent pendant trois mois un cours d'instruction au camp d'Aldershot.

rôle de cavalerie divisionnaire, 3 brigades d'infanterie à 4 bataillons (1) (12 bataillons), 3 groupes d'artillerie montée (54 canons), un groupe de 3 batteries montées d'obusiers (18 obusiers), une batterie lourde à 4 pièces, au total 76 bouches à feu, 3 compagnies du génie dont 2 de campagne et 1 de télégraphistes, 3 ambulances, 6 colonnes de munitions, deux échelons de vivres (une colonne et un parc) (2), etc. On remarquera la très forte proportion d'artillerie, 6 bouches à feu un tiers par bataillon, et celle du génie ; c'est la conséquence des enseignemens que les Anglais ont tirés, à juste titre, de la guerre de Mandchourie : de plus en plus l'infanterie a besoin d'être très fortement soutenue par le canon. La fortification du champ de bataille et surtout les liaisons entre le commandement et les troupes, ainsi que des différens groupemens entre eux, ont pris une importance insoupçonnée jusqu'à ce jour. Combien nous sommes loin, en France, de suivre le même principe établi cependant sur l'expérience même de la guerre la plus récente !

En dehors des divisions, la force expéditionnaire comprend encore des *élémens d'armée :* 2 brigades mixtes, désignées sous le nom de brigades d'infanterie montée (3), 5 compagnies de télégraphistes, 3 d'aérostiers, 2 équipages de pont, 1 bataillon d'infanterie, 1 ambulance, 1 convoi.

On voit encore par cette composition des troupes d'armée combien les Anglais tiennent à constituer solidement le service des liaisons. C'est peut-être plus frappant si l'on songe que chaque bataillon d'infanterie fournit au moins une trentaine de signaleurs et que chaque brigade est pourvue d'appareils optiques et téléphoniques. Nous avons certainement à prendre exemple sur les Anglais en ce qui concerne cette branche si importante des services. A la compagnie d'aérostiers est rattachée une section de cerfs-volans entièrement organisée aujourd'hui, tandis que nous en sommes encore dans cette voie à des essais préliminaires qui ne reçoivent peut-être pas tous les encouragemens désirables.

La force expéditionnaire représente, en définitive, au moins

(1) A chaque bataillon est attachée une section de mitrailleuses.

(2) La division dispose de cinq jours et demi de vivres ordinaires et de deux jours de vivres de réserve dont un sur l'homme.

(3) Chaque brigade d'infanterie montée a la composition suivante : un régiment de cavalerie, une batterie à cheval, deux bataillons d'infanterie montée, une ambulance, un convoi.

trois corps d'armée, immédiatement mobilisables, excellens par la qualité des officiers et des soldats, par la judicieuse proportion entre les différentes armes, par une organisation très bien comprise jusque dans ses moindres détails.

Après leur départ, il resterait encore en Angleterre 10 bataillons, 35 batteries de campagne et 26 escadrons de l'armée régulière.

La milice étant devenue Réserve spéciale, il n'existait plus, comme forces auxiliaires pour la défense du territoire, que les *volontaires* et la *yeomanry*, qui formaient une réunion disparate de bataillons, d'escadrons et de batteries, sans lien les uns avec les autres, sans cohésion, qui, au dire de M. Haldane, « avaient poussé comme des champignons » un peu au hasard; chaque unité avait, pour ainsi dire, son mode de recrutement, son régime administratif, ses habitudes de manœuvre, de là un manque d'homogénéité et un esprit particulariste excessif. Ces élémens n'étaient pas groupés en grandes unités organisées avec leur matériel et leurs services, d'où impossibilité absolue de mettre cette troupe sur le pied de guerre. En outre, il y avait disproportion entre les diverses armes, par exemple pléthore d'artillerie de forteresse et manque presque absolu d'artillerie de campagne. En somme c'était une force à peu près inutilisable même pour la défense du pays : qu'aurait-elle pu faire, en effet, sans vivres, sans moyens de communication, sans moyens de transports ?

Le nouveau ministre de la Guerre fit des volontaires et de la *yeomanry* l'*armée territoriale* actuelle, qui est appelée à jouer un rôle important : c'est à elle que serait confiée la défense des Iles Britanniques, du sol de la patrie, si l'armée régulière était au dehors ; elle fut formée d'abord au moyen des anciens volontaires et *yeomen* qui consentirent à entrer dans la formation nouvelle, ensuite par des engagemens contractés de dix-sept à trente-cinq ans et des rengagemens jusqu'à quarante ans et même jusqu'à cinquante ans suivant le grade ou l'emploi de l'intéressé.

Le premier souci de M. Haldane fut de faire de l'armée territoriale une force organisée, très promptement mobilisable; à cet effet, on la groupa en fortes unités, brigades montées (*yeomanry*) et divisions d'infanterie, pourvues dès le temps de paix de tous leurs services, matériel et personnel. Ces services sont très recherchés par des hommes de professions spéciales; ils se

recrutent donc facilement. Ce qui leur manque, c'est la qualité des chevaux affectés aux troupes de transports; elle nous a paru laisser beaucoup à désirer; mais on tend de plus en plus à l'emploi de la traction mécanique et le défaut de bons attelages se fera de moins en moins sentir. Les troupes de communications, compagnies du génie, d'aérostiers, de télégraphistes sont solidement constituées et fonctionnent, dès le temps de paix, sous la direction de techniciens habiles. Le service médical est très largement doté. Les médecins civils, dont quelques-uns ont une grande notoriété, s'empressent d'entrer dans l'armée territoriale, malgré les pénibles sacrifices pécuniaires que leur impose l'abandon de leur clientèle pendant deux semaines par an. Ils sont bien secondés par un personnel nombreux et instruit d'étudians, d'infirmiers et d'ambulanciers, tous volontaires, provenant des hôpitaux. Cette organisation, si bien étudiée, ne fut pas l'un de nos moindres sujets d'étonnement lorsque nous fûmes appelé à voir à l'œuvre plusieurs divisions territoriales.

Pour l'instruction, les territoriaux sont *rigoureusement* astreints à un certain nombre d'exercices hebdomadaires et à un séjour annuel de huit à quinze jours dans un camp. Les sous-officiers proviennent en grande partie d'anciens volontaires, dont beaucoup ont fait campagne et d'anciens gradés de l'armée régulière; plus tard ces cadres se recruteront directement parmi les territoriaux rengagés. Un très petit nombre de sous-officiers de l'armée active, en tout 3 à 6 par bataillon, servent d'instructeurs. Quelques officiers, surtout dans les grades élevés, sortent de l'armée régulière; mais la plupart sont recrutés parmi l'élite intellectuelle et sociale de la nation, dans les professions libérales, le commerce et l'industrie; tous ces hommes, qui ont conscience des dangers qui menacent leur pays, sont animés du patriotisme le plus pur et le plus élevé. Pour le recrutement ultérieur des officiers, on compte sur une institution dont nous parlerons plus loin.

Chaque division territoriale est commandée par un officier général de l'armée régulière, assisté seulement de deux officiers d'état-major de cette armée; les brigades, ainsi que les artilleries divisionnaires sont aussi commandées par des officiers de l'armée active. Dans les corps de troupe, tous les officiers appartiennent à l'armée territoriale, à l'exception des adjudans de bataillon (sortes d'adjudans-majors) qui sont fournis par l'armée régu-

lière. Par suite, les officiers territoriaux sont réellement chargés de l'administration et de l'instruction militaire des troupes sous leurs ordres, ce qui les rehausse dans l'esprit du soldat et les oblige à faire des efforts sérieux pour ne pas perdre la confiance que leurs hommes semblent avoir en eux. C'est un puissant levier qui manque un peu à nos officiers de complément, tenus, en général, trop étroitement en lisière. Souvent on méconnaît ce qu'on peut obtenir de gradés servant volontairement en leur laissant le commandement effectif et la responsabilité qu'il entraîne; c'est là un élément moral dont il y a lieu de tenir compte et qui portera ses fruits dans le rendement de l'armée territoriale anglaise.

L'une des plus heureuses innovations de M. Haldane fut de confier l'organisation et l'administration des troupes territoriales à des *Associations de Comtés*, composées des hommes les plus influens et les plus riches; cette mesure semble avoir atteint le but visé d'exciter une féconde émulation entre les comtés. Les Associations, sous le contrôle du Conseil de l'armée, ont des attributions étendues; elles jouissent en quelque sorte de la personnalité civile; elles apportent dans l'administration cette largeur de vues habituelle aux hommes d'affaires. Aussi tous les commandans d'unités, tous les directeurs des services, dégagés des tracasseries administratives qui sont l'apanage de presque tous les organismes militaires, font preuve d'une remarquable initiative qui est l'une des caractéristiques les plus saisissantes de l'armée territoriale. Nous avons passé quelques journées dans les camps avec quatre de ses divisions, et cette initiative générale chez tous les officiers, habitués d'ailleurs pour la plupart dans la vie civile à prendre des responsabilités, nous a particulièrement frappé; elle s'exerce dans tous les détails intérieurs, dans la direction des services, dans l'exercice du haut commandement; des chefs, habitués de la sorte à penser et à agir, seront capables de réparer bien des fautes. Jamais nous n'avons aussi bien senti combien l'initiative peut parfois compenser certaines faiblesses, combien sont précieux les avantages de la souplesse dans l'administration. Cette constatation éveillait en nous cette réflexion : Que ne ferait-on pas avec l'armée française en lui appliquant ce même principe! et nous pensions douloureusement aux entraves de toutes sortes apportées chez nous à l'exercice du commandement par une centralisation excessive,

par la mise en tutelle des officiers pour les plus petites choses.

Ce qui nous a frappé aussi, c'est l'état moral supérieur de cette armée territoriale composée d'hommes qui, par un pur sentiment patriotique, acceptent volontairement des charges relativement lourdes pour se mettre en état de défendre le sol national; cet état moral se manifeste dans les attitudes, dans les gestes, dans les actes. J'imagine que ces braves gens, malgré les lacunes de leur instruction militaire, donneraient beaucoup plus qu'on ne le croit.

Les nouveaux engagés dans l'armée territoriale sont fort jeunes; quelques-uns paraissent presque des enfans; néanmoins leur allure est martiale, leur attitude fort correcte. Rentrée au camp après une pénible journée de manœuvres, toute cette jeunesse, oubliant la fatigue, se livre avec une remarquable ardeur aux sports dont les Anglais sont si friands. Les rapports entre chefs et soldats sont affectueux sans être familiers.

L'initiative et l'état moral sont deux grandes forces que l'on perd trop souvent de vue lorsqu'on évalue la valeur de l'armée territoriale en supputant son effectif et le nombre de ses journées d'exercice. On néglige ainsi des facteurs qui échappent au calcul et l'on risque de commettre de grossières erreurs.

L'armée territoriale anglaise n'offre donc aucune ressemblance avec une garde nationale. C'est un organisme complet, immédiatement utilisable; l'instruction militaire y laisse peut-être à désirer, mais, par ses qualités morales, une telle troupe aura un grand rendement en campagne, dans la défense même du sol. Il n'y a aucune comparaison à faire avec l'ancien corps de volontaires; le progrès réalisé est incontestable et capital. Est-ce à dire que l'armée territoriale possède une valeur comparable à celle d'une bonne armée permanente? Certes non. C'est une milice, mais une excellente milice, parce qu'elle est animée d'un esprit tout spécial que donne seule l'application du principe du volontariat désintéressé.

A la manœuvre, l'infanterie territoriale nous a paru bonne; elle est résistante, montre de l'entrain et utilise bien le terrain; ses formations sont parfois un peu défectueuses, mais ce défaut disparaîtra dès que les officiers auront acquis plus de pratique. Nous n'avons pas vu la cavalerie (*yeomanry*); des personnes compétentes nous en ont fait grand éloge. L'artillerie de campagne est très inférieure : parmi les ouvriers de certaines professions,

elle trouve facilement les hommes chargés du service des pièces, mais les conducteurs sont tout à fait insuffisans en ce moment; il y aura un grand effort à faire encore pour mettre cette arme à hauteur de sa tâche. Les bonnes volontés ne manquent pas; il est à espérer qu'elles lèveront les difficultés présentes.

Au résumé, l'armée territoriale est une force sérieuse. Elle comprend 14 brigades montées et 14 divisions d'infanterie (1), qui ont une composition identique à celle des brigades de cavalerie et des divisions de l'armée régulière, sauf que chaque division n'a que deux batteries d'obusiers au lieu de trois et que toutes les batteries de campagne sont à quatre pièces au lieu de six; c'est encore une forte proportion de bouches à feu, étant données la mission à remplir et la nature du terrain sur lequel se dérouleront vraisemblablement les opérations. En dehors des brigades et des divisions, l'armée territoriale comporte encore des troupes d'armée (2 régimens de cavalerie, 8 compagnies télégraphistes, une compagnie d'aérostiers), enfin des troupes de défense des côtes. L'effectif complet doit atteindre 313 675 hommes.

La valeur de l'armée territoriale est-elle suffisante pour donner toute indépendance à l'armée active? Peut-on compter sur elle pour s'opposer à un débarquement? Nous avons vu que la crainte d'une invasion par une puissante armée n'était point chimérique dans l'hypothèse faite à la Chambre des Lords: l'Angleterre sans alliances et aux prises préalablement avec des difficultés extérieures privant la métropole d'une grande partie de sa flotte et de son armée régulière; telle était la situation pendant la campagne Sud-Africaine. Dans ce cas, il est certain que l'armée territoriale, même soutenue par une division active, serait impuissante à arrêter un envahisseur maître de la mer et débarquant en grandes forces. Mais dans la seconde hypothèse que nous avons envisagée, la plus probable, l'Angleterre prenant parti avec sa force expéditionnaire pour ses alliés dans une guerre continentale, nous estimons que l'armée territoriale est capable de parer au danger, très problématique d'ailleurs, d'une invasion opérée par des forces relativement peu nombreuses, d'assez médiocre qualité et forcément mal pourvues en cavalerie et en artillerie. L'infanterie territoriale serait très bonne pour

(1) Un fait à noter, c'est que l'armée territoriale anglaise, en avance sur la nôtre à cet égard, compte 10 bataillons cyclistes; notre organisation cycliste ne dépasse pas la compagnie!

la défensive dans toute la contrée qui enveloppe Londres, objectif obligé de l'envahisseur; cette région, en effet, qui ressemble à notre Normandie, avec ses prairies entourées de haies épaisses et ses horizons limités, est éminemment favorable à la défense pied à pied par des hommes qui combattent dans leur propre pays, contre un adversaire qui, au contraire, n'a aucune habitude d'un pareil terrain. L'infériorité numérique de l'envahisseur ne lui permettrait pas l'enveloppement que certaines armées considèrent aujourd'hui comme l'unique moyen d'enlever des positions; l'insuffisance de son artillerie lui rendrait les attaques de front extrêmement difficiles et coûteuses; enfin tout l'enthousiasme patriotique, toute la force morale seraient évidemment du côté du soldat qui a pris volontairement les armes pour défendre son foyer, son pays, sa patrie. Nous sommes donc convaincu que les quatorze divisions territoriales suffisent, à elles seules, à remplir la mission qui leur est assignée. Si à cette armée de milice s'ajoutait l'appui d'une division régulière laissée dans la métropole, tout nous porte à croire que l'envahisseur serait mis à mal et rejeté à la mer, aussitôt la concentration des forces anglaises effectuée, opération qui, bien préparée, ne serait pas longue. Nous insistons sur ce mot de *concentration*, car souvent nous avons constaté, surtout en Angleterre, que l'idée de concentration n'était pas assez solidement ancrée dans les esprits. Ainsi un officier général a prétendu que chaque division territoriale devait manœuvrer exclusivement sur le territoire de son comté, afin d'être à même de le défendre plus efficacement. Si chaque division attendait sur son propre terrain l'attaque de l'ennemi, celui-ci arriverait facilement à Londres sans obstacles.

Nous avons dit que des déficits sérieux existaient dans le corps des officiers. Afin de le combler, on a institué un *corps d'entraînement pour officiers* (*Officers-Training-corps*), pépinière de futurs chefs. Ce corps est formé d'élèves des établissemens analogues à nos lycées et collèges et d'étudians des Universités : dans chaque école et faculté, on a créé des cours militaires qui sont suivis volontairement. Les jeunes gens de l'*Officers-Training-corps* sont répartis en bataillons, en escadrons et en batteries et instruits par d'anciens officiers et sous-officiers; ils sont astreints à des exercices réguliers et à des séjours dans des camps. Les unités qu'ils forment diffèrent de nos anciens

bataillons scolaires en ce qu'elles se composent de jeunes gens des classes élevées, destinés à devenir des officiers, et que l'instruction militaire y porte non seulement sur le maniement d'armes, la parade et le défilé, mais sur le service en campagne très sérieusement exécuté. Nous avons vu au camp de Salisbury une division d'environ 2000 jeunes collégiens exécuter très convenablement une attaque contre des troupes de l'armée régulière et il n'y avait aucune critique sérieuse à faire à leurs formations, à leur marche sous le feu, à leur manière de se servir du terrain, à leur attitude sous les armes. On compte sur cette éducation militaire pour déterminer des vocations susceptibles de remplir les vides.

Tous les jeunes gens peuvent être nommés officiers de complément après avoir satisfait à des examens spéciaux et fait un stage d'une année dans un corps de troupe de l'armée active. Ceux qui ont suivi les cours militaires d'un collège et obtenu un certificat A, voient la durée du stage réduite à huit mois; elle est de quatre mois seulement pour les étudians qui ont suivi les cours militaires d'une Université et obtenu un certificat B.

Enfin on a créé, par décret royal du 3 avril 1909, une *réserve spéciale d'officiers*, formée en partie d'officiers de l'armée régulière démissionnaires, en partie par recrutement direct à la suite d'examens. Les officiers de complément ont accès aux différens grades jusqu'à celui de lieutenant-colonel inclusivement, par un avancement régulier au bout d'un nombre d'années de service déterminé pour chaque grade ; il est regrettable qu'une mesure analogue ne soit pas prise en France où nous voyons trop souvent des officiers de la Réserve ou de la Territoriale dont les cheveux gris ou les hautes fonctions dans la vie civile s'accordent mal avec les modestes galons de lieutenant ; notre système est quelque peu décourageant pour nos officiers de complément.

Les améliorations apportées à l'armée métropolitaine ne suffisent pas au ministre de la Guerre ; il caresse un projet plus vaste, plus grandiose dont le but est de doter l'Empire britannique d'une armée nationale homogène, ou *armée d'Empire*, comprenant toutes les forces militaires de la Grande-Bretagne et de ses colonies sous la haute direction d'un état-major général d'Empire. Jusqu'ici, les organisations militaires des différentes colonies de la Couronne sont des plus diverses et échappent au contrôle du ministère de la Guerre. Il en résulte-

rait de grandes difficultés à faire coopérer à une action commune toutes les forces coloniales et celles de l'Angleterre. A la Conférence impériale de 1907, M. Haldane posa les bases en vue de la création d'une armée d'Empire.

1° Les armées locales des différens gouvernemens coloniaux seront constituées sur les mêmes bases que celles de la métropole, c'est-à-dire qu'elles comprendront d'abord leurs forces territoriales, puis, s'il est possible, une armée de campagne pour venir en aide, soit à la métropole, soit aux colonies dans le cas où elles viendraient à être attaquées.

2° Ces différentes armées auront leur composition et leur organisation semblables à celles adoptées dans la métropole.

3° Leur armement sera le même que celui des troupes anglaises.

4° Il sera établi un état-major général de l'Empire destiné à réunir et à coordonner en temps de paix les informations et renseignemens d'ordre militaire, à préparer l'utilisation des diverses forces de l'Empire en temps de guerre, à servir de guide aux gouvernemens locaux pour l'organisation et l'instruction données à leurs troupes, à former les auxiliaires du haut commandement en temps de guerre, en un mot, à assurer l'unité de doctrine en temps de paix et l'unité de direction en temps de guerre.

De ces propositions, la dernière fut aussitôt adoptée. Les autres ne purent recevoir leur solution immédiate, car elles devaient d'abord être soumises à l'approbation des parlemens intéressés. Mais elles furent reprises et acceptées à la deuxième Conférence impériale qui eut lieu à Londres au mois d'août 1909. La réalisation en demandera beaucoup de temps. Si ce projet est un jour mené à bien, l'Angleterre possédera un outil défensif très puissant qui lui assurera une sécurité presque absolue.

*
* *

Pour la défense du Royaume-Uni, trois principes sont en présence : 1° Le principe du Ministère actuel qui repose sur le volontariat et a servi de base à la réorganisation que nous venons d'esquisser. — 2° Le principe de *l'eau bleue* (*Blue Water School*) suivant lequel la sécurité de l'Angleterre repose tout entière sur la flotte ; un député a défendu ce principe par l'argument suivant : « On ne peut entretenir à la fois la flotte la plus puissante, une armée coloniale toujours prête et une armée continentale de premier ordre. Il faut choisir; la flotte sera notre sauvegarde; ne cherchons aucune action continentale. » C'est la théorie de l'isolement qui ne trouve plus guère de partisans aujourd'hui. — 3° Le principe du service obligatoire pour

l'armée territoriale soutenu par la Ligue du service national, dont lord Roberts, le vainqueur du Transvaal, est le chef en même temps que le porte-parole au Parlement.

Il était naturel de voir les disciples de *l'eau bleue* et les partisans du service obligatoire s'unir contre le gouvernement et soulever toutes sortes d'objections aux réformes de M. Haldane; les derniers reconnaissent pourtant que l'on a su tirer du volontariat tout ce qu'il peut donner.

Pour atteindre le but cherché par la Ligue du service national, il fallait d'abord montrer que la Grande-Bretagne est très gravement menacée; c'est pourquoi les adversaires du Ministère n'ont pas craint de forcer la note en énumérant les périls d'une invasion jusqu'à une exagération évidente. Ils ont voulu prouver qu'avec l'organisation actuelle, il était impossible de parer aux dangers auxquels l'Angleterre est exposée.

La première critique a porté sur le nombre insuffisant des officiers. D'après les tableaux établis par le Ministère, il faut pour la force expéditionnaire 5 702 officiers, plus 1 619 pour remplacer les pertes durant les six premiers mois de campagne, soit 7 321. Or le nombre total des officiers disponibles au 1er janvier 1909 était de 10 157. Après avoir complété la force expéditionnaire, il n'en reste plus que 2836 pour la défense des côtes, l'instruction dans les dépôts, les états-majors et les services dans la métropole; ce chiffre est fort inférieur aux besoins. Mais cette pénurie est-elle le résultat de l'organisation nouvelle? N'est-elle pas due, au contraire, à des causes tout autres? Du reste, la situation de l'armée anglaise au point de vue du nombre des officiers est loin d'être mauvaise. Contrairement à ce qui s'est fait dans tous les autres pays, les Anglais ont conservé, pour leur infanterie, le principe de la compagnie *faible*, de 125 à 130 fusils, car le bataillon de guerre d'un millier d'hommes compte huit compagnies. Par suite, la proportion des officiers dans le bataillon est presque double de celle qui est adoptée dans toute l'Europe. Le jour où l'armée anglaise se convertira à l'idée rationnelle et économique (1) de la compagnie forte de 250 hommes, c'est-à-dire du bataillon à quatre compagnies, elle aura un fort excédent d'officiers. Il ne convient donc pas de considérer la situation actuelle comme déplorable, ainsi qu'on l'a prétendu.

(1) Idée à laquelle nous avons malheureusement renoncé pour notre artillerie de campagne en adoptant la batterie de quatre pièces.

Le plus grave reproche à l'adresse de M. Haldane vise le déficit en hommes de l'armée régulière, de sa réserve et de la réserve spéciale. Dans un mémorandum du 24 mai 1909, le Ministère a présenté un tableau comparatif, par armes, de l'effectif normal de guerre et de l'effectif réel en janvier 1909. Nous n'en retiendrons que les chiffres totalisés.

Nombre d'hommes (1)

	De l'effectif normal de guerre.	De l'effectif en janvier 1909.	Excédent.	Déficit.
Sous les drapeaux.	92 534	94 256	1 722	»
Dans la réserve de l'armée régulière	116 006	120 482	4 476	»
Dans la réserve spéciale. .	56 545	50 777	»	5 768
Totaux.	265 085	265 515	430	»

On voit que, dans l'ensemble, il n'y a pas de déficit réel; néanmoins si l'on examine le détail par arme, on constate que certaines présentent des excédens, d'autres des déficits : par exemple, les effectifs de l'artillerie de campagne, de l'*Army-service-corps* (intendance et transports) et du service médical sont incomplets. Des mesures sont prises pour obvier à ces insuffisances momentanées. Les chiffres des nécessaires ont été d'ailleurs très largement calculés.

La force expéditionnaire exige un effectif immédiatement disponible de 158 577 hommes de troupe, plus 41 427 pour les remplacemens pendant une campagne de six mois, soit 200 000 hommes en nombre rond. Il reste donc, après le départ de la force expéditionnaire, plus de 65 000 hommes aptes au service extérieur (déchets non compris). Mais ce n'est pas tout. Un autre tableau du même document donne les chiffres de l'effectif total des troupes de l'armée régulière et de ses deux réserves, y compris les hommes ayant moins d'un an de service ou moins de vingt ans d'âge. Cet effectif, au 1er avril 1909, était le suivant : 125 255 hommes sous les drapeaux, 135 318 à la réserve régulière, 69 019 à la Réserve spéciale; total, 329 592. En supposant à la mobilisation un déchet de 6 pour 100, double de celui que l'on compte habituellement, l'effectif total de l'armée anglaise mobilisée serait de 309 800 hommes. Au début de la

(1) Hommes susceptibles par leur âge et par leur ancienneté de service d'être envoyés au dehors, — après qu'on en a retranché le chiffre des déchets habituels.

guerre, après le départ de la force expéditionnaire (158 000 hommes), il resterait encore dans les Iles Britanniques au moins 151 000 soldats, qui, peu à peu, par suite des remplacemens à l'armée de campagne, seraient réduits à 110 000 environ, au bout de six mois. Pendant ce temps, n'aura-t-on pas pu trouver et instruire quelques recrues? D'autre part, comment peut-on soutenir, comme on l'a fait au Parlement, que des hommes ayant quelques mois de service et dix-huit ans d'âge ne sont pas utilisables pour la défense même du sol? Bara avait quatorze ans quand il mourut en héros. N'avons-nous pas vu, en 1870, nos jeunes volontaires mineurs faire très bonne figure? Dans la place de Belfort, n'y avait-il pas beaucoup de mobilisés ayant à peine quelques jours de service au début du siège; ces hommes, entraînés peu à peu par des combats journaliers, n'ont-ils pas accompli leur devoir?

On a cherché aussi à déprécier la valeur du corps expéditionnaire en prétendant qu'il comportait une trop forte proportion de réservistes. Il nous est facile d'examiner si cette assertion est fondée. Le tableau ci-contre donne en chiffres arrondis l'effectif de guerre des armes principales de la force expéditionnaire au moment où elle est mobilisée et la décomposition de cet effectif en soldats des différentes catégories (1).

L'examen de ce tableau montre que, dans toutes les armes combattantes, il n'y a aucun réserviste spécial et que la proportion des réservistes réguliers est moindre que dans plusieurs armées européennes. Comme les hommes sous les drapeaux ont une durée moyenne de service très supérieure à celle des soldats des armées actives des autres puissances, on peut affirmer que la force expéditionnaire a une composition qui lui assure une solidité incontestable.

(1) Afin de ne laisser aucun doute sur l'exactitude des chiffres du tableau, il est utile d'indiquer comment ils ont été établis. Ceux de la colonne 2 ont été pris dans les tableaux d'effectifs de guerre (*War-Etablissement*) de 1908-1909. Les chiffres des réservistes (col. 3, 4 et 5) ont été calculés par la méthode suivante que nous expliquerons en prenant pour exemple ceux relatifs à l'infanterie de ligne. Cette infanterie comporte 74 bataillons sur le pied de paix, comptant 46 600 hommes *remplissant les conditions déterminées pour le service extérieur;* 67 seulement de ces bataillons font partie de la force expéditionnaire, soit 42 000 hommes. On a le nombre des réservistes nécessaires en retranchant ce dernier chiffre de celui de l'effectif de guerre; on trouve 38 200 réservistes qui, tous, peuvent être fournis par la Réserve régulière, ainsi que le montre l'un des tableaux du *memorandum* précité.

L'effort de l'opposition porta principalement ensuite sur la Réserve spéciale à qui l'on déniait toute valeur. « L'homme de la Réserve spéciale a dit le duc de Bedford, a passé, quelques années avant la mobilisation, six mois dans des casernes sous le commandement d'officiers et de sous-officiers qu'il ne verra

	EFFECTIFS DE GUERRE.	COMPOSITION EN HOMMES DE			PROPORTION DES		
		l'armée régulière.	la réserve régulière.	la réserve spéciale.	réguliers p. 100.	réservistes réguliers p. 100.	réservistes spéciaux p. 100.
1	2	3	4	5	6	7	8
Infanterie de ligne	80 200	42 000	38 200	»	52	48	»
Cavalerie de ligne	8 200	7 100	1 100	»	86	14	»
Artillerie montée. Batteries et colonnes de groupe	21 900	10 800	11 100	»	49	51	»
Artillerie montée. Colonnes de munitions divisionnaires	4 700	»	»	4 700	»	»	100
Génie	7 400	3 700	3 700	»	50	50	»
Army-service-corps	15 700	3 400	9 400	2 900	22	60	18
Corps médical	8 900	1 900	4 000	3 000	22	44	34

plus dans l'activité. » Puis il essaya de mettre le Conseil de l'armée en contradiction avec lui-même. « Lorsque M. Arnold Forster était secrétaire d'État, le Conseil de l'armée l'avisa qu'il ne fallait rien moins que deux années de continuel entraînement sous les drapeaux pour faire un bon soldat de première ligne... maintenant nous avons, en 1907, un ordre d'armée conseillé par les mêmes experts, à l'effet de créer une Réserve spéciale, qui devrait être une substitution de l'armée régulière avec 26 semaines d'entraînement d'escouade dans les dépôts et sans servir sous les drapeaux. » Il semble que l'orateur a fait une double confusion. La Réserve spéciale ne se substitue pas à la Réserve régulière qui existe toujours, ensuite le Conseil de l'armée ne s'est pas déjugé : s'il faut, selon lui, deux années pour former un soldat de première ligne, cela ne signifie pas que six mois soient insuffisans pour les réservistes spéciaux qui iront, successivement, goutte à goutte pour ainsi dire, compléter des unités en campagne fortement constituées et aguerries déjà par des combats. A notre avis, une troupe composée partie d'anciens, partie de jeunes soldats, est préférable à une troupe

plus homogène d'hommes ayant tous une durée de service relativement faible : il suffit de quelques braves pour entraîner le troupeau des hésitans. Les argumens du noble duc ont cependant convaincu la Chambre des Lords qui, par 73 voix contre 22, vota le 18 mai 1909, une enquête sur la Réserve spéciale, malgré l'opposition du gouvernement.

On s'est attaqué, avec plus de vivacité encore, à l'armée territoriale afin d'amener les esprits à l'idée du service obligatoire qui répugne tant au pays. On a prétendu que le mouvement militariste qui avait entraîné de si nombreuses adhésions était factice et avait été déterminé par des moyens « peu dignes. » Si l'on considère l'effectif de cette armée un peu comme le baromètre du chauvinisme anglais, on constate, en effet, à l'examen du tableau ci-dessous un très léger fléchissement tout récent de l'effectif qui, selon quelques-uns, serait l'indice d'un affaiblissement du patriotisme du pays.

	Officiers.	Hommes.
Effectif normal.	11 202	302 473
Effectif réel au 1er juillet 1908. .	8 326	173 351
— — 1er octobre — . .	8 428	188 785
— — 1er janvier 1909. .	8 573	199 059
— — 25 février — . .	8 807	228 754
— — 1er juillet — . .	9 505	260 676
— — 1er octobre — . .	9 650	260 404

Cependant, on doit reconnaître que le mouvement d'enthousiasme si intense en Angleterre, il y a quelques mois, est né des préoccupations causées par le développement commercial, industriel et maritime d'une puissance rivale. N'est-il pas probable que l'effet subsistera autant que la cause elle-même? Cette éclipse, fort peu apparente d'ailleurs, du sentiment national n'est-elle pas due à d'autres facteurs, par exemple aux préoccupations intérieures du moment?

Profitant enfin d'une parole peut-être un peu imprudente de M. Haldane, ses adversaires ont insinué que, dans sa pensée, l'armée territoriale aurait besoin de six mois d'entraînement avant d'être en état de défendre le pays et que, pendant tout ce temps, l'armée régulière serait maintenue, indisponible, dans la métropole. On a, croyons-nous, mal interprété l'idée du ministre qui me paraît être la suivante : les réserves de l'armée régulière ont été calculées pour les besoins d'une campagne de six

mois; si la guerre se prolongeait au delà de cette durée, comme ce fut le cas au Transvaal, il y aurait lieu de faire appel à la bonne volonté des territoriaux qui, ayant alors subi un entraînement intensif de six mois, ne seraient nullement déplacés dans les rangs de l'armée régulière. L'idée est très juste. Je crois qu'il n'est jamais entré dans la pensée de M. Haldane de retenir sur place la force expéditionnaire pendant plusieurs mois ; connaissant l'organisation de l'armée territoriale, nous sommes convaincu que celle-ci sera mise sur le pied de guerre en même temps que l'armée régulière; sinon, pourquoi donc aurait-on pris tant de soin pour la rendre instantanément mobilisable?

Lord Roberts, tout en appréciant le grand effort fait pour la réorganisation militaire, est d'avis que « jamais l'armée territoriale, ni comme nombre, ni comme entraînement, ne pourra remplir la tâche que l'on attend d'elle sans l'adoption du service obligatoire... « Il ne faut, dit le maréchal, guère moins d'un million d'hommes pour la défense du territoire. » Le système de milice qu'il préconise est le suivant. Le service obligatoire peut fournir chaque année un contingent de 150 000 hommes environ; la force territoriale se composerait de quatre classes, soit environ 405 000 hommes en tenant compte des déchets. Les miliciens seraient astreints, la première année, à une période d'exercices de quatre mois pour l'infanterie, de six mois pour la cavalerie et l'artillerie, et, les trois années suivantes, à quinze jours d'entraînement dans un camp. En cas de guerre, on rappellerait 500 000 hommes des classes antérieures, ce qui porterait à 900 000 l'effectif de la milice anglaise susceptible de s'opposer à une invasion.

Le noble lord qui critique avec vivacité le manque d'officiers dont souffre l'armée territoriale actuelle et qui insiste sur l'absolue nécessité d'un solide encadrement, ne dit pas comment il réalisera celui d'un million de miliciens, alors qu'aujourd'hui on trouve difficilement les officiers et les sous-officiers nécessaires aux 315 000 hommes de l'armée territoriale. Le maréchal trouve tout à fait insuffisant l'entraînement des territoriaux actuels, qui sont appelés tous les ans à des manœuvres dans les camps, et son armée de milice sur pied de guerre compterait plus de moitié de soldats n'ayant fait aucun service depuis plusieurs années. Nous ne croyons pas que, dans ces conditions, 900 000 soldats servant par contrainte et très médiocrement

encadrés seraient supérieurs à 315 000 citoyens, mieux commandés, au moins aussi instruits et servant par patriotisme. Du reste, malgré les efforts de lord Roberts et malgré la propagande active de la Ligue du service national, la Chambre des Lords repoussa, le 12 juillet 1909, le service obligatoire par 123 voix contre 103. Il nous semble inutile, en conséquence, de parler davantage de cette réforme, qui serait grosse de conséquences; d'ailleurs, on ne peut entrevoir l'époque où l'Angleterre sera prête à supporter une mesure si contraire à ses traditions et à ses mœurs.

***

Cette étude impartiale des forces militaires de la Grande-Bretagne nous amène à cette conclusion que son armée régulière est capable de faire sentir vigoureusement son action dans un conflit européen et que son armée territoriale répond bien à la mission limitée qui lui est confiée, du moins dans la situation actuelle de l'Angleterre vis-à-vis des grandes puissances. Aussi, lorsque lord Roberts a dit à la tribune de la Chambre haute: « Nous n'avons pas d'armée, ni pour combattre à l'extérieur, ni pour défendre notre pays; » lorsque le duc de Bedford a prononcé cette parole: « L'armée de réserve de 200 000 hommes n'est qu'une armée de papier, » nous ne pouvons voir dans ces expressions qu'une exagération voulue en vue d'atteindre un but déterminé, l'adoption du service national obligatoire. Le colonel Repington, dans un article du *Times*, relève vivement le danger de pareils procédés de discussion. « Les nobles Lords, dit-il, ne peuvent rien faire de mieux, s'ils veulent perdre leurs partisans, se discréditer auprès de toutes les personnes modérées et raisonnables, décourager l'armée de la Couronne et déprécier la puissance de l'Angleterre aux yeux de ses amis et à ceux de ses ennemis. »

Nous serons satisfait si ces aperçus ont pu rassurer les amis de l'Angleterre sur la valeur militaire de son amitié.

Général H. Langlois.

ÉDOUARD ROD

L'Europe littéraire vient de faire une perte plus grande qu'on ne saurait dire, surtout lorsque l'on considère à quel âge disparaît M. Édouard Rod et ceci qu'il était en progrès continu depuis qu'il avait pris la plume et, que par conséquent, c'est le meilleur de son œuvre que nous attendions de lui et que nous perdons par sa fin prématurée. Il est peu probable que, d'ici longtemps, le vide soit comblé qu'il laisse derrière lui ; et, pour mon compte, je ne vois pas distinctement le romancier penseur qui soit appelé, pour le moment, à prendre sa place. La perte de M. Rod est une de celles que l'on sent vivement au moment où elle a lieu ; et que l'on sent sourdement, de plus en plus, à mesure que le temps s'écoule. Je crois que le public me donne raison en ce moment-ci, et sera encore plus de mon avis dans quelques années.

Louis-Édouard Rod était né le 31 mars 1857 à Nyon, dans le canton de Vaud. Il fit des études très prolongées et très approfondies à Lausanne, à Lyon, et dans les Universités allemandes. Il se destinait à être professeur. Il le fut. En 1887, il fut appelé à professer la littérature comparée à l'Université de Genève et, certes, avec sa culture franco-allemande-italienne, personne n'était plus prédestiné, si l'on me passe le mot, à comparer historiquement, philosophiquement et littérairement toutes les littératures de l'Europe.

Son succès fut grand. Il mérita des sympathies, des affections, des entraînemens et, sans aucune hyperbole, des *dévotions*.

Cependant Paris l'attirait. Il y fréquentait autant qu'il pouvait. Absorbé par son travail littéraire et par le succès, il se décida, avec de grands regrets, à n'être plus à l'Université de

Genève que professeur honoraire et à résider la plus grande partie de l'année à Paris; mais, comme autrefois il passait l'année scolaire en Suisse et ses vacances à Paris, il prit l'habitude de passer son année scolaire à Paris et ses vacances en Suisse, partagé entre deux patriotismes qui n'eurent jamais à se faire la guerre et qui se fortifiaient plutôt l'un l'autre; et ce fut ainsi jusqu'à la fin de sa vie: et, maintenant, deux pays le pleurent, et tous les pays le regrettent.

Il y a dans Édouard Rod (outre un historien littéraire très distingué) un romancier et un essayiste. Je vais étudier brièvement l'un et l'autre.

Comme romancier l'évolution d'Édouard Rod a été celle-ci.

Très jeune, à cet âge où l'on se demande, comme a si spirituellement dit François Coppée: « Qui faut-il imiter pour être original? » à cet âge où, pour parler plus respectueusement, on se croit forcé, beaucoup plus modeste qu'on ne s'avoue l'être, de s'appuyer sur une école avant de marcher en toute liberté, il entra dans le « Naturalisme, » comme on disait alors, sans dévotion, certainement, mais avec ce respect qui est fait d'un peu de timidité. Il avait plu à Zola, qui n'était pas mauvais juge du talent des jeunes, et il lui était reconnaissant d'avoir été remarqué par lui. Notez, du reste, que Rod avait en lui des parties de naturaliste, comme on aurait dit autrefois et, du naturalisme, ce que le naturalisme avait de meilleur. Il aimait le petit fait caractéristique, original, en saillie et « amusant, » pour parler comme les peintres. « Mais, ne vous y trompez pas, — disait-il, ou c'est moi qui me trompe, — je suis l'esclave du fait. » De cet esclavage, plus ou moins étroit, vous savez très bien qu'il lui est toujours, et Dieu merci, resté quelque chose, témoin la première partie des *Roches Blanches* et, dans *l'Ombre s'étend sur la montagne*, la vie à bord du transatlantique.

Cependant l'éducation était là, qui avait été tout idéologique et de méditatif et de penseur. Elle remonta, l'envahit, je ne dis pas le submergea, et le détacha peu à peu, sans que la reconnaissance faiblît jamais, de ceux qui disaient « qu'ils n'avaient pas besoin de psychologie. »

C'était vers 1885. Schopenhauer régnait et Hartmann. L'oreille toujours ouverte du côté de l'étranger, du reste de tempérament sinon triste, du moins sérieux, n'ayant pas reçu de la nature le don d'être superficiel, et bien plutôt ayant « cette

faculté donnée à quelques-uns de souffrir des malheurs de tous, » Rod inclina au pessimisme, comme d'ailleurs toute la jeunesse pensive de ce temps-là. La transition, aussi, était facile et naturelle des préoccupations naturalistes à la pensée pessimiste. Le goût du malsain, qui était la faculté maîtresse des naturalistes, n'avait jamais atteint Édouard Rod ; mais la contemplation du malsain conduisait assez naturellement une âme généreuse et tendre à la pitié de la misère humaine. Rod ne s'attristait pas pour faire frémir le candide lecteur ; mais, candidement lui-même, il sentait cette tristesse, mâle du reste, qui est inséparable de la pitié. C'était le temps où M. Jules Lemaître disait : « C'est l'optimiste qui est sans entrailles, » et où Brunetière disait : « Toute religion qui n'est pas à base pessimiste est une religion qui n'est pas religieuse. » De là ces livres un peu noirs, *la Course à la mort*, *le Sens de la vie*, où l'humanité fait entendre son éternel gémissement, où l'angoisse règne, qui pourraient avoir pour épigraphe le mot merveilleux de Mme de Staël : « Vous n'avez donc jamais été jusqu'au fond de tout ; c'est-à-dire jusqu'à la peine ? » mais qui du reste ne laissent pas, comme aurait dit Sainte-Beuve, d'être traversés d'un rayon, et je veux dire d'avoir toujours une fenêtre ouverte du côté de l'espérance.

Le Sens de la vie fit la réputation d'Édouard Rod à Paris, et, très vite, l'Europe suivit. C'était mérité. *Le Sens de la vie* était le roman philosophique dont chaque génération a besoin. Vous avez parfaitement remarqué cela. Chaque génération a un ensemble, peu lié le plus souvent, mais enfin un ensemble d'idées générales, dont elle aime à s'entretenir, soit pour se consoler, soit pour se désoler, soit pour se passionner, soit simplement pour se distraire. Ces idées générales, il lui est impossible, pour ainsi parler, de ne pas désirer les voir d'une façon concrète. Il lui est impossible de ne pas désirer voir des personnages qui les vivent, qui les respirent, qui en jouissent et qui en souffrent et qui en deviennent pour elle les représentans, les figurans, les formes vives. Autrement dit, il est impossible à chaque génération de ne pas désirer voir ses idées générales avec des noms propres.

Le philosophe pense, le romancier-philosophe crée des personnages qui repensent la pensée du philosophe, et ce sont ces personnages que la génération attendait pour penser avec plus de clarté et pour en même temps penser et sentir. Et c'est ainsi

que Racine, romancier à sa manière, et M[me] de La Fayette sont pénétrés de jansénisme ; que les romanciers du XVIII[e] siècle sont tout pénétrés de morale épicurienne ; que Rousseau ramasse en des personnages concrets, dans sa *Nouvelle Héloïse*, toute la philosophie qu'il avait répandue dans ses deux *Discours* et dans sa *Lettre à d'Alembert*, et que *la Nouvelle Héloïse* remue le monde parce qu'elle avait été préparée par la *Lettre à d'Alembert*, par les deux *Discours* et parce que les deux *Discours* et la *Lettre* à *d'Alembert* l'avaient presque rendue *nécessaire*, tout au moins l'avaient fait désirer comme une incarnation décisive. — Et je n'ai pas besoin de dire de combien de romans, au moins curieux, Nietzsche a été l'initiateur, plus ou moins responsable ; ceci est une autre question.

Dans ces romans de 1880 environ, Rod apportait la philosophie allemande sentie, pensée et soufferte par des hommes (à commencer par lui-même) qu'il présentait vivans et mêlés à la vie, agissans et mêlés à la vie. C'était ce qu'on attendait ; c'était ce qu'on le remerciait passionnément d'avoir donné.

D'autant plus qu'obéissant à sa nature à lui et au mouvement de son cœur et de son esprit, et c'est donc à dire de toute son âme, il *inclinait* le pessimisme vers une conclusion qu'il ne comportait pas nécessairement et qui est peut-être la meilleure ; ou plutôt, il *développait* le pessimisme jusqu'à lui faire produire son fruit salutaire. Il tirait du pessimisme une grande leçon de commisération, de pitié, de fraternité humaine. Si nous sommes malheureux, n'est-ce pas une raison pour ne pas ajouter à nos malheurs naturels le malheur de la méchanceté ? n'est-ce pas, au contraire, une raison pour adoucir l'immense infortune par l'universelle tendresse ? n'est-ce pas une raison pour *nous tromper* sur notre misère personnelle par la considération et la préoccupation de la misère des autres ? Le pessimisme, c'est : « personne ne nous aime ; » répondons-lui en appliquant à tous les hommes le joli mot que Voltaire adressait aux hommes de lettres de son temps : « Aimons-nous les uns les autres ; sinon qui nous aimera ? »

Et, ainsi Rod tirait du pessimisme ce qu'il est possible qu'il ne contienne pas, ce qu'il n'est pas absolument invraisemblable qu'il contienne, et ce que nous devrions tous faire en sorte qu'il contînt, la religion de la souffrance humaine, comme on disait ambitieusement à cette époque, la solidarité, comme on a aimé

à dire depuis, et pour ceux qui n'ont pas la maladie d'avoir horreur des mots anciens, tout simplement la charité.

Depuis, et ce fut la troisième phase de son évolution, sans qu'il eût jamais été systématique, il le devint encore moins, si je puis parler ainsi. Il fit des romans qui ne relevaient plus d'aucune précise orientation philosophique, mais qui ressortissaient tous à une haute pensée morale, C'est *la Vie de Michel Teissier, la Seconde vie de Michel Teissier, le Ménage du pasteur Naudié, les Roches Blanches, le Silence*, etc. Dans ces romans, le « naturaliste » — quel mot ridicule ! disons simplement l'observateur des choses réelles, ou l'*homme qui sort de soi*, — reparaissait très nettement : il n'y a pas d'étude du monde protestant et du monde, très curieux, des armateurs rochelois, plus précise et exacte que *le Ménage du pasteur Naudié;* — et le moraliste libre, indépendant de tout système, mais ferme en deux ou trois idées générales invariables : vie de famille, loyauté et droiture envers soi-même et envers les autres, culte de l'honneur, se développait, s'épanouissait, donnait largement et puissamment tous ses fruits.

Sans servilité, sans imitation et, je crois, sans même y songer, il revenait à son cher Jean-Jacques. Il adorait Rousseau, en bon Genevois, d'abord ; en homme, ensuite, qui en est, comme lecteur de Jean-Jacques, à la troisième phase. Vous n'ignorez pas, en effet, qu'il y a trois phases pour tout lecteur de Jean-Jacques, qui le relit seulement une dizaine de fois. La première phase, c'est l'admiration pour cette « imagination dominante, » c'est-à-dire maîtrisante et fascinatrice, comme dit Malebranche de Montaigne ; la seconde phase, c'est le dépit et l'hostilité, quelquefois l'horreur, à l'égard de tant de paradoxes, de tant de folies et aussi d'une vie si longtemps surchargée de fautes ; la troisième, c'est l'étonnement respectueux devant le fond même de la pensée de Rousseau, devant cette intelligence merveilleuse de la nature humaine et de la civilisation humaine et devant cet immense désir de rénovation et de régénération morale ; devant cette passion, tard venue, mais ardente, pour la simplicité, la pureté et la vertu.

Rod en était depuis très longtemps à la troisième phase, si tant est, vu sa manière de lire, qui était de lire lentement pour comprendre vite, qu'il n'eût pas commencé par la troisième. Aussi, l'âme de Rousseau et si vous croyez qu'il en eût plu-

sieurs, en quoi je serais probablement de votre avis, la meilleure des âmes de Rousseau, circule à travers tous les romans de la dernière manière d'Édouard Rod. A-t-on remarqué que ce chef-d'œuvre mêlé de quelques remplissages, mais encore ce chef-d'œuvre, qui est intitulé *l'Ombre s'étend sur la montagne*, n'est pas autre chose que *la Nouvelle Héloïse ?* Et veuillez croire que je sais que ce n'est pas du tout à *la Nouvelle Héloïse* qu'Édouard Rod a songé en l'écrivant; mais l'analogie n'en est que plus frappante et probante, d'être involontaire. Comme *la Nouvelle Héloïse*, *l'Ombre s'étend sur la montagne* nous montre un mari philosophe, un ami artiste et une femme sentimentale, intellectuelle et passionnée. Comme *la Nouvelle Héloïse*, à supposer qu'elle fût poussée plus loin, mais ne pouvant que développer ce qui est complètement indiqué dans le roman de Rousseau, *l'Ombre s'étend sur la montagne* montre la désorganisation inévitable qu'introduisent dans une famille l'affection la plus pure du reste, mais passionnée, de l'épouse pour un tiers et l'affection la plus pure, mais passionnée, d'un tiers pour l'épouse. Comme *la Nouvelle Héloïse*, *l'Ombre s'étend sur la montagne* est toute pleine et d'une tendre et fraternelle pitié pour les égaremens du cœur et de cet avertissement que ces égaremens conduisent à des situations terribles, même dans la vie la plus bourgeoise et la plus unie. Et je ne me priverai pas d'ajouter que, si dans l'un et dans l'autre ouvrage, le dénouement est accidentel, ce que j'ai peut-être eu la sottise de blâmer, c'est sans doute, de la part des deux auteurs, une indication que le plus grand malheur de ces situations est précisément d'être inextricables.

Une chose m'étonne un peu, c'est que Rod n'ait point, ce semble, reçu l'influence de Nietzsche, qui s'est fait sentir chez d'autres. Il est très possible que son sens moral ait été blessé par les paradoxes du penseur allemand qui s'est cru immoraliste, qui a mis les soins, souvent les plus sots du monde, à persuader aux autres et à lui-même qu'il l'était, et à qui Rod n'aura pas su pardonner d'avoir appelé Rousseau une « tarentule morale. » Cependant, la profonde et infiniment noble morale que l'on trouve très aisément dans Nietzsche, quand on le débarrasse de ses scories de philistin par antiphilistinisme; la morale héroïque que Nietzsche avait puisée dans son cher Corneille et qui n'a certainement pas échappé à Édouard Rod, était digne

de l'inspirer comme il était digne d'y puiser des inspirations ; et il est à regretter qu'il n'y ait pas songé ou que la mort ne lui ait pas laissé le loisir de tourner en histoires tragiques et saines ce qu'il en avait recueilli de cette grande source.

Quoi qu'il en soit, Rod, en vingt-cinq ans environ, a passé du roman réaliste au roman philosophique et du roman philosophique au roman moral, en une évolution aussi rationnelle qu'il est possible, puisque, sans doute, il faut commencer par observer, continuer en tirant de l'observation des faits une philosophie générale, finir en tirant de cette philosophie générale, comme aussi de son sens intime qui juge les faits, une règle de vie pour soi-même et pour les autres.

Il avait fini, en effet, par se placer en haut lieu dans la lignée de nos romanciers moralistes qui commence à Mme de La Fayette et qui, se continuant par Le Sage, par Rousseau, par Mme de Staël, par Balzac, partiellement par George Sand, partiellement par Flaubert et aussi par le fin et spirituel Victor Cherbuliez, est une des dynasties littéraires dont nous avons le plus lieu d'être fiers.

Au fait, le roman moraliste, c'est le roman. C'est le roman auquel, s'il est en bon style, il ne manque rien. Il y a le roman de mœurs, le roman passionnel et le roman moral. Le roman de mœurs qui n'est exactement qu'une peinture de mœurs, comme *incline à l'être*, sans l'être strictement, le roman de Le Sage, nous laisse quelque chose à désirer. Il est amusant, il est intéressant, il est instructif. Il nous laisse un peu trop à faire : il nous laisse à tirer nous-mêmes et tout seuls la leçon que nous aimons à tirer de toute lecture, quelle qu'elle soit, le profit personnel que nous aimons à tirer même de tout divertissement, quel qu'il puisse être.

Le roman de passion nous intéresse, nous *passionne* et nous instruit, si nous sentons que les passions qu'il nous peint sont véritables ; mais il nous laisse toujours sur une impression de pitié dont je me suis toujours demandé si elle est très saine ; puisque la pitié ne peut se tourner, ce me semble, qu'en sympathie imitatrice des passions que nous avons considérées et partagées, ou qu'en orgueil de ne point les ressentir ; de sorte que le roman de passion, quelque faible que je ne nierai point que j'aie pour lui, ne me paraît bon, quelque beau qu'il soit, qu'à la condition, qu'aussitôt lu, il soit oublié.

Le roman moral est nécessairement un roman de mœurs et un roman de passion ; car on ne peut aboutir à une conclusion morale qu'en peignant des mœurs et en les peignant dans toute la force de leur action ; mais il est un roman de mœurs et un roman de passion ; et quelque chose de plus. Il est né de la rencontre d'une situation et d'une idée. S'il est né d'une idée seulement, il sera froid ; s'il est né d'une situation seulement, il sera insignifiant, ou plutôt il faudrait dire : insignificatif. Il est donc né d'une situation et d'une idée : c'est la définition de son essence même. Et il est pénétré de cette idée, sans jamais l'étaler ni l'exposer ; car il deviendrait un sermon et c'est le défaut où tombe Rousseau ; et il est dirigé secrètement par cette idée et il nous dirige nous-même discrètement vers cette idée, que nous n'avons plus que la peine légère, *qu'il doit nous laisser*, de toucher comme de la main en arrivant. Et donc, le roman moral, ou si vous préférez le roman de moraliste, et vous avez le choix, comme exemples, entre *Un ménage de garçon*, *Madame Bovary* et *Dominique*, me paraît être le roman ayant tous ses organes.

C'est ce roman-là qu'a toujours eu la noble ambition de faire, et qu'avec certaines maladresses, dont ne sont pas exempts même les plus grands, a très souvent fait notre Édouard Rod.

Comme essayiste, il a laissé, outre de nombreux articles qu'il faudra qu'on réunisse, sa très curieuse étude historique et psychologique : l'*Affaire Jean-Jacques Rousseau* et son très beau livre d'ensemble : *Idées morales du temps présent*. Ce livre, qui date de tantôt vingt ans, est encore actuel parce qu'il était actuel quand il parut de la meilleure manière qu'on puisse avoir d'être actuel et qui consiste à être prévoyant. C'est un grand regard circulaire, qui est assuré et qui est pénétrant. Le rationalisme, la foi, le pessimisme, le nihilisme, le scepticisme, le dilettantisme, — qui, lui, peut paraître *dater*, mais qui existe plus que jamais et qui n'a que changé de nom, — y sont analysés avec sagacité, avec profondeur, avec l'aisance d'un homme qui a été élevé au milieu des systèmes, et, ce qui est plus rare encore, avec sympathie. Rod a une qualité bien rare, que j'appellerai, si l'on veut, la charité intellectuelle. Il n'en veut jamais à quelqu'un pour ses idées. En cela il est le contraire de Nietzsche (et du reste, de presque tous les penseurs allemands et du reste de presque tous les penseurs) et l'on comprend encore, en songeant a ceci, pourquoi Nietzsche ne lui a pas été, sans doute, très

sympathique. Il est persuadé, ce qui est une pensée du cœur, comme dirait Vauvenargues, qu'il n'est aucun système qui ne soit né d'une bonne pensée et qu'on peut ramener les pires à une bonne pensée qu'il ne reste plus qu'à convaincre d'erreur partielle. Je ne sais pas si cela est toujours juste; mais comme sentiment, c'est exquis, et comme méthode, c'est excellent. C'est excellent comme méthode, parce que cela mène tout droit à ce qu'un système contient de bon, et à le ramener au principe qu'il devrait avoir et à tirer de lui les excellentes conséquences qu'il devrait produire.

Édouard Rod excellait à ce jeu qu'il jouait de la meilleure façon du monde, c'est-à-dire sans savoir qu'il jouât. Il avait la science philosophique et l'art philosophique. L'art philosophique est un jeu, — comme sont jeux tous les arts, — qui consiste à chercher la vérité dans la science en l'y mettant et à l'y trouver parce qu'on l'y a mise; et à ce jeu, on n'est jamais si maître que quand on s'y livre avec une presque entière candeur et qu'on ne s'aperçoit que ce fut un jeu que quand on le quitte.

J'aurais voulu que Rod se donnât plus souvent ce noble divertissement, et je voudrais maintenant qu'il nous eût laissé plus de livres philosophiques qu'il n'a fait. J'aurais voulu, et je crois le lui avoir dit, qu'il imitât de plus près celui qui évidemment fut son modèle, Victor Cherbuliez, et qu'il partageât à peu près sa vie intellectuelle entre les fictions romanesques et les études directes et immédiates de philosophie, de morale et de sociologie, pour quoi il avait les plus précises et les plus fortes aptitudes. C'était indiqué, comme disent les médecins, et, sous le personnage de philosophe, il n'aurait pas été moins bien accueilli que sous celui de romancier et novelliste.

Et je le dirai en passant, c'est un honneur pour la France d'avoir adopté si vite, avec un véritable empressement, ces deux étrangers de race, français de langue et d'esprit, et c'en est un pour la *Revue* où j'écris en ce moment, de les avoir non seulement accueillis, mais appelés presque à leurs premiers débuts. L'un devint Français en choisissant pour se faire tel, ce qui fut un geste exquis, le moment même de nos plus grands malheurs et en estimant que ne point, à ce moment même, prendre la France pour mère, c'était la déserter; l'autre, sollicité bien souvent de se faire naturaliser pour entrer à l'Académie, où sa place était marquée, s'y refusa toujours, les circonstances n'étant

pas les mêmes et lui permettant de se persuader que son devoir était de rester attaché à la patrie de son père et de ses premiers enfans intellectuels. Malgré quelques regrets, il est impossible de ne pas s'incliner devant cette délicatesse d'un homme qui, du reste, les avait toutes.

Il les avait toutes. Il était la modestie même. Il ne se croyait pas *écrivain;* il croyait n'avoir aucunement l'écriture artiste. Quand il donna *Là-Haut*, ce poème des alpinistes, qui n'est plus du tout philosophique, mais qui contient des descriptions admirables, je lui dis : « Vous vous êtes donné un éclatant démenti; » et tout le monde fut de mon avis, excepté lui-même.

Il avait une vénérable probité littéraire. Au contraire de presque tous les autres, plus il avançait dans la carrière, plus il était sévère pour lui. « Autrefois, me disait-il, je *refaisais* une fois ; maintenant, je refais deux fois, même trois. Je ne me sens jamais parvenu au point où je voulais atteindre. »

Quelle qualité, d'ailleurs, n'avait-il point? Honnêteté, droiture, loyauté, culte de l'honneur et raffinement dans ce culte et dans toutes les observances de cette religion « des âmes peu communes. » Il était amoureux de l'amitié et la pratiquait avec une dévotion et une délicatesse infinies. Il fut le plus ingénieux comme le plus assidu de mes consolateurs en un temps où la maladie usait envers moi de cette perfidie qui consiste à vous laisser le cerveau assez intact pour qu'on puisse la sentir et la mesurer tout entière, ce qui est le comble de ses malices. Il avait, lui, toutes les adresses pour vous réconforter et pour vous persuader, stoïcisme souriant, non point que la douleur n'est pas un mal, mais qu'elle-même contient son bon principe, comme le plus mauvais système philosophique. Il avait, ce qui étonnera peut-être le lecteur, beaucoup de gaieté, franche, ouverte, épanouie, de cette gaieté qui est la fleur fraîche des âmes pures.

Pourquoi, lui, si robuste et si sain, sitôt parti, avant ses contemporains, avant ses aînés, en plein travail, en pleine espérance, légitime, de mieux faire encore qu'il n'avait jamais fait? C'est à quoi sa philosophie ne pourrait répondre, ni aucune autre; c'est ce que sa philosophie nous enseigne à supporter avec résignation, avec courage, et encore, — malgré tout, contre tout, quand même et toujours, — avec espérance.

EMILE FAGUET.

FINANCES OTTOMANES

LES DEUX PREMIERS BUDGETS CONSTITUTIONNELS

Parmi les nombreux problèmes qui s'imposent aux Jeunes-Turcs, il n'en est guère de plus pressant que celui de la gestion financière. Essentielle dans tous les États, elle l'est encore davantage là où un gouvernement nouveau vient de s'installer et doit prouver d'une façon tangible qu'il apporte une amélioration à l'ordre de choses préexistant. Sous ce rapport, d'ailleurs, la tâche n'était pas très difficile pour les ministres du sultan Mehemed V : en dehors des revenus gérés par l'administration internationale de la dette publique, le désordre et l'arbitraire régnaient à un tel point dans la perception des impôts et les dépenses publiques que le moindre progrès devait soulager les populations et leur démontrer qu'il y a quelque chose de changé dans l'empire du Padishah. Le moment est donc venu d'examiner comment se présente la situation financière et économique de la Turquie, quels sont ses élémens de prospérité, dans quelle situation se trouvent ses finances, mal connues jusqu'ici, à l'exception de la partie qui en était gérée par le Conseil européen de la Dette, et ce que nous devons attendre de l'avenir et des réformes à l'exécution desquelles les nouveaux ministres se sont courageusement dévoués.

I. — SITUATION ÉCONOMIQUE : PRODUCTION ET TRANSPORTS

La Turquie est avant tout un pays agricole, et c'est au développement de l'agriculture que, très sagement, le gouvernement

donne ses premiers soins. Il juge avec raison que vouloir créer de toutes pièces des industries, pour lesquelles manquent et les gisemens métalliques et houillers suffisamment reconnus et les populations préparées aux travaux de la mine et de l'usine, serait créer quelque chose de factice, en tout cas de prématuré. Il vaut mieux chercher à améliorer ce qui existe, donner au paysan, doué de grandes qualités, la sécurité qui lui manquait jusqu'ici, le protéger contre les exactions des fermiers d'impôt, lui faire connaître les méthodes modernes de culture, mettre le crédit à sa disposition par l'intermédiaire de la Banque agricole qui existe et qui paraît susceptible de servir de base au développement des campagnes. Les ressources que l'État, une fois les réformes accomplies, pourra tirer des impôts actuels seront suffisantes pour équilibrer son budget, aussi longtemps du moins qu'il sera maintenu dans les mêmes proportions.

La population directement soumise à l'autorité turque ne dépasse guère, d'après d'anciennes statistiques, 24 millions d'habitans, répartis sur les 4235000 kilomètres carrés qui forment la superficie d'un empire dont l'étendue égale presque celle de l'Europe, déduction faite de la Russie. La Turquie d'Europe renfermerait 6 millions d'habitans; l'Asie Mineure, 9 millions; l'Arménie et le Kourdistan, 2 millions et demi; la Mésopotamie, 1 million et demi; la Syrie, 3 millions; l'Arabie, 1 million; la Tripolitaine, 1 million. Cette évaluation est fort incertaine et paraît inférieure à la réalité; il suffit, pour s'en rendre compte, de rappeler que l'Arabie, dont la superficie est de 2289000 kilomètres carrés, ne figure dans ce tableau que pour 1 million. La Crète est sous le régime autonome que l'on sait; Chypre a été donnée à bail à l'Angleterre, Samos paie un tribut, l'Égypte fait de même, mais ne peut être considérée, au point de vue économique tout au moins, comme faisant partie de l'Empire.

La propriété foncière revêt quatre formes différentes: *miri*, c'est-à-dire domaine impérial, qui constitue la majeure partie du territoire, et qui est concédé à des exploitans moyennant paiement par eux d'une redevance, faute d'acquitter laquelle ils sont déchus; *vacouf* ou fondations pieuses, dont l'objet primitif était de pourvoir à l'entretien des mosquées et écoles; *mulikaneh* attribués aux spahis, c'est-à-dire aux anciens soldats des califes, qui étaient exempts d'impôt; enfin la terre *mulk*, c'est-à-dire possédée en pleine propriété par les particuliers: ce dernier

mode est peu répandu et ne se rencontre guère que dans les villes et le voisinage des bourgs, où les paysans achètent de temps à autre des parcelles du gouvernement. Malgré les systèmes rudimentaires de culture, la Turquie, grâce à la fertilité du sol, produit une grande variété de céréales et de fruits : en 1905, 18 millions de quintaux métriques de blé, 34 millions de quintaux d'orge, de seigle, d'avoine, de maïs. Le Yemen fournit un café apprécié. Les forêts, malheureusement dévastées par les moutons et les chèvres, couvrent près de 10 millions d'hectares. Les provinces de Brousse et d'Ismid récoltent près de 8000 tonnes de cocons de vers à soie. Il existe, surtout en Asie, des gisemens de chrome, de plomb argentifère, de zinc, de manganèse, d'antimoine, de cuivre, de borax ; mais, sauf quelques exceptions, ces exploitations sont encore à l'état rudimentaire et auraient besoin de capitaux et d'ingénieurs pour être développées. Les statistiques commerciales sont très incertaines : on évalue le total des importations et des exportations à 50 millions de livres turques (1150 millions de francs) environ, se partageant à peu près par moitié entre les unes et les autres.

Les chemins de fer, ici comme partout ailleurs, ont joué et sont appelés à jouer un rôle essentiel. La construction des premières lignes remonte à une quarantaine d'années : elle fut due au baron Maurice de Hirsch, qui comprit de quelle importance était l'établissement d'une voie ferrée mettant Constantinople en communication avec le reste de l'Europe. Nous n'avons pas à rappeler les difficultés financières et politiques contre lesquelles il fallut lutter pour mener cette entreprise à bonne fin et faire circuler des locomotives dans les murs du Vieux Sérail. Nous allons seulement présenter un tableau d'ensemble du réseau actuel qui, avec ses 6600 kilomètres, représente évidemment peu de chose par rapport à ceux de l'Europe occidentale, mais qui est appelé à se développer sous le nouveau régime. Le tronçon d'origine, connu sous le nom de *Chemins de fer orientaux*, comprend les lignes de Constantinople à Vakarel, passant par Andrinople, Tirnova et Philippopoli ; Salonique-Mitrovitza, Uskub-Zibeftché, Tirnovo-Yamboli ; la ligne dite de jonction relie Salonique à Dédéagatch et à l'artère principale ; une autre ligne va de Salonique à Monastir ; le réseau d'Anatolie comprend les lignes de Haidar Pacha-Ismidt-Angora et d'Eskit Chehir-Konia. Les chemins orientaux et anatoliens

sont à voie normale européenne, 144 centimètres d'écartement. Il n'en est pas de même de ceux d'Aïdin, de Smyrne-Kassaba, de Damas-Hamah et prolongemens, de Mersmé-Adana, de Jaffa-Jérusalem, de Moudaniah-Brousse. Le chemin de fer du Hedjaz, qui part de Damas et se dirige au sud en jetant vers l'ouest l'embranchement Deraat-Caïffa, est dû à l'impulsion du sultan Abdul-Hamid, qui y voyait un instrument au service de sa propagande panislamique, lui permettant d'amener plus aisément les pèlerins à la Mecque : il a une longueur de plus de 1 500 kilomètres à voie étroite (105 centimètres).

Cet ensemble de lignes a été construit de façons diverses et par des méthodes dissemblables. Au début, le gouvernement concéda ce qu'on appelait alors les chemins de fer ottomans à un entrepreneur, à qui il paya les travaux au moyen de la remise de 1 980 000 obligations connues sous le nom de *Lots turcs* et qui constituent une dette directe du Trésor; plus tard, le système des concessions à des compagnies particulières fut en vigueur: il impliquait l'octroi de garanties kilométriques, données le plus souvent sous la forme de dîmes abandonnées aux concessionnaires; d'autres lignes ne comportent pas de garanties ; enfin le chemin de fer du Hedjaz a été construit aux frais du gouvernement, aidé de souscriptions recueillies dans le monde musulman. D'une façon générale, et malgré les fautes inséparables d'entreprises de ce genre sous un régime tel que celui qui fut en vigueur à Constantinople de 1876 à 1909, la charge totale que le pays supporte du chef de ses chemins de fer n'a rien d'excessif: ainsi que le fait remarquer notre compatriote Alexis Rey dans l'excellent travail annuel qu'il consacre à la statistique de l'exploitation, les sommes versées au titre des garanties par l'État ne dépassent pas 20 millions de francs, desquels il y a lieu de déduire la redevance de 3 millions payée par la Société des chemins orientaux pour prix de la cession des lignes situées en territoire bulgare, Moustapha Pacha-Vakarel et Tirnovo-Yamboli. D'autre part, il convient d'y ajouter l'annuité que coûte à la dette publique l'amortissement des lots turcs, qui s'élève à 8 millions et demi et qui, d'ici à une trentaine d'années, aura suffi à éteindre complètement le service de ces obligations: la charge annuelle des chemins de fer représente donc dans le budget environ 25 millions de francs, soit 3 pour 100 à peu près des dépenses totales. L'ensemble des recettes en 1908 a été de 56 mil-

lions de francs. Le système des garanties kilométriques pur et simple, qui assure un revenu fixe aux compagnies, est condamné par l'expérience comme par le raisonnement : il constitue en effet une prime au faible trafic. C'est sous une autre forme que devra se manifester le concours de l'État, afin de pousser plus avant dans le continent asiatique les lignes amorcées par les tronçons déjà construits et qui ont leur point de départ dans certains ports des mers de Marmara, de l'Archipel, de la Méditerranée, sans compter celle qu'on voudrait inaugurer à Samsoum sur la Mer-Noire. La ligne de Bagdad, dont les 200 kilomètres Konia-Boulgourlou sont construits et exploités, vient d'être l'objet d'arrangemens internationaux qui permettront de la pousser plus activement. M. Pichon a toutefois déclaré à la Chambre des députés que la France y restait pour le moment étrangère :

« Nous avons toujours pensé, a dit le ministre dans la séance du 27 décembre dernier, que si l'on faisait appel à notre crédit nous devions agir autant que possible dans le sens de l'internationalisation de la ligne... Nous continuons à surveiller les négociations engagées à ce sujet... Nous n'avons pas cessé de voir le règlement possible de cette importante affaire dans une coopération équitable des divers États à l'entreprise, étant donné que nous y trouverons une part égale à celle des États les plus avantagés. » L'Angleterre, de son côté, désire le sectionnement de la ligne, avec des tronçons d'influence et le contrôle pour elle de la partie du réseau situé en Mésopotamie, où elle exerce déjà son action par l'intermédiaire de la Compagnie de navigation sur le Tigre et l'Euphrate dont il a été fort question depuis quelque temps : elle n'a pu s'empêcher d'ailleurs de constater la correction du langage de M. Pichon. Certains journaux d'outre-Rhin, au contraire, considèrent que l'œuvre accomplie par l'Allemagne doit lui assurer une situation prépondérante dans le chemin de fer de Bagdad tout entier : ils ajoutent que la seule construction de la section prochaine, celle qui doit franchir le Taurus, sera l'œuvre de plusieurs années et que la solution définitive de la question d'ensemble peut sans inconvénient être retardée.

Le gouvernement jeune-turc a le désir d'accroître son réseau et voudrait aussi entreprendre des milliers de kilomètres de routes terrestres, indispensables pour alimenter le trafic des routes de fer. Mais, avant d'aborder ces travaux, il faut des res-

sources qui ont jusqu'ici fait défaut et dont l'historique des finances ottomanes expliquera trop aisément l'absence.

II. — HISTORIQUE FINANCIER

L'ancien système fiscal turc, au lieu de se perfectionner avec le temps, s'est peu à peu relâché au point d'engendrer les pires abus (1). Le sultan Orkhan, successeur d'Osman, avait fait organiser par son frère Ala-Eddin, premier grand vizir de l'Empire, l'administration des territoires conquis; en 1328, il ordonna la frappe de monnaies d'or et d'argent portant le chiffre du Sultan et un verset du Coran. Mourad Ier (1359-1389) inaugura le régime des ordonnances (*Canouns*) interprétatives du Coran, duquel émanent toutes les lois. Les canouns de Soliman, rassemblés en 1536, nous donnent un tableau des impôts d'alors, qui consistaient surtout en redevances foncières; les terres étaient divisées en trois catégories : 1° terres de dîme, possédées depuis la conquête par les musulmans qui ne paient que ce seul impôt; 2° terres laissées aux non-musulmans qui paient la capitation, la taxe foncière assise sur l'étendue du sol, et abandonnent une part des produits, supérieure au dixième, atteignant parfois la moitié; 3° terres domaniales cédées à titre viager à des soldats ayant servi l'État. Une deuxième catégorie d'impôts, établis par décision du souverain, comprenait les droits de douane et d'octroi, les patentes, les taxes judiciaires, celles des mariages, l'impôt sur les célibataires, les droits de timbre, de pesage, de magasinage. Le produit de ces taxes allait au trésor public. Le trésor personnel recevait la cinquième partie du butin pris à l'ennemi, les revenus de l'Égypte et de l'Arabie, le dixième des héritages et des confiscations, les revenus des possessions impériales, les produits de la vente des places et dignités, sans compter les présens qui affluaient de toutes parts.

Le rapport du Vénitien Mocenigo, en 1518, évaluait les revenus de Sélim Ier à 3 130 000 ducats; Novagero, en 1553, comptait 15 millions de ducats, provenant de la capitation, des patentes, des successions, de l'impôt foncier, des revenus de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie, de la Mésopotamie, des mines, salines, douanes, dîmes et tributs. Mais sous les règnes suivans, cette

(1) Plusieurs des détails qui suivent sont empruntés à l'*Histoire des finances de la Turquie*, de Moravitz.

brillante situation alla s'altérant sans cesse, en même temps que les revers politiques et les désastres militaires se succédaient sous les règnes d'Ahmed Ier (1603-1617), de Mustapha Ier (1617-1618), d'Osman II (1618-1622), qui sollicita vainement un emprunt des puissances occidentales, Venise, France, Angleterre, Hollande. Le XVIIe siècle se termina par la paix de Carlowitz, qui, en 1699, enleva à la Turquie une partie de ses provinces européennes ; au XVIIIe, elle trouva devant elle un nouvel adversaire, la Russie, dont l'histoire est désormais inséparable de la sienne, et qui ne s'arrêtera plus dans ses efforts pour descendre vers la Mer-Noire et la Méditerranée : à l'époque de la paix de Koutchouk-Kainardji, signée, en 1774, entre la Russie et la Turquie, les recettes de celle-ci étaient évaluées à 90 000 bourses. Sélim III (1789-1807), afin d'augmenter les revenus du Trésor, voulut reprendre les fiefs, les baux à vie de la dîme, la ferme des douanes. Mais ses efforts se heurtèrent à la résistance des janissaires et à l'opposition des intéressés. Son second successeur, Mahmoud II (1808-1839), chercha à réaliser un emprunt d'un million de livres, que le gouvernement du roi George III d'Angleterre s'était déclaré prêt à lui fournir; mais les négociations n'aboutirent point, faute par la Turquie de fournir les garanties exigées par le prêteur.

Ce fut alors que le papier-monnaie fit son apparition ; des bons du Trésor manuscrits, émis par coupures de 100 piastres minimum, rapportaient 8 pour 100 d'intérêt. A la fin de son règne, le 3 novembre 1839, Mahmoud proclama le célèbre Hatti-chérif de Gulhane, qui promettait entre autres choses une assiette et une perception régulière des impôts. Abdul-Medjid, son successeur, commença un régime d'émission de bons du Trésor à des taux excessifs, qui devait, pendant un tiers de siècle, écraser le pays. La guerre de Crimée marque le commencement de l'ère des emprunts extérieurs. En 1854, les revenus de la Turquie étaient évalués à 751 millions de piastres (environ 170 millions de francs) et ne pouvaient suffire aux dépenses de la campagne. Aussi ses alliées, l'Angleterre en 1854, l'Angleterre et la France en 1855, lui ouvrirent-elles leurs marchés pour l'émission de deux emprunts, gagés par le tribut d'Égypte : à ces ressources le Sultan en ajouta d'autres par la création de toutes sortes de papiers intérieurs, sans compter les bons de diverse nature au moyen desquels il payait les fournisseurs.

En 1856, le 18 février, dans son rescrit connu sous le nom de *Hatti-Humayoun*, il déclara vouloir substituer la perception directe de l'impôt au régime des affermages, concéder aux étrangers le droit de propriété immobilière, créer des routes et des canaux, fonder des banques, réformer le système monétaire et financier. Mais bien peu de ces promesses furent tenues : les dettes ne cessent d'augmenter; le change empire chaque jour; la livre turque d'or vaut 188 piastres en papier, au lieu de 110. Par un *hatt* du 19 octobre 1859, le Sultan ordonne de rechercher les causes de cette situation et charge une commission, composée du marquis de Plœuc pour la France, de MM. Falconnet pour l'Angleterre, Lackenbacher pour l'Autriche, d'examiner les finances et de proposer les réformes. En juin 1860, il la transforme en Conseil supérieur des finances et lui adjoint des Turcs. Les travaux du Conseil accusent une dette flottante dépassant 350 millions de francs; mais, comme il n'existe aucun moyen de la rembourser, on l'augmente en remettant en circulation une partie du papier-monnaie (*khaïmes*) précédemmentre tiré. En 1862, on réussit à conclure avec la Banque ottomane et la maison Devaux et C[ie] un emprunt de 8 millions de livres turques (environ 180 millions de francs) 6 pour 100 émis à 68; le produit de l'opération sert de nouveau à effectuer le retrait d'une quantité importante de papier-monnaie. La Banque impériale ottomane, réorganisée en 1863 et dotée alors de son privilège d'émission, débute par l'émission d'un emprunt de 200 millions de francs, suivi d'un autre de 150 millions en 1865. Cette même année voit éclore la dette générale 5 pour 100 au capital d'un milliard de francs, dont la création eut pour prétexte la conversion des emprunts antérieurs. En 1868, 300 000 bons de 500 francs 6 pour 100 remboursables en cinq ans; en 1869, un emprunt 6 pour 100 de plus d'un demi-milliard de francs; en 1870, une première tranche des lots turcs de 300 millions destinée à la construction des chemins de fer, sont offerts au public.

En même temps, se fondent des banques, telles que la Société austro-ottomane, la Société austro-turque de crédit, dont les actions se négocient avec des primes énormes et aident le gouvernement à continuer la série de ses emprunts qui se succèdent avec une rapidité vertigineuse, 11 millions de livres sterling (275 millions de francs) de bons du Trésor 9 pour 100 émis à Londres en 1872, un demi-milliard de francs de rente 5 pour 100, les

délégations des divers ministères, qui perdent jusqu'à 50 pour 100 de leur valeur nominale et continuent à grossir la Dette flottante. En 1873, le Crédit mobilier français essaie de placer 694 millions d'un emprunt 6 pour 100, mais le quart à peine en est souscrit : le krack formidable de Vienne, qui avait dans les dernières années été la place d'élection des fonds turcs, porte un coup sensible au marché de ces valeurs. La Banque impériale ottomane prend alors une part de plus en plus active aux affaires de l'État et lui vient en aide par des avances qui s'élèvent à un moment à près de 100 millions de francs. Mais l'énormité du fardeau des dettes de toute sorte pesait de plus en plus sur la Porte, qui finit par succomber sous le faix : le 7 octobre 1875, elle annonça que, durant cinq ans, elle ne paierait en espèces que la moitié des coupons, l'autre moitié en titres rapportant eux-mêmes 5 pour 100 d'intérêt : le capital de la dette dépassait alors 5 milliards : le service annuel exigeait 318 millions de francs, dont 280 pour la dette extérieure.

Dès le mois d'avril 1876, la banqueroute fut complète : le demi-coupon annoncé n'avait été payé qu'une fois, en janvier. La guerre avec la Serbie exige des ressources extraordinaires. Abdul-Aziz détrôné succombe mystérieusement ; il est remplacé par son frère Mourad ; trois mois plus tard, le 31 août 1876, celui-ci, devenu fou, dit-on, a pour successeur un autre de ses frères, Abdul-Hamid, qui devait régner trente-trois ans. Le 23 décembre, il proclame une Constitution qui fut bientôt lettre morte et ne revit le jour qu'en 1908. Après la guerre contre la Russie, déclarée par celle-ci le 24 avril 1877 et terminée par le traité de San Stefano, revisé ensuite au Congrès de Berlin, dont l'acte définitif fut signé le 13 juillet 1878, la réorganisation des finances fut à l'ordre du jour. Le 10/22 novembre 1879, un décret affecta une annuité de 1 350 000 livres turques au service de la Dette et céda à un groupe de banquiers de Galata, pour dix ans, la perception de certains impôts et l'administration des monopoles du sel et du tabac : ce fut l'embryon duquel sortit l'organisation nouvelle. Le 1er septembre 1881, se réunirent les délégués des créanciers français, anglais, austro-hongrois, allemands et italiens ; trois mois plus tard, ils s'étaient mis d'accord avec la Porte : un décret du 8/20 décembre 1881 (28 mouharrem 1299) sanctionna ces arrangemens, et organisa le Conseil d'administration de la Dette publique.

III. — CONSEIL DE LA DETTE

Ce décret fut un acte émané de la souveraineté du Sultan, une décision prise par lui en exécution des déclarations faites par ses représentans au Congrès de Berlin le 11 juillet 1878, et qui régit depuis lors la dette turque, en ce qui concerne les emprunts antérieurs à cette date. Tous ceux-ci furent alors convertis et leurs titres échangés contre ceux d'une nouvelle dette, la base de l'échange étant le prix d'émission de chaque emprunt majoré d'un dixième pour remboursement des intérêts arriérés. La nouvelle dette devait porter intérêt au taux maximum de 4 pour 100; en vue de l'amortissement, on avait formé 4 séries : la série A comprenant les emprunts 1858 et 1862, la série B, les emprunts 1860, 1863 et 1872 ; la série C, les emprunts 1865, 1869 et 1873, enfin la série D, la dette générale et les lots turcs. Mais, alors que les autres titres étaient échangés contre le nouveau fonds, ces derniers subsistaient dans leur forme originaire et étaient l'objet d'un traitement spécial : ils ne recevaient pas d'intérêts, les tirages au sort étaient repris et les lots remboursés dans une proportion déterminée. La classification des emprunts dans les quatre séries avait été faite d'après la nature et la valeur des gages qui leur avaient été affectés, les mieux garantis étant rangés dans la série A, les moins bien dans la série B, et ainsi de suite. L'intérêt servi aux obligations des quatre séries devait être le même, mais l'amortissement fonctionner plus activement en faveur de la première et, au delà d'une certaine somme consacrée aux amortissemens des trois séries A,B,C, un quantum déterminé être appliqué à un supplément d'intérêt à servir à la totalité des titres. En même temps, le Sultan instituait un Conseil de la Dette publique, dans lequel siégeraient des représentans des porteurs Français, Anglo-Néerlandais, Allemands, Autrichiens, Italiens et Ottomans. Les délégués sont nommés pour cinq ans; la présidence alterne entre le Français et l'Anglais, comme représentant les deux groupes des porteurs les plus nombreux de Dette. Le Sultan leur déléguait d'une manière absolue et irrévocable, à partir des 1/13 janvier 1882 et jusqu'à extinction complète, les revenus suivans: monopoles du tabac et du sel, impôt du timbre et des spiritueux, taxes de pêche à Constantinople, dîme de la soie dans une partie de l'Empire,

part de l'impôt des patentes, tribut de la Bulgarie, excédent des revenus de l'île de Chypre et redevance de la Roumélie orientale. Quatre cinquièmes de ces revenus étaient affectés au service des intérêts jusqu'à concurrence d'un maximum de 4 pour 100, et un cinquième à celui de l'amortissement. Les groupes devaient être amortis successivement, à l'aide du prélèvement d'une somme annuelle égale à 1/4 pour 100 du capital total. Au 14 septembre 1903, la série A, dont le total s'élevait à près de 8 millions de livres, avait entièrement disparu et les séries B, C, D étaient amorties jusqu'à concurrence d'environ 16 millions de livres; le capital nominal de ces dernières n'était plus que d'environ 76 millions.

Pendant vingt-deux ans, les revenus affectés étaient restés à peu près stationnaires, si bien qu'il n'avait pu être distribué que 1 pour 100 d'intérêt, sauf en septembre 1903, où le coupon semestriel avait été de 5/8 au lieu de 1/2 pour 100. Le gouvernement ottoman n'avait en effet aucun intérêt à l'augmentation des revenus concédés qui ne profitait qu'à ses créanciers. C'est alors qu'intervint entre eux et lui l'arrangement promulgué par iradé impérial du 28 août/10 septembre 1903, qui ordonna la transformation des trois séries en un fonds 4 pour 100, dit *Dette convertie unifiée*, délivrée aux porteurs des anciennes séries à raison de 70 livres turques nominales contre 100 de la série B; 42 1/2 livres contre 100 de la série C; 37 1/2 livres contre 100 de la série D. D'après les nouveaux accords, les revenus concédés restent pleinement affectés au service du fonds unifié; mais, après prélèvement de la somme nécessaire pour assurer un intérêt de 4 pour 100, l'amortissement de 1/2 pour 100 du capital nominal et l'annuité des lots turcs, l'excédent est partagé à raison de trois quarts pour l'État et un quart pour les porteurs; ce quart devant servir à un amortissement extraordinaire, appliqué, à concurrence de 60 pour 100, à la dette unifiée et de 40 pour 100 aux lots turcs. Le Conseil a le droit d'affermer ou de donner à bail à des tiers l'un ou l'autre des revenus concédés, mais reste responsable vis-à-vis du gouvernement ottoman, qui en contrôle, par l'intermédiaire de commissaires, l'administration.

Postérieurement au décret de Mouharrem, les emprunts suivans furent émis : en 1890, 113 millions de francs d'obligations 4 pour 100 dites consolidées; en 1891, 158 millions de francs d'obligations 4 pour 100 gagées sur le tribut égyptien et destinées à la conversion de l'emprunt 5 pour 100 de 1877 jouissant

de la même garantie; en 1893, 21 millions de francs d'obligations 4 pour 100 garanties par une redevance fixe que la Société du tombac paie pour son monopole; en 1894, 40 millions d'obligations 4 pour 100 gagées par une somme de 1 500 francs par kilomètre, à prélever sur la redevance due par la Compagnie d'exploitation des Chemins de fer orientaux jusqu'en 1958; en 1894, 206 millions d'obligations 3 1/2 pour la conversion des emprunts 5 pour 100 de 1854 et 4 1/4 de 1871 gagés par le tribut d'Égypte; en 1896, 74 millions d'obligations 5 pour 100, destinées à faire face aux dépenses extraordinaires de 1895; en 1904, 62 millions d'obligations 4 pour 100, et enfin, en 1905, 120 millions d'obligations 4 pour 100 garanties par la surtaxe supplémentaire de un demi pour 100 prélevée, pour compte du gouvernement, par la Dette publique sur toutes les dîmes dont elle a la gestion, par les dîmes des différens sandjaks, par une partie d'excédent des revenus de cinq directions douanières, après prélèvement de l'annuité affectée à l'emprunt des douanes.

Le taux de presque tous ces titres est de 4 pour 100. L'emprunt 3 et demi doit sa situation exceptionnelle au fait qu'il est garanti par le tribut de l'Égypte et profite du crédit de la puissance vassale, supérieur à celui de sa suzeraine : l'annuité nécessaire est versée directement par le gouvernement khédivial à la Banque d'Angleterre. Quant au seul type 5 pour 100, celui de 1896, l'élévation de son taux s'explique par la gravité des circonstances politiques au milieu desquelles il a été consenti. Beaucoup de ces emprunts sont cotés à des cours voisins du pair. Ils sont tous remboursables dans un délai plus ou moins court. La dette convertie unifiée, qui en forme la majeure partie, a vu son amortissement ralenti par les arrangemens de 1903, à cause de la part attribuée au gouvernement; mais, grâce aux plus-values des revenus concédés, le quart de l'excédent réservé à la Dette suffit pour assurer un amortissement extraordinaire dont les heureux effets se font déjà sentir.

D'après le tableau annexé au dernier exposé budgétaire, le total de la dette turque consolidée s'élèvera au 14 mars 1910 (1er mars 1326) à environ 120 millions de livres turques (2 750 millions de francs), exigeant une annuité de 5 400 000 livres. La Dette flottante officiellement reconnue est d'environ 600 000 livres, dues à la régie des tabacs, pour avance de la part du Trésor dans ses bénéfices, à la *Deutsche-Bank* et à la Banque allemande

orientale, pour prêts garantis par les recettes télégraphiques et l'impôt de l'équipement militaire, aux Compagnies de chemins de fer d'Anatolie et de Bagdad, à la Société des câbles de Kustendje, à celle des quais et des phares de l'Empire. En dehors de cette Dette flottante inscrite au budget, il en existe une autre dont il est difficile de déterminer le montant : elle se compose des sommes dues aux fournisseurs et fonctionnaires ottomans et des dettes léguées par l'ancienne liste civile d'Abdul-Hamid, dont le règlement, selon l'expression même du ministre des Finances, constitue un problème inextricable. Nombreux sont les porteurs de *sourets*, c'est-à-dire de papiers constatant leur créance vis-à-vis du Trésor, qui ont, à un certain moment, fait à Galata l'objet de trafics animés : M. Charles Laurent avait demandé qu'un délai fût fixé après lequel aucune réclamation ne serait admise. Il n'a pas été donné suite à cette proposition qui étonnait les Turcs, dans le cerveau desquels l'idée de la prescription n'entre pas.

En dehors des revenus qu'il perçoit pour son compte, le Conseil de la Dette a été chargé d'en encaisser d'autres, affectés aux garanties d'intérêt de chemin de fer et au gage de certains emprunts : tel est le cas pour les chemins de jonction Salonique-Constantinople, d'Anatolie, de Salonique-Monastir, de Smyrne-Cassaba, de Damas-Hamah, la première série de celui de Bagdad, l'emprunt des pêcheries de 1903, l'emprunt de consolidation de 1890, l'emprunt 5 pour 100 1894 gagé par la taxe des moutons de divers vilayets, l'emprunt de 1905. Le Conseil recouvre aussi, pour le compte du ministère des Finances, diverses dîmes secondaires, telles que vallonées (gland du chêne), opium, gomme adragante, dans les sandjaks dont les dîmes principales (céréales) sont déjà affectées à d'autres garanties encaissées par lui; il perçoit, pour compte du ministère de l'Instruction publique et de la Banque agricole, le droit supplémentaire de 1,485 pour 100 (*Hissei-Jane*) sur la soie et les tabacs. Ces diverses recettes se sont élevées en 1907-8 à 2 300 000 livres, si bien que le total des encaissemens effectués par l'administration de la Dette atteint la somme de 6 millions et demi de livres, soit environ 150 millions de francs, égale au quart des rentrées qui se font directement dans les caisses publiques.

La Dette, comme on la désigne par abréviation, a donc élargi peu à peu le cadre de son activité. Elle n'était d'abord qu'une sorte de fidéi-commissaire chargé de gérer, pour compte des créanciers

de la Turquie, les revenus qui leur avaient été donnés en gage; l'ayant vue à l'œuvre et sentant quels services elle pouvait dès lors rendre à l'État, le gouvernement lui demanda en 1888 de se charger de percevoir la surtaxe Hissei-Jane. La même année, lorsque la *Deutsche-Bank* de Berlin offrit d'entreprendre la construction d'un chemin de fer en Asie Mineure, elle posa la condition que les dîmes affectées à la garantie des recettes de la ligne fussent gérées d'une façon semblable. Dans l'espace de huit ans, neuf contrats analogues intervinrent, dont six visaient des constructions de chemins de fer et trois des emprunts d'État. La commission perçue est en général de 5 pour 100 : elle vient en déduction des frais d'administration.

Le Conseil de la Dette, dont le palais s'élève à Stamboul et se remarque de loin parmi les monumens de la capitale, constitue une organisation puissante. De l'aveu même du gouvernement, son action a été des plus utiles. Djavid-bey, lors de la discussion générale du premier budget, lui a rendu un éclatant hommage; dans l'exposé des motifs du second budget, il a déclaré de nouveau que le gouvernement était reconnaissant à cette administration des services qu'elle a rendus au pays. Elle a organisé à l'européenne nombre de services, grâce auxquels elle assure la perception fructueuse et régulière des revenus concédés. Ceux-ci ont donné, pour le dernier exercice dont il a été rendu compte (1/14 mars 1908 au 1/14 mars 1909), les produits suivans :

		Milliers de livres turques.
Revenus gérés directement par le Conseil.		1 916
— pour compte du Conseil (dîme du tabac en remplacement provisoire du tribut bulgare).		221
Revenus affermés : redevance de la régie co-intéressée des tabacs.		869
Assignations fixes.	Redevance de la Roumélie orientale. .	114
	Traites sur la douane (en remplacement de l'excédent de Chypre).	103
	Traites sur la douane (à valoir sur les droits de timbre).	50
Revenu perçu par le Gouvernement (surtaxe douanière de 3 pour 100).		919
Total.		4 192

Le budget des dépenses d'administration, sous déduction de débours faits au titre de frais spéciaux, tels que ceux d'extraction

et de transport du sel, n'atteint pas Lt 400 000, soit 9 pour 100 environ de ses recettes. Après déduction de ces charges et de 50 000 Lt. pour rétrocession du *reftich*, droit d'exportation du tabac en Égypte, il restait 3 558 000 Lt. qui ont été employées :

	Milliers de l. t.
Au service de l'intérêt à 4 p. 100 sur la Dette convertie unifiée.	1 691
A l'amortissement ordinaire de 1/2 p. 100 du capital nominal. .	196
A l'annuité des lots turcs.	270
Total.	2 157

L'excédent de Lt. 1 401 000 a été réparti, conformément à l'article 7 du décret annexe, à raison de :

		L. T.
75 pour 100 au gouvernement impérial		1 050
25 pour 100 à la dette dont	40 pour 100 aux lots turcs.	140
	60 pour 100 à l'amortissement extraordinaire de la Dette convertie unifiée.	211
Total.		1 401

Grâce à ces amortissemens, le capital de la Dette convertie unifiée a déjà été réduit, en quatre ans, de 2 millions de livres et ramené à 40 millions, et le nombre des lots turcs en circulation à 1 547 413. En outre, le Conseil de la Dette a constitué un fonds de réserve d'environ 1 700 000 livres, qui a servi à acheter un certain nombre de titres turcs et étrangers, tels que des rentes françaises, anglaises, allemandes, prussiennes, autrichiennes, dont le capital nominal dépasse 2 millions, et dont les revenus représentent plus de 4 pour 100 du capital employé. Le personnel de la caisse, non compris le corps d'inspection, est de plus de 4 000 employés, dont les appointemens s'élèvent à plus de 200 000 livres; il se compose de nazirs (directeurs), mudirs chefs comptables, chefs correspondans, caissiers, *merkez-memours*, *memours*, *ambar-memours*, *kiatibs* (secrétaires), *coldjis* (surveillans) à pied et à cheval, peseurs et autres ; on comprendra ces diverses dénominations en sachant que le territoire est divisé, au point de vue de la Dette, en circonscriptions principales dites *nazarets*, qui se subdivisent eux-mêmes en *mudiriats*, lesquels se fractionnent à leur tour en *memoursets*. L'ensemble forme un corps actif et discipliné, imbu de l'esprit d'ordre et de régularité qui caractérise les administrations occidentales et qui

seconde efficacement l'action de l'éminent directeur général des revenus concédés à la Dette publique, notre compatriote Pissard.

Dans le dernier rapport qu'il adresse, selon l'usage, aux créanciers anglo-néerlandais qu'il représente plus spécialement, le délégué britannique, sir Adam Block, explique l'importance des services de la Dette et affirme la modicité de ses frais comparés à l'étendue et à la multiplicité des tâches qui lui incombent : il cite en exemple le monopole du sel qui, à lui seul, exige 200 dépôts. Il accorde un juste tribut d'éloges à l'œuvre des Jeunes-Turcs : les sommes considérables autrefois détournées vers le Palais sont mises maintenant à la disposition de l'État, et les revenus des immenses propriétés de la liste civile ont fait retour au ministère des Finances. D'autre part, la charge des impôts, qui ne représente guère qu'une livre turque par tête, est légère.

Nous allons passer à l'étude des recettes perçues directement par le gouvernement et donner quelques indications sur l'organisation monétaire, qui est des plus défectueuses et réclame une prompte et énergique réforme.

IV. — LA MONNAIE ET LE BUDGET

L'unité monétaire turque est la livre d'or, qui vaut 22 fr. 80 de notre monnaie : elle se divise théoriquement en cent piastres et chaque piastre en quarante paras. Mais cette équivalence de la livre est loin d'être stable, et le nombre de piastres que l'on donne ou reçoit par unité est extraordinairement variable sur les divers points du territoire et selon les époques. Aussi le système actuel aurait-il besoin d'une refonte, indispensable tout d'abord à cause du mauvais état d'un grand nombre de pièces divisionnaires. En outre, par suite de la difficulté des communications entre les diverses parties de l'Empire, certaines espèces de monnaies s'accumulent sur des points déterminés, alors qu'elles font au contraire défaut dans d'autres régions : il en résulte un change intérieur, dont les écarts atteignent des proportions invraisemblables. Au tarif normal, la livre turque s'échange en ce moment contre 108 piastres d'argent; mais selon que ces piastres, qui forment l'instrument courant des échanges quotidiens, abondent ou sont rares, la quantité qui s'en obtient pour une livre varie du simple au double. Et ce n'est pas seulement dans les parties éloignées de l'Empire, là où les rela-

tions avec la capitale sont pénibles et coûteuses, que les écarts excessifs de cours se produisent. A Salonique par exemple, ce n'est pas 108, mais 160 piastres qu'il faut parfois apporter pour obtenir une pièce d'or qui, sur les confins de l'Arabie, s'échange contre moins de 100 piastres. L'un des motifs de cet état de choses est aussi la faible circulation du billet de banque. Celui de la Banque ottomane, investie du monopole d'émission, n'est remboursable en numéraire qu'à Constantinople et ne trouve par conséquent guère de preneurs en province. S'il pouvait être présenté à d'autres guichets, tout au moins dans une dizaine de grandes villes, il est probable qu'une partie des fluctuations que nous venons de signaler disparaîtrait, au détriment des changeurs, mais au grand bénéfice de la population et des affaires en général.

Le premier budget constitutionnel, pour employer l'expression consacrée en Turquie, a été établi avec le concours de notre éminent compatriote Charles Laurent, conseiller financier de l'Empire, et présenté à la Chambre au printemps de 1909.

L'article 96 de la Constitution octroyée par le sultan Abdul-Hamid au début de son règne, bientôt retirée, remise en vigueur par lui en 1908 et définitivement appliquée par son frère Mehemed V, porte qu'aucun impôt au profit de l'État ne peut être établi, réparti ni perçu qu'en vertu d'une loi. Le budget doit contenir les prévisions de recettes et de dépenses ; l'examen et le vote de chaque article se fait par l'Assemblée générale, c'est-à-dire le Sénat et la Chambre des députés. Les tableaux annexes comprenant le détail des recettes et des dépenses sont divisés en sections, chapitres et articles, conformément au modèle défini par les règlemens. Le projet de loi budgétaire est soumis à la Chambre des députés immédiatement après l'ouverture de la session, qui doit avoir lieu le 1/14 novembre, tandis que la clôture est fixée au 1/14 mars (1). Le nombre des députés est d'un par 50 000 habitans mâles de nationalité ottomane : les élections générales ont lieu tous les quatre ans. Les sénateurs sont nommés par le Sultan ; leur nombre ne peut excéder le tiers de celui des députés : ils doivent avoir au moins quarante ans et sont nommés à vie, avec un traitement annuel de 1 200 livres.

L'évaluation des recettes n'est pas aisée ; plus de la moitié proviennent des impôts directs, dont le rendement dépend dans

(1) Le calendrier julien, qui retarde de 13 jours sur le nôtre, est employé en Turquie, lorsqu'on ne compte pas d'après la date de l'hégire.

une large mesure des récoltes; la plus grande partie de ces contributions est payée par la population rurale sous forme d'impôt foncier sur la propriété non bâtie, d'*agnam* (impôt sur les moutons), de prestations, de dîmes: des centimes additionnels sont perçus au titre de la Banque agricole et de l'Instruction publique. Quant aux impôts de consommation, le gouvernement se trouve en présence de difficultés spéciales qui résultent d'arrangemens plus ou moins anciens avec les puissances étrangères, connus sous le nom de capitulations. Déjà le protocole signé avec l'Autriche-Hongrie, à la suite de l'annexion par celle-ci de la Bosnie et de l'Herzégovine, prévoyait l'élévation des droits de douane, l'établissement de monopoles ou l'élévation des taxes sur le pétrole et les alcools, la suppression des offices postaux étrangers. Des négociations ont été engagées, au cours de l'été 1909, pour obtenir l'assentiment de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Russie à une majoration de 4 pour 100 du tarif douanier *ad valorem*, qui serait porté de 11 à 15 pour 100. Comme le produit actuel des douanes est d'environ 4 millions de livres turques, ce relèvement devra fournir plus d'un million et demi, d'autant plus que M. Crawford, l'Anglais nouvellement placé à la tête de ce service, en a déjà amélioré le fonctionnement et augmenté le rendement. Mais pour 1325 le total des recettes n'avait pu être évalué qu'à 25 millions de livres, ce qui laisse un déficit d'environ 4 millions : aussi a-t-il fallu recourir à un emprunt dont la négociation, au mois de décembre 1909, a été l'événement financier principal de l'année, et dont le produit permettra d'équilibrer le budget.

« Pour la première fois, dit l'exposé des motifs, les représentans élus de la nation sont appelés à autoriser la perception des revenus et à fixer le chiffre des dépenses nécessaires au bon fonctionnement des divers organes qui assurent la vie publique... Après une si longue suite d'années au cours desquelles tout progrès sérieux, aussi bien dans le domaine intellectuel que sur le terrain des intérêts matériels, a été pour ainsi dire suspendu, les besoins de ce pays sont nombreux et pressans. Notre premier souci, en élaborant le présent budget, a été de ne pas accroître les dépenses sans une nécessité impérieuse, car les augmentations se traduisent par une aggravation des charges qui pèsent sur les contribuables. Assurément nous ne méconnaissons pas l'importance des améliorations qui devront être apportées à l'état de

choses actuel : mais vouloir les réaliser toutes à la fois et surtout en faire supporter les conséquences financières par le budget actuel serait la plus dangereuse et la moins efficace des méthodes. C'est par des projets de loi spéciaux, soigneusement étudiés et traçant un véritable programme pour chaque branche de notre administration que le gouvernement vous saisira en temps utile de ses propositions ; vous aurez ensuite à examiner dans quelle mesure et dans quel délai ces programmes devront être réalisés au fur et à mesure des possibilités budgétaires. » Rien de plus sage que la ligne de conduite ainsi tracée, et qui s'affirme par des suppressions d'emplois, des économies, sauf au chapitre du ministère de la Guerre, en augmentation d'environ 22 millions de francs sur l'exercice précédent. Le total des crédits demandés s'élevait à plus de 29 millions de livres turques.

Le second budget a été présenté au Parlement par Djavid bey le 1er novembre 1909, conformément à l'article 99 de la Constitution qui ordonne ce dépôt à l'ouverture même de la session. L'établissement n'en a pas été facile : son auteur déclare avoir rencontré des « choses tellement étranges » qu'il s'étonne qu'un gouvernement ait pu se maintenir dans de telles conditions. D'autre part, la Turquie, dont les besoins économiques n'ont pas été satisfaits depuis des siècles, réclame des réformes de tout genre. Mais l'exiguïté des ressources n'a guère permis d'augmenter les demandes de crédits, qui, pour le second exercice constitutionnel, s'élèvent à 30 millions de livres, réparties comme suit :

	Millions de l. t.
Finances	11,9
Defter-Hakani (cadastre)	0,1
Contributions indirectes	0,5
Postes et télégraphes	0,8
Grand Vizirat, Conseil d'État, Intérieur	1,2
Affaires étrangères	0,2
Guerre	8,2
Grande maîtrise de l'artillerie	0,4
Marine	1
Gendarmerie	1,7
Police (sûreté générale)	0,4
Cheik-ul-Islamat	0,5
Justice et cultes	0,8
Instruction publique	0,8
A reporter	27,6

	Millions de l. t.
Report	27,6
Forêts, mines, agriculture	0,4
Travaux publics et commerce	0,9
Chemins de fer du Hedjaz	0,6
Total	29,5

Le chapitre du ministère des Finances présente sur l'année précédente une augmentation qui n'est qu'apparente : car il comprend maintenant le service de la caisse des retraites civiles, dont le déficit était l'an dernier couvert au moyen de ressources extraordinaires. Le budget de la Cour des comptes a été grossi de 1 000 livres. Le ministère de la Justice reçoit 100 000 livres de plus ; celui de l'Instruction publique 84 000. Partout ailleurs, les crédits demandés sont en légère diminution, la liste civile de 78 000, le Corps législatif de 33 000, le Conseil d'État de 18 000, la gendarmerie de 105 000, les travaux publics de 180 000.

Les ressources sont évaluées à un peu moins de 26 millions, qui se subdivisent comme suit :

			Millions de l. t.
Sect. I. Contributions directes.	Impôt foncier	sur les propriétés non bâties	1,2
		— bâties	1,3
	Impôts sur les professions et *temettu* (patente)		0,5
	Taxe d'exonération du service militaire		1,2
	Prestations		0,6
	Taxes sur les moutons, chameaux, buffles, porcs		1,8
	Dîmes	générale	6
		des tabacs	0,2
		de la soie	0,2
	Impôts sur les forêts et mines		0,2
	Produits des *tezkérés* (passeports à l'intérieur)		0,6
Section II. — Droits de timbre, d'acte et d'enregistrement			1,1
Section III. Contributions indirectes.	droits sur vins, spiritueux, vente du tombac		0,3
	droits de douane		4
	autres droits : ports, navigation, phares, pêche, chasse		0,5
Section IV. Monopoles : sels, tabacs, poudres, postes et télégraphes			3,3
Section V. Exploitations industrielles de l'État, mines, usines			0,1
Section VI. Domaines : immeubles, chemins de fer, ponts			0,5
Section VII. Tributs d'Égypte et de Zeilah, de Chypre, du Mont-Athos, de Samos			0,9
Section VIII. Divers : bénéfices de la Banque agricole, du change, etc.			1,2
Total			25,7

Les prévisions de recettes paraissent avoir été établies avec prudence. La taxe d'exonération du service militaire a été maintenue au chiffre antérieur, les effets de la loi qui appelle sous les armes toutes les confessions ne pouvant encore être appréciés. Pour les prestations, il a été fait état d'une moins-value, à cause des modifications introduites dans la législation, de la suppression des prestations en nature, et de la remise faite de l'arriéré. 17000 livres de diminution sont inscrites pour la taxe sur les moutons. Le montant des dîmes se trouve accru de 1348000 livres parce que différentes attributions spéciales en faveur de l'instruction publique, des armemens, des travaux publics sont maintenant incorporées dans le budget général. Aux droits de timbre et d'enregistrement, on a prévu une augmentation de 64000 livres; aux contributions indirectes 300000 livres, provenant principalement des douanes. Les Monopoles doivent donner une augmentation de 230000 livres; la question des modifications à apporter au monopole du tabac, actuellement affermé jusqu'en 1914, est examinée par la Commission des réformes instituée au ministère des Finances et fera sans doute l'objet de discussions approfondies. Notre compatriote, M. Sallandrouze de Lamornaix, présidant en septembre 1909 l'assemblée générale des actionnaires de la Régie, a fort bien exposé l'intérêt réciproque des deux parties et indiqué l'excellent esprit dans lequel les administrateurs étaient disposés à seconder les vues légitimes du gouvernement, qui tirera des sommes plus considérables d'un renouvellement équitable du contrat que d'une gestion directe.

Les produits des exploitations de l'État sont prévues à peu près pour le même chiffre : le ministre attend 76000 livres de plus des recettes du chemin de fer du Hedjaz, maintenant achevé, et 62000 de celles des bateaux à vapeur naviguant sur le Tigre et l'Euphrate, nouvellement introduites dans cette section du budget. Le produit des domaines est en augmentation de 250000 livres, grâce aux loyers des maisons et terres faisant jadis partie de la liste civile. Le chiffre des tributs n'a pas varié. A la dernière section, celle des produits divers, nous trouvons les bénéfices de la Banque agricole en légère diminution, tandis que ceux du change, des brevets, la part du Trésor dans les bénéfices des sociétés concessionnaires et des chemins de fer Smyrne-Kassaba-Alacheir, sont en augmentation.

V. — LA POLITIQUE FINANCIÈRE NOUVELLE ET L'EMPRUNT DE 1909

Une fois que le premier budget constitutionnel eut dégagé certains élémens d'une situation profondément obscure jusque-là, le ministre des Finances, Djavid bey, qui avait succédé au printemps 1909 à Rifaat bey, jugea que la meilleure politique à suivre serait de couvrir le déficit par un emprunt. En effet, il ne voulait, avec raison, établir aucun impôt nouveau dans la période transitoire où l'on se trouve et il savait que les réformes administratives dont il poursuit l'application ne portent leur fruit que peu à peu. Il s'attacha d'ailleurs, avec une énergie remarquable, à ce dernier point de son programme. Déjà de jeunes fonctionnaires ottomans travaillaient à Paris, au ministère des Finances, traversant les divers services, s'initiant aux rouages multiples de l'administration, se préparant à remplir, sous la direction de notre compatriote Jolly, contrôleur de l'Empire, le rôle d'inspecteurs des finances qui les attend dans leur pays. D'autres jeunes gens, après avoir passé des examens au *Malieh* (ministère des Finances), viendront rue de Rivoli remplacer la première équipe de ces apprentis inspecteurs et rapporteront à Stamboul un nouveau contingent de fonctionnaires instruits, capables de seconder le chef du département.

En même temps, une commission, dans laquelle siège entre autres notre compatriote Steeg, ministre plénipotentiaire, autrefois consul général et conseiller financier à Salonique, où l'ancien grand vizir Hilmy avait eu occasion de l'apprécier, étudie la réforme de la comptabilité et prépare les règlemens qui devront être mis en vigueur. Mais l'effet de ces mesures ne saurait être immédiat, et le rendement meilleur des taxes existantes qu'elles amèneront certainement ne se fera sentir que dans les budgets futurs. Il y avait donc lieu de recourir au crédit. Djavid bey s'y décida.

Dans le très louable désir de rompre avec certains erremens du passé, il voulut que les négociations relatives à l'opération fussent menées au grand jour : il fit connaître, par la voie de la presse, son intention d'emprunter 7 millions de livres turques, en donnant pour gage aux souscripteurs les divers revenus d'ensemble 350000 livres précédemment affectés à la garantie du paiement de l'annuité, que la Turquie s'était engagée à payer à

la Russie jusqu'en 1890. Le traité conclu entre ces deux puissances avait fixé à 802 millions et demi de francs le montant de l'indemnité à verser par la première, mais n'avait d'abord prescrit aucune mesure particulière pour en assurer le paiement. En 1881, lorsque la Turquie voulut mettre de l'ordre dans ses finances, elle comprit dans le règlement de sa dette générale celui de cette indemnité. Les négociations à cet effet commencèrent au mois d'octobre à Constantinople entre les délégués russes Novikoff et de Thierner et les plénipotentiaires ottomans Assim et Server Pacha : on tomba d'accord sur le versement annuel d'une somme de 350 000 livres turques garanties par les dîmes et la taxe des moutons des vilayets de Sivas, Alep, Adana, Kastamouni. Ces revenus seraient encaissés par la Banque ottomane qui remettrait ensuite l'annuité à la Banque d'État à Saint-Pétersbourg. On sait comment quarante de ces annuités, celles de 1910 à 1950, sont devenues libres. A la suite de la proclamation de l'indépendance bulgare en 1908, le tsar Ferdinand mit la main sur la partie du réseau des chemins de fer orientaux située sur le territoire du nouveau royaume. La Turquie réclama le prix de ces lignes qui lui appartenaient. La Russie intervenant alors se déclara prête à avancer au royaume de Bulgarie la somme nécessaire et fit cette avance sous forme de l'abandon de 40 des annuités qui lui étaient encore dues par la Turquie.

Le gage du nouvel emprunt était donc trouvé, mais, tout en étant décidé à le céder aux souscripteurs, Djavid bey voulut rompre avec la pratique pour ainsi dire constante des vingt dernières années, en vertu de laquelle la gestion des garanties données aux divers emprunts était confiée à la Dette publique. L'ambition du gouvernement jeune-turc était de conclure un emprunt sans passer par l'intermédiaire de cette administration et de marquer ainsi un changement dans les méthodes financières usitées. Toutefois la portée de la modification était moins grande en réalité qu'elle ne pouvait le sembler au premier abord. D'après ce qui a été exposé ci-dessus, le rôle du Conseil d'administration de la Dette n'est pas le même selon qu'il s'agit du service de la rente turque unifiée 4 pour 100, émise en 1903 et issue elle-même des quatre séries de rentes créées par l'iradé de Mouharrem en 1881, ou bien des emprunts de nature diverse, postérieurs à cette dernière année. Pour le service de la rente unifiée, la

Dette a reçu d'une façon irrévocable mission d'administrer et de percevoir certains revenus; pour les emprunts de chemins de fer et autres auxquels certaines garanties ont été affectées, notamment des dîmes de vilayets, la Dette contrôle la correction des affermages, intervient dans la perception des revenus et collabore avec les agens du gouvernement, afin d'en assurer la rentrée. Son action, la surveillance qu'elle exerce sur les magasins où se conservent les dîmes perçues en nature, les poursuites qu'elle exerce directement contre les contribuables retardataires apportent un élément précieux dans cette partie de l'administration. A maintes reprises, les délégués au Conseil de la Dette ont présenté des observations au gouvernement à propos des revenus et de leur mode de perception. Mais, tout en rendant un hommage éclatant aux services que la Dette a rendus et en affirmant sa volonté inébranlable de ne jamais porter la moindre atteinte à ses pouvoirs, le ministre a voulu affirmer son droit, que nul d'ailleurs ne songeait à contester, de conclure une opération de crédit en dehors d'elle.

L'histoire des négociations de cet emprunt de 1909 est encore trop récente pour qu'il convienne d'en divulguer tous les détails; mais il est possible d'en retracer les traits principaux qu'il est intéressant de noter parce qu'ils marquent une date dans l'évolution des finances ottomanes. Djavid bey poursuivait un but essentiel à ses yeux : rompre avec les méthodes du régime précédent, supprimer les mystères des marchandages occultes, les contrats concédés à des favoris de Yildiz, travailler au grand jour, devant le Parlement ottoman comme devant l'Europe, et obtenir, par le libre jeu des forces concurrentes, toutes appelées à produire leurs offres, le prix le plus élevé et les conditions les plus favorables pour l'État emprunteur. Un ministre ne pouvait se proposer un idéal plus louable ; peut-être anticipait-il sur l'avenir et devançait-il l'époque où la Turquie, comme d'autres grands Empires, pourra émettre directement ses emprunts sans même passer par l'intermédiaire des banquiers. Quoi qu'il en soit, il fut porté à la connaissance du monde des affaires que la Turquie demandait un capital nominal de 7 millions de livres turques (environ 160 millions de francs) dans les conditions que nous avons indiquées plus haut.

Un groupe anglais, représenté par un financier dont la réputation n'est plus à faire et qui venait de fonder une banque

dite Banque nationale au capital de 1 million de livres à Constantinople, se mit sur les rangs et ouvrit des pourparlers, dont les échos retentirent en septembre 1909 dans les gazettes de Péra et les ambassades du Bosphore. Mais il apparut bien vite qu'un seul marché au monde avait la puissance nécessaire pour souscrire et conserver les titres du nouvel emprunt. La force même des choses amena la conclusion de l'affaire avec la Banque ottomane, autour de laquelle s'étaient groupées les principales sociétés françaises. Cette solution a encore été facilitée par le fait que les revenus des vilayets d'Asie spécialement affectés à l'emprunt 1909 étaient déjà précédemment remis à la Banque ottomane chargée de verser la somme due au gouvernement russe. C'est le 13 octobre 1909 qu'a été signé le contrat, conclu en vertu de l'article 36 de la loi de finances du 14 août 1909 : les obligations, pour un capital nominal total de 159 091 000 francs, sont créées à la fois en monnaie turque, française, anglaise et allemande. Le revenu est de 4 pour 100; l'amortissement est de 1 pour 100 par an et s'effectuera par rachats sur le marché aussi longtemps que la cote sera inférieure au pair, par tirages au sort quand le cours aura dépassé le pair : l'annuité de 350 000 livres turques est garantie par les dîmes des vilayets de Konia, Kastamouni, Sivas, Adana, Kaledschik, et la taxe des moutons d'Alep, dont le montant sera versé aux caisses de la Banque ottomane. Celle-ci a pris l'emprunt au cours de 86; le gouvernement s'est engagé à supporter les frais d'émission, de timbre étranger, de confection des titres, les pertes au change du chef du paiement des coupons et du remboursement des titres à l'étranger.

Sur les 7 millions de livres, 2 avaient été réservés à la place de Londres : mais elle ne les a pas absorbés, et c'est le marché de Paris qui, une fois de plus, a démontré sa merveilleuse puissance en souscrivant la totalité des obligations. Djavid l'a proclamé dans l'exposé des motifs du projet de budget pour l'année 1326 (mars 1910-février 1911) :

« Il était difficile, dit-il, d'émettre un emprunt de 7 millions de livres turques sur un marché autre que celui de Paris et avec le concours d'une banque autre que la Banque ottomane. Il existait un marché habitué à nos valeurs, qui les absorbait toutes : ce marché était celui de Paris. Il existait une banque à laquelle on était habitué à avoir recours jusqu'à présent dans le marché

de Paris : c'était la Banque ottomane. Si l'on ajoute d'autre part l'étroite solidarité qui existe entre les différens établissemens français et le sentiment qui les anime de ne pas se faire concurrence dans un pays étranger, on conçoit très facilement toute la difficulté qu'aurait rencontrée une concurrence à la Banque ottomane. Le gouvernement français a particulièrement droit à nos remerciemens pour son concours amical. » Nous espérons que nos établissemens de crédit continueront à mériter les mêmes éloges. Le ministre poursuit en expliquant que cette opération a constitué un véritable succès pour le gouvernement jeune-turc et que, dans l'avenir, il espère pouvoir contracter des emprunts sans leur affecter de gages spéciaux. Dès maintenant, il a fait l'économie de la commission de 5 p. 100 par an qu'il payait à la Dette pour la perception des revenus concédés ; il a pu néanmoins vendre l'emprunt au taux le plus élevé que la Turquie ait obtenu jusqu'ici, à un point de plus que l'emprunt 1908, qui avait été cédé à 85 pour 100 ; il en a touché le produit dans le délai très court de quatre mois ; enfin le titre, à peine émis, a fait prime. Les sommes encaissées par le Trésor serviront à payer l'indemnité due à la Société des chemins de fer orientaux, à équilibrer le budget, et à faire face aux dépenses extraordinaires, notamment de l'armée. Une partie de celles-ci ont été couvertes par les 2 250 000 livres turques que l'Autriche-Hongrie a versées à la Turquie pour la dédommager de l'annexion définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Le projet de loi de finances de 1326 contient des dispositions intéressantes. Il promet la suppression de l'*ibtissah*, c'est-à-dire de l'impôt professionnel qui existe encore dans un certain nombre de localités. Il abolit la prestation en nature et en fixe le taux en argent, variable dans les différens vilayets. Il supprime les passeports à l'intérieur. Il prévoit la frappe, au cours des quatre années à venir, de monnaies divisionnaires de nickel, de 5, 10 et 20 paras (un huitième, un quart et une moitié de piastre), jusqu'à concurrence d'un million de livres turques : les piastres d'argent actuelles, de dimensions trop petites, seront retirées : le ministre espère ainsi mettre un terme aux écarts énormes qui existent aujourd'hui dans le change des monnaies d'or et d'argent les unes contre les autres. La cession à la ville de Constantinople du péage du pont de Galata, qui a servi à gager l'emprunt municipal d'un million de livres, sera définitive

à partir du 1er mars 1910. L'achèvement et l'exploitation du chemin de fer du Hedjaz seraient concédés à une société ottomane. Il en serait de même de l'exploitation de l'usine à gaz de Dolma-Bagtché, à moins qu'elle ne soit remise à la municipalité de Constantinople. La retenue sur les traitemens des fonctionnaires civils, en vue de la retraite, est portée à 10 pour 100; l'administration des caisses de retraites civiles, militaires, religieuses, est transférée à la direction du ministère des Finances chargée du service de la Dette publique. Le ministre est autorisé à émettre, pour le service de la trésorerie, des bons à intérêt, dont l'échéance ne pourra dépasser un an, et dont le total est limité à 3 millions de livres. Il peut également contracter des avances remboursables sur les produits de l'exercice courant. Il est autorisé à liquider la dette du Trésor envers la Banque agricole en lui abandonnant, pour leur valeur d'estimation, les terres qu'il possède, et à couvrir le déficit de l'exercice en aliénant les immeubles ou terres domaniaux, ou bien en empruntant à court ou à long terme.

Tels sont les traits caractéristiques de ce budget que Djavid bey a fait précéder d'un exposé au cours duquel il rappelle les sains principes d'une bonne gestion financière et les difficultés toutes spéciales qu'il éprouve à les appliquer à son pays. La nation attend impatiemment qu'on la dote de l'outillage des sociétés modernes; le commerce et l'agriculture demandent des améliorations; partout on réclame des écoles; il faut réorganiser la marine, la gendarmerie, la police. Mais, comme l'équilibre financier est une question vitale, le ministre ne demandera de crédits que dans la mesure la plus restreinte et il espère arriver d'autre part à présenter en équilibre son troisième budget, celui de 1327. Il le fera avec le concours de deux établissemens qui, à des titres et à des degrés divers, jouent un rôle important dans la vie économique du pays, la Banque ottomane et la Banque agricole, dont il est nécessaire de connaître l'organisation et le fonctionnement.

VI. — BANQUE OTTOMANE ET BANQUE AGRICOLE

Plusieurs fois, au cours de notre étude, nous avons mentionné la Banque ottomane et indiqué en particulier le rôle qu'elle a joué dans la conclusion du dernier emprunt. Sa con-

stitution remonte à 1863; elle a reçu alors une concession et des statuts approuvés et modifiés successivement par des firmans en date de 1863, 1874 et 1875. Elle existait depuis 1856 sous forme de société anglaise établie à Londres au capital de 500 000 livres avec plusieurs succursales en Turquie; elle fut alors transformée en Banque impériale ottomane au capital de 2 700 000 livres turques, dont la moitié était versée. Elle reçut le privilège exclusif d'émettre des billets au porteur remboursables à vue, ayant cours légal dans l'Empire ottoman, et ce, jusqu'à concurrence du triple de son encaisse métallique. Ses autres opérations consistent à effectuer l'encaissement des revenus de l'Empire de toute nature; à opérer, pour compte du gouvernement, à l'intérieur et à l'extérieur, le paiement des coupons de la Dette, des bons du Trésor et de tous mandats émanés de l'administration; à soumissionner des emprunts pour son propre compte ou pour celui de tiers; à se charger de leur négociation et à ouvrir au gouvernement des crédits à valoir sur les revenus, à faire le commerce des monnaies et métaux précieux. En 1865, le capital fut porté à 101 250 000 francs, et en 1874, par voie de fusion avec la Banque austro-ottomane, à 250 millions, divisés en 500 000 actions de 500 francs, dont la moitié est versée. Elle est administrée par un conseil, siégeant à Constantinople, formé de quatre directeurs et trois administrateurs, nommés par un comité anglo-français institué à Paris et à Londres. Les trois administrateurs résidant à Constantinople doivent être agréés par le gouvernement.

L'histoire de la Banque ottomane touche de près à celle des finances de la Turquie, auxquelles elle n'a pas cessé d'être intimement mêlée, surtout depuis 1874. A ce moment, qui fut celui des plus grands embarras financiers de l'Empire, elle devient le trésorier-payeur général, est représentée dans la commission du budget, et doit recevoir la totalité des revenus publics. Elle est chargée, à l'exclusion de toute autre société, de la négociation des bons du Trésor; elle a un droit de préférence sur toute émission: l'honorable Thomas Bruce, présidant l'assemblée des actionnaires appelée à ratifier cette convention, put dire « qu'elle était sans précédent dans l'histoire des compagnies indépendantes ou des institutions financières du monde. » Et en effet depuis lors, elle fut le véritable banquier du Trésor auquel elle rendait des services d'autant plus précieux que ses administra-

teurs occidentaux représentaient des maisons de premier ordre, dont les capitaux et la puissance contribuaient singulièrement à son prestige. Une ombre passa au tableau en 1895, lors de la direction générale de sir Edgard Vincent, esprit aventureux qui parut un moment entraîner la Banque hors des voies où elle s'était maintenue jusque-là avec autant de sagesse que de bonheur. Mais il ne tarda pas à disparaître et ses successeurs français ont repris avec éclat les traditions qui ont consolidé la fortune de l'établissement et en ont fait le meilleur soutien du crédit ottoman.

Ses opérations avec le Trésor ont été pendant longtemps si fructueuses que les services de banque proprement dits restaient au second plan. L'émission des billets n'a jamais atteint un chiffre bien considérable; aujourd'hui même, elle ne dépasse guère une vingtaine de millions de francs, somme bien faible par rapport à la population et à l'étendue de l'Empire. Mais ces billets ne sont remboursables qu'à Constantinople ou au lieu d'émission et ne sont guère connus du public provincial, qui préfère se servir des espèces métalliques et qui aurait besoin de se familiariser avec le papier. Les comptes de virement devraient aussi être développés et seraient d'une grande utilité pour les commerçans, auxquels ils épargneraient des transports de monnaies longs, coûteux et périlleux. Le gouvernement jeune-turc paraît avoir compris le parti qu'il peut et doit tirer de cette banque prospère, sur le crédit de laquelle il appuie le sien propre et qui doit être à sa dévotion, notamment pour l'organisation de ses services de caisse en province.

La Banque agricole n'est pas, comme la Banque ottomane, une société par actions. C'est un département ministériel, rattaché jusqu'ici au ministère des Travaux publics, mais qui devrait avoir une existence financière indépendante si les règles qui ont présidé à sa création étaient observées, — et il est permis d'espérer qu'elles le seront à l'avenir. Le capital de cet établissement devait être formé par le prélèvement régulier d'un centime additionnel sur certains impôts fonciers : ces perceptions successives ont formé la somme prévue de 10 millions de livres turques : mais Abdul-Hamid a puisé là comme ailleurs à pleines mains, et plus de la moitié de ce capital a été dilapidée par le Palais sous l'ancien régime. Le reste a été prêté aux agriculteurs, conformément à l'objet de la Banque qui avait été fondée en

1889 pour remplacer les caisses dites d'utilité publique (*Menafi-Sandiklari*). Elle a son siège à Constantinople et des succursales dans les chefs-lieux de vilayets (provinces) et de sandjaks (départemens), ayant une importance agricole. Son but est de faire des avances aux cultivateurs, soit contre hypothèque d'immeubles dont la vente pour dette est permise par la loi, soit contre caution solvable; de recevoir des fonds à intérêts et de donner son concours aux opérations financières intéressant l'agriculture. Toutefois la somme des placemens à intérêts que la Banque aurait acceptés dans le cours d'une année ne doit pas dépasser la moitié du capital existant au début de cette période.

Le capital est formé des sommes perçues pour compte des anciennes caisses d'utilité publique et accumulées jusqu'à la fin de l'année financière 1302; des créances de ces caisses; des centimes additionnels provenant du onzième des dîmes à partir de l'année financière 1303; des intérêts des avances consenties par la Banque. Lorsque le capital effectif atteindra 10 millions de livres turques, la perception des centimes additionnels cessera. L'établissement est administré par un Conseil composé d'un directeur général, d'un directeur, d'un conseiller d'État, d'un conseiller à la Cour des comptes, d'un membre nommé par le ministre du Commerce et des Travaux publics, de deux membres élus par la Chambre de Commerce et d'Agriculture de Constantinople, de l'inspecteur en chef d'agriculture de Constantinople.

Les avances sont consenties aux seuls cultivateurs sous deux formes : 1° pour un terme de un à quinze ans, moyennant une annuité comprenant l'intérêt et l'amortissement; 2° pour un terme de trois mois à un an, le capital et les intérêts étant remboursables à l'échéance, ou bien encore les intérêts étant payables par fractions jusqu'au remboursement du capital. Les emprunteurs doivent garantir leur dette au moyen de leurs immeubles, par voie d'hypothèque ou de vente à réméré. Ceux qui ne possèdent pas d'immeubles fourniront des cautions solvables. En tout cas, ils doivent justifier, par un certificat que délivre le Conseil des anciens du village ou la Chambre d'agriculture, que les sommes empruntées seront utilisées pour des besoins agricoles. Les trois quarts des bénéfices de la Banque sont affectés au développement de l'agriculture.

D'après le compte rendu de l'exercice clos le 13 mars 1908,

c'est-à-dire le XIXe de la Banque, celle-ci avait 464 succursales ou agences. Comme il existe dans l'Empire 571 kazas (districts où les centimes additionnels ou affectés à la Banque agricole sont perçus), il reste à établir 107 sièges. Le capital nominal s'élève à 9 millions et demi de livres, en augmentation de 623 000 livres sur l'année précédente, par suite du versement à ce compte des centimes additionnels et des bénéfices réalisés. Mais 5 millions environ seulement sont disponibles : le reste a été prêté au Trésor, à certaines administrations, au chemin de fer du Hedjaz, ou consiste en créances sur les débiteurs des anciennes caisses d'utilité publique. Depuis l'origine, la Banque a fait des avances pour 12 millions de livres, réparties entre 1 582 424 agriculteurs. Elle a recouvré 7 millions et demi. Il est à souhaiter qu'elle cesse d'être mise à contribution par le Trésor. Le nouveau régime paraît décidé non seulement à ne plus détourner ses fonds, mais à lui rembourser peu à peu sa créance, ce qui lui permettra d'augmenter le chiffre de ses prêts et de développer les services qu'elle rend à l'agriculture.

VII. — CONCLUSION

La conclusion à tirer de cette étude est que le côté financier du problème ottoman n'est pas le plus ardu. Si la politique extérieure ne vient pas créer des complications qui nécessiteraient des dépenses imprévues considérables, on doit admettre que l'équilibre budgétaire pourra être établi d'ici à quelques années. Grâce au personnel administratif que forment les éducateurs français, l'inspection des finances s'organisera et rendra de grands services pour l'assiette des taxes et la rentrée des impôts. L'augmentation des droits de douane, qui sera vraisemblablement accordée par les grandes puissances, apportera un contingent de ressources appréciable. Il faut prévoir l'ouverture d'un budget extraordinaire pour les travaux publics, mais ceux-ci, bien dirigés, pourront être productifs, et justifieront des emprunts. La charge de la Dette actuelle n'est pas écrasante pour le pays et l'amortissement qui se pratique sur une large échelle ne tardera pas à la réduire d'une façon appréciable. Il y a là des élémens sérieux d'avenir, que les qualités de travail, d'honnêteté et d'endurance de la race peuvent aider à mettre en valeur.

Mais il est évident que cette restauration financière et économique n'a chance de s'accomplir que si la politique étrangère des Jeunes-Turcs reste aussi prudente que leur programme administratif paraît sage. Au point de vue financier, ils auraient tort, semble-t-il, de ne pas tirer parti de l'excellente organisation de la Dette publique qui devrait constituer le pivot de la réforme. Nous comprenons l'ambition des ministres qui est d'avoir une administration indigène autonome; mais ce résultat peut s'obtenir par une sorte d'absorption de la Caisse de la Dette. Les fonctionnaires étrangers entrés au service direct de la Turquie qui siègent au *Malieh* (ministère des Finances) sont certainement aussi complètement dévoués à leur tâche qu'il est possible de l'être. Une extension des attributions des délégués européens, qui seraient en même temps rattachés plus étroitement à l'administration turque, pourrait avoir les plus heureux résultats. De même la Banque ottomane rendrait à l'État les plus grands services, non pas seulement en lui consentant, comme sous le régime hamidien, des avances répétées, mais en appliquant dans une large mesure les articles de ses statuts qui lui attribuent les services de la Trésorerie publique. Ce développement aurait un double effet : il faciliterait les opérations du ministère des Finances, et il aiderait à l'accomplissement de la réforme monétaire qui serait un bienfait pour la population de l'Empire. Enfin une réorganisation de la Banque agricole, dans laquelle on pourrait appeler des spécialistes occidentaux à siéger à côté des directeurs ottomans, permettrait d'imprimer à ses opérations une allure dont les agriculteurs ne tarderaient pas à se féliciter. C'est en s'engageant dans cette triple voie et en continuant à associer les compétences européennes à la bonne volonté de leurs compatriotes, que l'éminent ministre des Finances et ses collègues travailleront, avec des chances de succès rapide, au relèvement économique et financier de leur patrie.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

POÉSIES

EXTASE

Un ciel d'or et de miel, un ciel ambroisien!
Calme du soir! L'azur jaunit entre les arbres...
A peine au bord du fleuve aboie un vague chien;
Le parc heureux endort ses bassins et ses marbres.

A peine aboie un chien perdu... Calme du soir!
Dans mon âme la joie et le silence règnent.
Les cimes, sur l'azur se profilant en noir,
Dans quelle paix limpide et sublime elles baignent!

Les taillis bourdonnans ont cessé leur rumeur.
Une branche arrondie, au ciel, fait comme une arche,
Comme un arc de triomphe au lent soleil qui meurt;
Un suprême rayon s'éteint de marche en marche.

O vertige! Ce soir tout est plus grand, plus beau:
Tout paraît se passer dans une autre existence...
Des bruits lointains, glissant plus sonores sur l'eau,
Semblent des souvenirs nimbés par la distance.

... O lumière d'un crépuscule élyséen !
Sous une vigne où luit un reflet de rosée,
Tranquille, un blanc fronton évoque un temple ancien:
La vie au fond du temps recule éternisée...

Un soir d'or et de miel, un soir ambroisien !

AS YOU LIKE IT

The forest of Arden...

« Comme il vous plaira... » — Certe, il nous plaît, ton
[beau songe,
Ton songe d'un matin de printemps dans les bois,
Brouillard d'argent bercé d'invisibles hautbois,
Mais où soudain un trait du réel vibre et plonge!

O danses, chansons, jeux, baisers, déguisemens,
Rires, pleurs, mots profonds et paroles légères,
Idylle que couronne au milieu des fougères
La ronde entre-croisée et tendre des amans!

Ah! loin des cours, loin de la haine et de l'envie,
Arcadie ingénue et romanesque Éden,
Paradis retrouvé dans la forêt d'Arden,
Beau rêve étrange, doux et vain — comme la vie!

O Shakspeare, dans l'ombre où palpite le sort,
Tes spectres, tes clameurs de démens, tes chocs d'armes
M'émeuvent d'une horreur sacrée, et j'ai des larmes
Quand Fortinbras salue en silence Hamlet mort...

Mais le jeune Orlando, la fière Rosalinde,
Pierre-de-Touche, Audrey roucoulante d'amour,
Mais Jacques le Mélancolique à l'âpre humour
Qui donnerait pour une fleur tout l'or de l'Inde,

Ces héros de ton fol et féerique opéra,
Comme on les sent du vin de la Renaissance ivres!
Comme tu ris en eux, Shakspeare, et te délivres,
Rabelais sensitif, Montaigne hors des livres!

— Et pour le sens, d'ailleurs, c'est comme il vous plaira!

ANDRÉ CHÉNIER

André, vous êtes né sur les genoux des Muses!
Là-bas, parmi les fleurs, sous l'azur byzantin,
De vieux Faunes ont dû vous trouver, un matin,
Petit Grec souriant à leurs faces camuses!

Mais lorsqu'aux bois d'Aunay tintans de cornemuses,
Vous allez voir danser les pâtres sur le thym,
Parfois, en méditant quelque vers incertain,
Vous soupirez : « O cher et dur labeur, qui m'uses! »

Ah! profitez des jours, des heures, des instans!
Travaillez sans repos! vous n'aurez pas le temps,
Hélas! d'être épuisé par l'effort du génie!

Et retrouvez en vous l'âme de vos aïeux
Pour croire, un jour prochain, frère d'Iphigénie,
Que celui qui meurt jeune est aimé par les Dieux!

A RIMBAUD

Toi, du fond de mon sort calme et simple, je t'aime
Pour ta folle âme inguérissable de bohème,
O précoce Rimbaud, Musset des vagabonds,
Flâneur des ports, marcheur des quais, rêveur des ponts,

Pâle dormeur sur les bancs froids des tristes gares,
Hôte des cabarets aux subites bagarres,
Badaud nocturne ami du cocher maraudeur;
Et puis soudain rouleur des océans, rôdeur
Des vastes flots dont l'âcre embrun te fit revivre,
Passager invisible à bord du *Bateau Ivre*,
Menant ton songe halluciné sous tous les cieux,
Si plein de voix que tu restais silencieux!
Ah! tu l'as bien senti, nostalgique malade!
Le poète, d'instinct, est l'éternel nomade,
L'homme que sans répit tourmente le besoin
D'épuiser l'infini des frissons, d'aller loin,
Plus loin toujours, changeant d'âme comme de place,
Pour rafraîchir à l'inconnu sa fièvre lasse,
Et pour chercher ailleurs, ailleurs encor, là-bas,
Si par hasard tout le bonheur n'y serait pas!

HORLOGE

L'horloge d'un village avec un bruit liquide
Sonne onze heures dans l'air sensitif de la nuit,
Timidement, avec un faible et frêle bruit
Que jusqu'à moi le vent printanier porte et guide.

Ce n'est pas le son dur, précis, impérieux
Que martèlent souvent les horloges des villes,
Et qui, tombant de haut sur nos foules fébriles,
Hâte encore pour nous l'effort laborieux.

C'est un bruit qu'un écho nonchalant accompagne,
Un murmure argentin à peine cadencé,
Où l'on dirait que le silence condensé
S'égoutte à petits coups sur la tendre campagne.

Ah! tu ne presses point, toi, mon labeur ardu,
Vieille horloge des bois, des jardins et des plaines,
Toi qui sembles frémir à de vagues haleines,
Comme un cristal frôlé par quelque vol perdu!

Tu sais le beau secret des choses naturelles,
Que souvent l'homme oublie en la grande cité;
Tu sais qu'elles ont foi dans leur sort accepté,
Que l'heure même est bonne et travaille pour elles;

Tu sais que si la rose éclôt, si le blé croît,
C'est au gré d'une sage et féconde paresse,
Que chaque œuvre se fait à point, que rien ne presse,
Que l'homme a plus de temps ici-bas qu'il ne croit...

Ah! viens rapprendre encore, avec tes notes lentes,
Au poète brûlé des fièvres de l'esprit,
Qu'il lui faut accorder toujours ce qu'il écrit
Au grand rythme natal des plaines et des plantes!

CRÉPUSCULE

Comme le soir était morne dans la forêt,
Devant cette clairière au silence tragique!
Parmi le jour baissant, sous le ciel léthargique,
On aurait dit soudain que le monde mourait...

Oh! ces pins noirs qu'à peine un souffle triste évente
Et fait gémir avec ce bruit intermittent!...
En nous tombait, comme un caillou dans un étang,
Un lourd chagrin qui devenait de l'épouvante.

Il nous semblait qu'au ciel à jamais ténébreux
Nous ne verrions plus l'aube où l'horizon rougeoie,
Que c'en était fini pour nous de toute joie,
Que nous ne pourrions plus, jamais plus être heureux...

Et c'était, dans nos cœurs sans désir, sans envie,
Comme si nous eussions senti lugubrement,
Plus obscur et plus froid de moment en moment,
Descendre avec le soir le néant de la vie.

SERVILE BELLUM

« Les derniers soldats de Spartacus se réfugièrent dans le cratère, alors endormi et verdoyant, du Vésuve. »
Histoire Romaine.

C'est la fin!... Tu fis bien de mourir, Spartacus!
Rome atroce l'emporte, et nous fuyons vaincus,
Sentant déjà le vent de son fouet sur nos têtes,
Et nous voici chassés, traqués, comme des bêtes,
Et blottis, au hasard d'un sentier indistinct,
Dans le cratère en fleurs de ce volcan éteint.
Éteint... Des paysans assis près d'une source
Nous l'ont du moins crié, tout à l'heure, à la course.
— Là-bas, les légions gravissent le volcan!...
Pour qui vivra demain, c'est la croix, le carcan,
Ou la meule à tourner dans le sombre ergastule.
Adieu!...

— Mais çà et là, sous mes pieds, le sol brûle,
Frères, et l'on dirait même qu'il a frémi!...
— Le volcan semble éteint, mais il n'est qu'endormi!
Un filet de fumée âcre sort du cratère,
Voyez! Et quand on met l'oreille contre terre,
On entend à travers le gazon, par momens,
De sourds fracas suivis de vastes grondemens,
Un long bruit de tonnerre épars qui roule et rôde,
Comme si, du profond de la ténèbre chaude,
Furieux, les captifs d'un cachot souterrain
Secouaient des colliers et des chaînes d'airain!
Oui, frères, sous le flot refermé de sa lave,
Le grand rebelle a dû redevenir esclave,
Et même, entre les fleurs dont le vent l'encombra,
Sommeille... — Mais un jour il se réveillera!

HADRIEN

Animula vagula blandula,
Hospes comesque corporis...

Il avait regardé le soir sur la Villa
Descendre et lentement recouvrir les terrasses;
Puis il avait signé des traités et des grâces ;
Et maintenant, malade et vieux, il restait là...

Dehors, l'ombre effaçait les beaux marbres antiques;
Nul bruit n'arrivait plus au palais, que parfois
Les cris lointains des sentinelles dans les bois,
Ou le pas des veilleurs dans les cryptoportiques.

Tout l'horizon immense et calme sommeillait :
La paix romaine ainsi reposait sur le monde...
— Mais lui, l'Empereur, seul parmi la nuit profonde,
En songeant à la mort proche, balbutiait :

« Petite âme si vague et si frêle et si tendre,
Quand tu ne pourras plus te livrer à tes jeux,
Quand tu devras quitter sous un souffle orageux
Ton hôte et compagnon, mon corps, réduit en cendre,

Si vraiment, par l'effet de quelque étrange loi,
Ma pauvre âme, au delà du tombeau tu persistes,
Que deviendras-tu donc en t'échappant de moi,
Dis, que sentiras-tu, quel pâle et morne effroi?

Où t'envoleras-tu, dans quelles ombres tristes?... »

CÉSAR

Magnitudinem silvarum...
Commentaires.

D'ici jusqu'aux lointains des plaines, la forêt,
Circulaire, onduleuse, innombrable, apparaît,
Avec les tons changeans des essences, par zones,
Les clairs bouleaux, les houx obscurs, les trembles jaunes,

Les pins glauques où luit comme un reflet d'acier;
Les vastes grès, jadis moraines de glacier,
Qui, de loin, sur les flancs ravagés des collines,
Imitent le chaos d'une ville en ruines;
Là-bas, dans l'entre-deux des coteaux, par endroits,
Les routes qu'on devine aux longs bruits des charrois;
Et toujours, vaporeux, profonds, légers, sublimes,
Les bleus moutonnemens échelonnés des cimes.

C'étaient à l'infini ces mêmes horizons,
Cet océan mystérieux de frondaisons
Sur quoi de toutes parts la vue erre perdue,
La même végétale et déserte étendue
Aux chemins dessinés à peine, où, seul, parfois,
Dans le pli d'un vallon, un village de bois
Élevait au ciel gris quelques minces fumées,
Lorsque hâtif, menant ses petites armées,
Talonnant de ses brodequins son cheval blanc,
Le casque lisse au front, le glaive court au flanc,
Aristocrate maigre et glabre, déjà chauve,
Que Rome avait vu fuir surpris de mainte alcôve,
Au visage nerveux, tendu, presque cruel
De viveur à la fois et d'intellectuel,
Courbé sous son destin qui voûtait ses épaules,
Jules César entra dans la Forêt des Gaules.

FERNAND GREGH.

REVUE DRAMATIQUE

PORTE-SAINT-MARTIN : *Chantecler*, pièce en vers en quatre actes de M. Edmond Rostand.

Chantecler est un très beau poème lyrique. Dans aucune de ses œuvres précédentes, M. Rostand ne s'était montré aussi exclusivement poète. Jusqu'ici, et même aux heures de plus complète réussite, il avait été surtout un homme de théâtre doué à un degré exceptionnel du don spécial de la scène, un virtuose du mot, un jongleur de la rime étonnamment habile. Depuis ses succès étourdissans, au lieu de se laisser aller à sa verve facile, et de courir, comme il le pouvait, à d'autres succès qui auraient été, — pour lui, — des succès faciles, il s'est recueilli. Il a compris que c'était une sorte de devoir envers lui-même. On ne saurait trop lui en faire honneur. Il a regardé la vie. Il a rêvé à son art. Il a connu la gloire et son amertume. De ce travail intérieur est résultée une inspiration nouvelle et qui vaut cette fois par sa profondeur. Je ne connais, dans tout le théâtre de M. Rostand, rien d'aussi émouvant que certains morceaux de *Chantecler*. Poète, noblement poète, purement poète, M. Rostand l'est ici par la conception générale de son œuvre ; il l'est en outre par toute sorte de beautés de détail qui ravissent au passage. Je m'empresse d'ajouter qu'il y a dans cette œuvre mêlée des endroits exécrables, pires que la tirade des nez dans *Cyrano*, et pires que certaines parties du rôle de Flambeau dans *l'Aiglon*. Apparemment c'est la compensation du don poétique chez M. Rostand ; c'en est la rançon. Rien ne servirait d'insister, ni de discuter, et peut-être l'auteur lui-même n'en peut mais. Seulement, on comprendra que nous n'acceptions pas *Chantecler* en bloc et que nous réservions notre admiration à ce qui nous en paraît

admirable. Le mot est de ceux que nous n'avons pas souvent l'occasion de prononcer, et le sentiment est de ceux qu'il faut savoir respecter.

Poète, et poète lyrique, M. Rostand s'est ici livré avec abondance, avec prodigalité à tous les entraînemens, à tous les caprices de sa fantaisie. Comme certaines comédies de Musset transportées à la scène en dépit d'elles-mêmes et des dieux, *Chantecler* est à peine une pièce de théâtre. Ce poème singulier pourrait porter en sous-titre : *les Destinées de la poésie* ou encore : *la Confession du poète*. Tel est bien le sujet, le plus personnel de tous, celui où l'écrivain nous fait entrer dans le secret de son travail créateur. Rien de plus humain que cette pièce où l'homme ne paraît pas sur la scène et où tous les acteurs sont des animaux. Pourquoi d'ailleurs cette incursion dans l'histoire naturelle et ce recours à l'ornithologie? Il paraît, et je suis tout disposé à le croire, que ce n'est pas chez l'auteur le résultat d'un choix, et qu'il ne l'a pas fait exprès. Car nous savons comment est venue à M. Rostand l'idée première de son œuvre et qu'elle lui est venue sous forme concrète. Au hasard de ses promenades, il s'est arrêté dans une cour de ferme. Ce petit monde du poulailler lui est apparu comme une image de notre monde. Devant les travaux et les querelles des oiseaux, son imagination a évoqué les travaux et les querelles des hommes. Et le désir est né chez lui d'emprunter ce jeu d'apparences pour traduire d'intimes réalités. Ainsi l'œuvre s'offrait à son esprit sous une forme qu'il n'avait ni cherchée ni voulue, mais qui désormais s'imposait à lui. C'est la mystérieuse élaboration qui s'opère de façon inconsciente et se présente avec un caractère de nécessité. Mais dans le cadre et dans la forme qui venaient à lui, le poète pouvait enfermer tel contenu qui lui conviendrait. La Fontaine, qui écrivait à une époque de littérature impersonnelle, en reprenant le moule de la fable ésopique y a placé

Une ample comédie en cent actes divers
Et dont la scène est l'univers.

Il y a écrit les Mémoires de son temps, non les siens. Ce que M. Rostand a mis dans *Chantecler*, c'est lui-même, et c'est le meilleur de lui, je veux dire : son émotion devant les spectacles champêtres, son expérience de la vie et sa conception de l'art.

Donc voyons la toile se lever sur l'assemblée des bêtes. Ou plutôt, pas encore!... Il était prudent en effet de nous prémunir contre le premier choc. Certes, nous étions prévenus, et nous avions quelque peu entendu parler de *Chantecler*. Mais rien n'égale l'impression de la

« chose vue. » Et il fallait d'abord nous faire accepter l'étrangeté du spectacle. Un des moyens de « préparation » dont s'est avisé l'auteur est ce prologue dont il fait précéder le lever du rideau. Je regrette un peu que ce prologue soit débité par un monsieur en habit noir. Je sais bien qu'il y a une longue tradition. C'est le « meneur du jeu » de l'ancien théâtre, l' « orateur de la troupe » du XVIIe siècle, le semainier de notre Comédie-Française. Mais c'est aussi le prestidigitateur ou le compère de revue. Et puisque nous sommes ici en pleine fantaisie et qu'un monsieur en habit noir est ce qu'on peut imaginer de plus laid au monde, pourquoi ce rappel de la disgrâce moderne et de la réalité lugubre? Je déplore aussi que les bruits de coulisse soient exécutés de façon si grossière. Cela dit, il est vrai que le prologue est ici un moyen de théâtre excellent. Peu à peu, il crée une atmosphère, ou, comme doit s'exprimer le Paon chez la Pintade, une ambiance. Il nous met dans de certaines dispositions et nous amène insensiblement à désirer voir ce qu'on nous annonce. Ainsi est évitée l'impression d'imprévu, d'inattendu, c'est-à-dire de déconcertant. Derrière ce rideau encore baissé, nous avons entendu des chants et des gloussemens, des bruits de sabots, des tintemens de grelots. C'est la ferme qui s'éveille. Et dans la cour de ferme que le rideau découvre en se levant, nous ne sommes plus étonnés de voir les hôtes accoutumés d'une ferme.

Ce cadre de campagne, tel que M. Rostand l'a imaginé, est délicieux. Je dis campagne, et non pas nature. La nature est le terme vague dont nous désignons un ensemble de puissances devant lesquelles nous éprouvons surtout de l'effroi, parce que nous les devinons hostiles et que nous les sentons disproportionnées à notre faiblesse. La campagne, c'est le coin familier dont une longue et intime connaissance nous a fait un ami. Nous y sommes chez nous, et nous nous y sentons en confiance. Pas de vastes perspectives où le regard se perd et la pensée s'affole, mais un horizon limité où nous sommes assurés de nous retrouver. Des choses simples, des choses humbles, mais des choses familières avec cet air ancien qu'elles savent garder à la campagne mieux qu'ailleurs. La poésie de la vie rustique exprimée au vrai, en dehors de toute convention affadissante, je ne crois pas qu'on nous en eût encore donné une sensation aussi juste.

Les bêtes qui évolueront dans ce cadre champêtre auront la crête d'un coq, le museau d'un chien, le bec d'un merle, mais ce seront des hommes. Et que voulez-vous que ce soient? Un peintre animalier, un sculpteur, un poète descriptif, un Troyon, un Barye, un Leconte de Lisle, peut être un impeccable naturaliste et nous donner du monde

animal une représentation objective. Du moment qu'on fait parler les bêtes, quels sentimens leur prêter qui ne soient les nôtres? M. Rostand n'a pas hésité, non plus que n'avaient fait son bon maître La Fontaine et tous les fabliers de tous les temps. C'est un symbolisme dans lequel nous entrons sans peine, parce qu'il est suivant la tradition.

Le poulailler où se déroule le premier acte est un poulailler où l'on cause. On y cause énormément, exclusivement de littérature. Car celui qui y règne, le coq, Chantecler, est un poète. Il est plus que cela, il est le poète. Rien n'importe de lui que son chant. C'est ce chant qui le fait souverain. Et c'est le secret de ce chant que voudraient connaître les poules qui gloussent tendrement autour du chanteur. Nous devinons qu'elles ont vaguement dans leurs cervelles d'amoureuses l'espoir d'être elles-mêmes ce secret. Fol espoir! Vain désir! Chantecler n'est pas un poète de l'amour. Et c'est un trait tout à fait original. M. Rostand n'a pas fait de son héros un jeune premier romantique, non plus qu'un ténor, ni un soupirant de cavatines sentimentales. Nous attendons inutilement le duo d'amour obligatoire dans toute pièce en vers. Le coq autour de qui s'empressent toutes les poules pourrait assez bien jouer le rôle du don Juan « qui veut aimer sans cesse après avoir aimé. » Rien ici de pareil. M. Rostand a brisé les tables de la loi poétique et théâtrale d'après laquelle les plus énamourés sont les chants les plus beaux. Il va sans dire que l'amour aura néanmoins sa place dans la pièce. Mais ce sera l'amour que Musset qualifiait d' « exécrable folie. » La femme y fera son œuvre, mais ce sera une œuvre de perdition, comme en eût décidé Vigny. Si Chantecler est le poète, l'amour est pour lui non pas la source qui alimente l'inspiration, mais le fléau qui la tarit. Non, non, le secret de Chantecler n'est pas un secret amoureux. Mais quel est ce secret?

Auprès de Chantecler qui est un simple, un naïf, un brave homme de grand poète, un brave coq de grand homme, le merle siffleur, sceptique, ironique. Il raille la foi de son compagnon, cette foi qu'a Chantecler en lui-même d'abord et puis dans des tas de chimères surannées. Un sifflotement lui tient lieu de raison et il sifflote comme on ricane. Ces airs supérieurs lui tiennent lieu de supériorité et le consolent d'une médiocrité dont il semble bien avoir à part lui conscience. Il est venu à Paris, s'est perché sur quelques arbres du boulevard, en bordure des petits théâtres. Il a attrapé un certain tour de blague, qu'il applique, comme c'est l'usage, à tout propos et hors de tout propos. Il est moderniste à outrance et dédaigneux de tout ce qui n'est pas le « dernier cri. » S'il paraissait des journaux dans les cours de ferme, il

serait le roi des journalistes. Que dis-je? Ce journaliste-né est à lui seul tous les journaux et tout le journal. Il recueille les échos, lance les nouvelles, parle le feuilleton et siffle la chronique. C'est pourquoi, — par nécessité de métier et hostilité de nature, — il est à la fois l'inséparable de Chantecler et son pire ennemi. Il faut qu'il s'attache à ce favori de la célébrité pour colporter le moindre de ses gestes; et, par cette familiarité qu'il lui impose, il le compromet et le rabaisse.

Chantecler ne s'y trompe pas, au surplus; toute sa sincérité ne l'abuse pas sur le compte de ce perfide. Mais il y a quelqu'un dans la basse-cour pour qui il éprouve confiance et gratitude. Ce quelqu'un-là n'appartient pas à la famille ailée; il ne quitte pas la terre, région où habitent la sagesse et le bon sens. Il n'a ni le persiflage élégant du merle, ni d'ailleurs aucune espèce d'élégance. Ce n'est qu'un chien, et non pas un chien de luxe, un vieux chien de garde, laid et rauque; mais de le sentir là qui veille dans sa niche, cela donne aux oiseaux de tout plumage une belle sécurité. Il n'est pas, lui, le suiveur de toutes les nouveautés et le courtisan de la mode. Il loue plus volontiers le passé que le présent. Il se méfie de ce qui plaît, connaissant trop bien ceux qui s'y plaisent. Ce qui fait se pâmer les autres, lui fait contracter et plisser le front. Où d'autres applaudissent, il aboie, de toutes ses forces et de toute sa voix, comme si tous les chiens de tous les temps et de toutes les races ne faisaient en lui qu'une seule meute aboyante. Il est le défenseur des règles, et de la tradition, et du goût. On dirait un Boileau campagnard, un Nisard paysan. Un poète qui prend parti pour la critique contre les journaux... nous ne sommes pas très habitués à cela, nous autres, — dans notre niche. Je vous dis que nous sommes ici loin de toute banalité.

N'oublions pas un personnage qu'on voit peu, qu'on entend mal, mais dont la présence n'est certes pas négligeable : c'est la vieille poule qui fut la « nourrice » de Chantecler. Elle somnole beaucoup, comme c'est la coutume des vieilles gens. Quand elle sort de sa torpeur, elle a cet air un peu vague des dormeurs qui ne sont pas bien à la conversation, des songeurs qui ont peine à reprendre pied dans la réalité. Les propos qu'elle tient semblent d'abord se raccorder assez mal à la situation. Mais qu'on y prête attention, et ils le méritent, on s'aperçoit alors qu'ils sont pleins de sens, de saveur et de moelle. Ce sont, non pas propos en l'air comme ceux que de là-haut siffle le merle, mais paroles de poids que débite lentement l'oracle campagnarde, chaque fois que se lève le couvercle du panier comme s'ouvraient jadis les portes du sanctuaire où vaticinait la pythonisse. Autant de paroles, autant

d'aphorismes. C'est vrai que les gens de la campagne parlent peu, comme s'ils avaient peine à débrouiller le songe intérieur, et qu'ils parlent presque uniquement par sentences. — George Sand, qui connaissait les paysans mieux que ne l'a fait aucun écrivain, n'a pas manqué de noter ce trait. — Ils sont les moins individualistes des hommes. Ils ont l'horreur des opinions particulières et du sens propre. Ils s'abritent derrière l'autorité des anciens. Ils se réfèrent au trésor de sagesse accumulé par les générations. Et cela ne manque pas de grandeur, ce dédain pour les modes passagères, ce respect pour ce qui dure.

Le coq chante, le merle siffle, le chien aboie, tout est pour le mieux dans cet intérieur paisible, parce que tout y est selon la règle. Le bonheur y habite qui résulte de l'ordre des choses. C'est ce genre de bonheur qui est comme l'épanouissement de la vie en conformité avec la morale. Je n'oublie pas que dans tout poulailler, depuis que les poulaillers existent, règne une polygamie que notre morale chrétienne peut difficilement admettre. Mais c'est un détail que très habilement l'auteur a su estomper, rejeter dans l'ombre, en sorte que nous l'oublions tout à fait et que nous avons, presque toujours, la sensation d'être dans un bon intérieur bourgeois, où l'on vit en famille. Hélas ! ce bonheur-là n'est guère moins fragile que l'autre. Une menace plane et s'abat sur lui. Et telle est l'entrée de la Faisane. La pauvre! elle est poursuivie par les chasseurs. Elle cherche un abri. Elle demande protection. Qui se défierait d'elle ? Pourtant elle est l'ennemie, car ce qu'elle symbolise est en opposition et doit entrer en lutte avec ce qui fait l'essence même de ce milieu familial où on l'accueille comme une visiteuse, mais où elle ne saurait être qu'une intruse. Elle aime la vie libre, l'inconnu de l'espace sans limites, l'attrait du danger. Un génie est en elle qui combat le génie du foyer. Ceci tuera cela. D'où vient-elle, au surplus? elle l'ignore, comme elle ignore où elle va. Tout juste sait-elle que sa race n'est pas originaire de ce pays. Les couleurs trop vives de son riche plumage font une tache éclatante parmi les teintes grises de ce petit monde aux nuances effacées. C'est l'Aventurière et c'est l'Étrangère.

Un autre danger menace Chantecler. Parce qu'il est une puissance de lumière, toutes les puissances de ténèbres doivent lui être hostiles. Parce qu'il est un oiseau de jour, tous les oiseaux de nuit doivent conspirer contre lui. A mesure que l'ombre s'épaissit, on voit s'allumer et luire l'escarboucle de leurs yeux. Ils trament contre lui des choses obscures... Cela encore, est dans l'ordre et cela doit être. Mais cela nous afflige. Nous comprenons qu'on en veut à la vie même de Chan

tecler. Cela achève de nous le rendre sympathique. Nous tremblons pour une tête si chère!... Tel est ce premier acte, dont j'ai essayé de suivre le dessin, dans mon analyse, d'aussi près qu'il m'a été possible. Cet acte est vivant, brillant, varié, tout plein de verve et de gaieté. Il a tout de suite donné le ton et le mouvement et décidé du succès.

La conspiration des oiseaux de nuit sert encore d'ouverture au deuxième acte. Nous sommes cette fois dans la forêt où la faisane a su entraîner Chantecler. Nous y assistons au lever du jour. Au chant du coq, l'ombre se dissipe, les fantômes qui la peuplaient s'évanouissent et du village prochain montent les bruits annonçant que partout la vie recommence et que chacun se remet à la tâche quotidienne. C'est le moment que choisit Chantecler pour révéler son secret à la faisane. Est-ce qu'il l'en croit digne? Est-ce plutôt qu'à la manière de ceux qui aiment il veut paraître dans son air le plus avantageux? De tout temps le secret des Samsons a été pour les Dalilas. C'est ici la scène maîtresse de la pièce. C'est celle où nous attendions le poète. Il n'a pas failli à notre attente. Et pendant les minutes qui vont venir, nous lui devons d'avoir senti passer sur nous le grand frisson.

Comment chante le coq? Il commence par sarcler et fouiller la terre, et quand il s'est de ses deux pattes solidement planté dans le sol, alors le chant monte en lui comme une sève. Mais puisque c'est ici un des rares endroits où nous possédions le texte de l'auteur, et puisque le meilleur moyen de louer les poètes est de les citer, laissons la parole à Chantecler lui-même :

Je ne chante jamais que lorsque mes huit griffes
Ont trouvé sarclant l'herbe et chassant les cailloux
La place où je parviens jusqu'au tuf noir et doux!
Alors, mis en contact avec la bonne terre,
Je chante... et c'est déjà la moitié du mystère,
Faisane, la moitié du secret de mon chant...
Qui n'est pas de ces chants qu'on chante en les cherchant,
Mais qu'on reçoit du sol natal comme une sève!
Et l'heure où cette sève en moi surtout s'élève,
L'heure où j'ai du génie, enfin, où j'en suis sûr,
C'est l'heure où l'aube hésite au bord du ciel obscur.
Alors plein d'un frisson de feuilles et de tiges,
Qui se prolonge jusqu'au bout de mes rémiges,
Je me sens nécessaire et j'accentue encor
Ma cambrure de trompe et ma courbe de cor.
La terre parle en moi comme dans une conque,
Et je deviens, cessant d'être un oiseau quelconque,
Le porte-voix en quelque sorte officiel
Par quoi le cri du sol s'échappe vers le ciel.

Que ce soit là une belle vision plastique, cela éclate aux yeux. Mais on peut lui demander compte de la pensée qu'elle traduit. L'image ici est belle à force d'être juste, expliquant mieux qu'une définition la genèse de toute poésie. Car la poésie n'est que la dernière expression d'une race, la fleur suprême où sa vie profonde s'épanouit; elle suppose un lointain passé et la longue élaboration des siècles. Ces vers du coq enferment en peu de mots beaucoup de sens.

Cependant, à mesure qu'il lance ses appels de plus en plus impérieux, Chantecler voit la nature sortir de cette torpeur où chaque soir elle s'abîme: lentement elle s'éveille; les êtres et les choses reprennent leur forme et leur couleur, et la lumière qui d'abord a couronné les collines s'étend dans la vallée redevenue sonore et joyeuse. Car c'est lui Chantecler qui est le chef du chœur et l'ordonnateur de l'immense féerie. C'est pour lui obéir que le soleil docile nous envoie les rayons de son astre. C'est lui qui fait lever le jour. Il le croit. Illusion peut-être. Mais comment s'empêcherait-il d'y céder! Il apporte à sa besogne quotidienne tant de zèle et de conscience? Son effort est une réalité dont il ne peut douter. Et chaque fois il le constate suivi d'effet. Il en est ainsi depuis les siècles des siècles. Et jamais cet ordre n'a été dérangé. Est-il au monde une loi mieux établie, une vérité dont nous soyons en possession de nous tenir pour mieux assurés? Tout l'orgueil du coq ne vient que de cette illusion.

Après tout, est-ce une illusion? Chantecler est le poète, et n'est-ce pas la poésie qui crée la beauté de l'univers? Les choses ne sont en elles-mêmes ni belles, ni laides. Mais leur image passe à travers les âmes et elles s'y transforment : les yeux qui l'ont reçue la renvoient métamorphosée. L'homme projette hors de lui sa sensibilité qu'ignore la nature indifférente. Il inscrit ses rêves dans les nuances de l'atmosphère; il charge de ses sensations le vain décor; il spiritualise l'inerte matière. A cette préparation de l'universelle fantasmagorie on peut dire qu'aucun, même parmi les plus humbles, n'a été complètement étranger. Car, en ce sens encor, il est exact que rien ne se perd dans la nature. Pas une émotion qui ne se propage en ondes infinies. Pas un soupir dont l'écho, si faible soit-il, ne s'entende par delà les espaces et par delà les temps. L'œuvre collective et impersonnelle se résume à de certains intervalles dans un de ces monumens individuels qui jalonnent la route de l'humanité. Mais le privilégié qui y grave sa signature n'est que le représentant d'un peuple de collaborateurs inconnus. Chaque poète au nom glorieux n'a fait que réunir en faisceaux les lueurs éparses qu'ont répandues sur la morne réalité

des milliers et des milliers de poètes anonymes. Non, maître des enchantemens, tu n'es pas la dupe d'un mensonge inventé par ton orgueil! Tu as le droit de te mirer dans une splendeur que le monde t'emprunte. C'est notre reconnaissance qui salue en toi le grand magicien.

Aussi comme on comprend l'inquiétude du chanteur après l'effort qui le laisse brisé! Si ce chant, où il s'est prodigué, était le dernier! S'il avait épuisé toute son énergie! Si la source était à jamais tarie! Si le mystère ne devait plus se reproduire! Si l'immensité privée de la voix qui l'anime allait rentrer dans le silence! Chantecler, sa tâche d'éveilleur terminée, craint chaque fois de ne plus pouvoir en renouveler le bienfait. Tous les poètes ont éprouvé, dans la lassitude qui suit la création, ce découragement passager, cette minute d'épouvante devant l'œuvre de demain. *Surgit amari aliquid.* Une tristesse qu'eux seuls connaissent se lève des fêtes qu'ils nous donnent.

Ainsi nous songeons, tandis que se déroule, avec une irrésistible puissance, la tirade héroïque; tel est l'ordre de sentimens et de pensées qu'évoquent les vers enflammés de Chantecler. Jamais rien, dans l'œuvre de M. Rostand, ne nous avait autant émus. Le poète a été cette fois emporté au-dessus de lui-même, soulevé très haut par un ample souffle de lyrisme.

Le troisième acte est le moins bien venu. C'est au surplus dans sa plus grande partie une sorte d'intermède et de hors-d'œuvre. Il y a réception chez la Pintade. Cette dame, une mère des lettres, a fait de son salon le rendez-vous des esthètes et des rastaquouères : snobisme et exotisme. Le Paon est le dieu de l'endroit et, du haut de sa sottise outrecuidante, rend des oracles, dont chacun tombe sous les espèces d'une épithète prétentieuse et d'ailleurs dénuée de sens. Des coqs ont été invités, pourvus de plumages hétéroclites et de noms à coucher à la porte. Il en vient de tous les points du globe, de toutes les basses-cours étrangères. Quels accens! Quels baragouins! A tout ce déballage de cosmopolitisme, Chantecler, qui est le coq, le vrai coq, le seul coq, le coq tout simplement, oppose la clarté de son chant gaulois. Nous sommes en pleine satire littéraire. Par malheur, si la satire littéraire est en soi chose fort agréable, elle n'est pas très « théâtre. » Ajoutez que Chantecler a, pour défendre les bons principes, des procédés qui feraient merveille dans le camp opposé. S'il nous venge du mauvais goût des autres, son mauvais goût à lui, qui nous en vengera? — Maintenant, tenez-vous beaucoup à savoir que le rendez-vous chez la pintade était un guet-apens? Des coqs de combat ont

été apostés pour assassiner Chantecler. Ici le duel indispensable à toute pièce romanesque. *Chantecler* est un drame de plume et d'épée. Par bonheur, ces spadassins ne savent pas le premier mot de leur métier. Il est très dangereux d'armer de couteaux les pattes d'un coq, j'entends dangereux pour lui. Il est à craindre qu'il ne s'estropie lui-même. Et c'est ce qui arrive à ce Saltabadil. Périr victime d'un meurtre, sombrer dans un fait-divers, Chantecler ne pouvait avoir une fin si vulgaire. Et nous y aurions perdu le quatrième acte. Je dis : perdu, car ce quatrième acte égale presque en beauté le second,

D'un bout à l'autre, il est tenu dans une note de mélancolie, comme le second sonnait l'éclat du triomphe. C'est l'acte où Cyrano découvre qu'il n'a été toute sa vie qu'un fantoche, où l'Aiglon pleure sur le pauvre enfant que tout à l'heure il aura cessé d'être. Qu'est-ce que la fin pour un rêveur, si ce n'est la fin de son rêve? Quand don Quichotte recouvre la raison, c'est alors qu'il ne lui reste plus qu'à mourir. Nous sommes encore une fois dans la forêt, la forêt mouillée de pleurs, humide de rosée, dont chantent toutes les feuilles. Il y a des concerts d'oiseaux, des chœurs d'oiseaux en prière. La prière à saint François qui, en son temps, fit le sermon aux oiseaux, est une de ces jolies trouvailles où excelle l'ingéniosité de M. Rostand. Dans la forêt où tout lui reste étranger, Chantecler a la nostalgie de la vieille demeure, seul endroit où il se sente chez lui. C'est ce que la jalousie d'une amoureuse a tôt fait de deviner. La faisane sent bien qu'il lui échappe; elle lui en veut de ce chant qui n'est pas pour elle; elle l'empêche de chanter. Et ce caprice bien féminin aura des conséquences incalculables. Car Chantecler n'a pas chanté, mais le jour a continué de se lever. Il faut donc que Chantecler se rende à l'évidence : ce n'est pas lui qui fait lever le jour. Sa foi dans la vertu de son chant n'était qu'une duperie. Premier désastre qu'un autre va suivre. Ce chant dont il s'est jusqu'ici enivré, il lui reste à douter de sa valeur d'art Écoutez! Ces notes argentines, ces modulations souples, cette harmonie savante qui fait courir par toute la feuillée une âme musicale, ce chant du rossignol... voilà la révélation. Se peut-il que de grossiers flatteurs aient préféré sa note rustique à la symphonie de cet artiste divin? Par-dessus les flatteurs. Chantecler et le rossignol se reconnaissent et mettent en commun leurs rêves et leurs inquiétudes, leurs joies et leurs amertumes de chanteurs aimés des dieux : choisis pour avoir part aux agapes mystiques. Lui non plus, le rossignol, n'a pas la fatuité d'être content de lui. Si nul chanteur, sur cette terre, ne

peut rivaliser avec lui, il compare son chant à un autre chant idéal et dont il rêve. Ainsi le poète porte en lui le modèle d'une perfection inaccessible, et l'œuvre qu'il aurait voulu faire le désenchante de celle qu'il a faite. Cet orgueilleux est à sa manière un modeste. Un coup de feu : le rossignol se tait, frappé à mort. Mais voici déjà qu'on entend monter dans l'air un autre chant de rossignol. Car il en est ainsi et ce n'est rien que la mort d'un poète. D'autres sont là, tout prêts déjà pour le remplacer. La partie qu'il abandonne, d'autres la reprendront pour lui. Les défaillances individuelles ne comptent pas, au regard de l'ensemble. Une seule chose importe, c'est que la poésie ne meure pas dans le monde.

Je m'en suis tenu, dans ce qui précède, à ce qui m'a semblé l'âme même de la pièce. J'en ai dégagé l'inspiration profonde et isolé l'essentiel. Il convient d'ajouter que, réduite ainsi à l'étude de l'idée maîtresse, l'analyse ne donnerait pas de *Chantecler* une image ressemblante. Elle en fausserait le caractère en le guindant et le solennisant. Au contraire l'atmosphère de la pièce est une atmosphère de libre fantaisie, de belle humeur et de gaieté. Les grelots de la folie y mettent leur tintement joyeux. Mille et un traits d'ironie, d'espièglerie, de gaminerie raillent au passage les plus modernes de nos travers. En maints endroits, on sent que le poète s'amuse. C'est son droit et mieux que son droit. On aime cette gaieté qui est, chez le poète mûri, restée si jeune. On lui en veut seulement de certains écarts de cette gaieté.

Chantecler étant œuvre de poète, et la poésie résidant pour une bonne part dans le mot et dans le rythme, il y aurait une étude à faire du style et de la versification. Autant que par les sentimens *Chantecler* est une œuvre lyrique par l'expression, par le jaillissement des images et par l'invention verbale. Mais les élémens me manquent pour entreprendre cette étude. Je n'ai pas le texte sous les yeux, et surtout, — les vers de théâtre étant des vers écrits et rimés suivant une technique spéciale pour l'audition théâtrale, — je n'ai pas dans l'oreille les vers de *Chantecler*. Il ne m'en est parvenu, comme à tout le monde, à travers le bredouillement des acteurs, que des bribes, des tronçons, des monstres. Il m'a semblé pourtant entrevoir au passage nombre d'images fraîches, gracieuses et neuves. J'ai noté aussi des tas de plaisanteries, calembours, calembredaines, à-peu-près, pointes, jeux de mots et allitérations qui sont du plus déplorable effet. Le père de *Cyrano* est un contemporain de Gongora, un rival du cavalier Marin. Le mot, la syllabe l'hypnotise. Ce travers même faisait merveille dans

Cyrano parce qu'il était dans la couleur de l'œuvre. Mais ici rien ne l'appelait. Cette belle œuvre roule des scories. Faut-il croire que les scories y soient la condition même des beautés? ou plutôt que nous n'arrivons pas à éliminer le vieux levain et les mauvais fermens par lesquels le romantisme a gâté tout un siècle de production littéraire?

Il reste que *Chantecler*, tout poème qu'il soit, a été composé dans la forme d'une pièce de théâtre. Spectateurs, nous sommes bien obligés de nous placer au point de vue du théâtre. Ici, au lieu d'accumuler les objections de principe et les chicanes de détail, disons tout uniment que M. Rostand a demandé cette fois au théâtre autre chose et plus qu'il ne peut donner. Cela ne nous surprend ni ne nous fâche. Pareille aventure est advenue non seulement à des poètes, mais à des dramaturges de carrière. Rappelez-vous la préface de l'*Étrangère*. Lui aussi, M. Rostand a fait craquer les barrières étroites du théâtre. Lui aussi, il a forcé les ressources de son art. Le poète a fait violence à l'auteur dramatique. L'auteur dramatique n'est pas diminué par l'épreuve ; le poète en sort grandi.

Puisqu'on mettait *Chantecler* à la scène, il fallait l'y mettre dans les conditions les plus favorables. Or je n'ai pas souvenir qu'une œuvre ait été aussi complètement desservie par la mise en scène. Le tableau du premier acte est confus et sans air. Ce n'est pas un poulailler, c'est un capharnaüm. Quant aux costumes, était-il impossible d'y mettre un peu de fantaisie et de légèreté? Ceux de la Porte-Saint-Martin sont disgracieux et lourds. L'interprétation est des plus défectueuses. Le rôle du coq, tout lyrique, devait être joué avec liberté, aisance, souplesse, variété, tour à tour gaieté et tristesse, orgueil et mélancolie. Tous ces vers, toutes ces tirades devaient prendre leur vol. M. Guitry est morne et pesant. Le rôle de la faisane, interprété par Mme Simone, disparaît purement et simplement : un escamotage, une muscade qui passe. Le bredouillement de la pintade et le grincement du paon sont aussi bien inintelligibles. Seuls M. Galipaux (le merle) et M. Jean Coquelin (le chien) méritent des éloges. Des vers livrés à des acteurs qui, se sachant incapables de dire les vers, ne s'y essaient même pas : c'est un massacre.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE AMIE DU GRAND FRÉDÉRIC : BARBERINA CAMPANINI

Barberina Campanini, eine Geliebte Friedrichs des Grossen, par Jean-Jacques Olivier et Willy Norbert, 1 vol. in-8, illustré, Berlin, 1910.

Les visiteurs de la célèbre Exposition d'art français inaugurée, l'autre semaine, à Berlin ont dû voir là, j'imagine, quelques-uns des nombreux portraits de la *Barberina* exécutés jadis, pour le Grand Frédéric, par Antoine Pesne. Mais, avec son désir de flatter la passion de son maître royal pour la ballerine, l'honnête artisan rouennais s'est toujours cru tenu de représenter celle-ci suivant le goût « poétique » de Watteau, ou tout au moins de Lancret, au lieu d'appliquer à ce brillant modèle sa propre manière habituelle de traiter le portrait, qui était une manière un peu lourde et bourgeoise, à coup sûr, mais encore tout imprégnée des solides traditions françaises du siècle précédent : de telle sorte que ni son *Concert* et sa *Danse en plein air*, ni sa *Galatée*, ni même ses deux portraits de *Barberina avec un tambourin* ne nous permettent de saisir les traits et l'expression authentiques de la jeune femme, sous l'effort trop évident de l'auteur à rappeler les *Fêtes galantes* de l'inimitable peintre-poète de Valenciennes, comme aussi la piquante *Camargo* du plus adroit de ses successeurs. Heureusement, nous possédons de la Barberina, parmi la foule des portraits peints ou gravés aux divers momens de sa longue carrière, deux autres images caractéristiques, aussi différentes que possible par leur mérite d'art et par l'intérêt pittoresque de leurs sujets, mais

qui, si l'on essayait de les juxtaposer, suffiraient presque à nous dévoiler toute la vie intérieure de l'une des plus illustres « beautés » du XVIIIe siècle.

La première de ces images est un pastel du musée de Dresde, peint par Rosalba Carriera aux environs de 1743. Nous y voyons Barberina telle qu'elle était à vingt ans, toute rayonnante de grâce, d'élégance, et de verve spirituelle, avec deux grands yeux noirs d'un éclat merveilleux, et, sur d'exquises lèvres rouges délicatement entrecloses, un étrange sourire mêlé de volupté sensuelle et de douceur ingénue qui, aujourd'hui encore, auraient de quoi nous ensorceler comme ils ont fait de plusieurs générations de jeunes cavaliers et de vieux traitans, à Paris, à Londres, à Venise, à Berlin, dans tous les lieux de l'Europe où il a plu à la ballerine de transporter l'attrait tout-puissant de sa fraîche, légère, et subtile beauté. Peut-être n'y a-t-il pas, dans tout ce magnifique musée, un second portrait de femme aussi séduisant; et certes, si le talent de la Rosalba a été rarement mieux inspiré que le jour où elle a exécuté cette image vivante, l'immortel pouvoir de séduction que conserve celle-ci, à travers les siècles, doit cependant tenir surtout à la personne du modèle. Irrésistiblement, nous découvrons ici une réunion sans pareille de toutes les qualités de corps et d'esprit qui nous rendent désirable la faveur d'une belle jeune femme n'ayant d'autre objet que de solliciter notre amour. Le regard, à lui seul, a pour nous le charme d'une caresse : un regard très profond, avec une pointe de malice discrète, et qui semble aussitôt nous envelopper de sa chaude lumière, tandis que l'harmonieuse inclinaison de la tête, l'abandon naturel et savant de la pose nous laissant entrevoir les contours savoureux de la gorge, en un mot tout l'ensemble de la figure atteste une maîtrise exceptionnelle dans l'art de captiver et de retenir notre faible cœur. Nous devinons que cette créature délicieuse ne cesse pas de jouer un rôle, aussi bien en tâchant à nous conquérir qu'en incarnant les personnages des ballets qu'on écrit pour elle; son regard ne nous donne rien, en échange de ce qu'il prend de nous-mêmes; et il ne faudrait à son sourire que l'addition d'une nuance à peine perceptible pour transformer sa tendre douceur en un mépris sans ombre de pitié : mais nous sommes ainsi faits que nous nous forçons à ignorer tout cela, — à moins pourtant que, ne l'ignorant pas, nous n'en soyons que plus vivement tentés de réussir à briser les portes de ce jeune cœur, l'un des plus fermés qu'il y ait eu jamais!

C'est là un sentiment que ne suggérera, sans doute, à nul spectateur l'autre portrait de la Barberina : mais il est certain que cette

seconde image complète, ou rectifie, à souhait la signification de la première, en même temps qu'elle achève de nous renseigner sur l'aboutissement des tendances, de toute sorte, intellectuelles et morales que nous a révélées le chef-d'œuvre de la Rosalba. Le portrait en question se trouve suspendu, désormais, au mur d'un coquet petit « boudoir, » dans ce château silésien de Barchau dont la Barberina a fait, en 1789, une manière de couvent de chanoinesses nobles, à la condition d'en rester la révérende mère abbesse aussi longtemps qu'elle vivrait. Le peintre, un consciencieux Allemand nommé Antoine Bauswein, était fort éloigné de posséder la science, ni l'agrément poétique, de la Rosalba : mais, ici encore, le modèle n'a rien négligé pour permettre à l'artiste de nous le montrer sous son aspect le plus favorable. Hélas ! ni la sobre distinction de la robe blanche et du voile imposant de l'abbesse, ni la dignité, éminemment aristocratique, de son maintien n'empêchent cette fidèle image de produire sur nous un véritable effet d'épouvante, résultant tout entier du spectacle de ce que sont devenues, au bout de quarante ans, les qualités qui nous avaient ravis dans le pastel de Dresde.

Le visage, en somme, est demeuré le même, avec les mêmes grands yeux illuminant un ovale arrondi, sous une masse de cheveux que la vieillesse, dirait-on, n'a fait que rendre plus noirs et plus abondans. Il est vrai que le sourire, lui, a décidément disparu ; et probablement l'ex-Barberina, qui s'appelle à présent la comtesse Campanini, — avec un singulier blason où figurent des clochettes, des couronnes de laurier, un cheval, et trois grues tenant un ruban dans leur patte levée, — se flatte d'avoir sacrifié à sa dignité nouvelle ce charmant emblème de sa profession d'autrefois : mais, en réalité, nous sentons que des traits comme ceux-là ne pourraient plus, dorénavant, s'animer d'un sourire, tant leur expression nous semble fixée dans une rigidité acariâtre et méchante. Impossible de concevoir une mère d'actrice ou une marchande à la toilette dont la physionomie trahisse un mélange plus affreux d'égoïsme, de rapacité au gain, de dureté implacable, et de mauvaise humeur. Il n'y a pas jusqu'à l'unique vertu que reconnaissent à Barberina ses récens biographes, à savoir « sa crainte et sa haine des prêtres, » qui ne se lise aussi sur cette face d'ancienne fille galante, déguisée en comtesse ; et je ne puis me défendre de songer que, peut-être, un peu de sympathique confiance pour les « prêtres » serait seule parvenue à adoucir, d'un léger reflet d'expansion féminine, ce regard immobile et terrible de la Barberina après fortune faite.

Oui, vraiment, il nous suffirait de ces deux images, placées l'une à côté de l'autre, pour nous raconter l'existence tout entière de la fameuse « étoile » des Opéras de Paris et deBerlin : l'une nous disant tout ensemble sa grâce, son esprit, son incomparable génie de fascination, pendant que l'autre nous découvrirait l'emploi qu'elle a pu et dû faire de ces dons naturels. Et pourtant les précieux documens biographiques recueillis, à son sujet, par MM. J.-J. Olivier et Willy Norbert tendraient à nous suggérer que cette enchanteresse au cœur glacé aurait été sur le point d'avoir, dans sa vie, un petit roman amoureux, si une hypothèse aussi incroyable ne nous était pas formellement contredite, à la fois, par le témoignage des deux portraits qu'on a vus et par la conclusion documentaire de l'aventure elle-même. Voici d'ailleurs, en quelques mots, de quoi il s'agit.

La Barberina était à Paris, au mois de septembre de l'année 1743, lorsqu'elle reçut, presque simultanément, deux visites qui allaient exercer une influence décisive sur sa destinée. La première était celle de l'ambassadeur à Paris de Frédéric le Grand, M. de Chambrier, qui venait engager la ballerine, pour le prochain carnaval, « au service » de Sa Majesté prussienne. Et à peine la jeune femme avait-elle signé cet engagement, qu'un beau jeune homme écossais, lord Stuart de Mackenzie, vint lui déclarer qu'il l'aimait, qu'il était très riche, et qu'il désirait l'épouser. Barberina, comme son histoire l'a suffisamment prouvé par la suite, avait toujours rêvé de devenir grande dame ; mais, en outre, il ne serait pas tout à fait impossible que la charmante figure du lord, l'élan naïf et passionné de son adoration, eussent touché une corde secrète dans cette âme que personne, avant ni après, ne devait plus émouvoir. Toujours est-il que, pour échapper à la perspective, désormais odieuse, du séjour à Berlin, Barberina s'enfuit avec son ami dans sa ville natale, à Venise, d'où elle déclara que son engagement avec le roi de Prusse était de nulle valeur, n'étant signé que d'elle seule, tandis qu'elle affirmait effrontément avoir été épousée par lord Stuart dès avant cette date. Mais Frédéric n'était pas homme à se laisser traiter de cette façon. Il avait entendu célébrer le charme et l'intelligence de la jeune ballerine, et je ne doute pas que, tout de suite, il ait résolu d'en profiter pour son propre plaisir, en même temps qu'il offrirait à ses sujets le spectacle charmant d'un art qui avait émerveillé déjà les plus fins connaisseurs de Paris et de Londres. Aussi exigea-t-il, du Sénat de Venise, livraison immédiate de la Barberina : un véritable conflit diplomatique prit naissance, au sujet de cette danseuse, et peu s'en fallut même qu'il ne finît par amener les compli-

cations les plus imprévues. Devant la résistance du Sénat de Venise, qui hésitait à autoriser, sur son territoire, l'enlèvement d'une de ses sujettes, Frédéric fit arrêter l'ambassadeur vénitien à Londres, pendant que celui-ci traversait l'Allemagne, au cours d'un voyage. Il alla plus loin encore : et ce ne fut qu'en présence de menaces formelles que le Sénat, effrayé, se résigna enfin à lui livrer sa proie. « J'ordonne, écrivait le roi de Prusse à son ambassadeur, que le Sénat de Venise fasse conduire cette fille jusqu'à Vienne, sous la garde d'une compagnie pleinement responsable, afin qu'on puisse, de là, me l'expédier à Berlin par la Silésie, en prenant les précautions les plus extrêmes pour s'assurer de sa possession. »

Le récit de cette « expédition » de la jeune femme nous est raconté tout au long par des documens officiels, dont quelques-uns achèvent de nous montrer avec quelle rigueur brutale, et dénuée de tout vain scrupule de galanterie, le roi de Prusse procédait à la satisfaction de son caprice amoureux, tandis que d'autres nous laissent deviner des épisodes romanesques qui évoquent le cher souvenir des aventures de Manon Lescaut. C'est ainsi que, malgré tout l'appareil de « précautions » exigées par Frédéric, et spécifiées encore par lui en sept articles d'un programme qu'il adressait à son représentant, celui-ci, parvenu avec sa précieuse charge à l'étape de Goritz, eut la triste surprise de découvrir que lord Stuart, déguisé et caché sous un faux nom, faisait partie de la suite du convoi ! Plus tard, le même agent s'aperçut que le lord, contraint par force à s'éloigner de sa bien-aimée, avait installé auprès d'elle son valet de chambre ! « Ma danseuse a été malade, plusieurs jours, d'amour et de chagrin, » écrivait à Frédéric le zélé gardien de la prisonnière.

Quant au jeune lord Stuart, il se trouvait plongé dans un désespoir si touchant que l'ambassadeur du roi de Prusse à Vienne n'avait pu s'empêcher de le prendre en pitié. Ce diplomate avait écrit à son maître une humble et généreuse supplique, où il faisait appel à sa « miséricorde, » et le conjurait d'autoriser le gentilhomme écossais à payer lui-même tous les frais de l'engagement d'une autre « étoile, » en remplacement de sa chère fiancée. De son côté, lord Stuart envoyait à Frédéric une longue lettre d'une éloquence pathétique, se jetant aux genoux du Roi pour l'implorer de consentir seulement à ce qu'il pût revoir l'amie et fiancée sans laquelle la vie lui était impossible. Pour toute réponse, Frédéric lui intima l'ordre d'avoir à quitter aussitôt Berlin, où le malheureux était accouru, et, sous peine de prison, de s'embarquer sur le premier navire qui pourrait le ramener en Angle-

terre. « Le malheureux, » c'est lord Stuart Mackenzie lui-même qui signait ainsi les deux lettres écrites par lui à Barberina de Hambourg, où il attendait son départ; et l'une de ces deux lettres, la seconde, est en vérité si curieuse que je ne puis renoncer au plaisir de la transcrire ici tout entière, — telle que les nouveaux biographes de la Barberina l'ont retrouvée, soigneusement classée avec une nombreuse série d'autres lettres ultérieures du « malheureux » des Grieux écossais, parmi les papiers de la révérende abbesse de Barchau :

Ma femme éternellement adorée, ma chère, douce Molly, en quels termes pourrais-je te dépeindre ma douleur, lorsqu'il m'a fallu me séparer de toi d'une façon si affreuse! Je sais bien que toi aussi, mon âme, tu auras beaucoup souffert, en revenant du théâtre et en apprenant que j'étais parti : mais toi, du moins, tu n'étais pas seule comme moi, qui n'ai personne qui puisse me consoler!

Je t'ai écrit une petite lettre où je te faisais part de la réponse de Sa Majesté; mais je n'ai pas osé tout te dire, n'étant point sûr que la lettre te parvienne. Cette fois, je puis te parler librement; car mon domestique, qui retourne à Berlin, te remettra ce papier en personne.

Faudra-t-il donc, désormais, que je sois séparé pour toujours de ce que j'ai de plus cher en ce monde? Ou bien n'est-ce là qu'un rêve? Hélas! ce n'est que trop vrai! Combien de souffrance accable ton malheureux mari! Mon cœur se brise, je ne puis plus continuer : que ne donnerais-je pas pour être en état de te revoir, ne fût-ce qu'un petit quart d'heure. Oh! Babby, j'ai peur que nous soyons séparés à jamais! Toute ma consolation est ta chère image, que je ne cesse point de baiser, et puis ton souvenir, qui est plus pour moi que mon propre bonheur.

Lorsque je suis sorti, après le dîner, nous n'avons point pensé que nous ne devions plus nous revoir. O Dieu, où suis-je? Fallait-il que la destinée nous apportât encore ce nouveau coup, après tout ce que nous avions déjà eu à souffrir? *O my dear babby*, pense à tout ce que je t'ai dit, et aux conseils que je t'ai donnés!

Ici, à Hambourg, j'attends le bateau qui va m'emmener en Angleterre. Une longue traversée, plus de cinq cent milles anglaises, et Dieu sait quand nous arriverons, car il se trouve précisément que le vent est contraire. J'aurai à prendre une barque pour rejoindre le vaisseau, qui est amarré très loin d'ici. Pense à moi, lorsque tu entendras mugir le vent : peut-être t'apportera-t-il mes derniers saluts! Pour moi, ma chère idole, la mort ne serait d'ailleurs que trop bienvenue!...

Je t'ai promis, mon amour, de t'envoyer, avant mon départ, une lettre avec des conseils. Mais je suis si malade, à force de chagrin, que cette lettre ne me viendra pas comme j'aurais voulu. Aussi bien n'ai-je pas besoin de te dire que tu dois te garder soigneusement de toutes les flatteries et promesses que l'on ne manquera pas de te faire! Ces gens-là ont déjà montré toute leur fausseté, lorsqu'ils m'ont chassé d'auprès de toi. A présent, ils vont essayer de te retenir pour toujours : donc, fais en sorte

de ne pas céder! Et aie soin de vivre de telle manière que l'on ne puisse rien rapporter dè mauvais contre toi! Ne prends jamais tes repas en dehors de la maison, et ne reste jamais seule avec un homme, même pour un instant! Ne reçois pas trop souvent le même homme ; sans quoi l'on dira qu'il est ton amant! Et si tu t'aperçois que tu trouves du plaisir dans la compagnie de qui que ce soit, arrange-toi pour ne jamais le revoir! Car si tu faisais autrement, tu serais ingrate à l'égard de celui qui t'a assez prouvé son amour infini.

Ne touche personne, et ne te laisse toucher par personne : tu sais ce que je t'ai déjà dit là-dessus! Profite de toutes les occasions pour témoigner combien de peine ils t'ont fait en m'arrachant de tes bras chéris! Ne te fie à personne, en dehors de mon ami, que tu apprendras sans doute à connaître! Si tu es malade, ne permets à personne d'approcher de ton lit! Tu as fait cela auparavant : mais, au nom de notre amour, ne le fais plus...

Mais, en vérité, je ne crains nullement que nous puissions nous oublier l'un l'autre! Trop de liens intimes nous unissent, que ni l'éloignement ni le malheur ne sauraient déchirer. Ces liens sont plus forts qu'un mariage authentique : car ils sont tissés d'amour, d'amitié, et d'honneur. Nous sommes allés trop loin pour pouvoir jamais être entièrement séparés... Lorsque ces gens m'ont éloigné de toi, ils ont cru que bientôt nous ne penserions plus l'un à l'autre ; mais nous allons persister fermement dans notre amour! C'est l'unique moyen de vaincre toutes les difficultés qui s'opposent à notre bonheur.

J'oubliais de te dire encore que les lettres d'amour qu'on t'écrira, il faudra qu'aussitôt tu les refermes, et les renvoies sans réponse. Crois-moi, si tu avais toujours agi ainsi, personne n'aurait pu trouver à redire sur ton compte, comme tu sais qu'on l'a fait, — bien injustement, il est vrai!

Tu vas trouver tout cela un peu confus, ce que je te dis : mais songe à la situation où je suis! Je crois que tu es bien convaincue de ma fidélité envers toi : il faut que tu le sois, ma bien-aimée, et puis que tu comptes fortement sur ma constance. Que si j'y manquais, alors tu devrais me haïr; ce serait la plus grande malédiction qui pourrait m'arriver!...

O, my lovely woman, ne m'oublie jamais, car tu n'appartiens qu'à moi seul! Et, chaque jour, depuis onze heures jusqu'à midi, pense à moi très fort : ainsi nos âmes se rencontreront, car je ne pense qu'à toi, ne vois que toi sur la terre! Oh! suis mon conseil, et, chaque soir, demande-toi si tu as commis quelque faute! et ne te laisse pas voir aussi souvent avec des hommes, car, en ce cas, on dira que tu ne songes plus à moi!...

Ah! quelle pensée, quelle perspective, d'être si loin de ma femme chérie! Bientôt la vaste mer s'étendra entre nous. O Dieu! faut-il donc que je souffre à ce point? Oui, il le faut, pour que je n'abandonne pas ce qu'il y a pour moi de plus cher! Je supporterai tout ce qui pourra arriver : mais toi, de ton côté, sois aussi ferme et constante que moi! O mon âme, pense à moi et à tout ce que je t'ai dit! Brûle cette lettre, ne permets pas que personne la voie : mais, auparavant, note par écrit tous les conseils que je t'ai donnés! Et maintenant adieu, *my dearest, dearest wife!* Je suis à toi, sois à moi pour toujours! Adieu, âme de mon âme, vie de ma vie, *my dearest babby, farewell!*

LE MALHEUREUX.

Je connais peu de lettres d'amour plus touchantes que celle-là, dans sa naïveté. Quelle âme délicieuse s'y traduit à nous, avec sa confiance d'enfant, et cette douceur jusque dans le reproche, et ce dernier avis, après tous les autres, de « noter par écrit » des conseils tels que celui de « ne plus revoir quiconque t'aura causé un peu de plaisir ! » Mais le plus navrant est de songer que, au moment même où Barberina a reçu cette lettre, la bien-aimée « Babby, » sans doute, était déjà devenue la maîtresse du vieux roi qui l'avait séparée de son fiancé !

Sur les relations de Frédéric avec la danseuse, les deux biographes de celle-ci n'ont, malheureusement, que très peu de choses à nous révéler. Le 14 mai 1744, les *Nouvelles de Berlin* nous apprennent que, la veille, Sa Majesté est venue tout exprès de Potsdam « pour se rendre à la Comédie-Française, où la célèbre ballerine récemment arrivée d'Italie, Mlle Barbarini, a fait voir son habileté dans la danse. » Et nous possédons, en outre, deux billets autographes du Roi, dont l'un, tout d'affaires, se termine par les mots : « Adieu, charmante Barberina, jusqu'au prochain souper ! » tandis que l'autre, plus court, du 8 juillet 1744, est d'allures plus intimes : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite ; et, comme je désirerais moi-même causer avec vous, vous pourrez venir demain à Charlottenbourg, où j'aurai infiniment de plaisir à vous voir. »

Mais tout porte à supposer que, du moins pendant quelques mois, Frédéric s'est épris, pour sa belle et spirituelle maîtresse, de l'unique passion un peu vive qu'il ait éprouvée durant tout son règne. Voltaire, qui nous parle de cette passion, prétend que « le Roi n'a aimé la ballerine que parce qu'elle avait les jambes d'un homme. » En tout cas, il a dû l'aimer bien profondément, à en juger par l'incroyable façon dont il s'est départi, à son égard, de sa parcimonie habituelle envers toutes les personnes chargées de le divertir. Non seulement il lui écrivait, dans sa lettre où il l'appelait sa « charmante Barberine, » qu'il avait donné l'ordre à son intendant « de ne l'importuner en aucune manière, » quant à ses obligations professionnelles, et la laissait libre de « danser ou non, » lorsque les comédies ne comportaient point de ballet : dans un élan prodigieux de générosité, quelques jours après l'avoir connue, il lui envoyait à signer un engagement de trois années, en l'invitant à y inscrire, elle-même, le montant de la pension annuelle qu'elle aurait à toucher ! Et puis il y a aussi tous ces portraits qu'il commandait à son peintre Antoine

Pesne, des portraits de toutes les dimensions et de tous les genres, plus nombreux, peut-être, que ceux que son royal frère Louis XV allait faire exécuter de ses deux célèbres maîtresses. Évidemment, l'exquise Vénitienne avait réussi à rallumer dans son cœur des sentimens que l'on y pouvait croire à jamais éteints ; et quand Voltaire nous affirme qu'il n'aimait sa « charmante Barbarina » qu'à cause de ses jambes, nous avons, pour le démentir, le témoignage du portrait de Dresde, proclamant que tout l'art chorégraphique de la jeune femme n'était rien en comparaison de son doux sourire, de l'étrange volupté amoureuse qui s'exhalait d'elle, et de tout ce qu'elle y mêlait d'intelligence éveillée et sagace. Sans cesse on la voyait partir de son hôtel somptueux de la Behrenstrasse pour aller s'installer à l'*Aigle-Rouge* de Potsdam, tout proche le château, en attendant l'heure du souper royal. Et si, peut-être, la première flamme de l'amour de Frédéric n'a point tardé à se tempérer, cet amour lui-même a duré si longtemps que, trois ans après l'installation de la jeune femme à Berlin, son glorieux amant daignait encore augmenter la pension, déjà relativement énorme, qu'elle-même, naguère, s'était allouée.

Mais un jour est venu, aux environs de 1748, où cette passion du Roi pour la ballerine s'est, brusquement, changée en haine méprisante. Frédéric s'est aperçu soudain qu'il avait un rival, et non pas à coup sûr le pauvre lord écossais, — qui cependant, avec une fidélité merveilleuse, continuait à adorer sa « Babby, » et à l'attendre, du fond de son château, — mais un jeune gentilhomme prussien, le baron Charles-Louis de Coccei, fils du grand-chancelier du royaume de Prusse ! Ce jeune homme, qui depuis longtemps conjurait Barberina d'accepter sa main et son titre, ne s'était-il pas avisé, une nuit, de sauter par-dessus la rampe de l'Opéra de Berlin, et de s'agenouiller publiquement, sur la scène, aux pieds de la femme adorée ? Sans compter que Barberina elle-même, toujours hantée de son vieux rêve de devenir une grande dame, avait laissé entendre que le projet d'un mariage avec le baron Coccei ne lui déplairait point. Il faut voir de quel ton Frédéric, désormais, allait parler de son ancienne maîtresse ! Il l'avait, sur-le-champ, congédiée de son théâtre et chassée de Berlin ; mais « la perfide et venimeuse créature, » comme il l'appelait maintenant, s'était hâtée de retourner dans la capitale prussienne, pour y annoncer sa prochaine union avec Coccei. Sur quoi, Frédéric d'écrire à l'un de ses ministres : « Vous n'ignorez pas que, après que la trop fameuse Barbarina a eu l'effronterie de se montrer de nouveau à Berlin, le fils aîné du grand-chancelier de Coccei s'est, une fois de

plus, oublié à ce point que non seulement il entretient les rapports les plus ouverts avec la susdite Barbarina, mais aurait encore l'intention de se marier avec elle. Or, j'entends signifier à ce jeune homme aussi bien qu'à la Barbarina que jamais je ne consentirai à l'accomplissement de ce mariage; et j'ai fait insinuer, de plus, à la créature que, s'étant rendue tout à fait indigne de ma protection par sa conduite, elle ferait bien de quitter pour toujours Berlin et tout mon royaume. » Puis, devant la persistance de Coccei, ordre est donné de s'emparer de celui-ci, et de le mettre en prison, où il allait rester enfermé pendant près de deux ans.

Que se passa-t-il entre Frédéric et son infidèle maîtresse, pendant cette longue absence forcée du jeune Coccei? Le Roi eut-il l'occasion de revoir Barberina, et de faire sa paix avec elle autour de la table d'un dernier souper? Ou bien se rappela-t-il les quatre années de nouvelle jeunesse qu'elle lui avait procurées, ou peut-être encore, simplement, eut-il peur de la nuance de ridicule que pouvait jeter sur lui une manifestation trop prolongée de sa rancune d'amoureux délaissé? Toujours est-il que sa conduite ultérieure, dans cette affaire, ne saurait s'expliquer sans l'hypothèse d'un étrange et complet revirement moral accompli chez ce prince qui, naguère, au moment où la ballerine refusait de venir à Berlin, avait assez montré l'invincible ténacité de ses résolutions. Car aussitôt que le jeune Coccei, enfin remis en liberté, reparut à Berlin en compagnie de Barberina et fit savoir publiquement qu'elle était désormais sa femme légitime, ce fut en vain que parens et amis du jeune homme s'ingénièrent à obtenir du Roi, non seulement la cassation du mariage, mais jusqu'au moindre signe de désapprobation. « Je suis d'avis, écrivait Frédéric, le 20 novembre 1751, que, pour ce qui concerne le mariage de la nommée Barberini avec le Coccei, il convient de laisser la chose au repos, maintenant qu'elle s'est produite et ne pourrait plus être redressée sans de nombreux inconvéniens. » — Le Roi disait : *redressiret* et *inconvenientzen*, avec sa singulière habitude de n'employer qu'un allemand où la moitié des mots étaient, ainsi, des termes français revêtus d'un léger accoutrement tudesque. — Il exigeait seulement qu'on essayât de découvrir, afin d'avoir là une occasion de sévir contre lui, le prêtre catholique qui avait célébré ce mariage secret. En réponse à un appel pathétique de son grand chancelier, qui lui citait un passage d'une de ses propres lettres qualifiant la Barberina de « personne sans aveu, » et se plaignait de l'ennui que lui causait à présent la vue d'un fils aussi déshonoré par son union

avec cette « créature de boue, » il décidait spirituellement d'épargner au malheureux père le chagrin de cette vue en nommant le fils « vice président » de la province silésienne de Glogau, c'est-à dire en accordant au mari de la Barberina le plus bel avancement que le jeune fonctionnaire aurait pu espérer.

Il ne semble pas, toutefois, que cet avancement ait été au goût de la nouvelle baronne, qui avait bien compté pouvoir étaler son titre dans les salons de l'aristocratie berlinoise. Mais le plus triste est que le baron Coccei, à peine marié, découvrait que sa femme et lui étaient les moins faits du monde pour la vie commune : si bien que le ménage « vice-présidentiel » s'est trouvé, tout de suite, condamné à un sort des plus misérables. Bientôt même Barberina, avec l'humeur acariâtre que nous révèle trop éloquemment son portrait de Barchau, a dû faire payer très cher au pauvre baron la faute qu'il avait commise en s'unissant à elle : de là des scènes, probablement entremêlées de fréquens échanges de coups. Encore Coccei se consolait-il de ses déboires conjugaux dans la société d'une aimable jeune veuve, qui avait eu pitié de son infortune : mais sa femme, prématurément vieillie par les chagrins et l'exaspération, se minait dans un abandon de jour en jour plus pénible, et ne rêvait plus qu'aux moyens d'être délivrée de son baron, tout en continuant à rester baronne; car il va sans dire que les plus cruelles épreuves lui auraient été préférables à la perte de l'unique objet qu'elle eût jamais convoité.

Ou plutôt il y avait un autre objet qu'elle avait également apprécié et recherché, depuis l'enfance, et qu'elle n'entendait point sacrifier maintenant, fût-ce pour prix de sa liberté. De tout temps, elle avait aimé l'argent, et soigneusement conservé la plus grosse partie des sommes que son art ou sa beauté lui avait values. Tout porte à croire qu'elle se serait séparée beaucoup plus vite de son mari, sans la perspective intolérable d'avoir à partager sa fortune avec lui : et, en effet, nous voyons que la séparation de ce couple mal assorti n'a pu enfin se produire que lorsque le baron eut solennellement consenti à s'abstenir de toute prétention sur l'argent de sa femme. C'est alors seulement que Barberina a bien voulu quitter le vaste et morne château de Glogau, laissant désormais Coccei se distraire à son aise avec sa jeune veuve, qu'il devait épouser dès le lendemain de son divorce, en 1789. Quant à la première baronne Coccei, celle-là s'est retirée sur-le-champ dans ce château de Barchau, voisin de Glogau, qu'elle avait acheté en 1759, et qu'elle allait habiter jusqu'à la fin de sa longue vie. Et quand enfin, après plus de vingt ans, à la requête

du mari, la séparation des deux époux a été commuée en divorce, Barberina a dû subir encore l'angoisse suprême de songer qu'une autre femme serait, depuis lors, admise à porter son nom et son titre, en concurrence avec elle.

Aussi ne vécut-elle, dès ce jour, que du désir de se délivrer du nom sans renoncer au titre : déployant au service de cette ambition nouvelle l'admirable génie d'intelligence pratique et d'obstination qui, jadis, lui avait permis de devenir baronne sous les yeux et au nez de son royal amant. Une série de lettres, publiées par ses biographes, nous initient à toutes les phases de cet autre roman, bien différent de l'ancienne aventure amoureuse avec le lord écossais. En 1789, après diverses tentatives infructueuses, la châtelaine de Barchau s'avise d'offrir au roi de Prusse, — qui est à présent Frédéric-Guillaume, — la donation perpétuelle de son château et de tous ses biens, à la condition d'être nommée supérieure d'un « institut de demoiselles nobles, » qui sera créé à Barchau, et moyennant, pour elle, l'autorisation de troquer sa baronnie contre une couronne de comtesse. Et le Roi finit par consentir à la proposition; et Barberina obtient de s'appeler, à l'avenir, la comtesse Campanini, avec l'étrange blason qu'on a vu ; et elle-même rédige la règle de l'institut qu'elle va gouverner de sa forte main, une règle infiniment austère, à la fois, et minutieuse, interdisant aux chanoinesses la moindre visite de personnes de l'autre sexe, et spécifiant la nature de tous les repas qui leur seront servis. Barberina aurait même souhaité, sans doute afin de donner plus d'éclat à sa fondation, que la supérieure acquît le droit de s'appeler « Excellence : » mais, là-dessus, Frédéric-Guillaume regimba énergiquement. Il fit répondre à la comtesse Campanini que l' « Excellence » ne se pouvait accorder qu'aux dames mariées; et il ajoutait, dans sa lettre au ministre négociateur de l'affaire, qu' « il serait par trop ridicule de gratifier de ce *prédicat* une ancienne danseuse. »

Barberina vécut encore dix ans, jusqu'au 7 juin 1799, sans que nous ayons aucun renseignement sur la façon dont l' « ancienne danseuse » s'acquitta de ses fonctions de grande dame et d'abbesse. Seul, le portrait de Barchau vient projeter un peu de sa terrible lumière sur cet épilogue imprévu de la comédie.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La crue de la Seine et l'inondation qui s'en est suivie ont provoqué dans le monde entier une émotion très vive, dont nous avons ressenti les effets généreux. Par sa beauté et par les souvenirs qui s'y rattachent, Paris continue de jouir d'un grand prestige : tout ce qui le touche intéresse l'humanité. On a pu redouter un moment que quelques-uns de ses monumens, avec les trésors d'art qu'ils contiennent, ne fussent compromis. Grâce à Dieu, ces appréhensions ne se sont pas réalisées : la Seine a cessé de monter avant de causer des pertes irréparables.

Dans la ville même, le désastre a eu des effets assez restreints. Malgré les appréhensions qu'on avait pu concevoir, aucun de nos ponts n'a cédé sous le poids et la violence des eaux qui venaient battre leurs piliers et envahir leurs arches. Il s'en est fallu de bien peu que les tabliers eux-mêmes ne fussent atteints. Néanmoins, les ponts ont tous résisté. Il en a été de même des parapets des quais, bien que, sur certains points, ils aient été submergés. Sur d'autres points, on les a exhaussés par des moyens rapides, et le flot ne les a point franchis. Le Paris souterrain a été naturellement envahi par les eaux ; mais, si quelques égouts ont crevé, le mal a été partiel et rare. Dans leur ensemble, les services de sous-sol ont fait preuve de solidité. En somme, les pertes seront moins considérables qu'on ne l'avait craint. Mais nous parlons seulement de Paris : dans les quartiers excentriques et dans la banlieue, il en a été autrement. Il y a eu là des ruines nombreuses ; il y a encore et il y aura longtemps des misères lamentables, tout à fait dignes de l'élan général qui partout est parti du cœur. La dénomination de sinistrés qu'on leur a appliquée ne convient que trop exactement aux milliers de victimes que le fléau a laissées sans asile et sans pain. Les secours sont venus en abondance, de Paris même, de la province, de l'étranger : notre reconnaissance va

surtout à ces derniers. Si les nations ont des frontières, l'humanité n'en a pas. L'impuissance de l'homme, la petitesse de ses moyens de défense devant la nature déchaînée, ont frappé vivement les imaginations et les âmes en ont été émues. A Paris même, tout le monde a fait son devoir : on y a mis l'empressement alerte et vif qui est dans notre tempérament. Plus de divisions entre nous : un même sentiment nous a réunis. Nos soldats et nos marins ont fait merveille. Les agens de la police ont rendu des services inappréciables. La presse a ouvert des souscriptions. Les associations particulières, et notamment la Croix-Rouge, ont répandu, avec discernement, avec promptitude, les bienfaits de la charité privée. Que de souffrances en ont été allégées !

Le spectacle de Paris pendant ces jours de détresse restera dans le souvenir de tous ceux qui y ont assisté. Il est rare, heureusement, qu'on voie nos rues envahies par les eaux, les trottoirs remplacés par des passerelles improvisées et fragiles, la chaussée devenue un canal vénitien sillonné de barques, les habitans des premiers étages sortant de chez eux par leurs fenêtres pour chercher ailleurs un asile. La rapidité avec laquelle l'inondation s'est répandue a été, en effet, si grande que beaucoup de gens ont été pris tout à fait à l'improviste. On s'est demandé s'il ne fallait pas l'attribuer aux travaux qui ont percé dans tous les sens le sous-sol de Paris pour y faire passer égouts, canaux, chemins de fer, tubes, enfin tous les organes de la vie confortable et compliquée que nous menons. Qu'il y ait eu là une cause de diffusion à ajouter aux autres, rien n'est plus probable, mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Ce n'est pas la première fois que Paris a été inondé. Il l'a été en 1658, en 1740, en 1802 : nous ne parlons pas des crises moindres qui ont eu lieu depuis. On a conservé des documens certains, des témoignages irrécusables, au sujet des dégâts qui se sont produits à ces diverses époques : les mêmes quartiers de Paris ont été envahis par les eaux alors et aujourd'hui, et ils l'ont été, à peu de chose près, dans les mêmes proportions. Le sous-sol n'était pourtant pas travaillé comme maintenant. De la nouvelle expérience que nous venons de faire se dégagent sans doute quelques leçons dont il sera tenu compte ; les quais, notamment, devront être surélevés en de certains endroits ; mais, quoi qu'on fasse, on n'empêchera pas les eaux de la Seine de s'infiltrer dans les sous-sols et d'envahir les rues, les places, les carrefours en contre-bas du fleuve. Le mieux serait de creuser en dehors de Paris des canaux de dérivation qui allégeraient la Seine d'une partie des eaux en surabondance. La question relève des ingénieurs ; nous y sommes trop incompétent

pour émettre un avis. Tout ce que nous pouvons dire, en ayant été témoin, est que l'administration de la Ville de Paris a mis une merveilleuse activité à réparer les dégâts de l'inondation, à nettoyer les rues, à les repaver sommairement, à permettre à la circulation de s'y rétablir. On attaque souvent cette administration, sans que nous puissions toujours dire si c'est à tort ou à raison. Il est, par exemple, assez singulier qu'elle paraisse moins bien outillée pour faire face à la surprise d'une journée de neige qu'à une crue désordonnée de la Seine. Ces inégalités sont difficiles à expliquer. Mais nous n'avons aujourd'hui à parler que de l'inondation qui, pendant quelques jours, a inquiété Paris et qui a ravagé sa banlieue : pendant ces quelques jours et pendant ceux qui les ont suivis, l'administration de la Ville a mérité tous les éloges.

Maintenant le fleuve est rentré dans son lit; toutefois il s'y agite encore et s'y livre à des sursauts qui pourraient nous causer des préoccupations nouvelles si le mauvais temps persistait. Nous restons à la merci des élémens. Notre meilleure raison d'espérer est que ces crues désastreuses sont rares, et qu'il ne s'en produit en moyenne qu'une par siècle; mais cette raison est assez faible. Les secrets de la nature nous restent en grande partie mystérieux : nous devons le plus souvent nous résigner à constater des effets dont les causes premières nous échappent. Nous savons bien que la Seine a débordé parce qu'il a beaucoup plu, et longtemps; mais pourquoi la saison a-t-elle présenté ce phénomène à un degré aussi exceptionnel, nous n'en savons rien, et, quand même nous le saurions, nous n'y pourrions rien. Le sentiment de solidarité humaine qui s'émeut chez nous en présence des forces aveugles de la nature vient de là, et l'impression qui en résulte, salutaire et bienfaisante, permet de croire à la vérité du dicton populaire qu' « à quelque chose malheur est bon. »

Nous avons une fois de plus entendu parler des Balkans, de la Grèce, de la Turquie, de la Crète, enfin de la situation troublée de l'Orient. Par bonheur, nous nous rappelons le vieux mot que la question d'Orient est essentiellement une question d'Occident. Quand les grandes puissances sont d'accord entre elles et qu'elles veulent fermement le maintien de la paix, les moyens de faire prévaloir leur volonté ne leur manquent pas. C'est seulement lorsque l'une d'entre elles, poussée par une ambition impatiente, nourrit des projets particuliers et cherche à en assurer l'exécution que le danger commence. On a pu craindre, il y a quelques mois, que l'Autriche ne fût cette

puissance. Il semble pourtant que ses ambitions soient pour le moment satisfaites : s'il en est ainsi, on peut espérer qu'il ne se passera rien de grave dans les Balkans, avant quelque temps.

Ce qui fait croire, de la part de l'Autriche, à des vues modérées est le bruit qui court d'un rapprochement entre elle et la Russie. L'Autriche, dit-on, désirerait une entente sur la base du *statu quo*, ce qui est de sa part bien naturel, puisque l'acceptation du *statu quo* serait aujourd'hui la consécration définitive de l'annexion des deux provinces. Son intérêt est donc évident; mais on n'aperçoit pas avec la même clarté l'intérêt des autres et surtout de la Russie qui, à la tête des puissances slaves, a vu d'un œil inquiet les derniers événemens. Toutefois, le fait est accompli ; les protestations sont tombées ; une situation nouvelle est née du consentement des uns et de la résignation des autres. La paix est un si grand bien que tout le monde doit en désirer et en désire le maintien. Mais ce serait une illusion de croire qu'il suffit ici d'une bonne volonté réciproque. Nous sommes au commencement d'un échange de vues qui n'aboutira pas sans difficultés. La confiance d'autrefois, celle qui a présidé pendant une dizaine d'années à l'application de l'arrangement de Murzsteg, a reçu une trop rude atteinte pour qu'elle renaisse si vite. Nous devons sans doute nous contenter de savoir qu'il y a un désir commun de conciliation à Vienne et à Saint-Pétersbourg, et à ce désir ajouter le nôtre.

En attendant l'effet plus ou moins prochain de ces dispositions améliorées l'état des Balkans, dans ces dernières semaines, a fait naître quelques préoccupations, Des bandes bulgares ont parcouru la Macédoine et s'y sont livrées aux mêmes exercices qu'autrefois. On s'en est inquiété à Constantinople; on y a pris des mesures énergiques et rapides pour arrêter le mouvement avant qu'il se fût développé davantage. Les bandes bulgares qui n'étaient, il faut le dire, ni très nombreuses, ni très fortes, ont été facilement dispersées et un certain nombre d'entre elles ont laissé quelques prisonniers entre les mains des Turcs. Une demi-douzaine de ces prisonniers ont été traduits devant un conseil de guerre à Salonique, et condamnés à mort. Il en est résulté une vive émotion en Bulgarie; des démarches ont été faites pour obtenir, en faveur des condamnés, une commutation de peine; des professeurs de Sofia ont rédigé des adresses. Ces manifestations ont produit quelque effet. Le nouveau ministère ottoman n'a pas voulu pousser les choses à bout; il a cru politique de commencer par une mesure de clémence; les condamnés de Salonique ne seront pas exécutés. Mais en résultera-t-il une détente

durable? On ne peut que le souhaiter. L'attitude respective des gouvernemens turc et bulgare a été quelque peu menaçante depuis quelque temps. La Bulgarie a une armée nombreuse, bien disciplinée, bien commandée, qu'elle tient toujours prête à entrer en campagne, ce qui lui coûte cher. De son côté, la Turquie a procédé à quelques armemens rapides. De part et d'autre, on a déclaré n'avoir que des intentions pacifiques. Ces protestations valent ce qu'elles valent : quoi qu'il en soit, le danger d'un conflit immédiat paraît écarté. Un autre élément était entré en ligne de compte dans les calculs éventuels des diverses puissances balkaniques, à savoir la Grèce et ses rapports avec la Turquie. Ces rapports ont été si tendus qu'on a pu croire à une rupture : puis tout s'est apaisé, provisoirement.

Il est difficile, — on a pu déjà s'en apercevoir dans nos précédentes chroniques, — de se rendre compte de l'état d'esprit qui règne à Athènes. Les exploits de la Ligue militaire nous font marcher de surprise en surprise, sans que d'ailleurs on arrive à rien de définitif. Les ministères se succèdent, et il n'en résulte aucune modification dans l'ensemble des affaires. Un jour, la Ligue ayant porté au pouvoir M. Mavromichalis, on a assuré que la fortune de la Grèce allait prendre une face nouvelle. M. Mavromichalis n'a pas été plus heureux que ses devanciers : au bout de quelques semaines, il a cessé de plaire, et la Ligue lui a fait savoir qu'il eût à donner sa démission. Pourquoi ? Comment ? Il a paru un moment être sur le point de le demander ; puis il s'est ravisé et, se rappelant de quelle manière il était arrivé aux affaires, il a jugé qu'il devait les quitter de même, sans manifester plus de curiosité. La Ligue lui a donné pour successeur M. Dragoumis. Passons. Au point de vue des personnes, le seul changement remarquable est que le général Zorbas a été nommé ministre de la Guerre. Est-ce un bien ? Est-ce un mal? On le saura plus tard. Il est possible que ce soit un incident sans beaucoup d'importance. La révolution grecque, évidemment calquée sur la révolution ottomane, a poussé jusque dans le menu détail l'esprit d'imitation. Le général Chefket Pacha étant devenu ministre de la Guerre à Constantinople, le général Zorbas devait le devenir à Athènes : il l'est donc devenu. Les deux hommes ne se ressemblent d'ailleurs nullement. Chefket Pacha s'est toujours appliqué à rester un soldat; il a affecté de se tenir hors de la politique et, s'il y a eu quelquefois dans cette attitude plus d'apparence que de réalité, c'est encore quelque chose de ménager les apparences. Le général Zorbas ne les a pas ménagées; il a toujours paru dire : Moi seul et c'est assez! On a

pu croire à Constantinople que Hakky Pacha avait réussi à associer le chef de l'armée à sa responsabilité : il est difficile, à Athènes, de porter le même jugement sur M. Dragoumis.

Ce serait cependant une erreur de penser qu'il n'y a rien de changé à Athènes, et qu'il y a seulement un ministère de plus. Ce ministère est né dans des conditions bien peu rassurantes : on a mis l'outre d'Éole dans le portefeuille de M. Dragoumis. Il a été effectivement décidé que, la Constitution hellénique ayant besoin d'être revisée, une Assemblée nationale serait chargée de cette mission. La réunion d'une Assemblée nationale en ce moment est à peu près le seul malheur qui manquât à la Grèce. Le danger d'une pareille mesure est si évident qu'on a été étonné d'apprendre que des hommes politiques sérieux, comme MM. Théotokis et Rhallys, y avaient donné leur approbation. Le Roi a fait de même, mais le Roi consent à tout : peut-il faire autrement? Le jour où il résistera, il sera brisé; sa seule chance de salut est d'attendre avec une patience inépuisable que le mouvement soit épuisé; s'il surnage jusque-là, peut-être réussira-t-il à reprendre pied. Pour en revenir à l'Assemblée nationale, où est l'utilité, la nécessité d'y recourir? La seule raison qu'on en ait donnée dans les journaux est que la Ligue militaire, qui regarde sans doute comme au-dessous de sa dignité d'abdiquer entre les mains d'une assemblée ordinaire, a promis de le faire entre celles de l'Assemblée nationale. S'il en est ainsi, a-t-on répété de tous côtés, empressons-nous de réunir l'Assemblée nationale ! Qu'on la réunisse donc et advienne que pourra; mais nous serions bien surpris si la Ligue militaire se dissolvait, comme elle s'y est engagée, le jour où l'Assemblée entrera en session. La seule chose sûre, et que nul ne conteste, est que la réunion d'une telle Assemblée, dans les conditions où on la propose, est un acte inconstitutionnel, car, pour que la Constitution soit revisée, il faut que les deux assemblées législatives l'aient successivement demandé. Commencer par violer une constitution pour la reviser ensuite, est un procédé singulier. Le temps manquerait-il donc pour se conformer aux rites consacrés? On aurait pu le croire, il y a quelques jours, on ne le peut plus aujourd'hui : on a décidé, en effet, nous allons le voir dans un moment, que l'Assemblée nationale ne se réunirait qu'à la fin de l'année. La Chambre actuelle arrive dans quelques semaines à l'expiration de ses pouvoirs ; il serait facile, après lui avoir fait voter la revision, d'en réunir une autre qui exprimerait pour la seconde fois et définitivement la volonté du pays sur cette question. Pourquoi ne pas procéder ainsi? Pourquoi habituer le pays à marcher

de coups d'État en coups d'État, coups d'État militaires, coups d'État politiques, coups d'État parlementaires? Ce sont là de dangereuses leçons de choses : toujours condamnables, elles le sont surtout lorsqu'une nécessité absolue ne les impose pas.

Les observations qui précèdent se rapportent à la politique intérieure de la Grèce : celles qui suivent se rapportent à sa politique extérieure, qui est d'un intérêt encore plus grave.

Pendant la crise provoquée par le changement de ministère, on a remarqué au premier plan des hommes politiques qui travaillaient, d'abord à la créer, ensuite à la dénouer, la présence de M. Venizolos. Son nom est connu de nos lecteurs; il a été souvent prononcé à propos des affaires crétoises. M. Venizolos, en effet, est un Crétois, un patriote, un agitateur, qui a joué un rôle important dans son pays : mais son pays étant la Crète et non pas la Grèce, on se demande ce qu'il faisait à Athènes pendant la crise, de quel droit il s'en occupait, enfin par quelle étrange condescendance, peut-être faut-il dire faiblesse, les hommes politiques hellènes lui ont laissé prendre leur place à la tête du mouvement. Rien n'était plus imprudent, car c'était dire, en face de la Jeune-Turquie indignée, que la Crète faisait virtuellement partie de la Grèce et que les deux pays n'en étaient qu'un. Ici, nous ne sommes pas suspect; nous avons exprimé plus d'une fois le désir que la Crète appartînt à la Grèce, et nous continuons de croire que c'est la solution de l'avenir, à la condition toutefois que la Grèce ne l'éloigne pas indéfiniment par de fausses manœuvres et des provocations maladroites. Rien n'est moins opportun que ces provocations. Loin d'être disposée à les subir, la Jeune-Turquie est toute prête à les relever : il y a même, à Constantinople, beaucoup de gens qui seraient enchantés d'en avoir l'occasion.

On a pu craindre un moment que la Grèce ne la leur donnât. La présence de M. Venizolos à Athènes, son importance, son activité, le fait qu'il a été la cheville ouvrière de la crise et que nul n'a eu plus d'influence que lui sur les déterminations qui y ont été prises, devaient frapper et émouvoir les esprits à Constantinople. A la nouvelle qu'une Assemblée nationale serait réunie, on s'y est demandé tout de suite si des députés crétois seraient admis à y prendre place. Il ne semble pas que la question ait été posée au gouvernement hellénique; mais elle l'a été aux puissances protectrices de la Crète, et rien n'est plus correct, puisqu'il est entendu que la Turquie ne doit avoir de rapports qu'avec ces puissances pour tout ce qui concerne les affaires crétoises. La Turquie a donc fait savoir qu'elle ne tolérerait pas un acte qui serait

la négation de sa souveraineté sur l'île. Pendant ce temps, les journaux grecs se livraient aux subtilités où brille la souplesse de leur esprit. Ce ne serait pas, ont-ils dit, la première fois que les colonies grecques répandues sur la surface du globe auraient été admises à envoyer des représentans dans une Assemblée nationale hellénique : pourquoi faire une exception pour les seuls Crétois? On leur a répondu que les Grecs qui forment une colonie à Paris ou à Londres, sont des Grecs, tandis que les Crétois ne sont pas des Grecs, mais des Ottomans. Au reste, le gouvernement turc ne s'embarrassait pas de toutes ces équivoques; il armait; les Bulgares en faisaient autant; des bandes traversaient la Macédoine; le moment était périlleux. Les puissances ne pouvaient pas rester inactives. La France a pris une initiative qui a été suivie : notification a été faite à la Crète qu'on ne laisserait pas ses députés se rendre à Athènes pour participer aux travaux de l'Assemblée nationale, et la résolution a été prise d'occuper à nouveau, s'il y avait lieu, les ports de l'île, évacués si mal à propos il y a quelque temps. Pourquoi l'ont-ils été alors? Nous avons signalé, dès le premier moment, les inconvéniens de cette évacuation. Les Crétois en ont conclu qu'ils pouvaient tout se permettre, et ils ne sont pas encore bien revenus de cette illusion.

Les Grecs avaient joué avec le feu : ils se sont pourtant arrêtés quand ils ont senti qu'ils allaient s'y brûler. On a vu, en quelques heures, se produire chez eux une volte-face complète qui a, du moins pour le moment, rasséréné le ciel diplomatique. Les Grecs ont paru tout étonnés des mauvaises intentions qu'on leur attribuait. La question des députés crétois à l'Assemblée nationale était, ont-ils dit, pure fantasmagorie : ils n'avaient nullement l'intention d'admettre ces députés à l'Assemblée. Et l'Assemblée elle-même, pourquoi avaient-ils eu la pensée de la réunir? Sur ce point encore, on avait méconnu leurs intentions. C'est parce que la Chambre actuelle était sur le point d'arriver au terme de ses pouvoirs, et dans la crainte que les élections législatives ne fissent naître la difficulté des députés crétois, qu'ils avaient substitué à une Chambre à élire immédiatement une Assemblée nationale à élire plus tard, quand on voudrait. En fait, on ne l'élirait qu'à la fin de l'année, ce qui donnerait du temps, beaucoup de temps, et quand on a du temps devant soi, on n'a plus à se préoccuper de rien. Telles sont les assurances qui sont venues d'Athènes. Doit-on, en effet, cesser de se préoccuper? Il serait téméraire de le dire, car aucun des problèmes qui fermentent dans les Balkans n'est résolu; ils sont seulement ajournés. Sans doute, c'est heureux. Les

esprits peuvent se calmer à Athènes et voir enfin les choses sous un jour plus exact. Nous sommes trop les amis des Grecs pour ne pas leur dire la vérité. Sous des formes diverses, toutes leurs agitations politiques depuis quelque temps n'ont qu'un objet : la Crète. Malheureusement ils ont fait juste le contraire de ce qu'il fallait pour l'avoir un jour, ils ont habitué la Turquie à la volonté obstinée de ne la leur céder jamais. Les Grecs ont espéré que la diplomatie la leur donnerait, en quoi ils se sont trompés. Une guerre seule pourrait aujourd'hui leur donner la Crète. Veulent-ils la faire? Non, assurément : ils savent très bien quel en serait le dénouement. Espèrent-ils qu'une autre puissance la fera à leur profit, ou qu'une chance heureuse résultera pour eux de la confusion des événemens ? Dans ce cas, ils se trompent. Toutes les grandes puissances veulent la paix et sont résolues à ne pas la laisser troubler. Le mieux qu'on puisse souhaiter à la Grèce est de retrouver son sang-froid, de revenir à un gouvernement normal, de renoncer aux aventures qu'elle n'a d'ailleurs nulle envie de courir elle-même et que personne ne veut courir pour elle, enfin de s'en remettre pour l'avenir à l'estime et aux sympathies de l'Europe. Elle a déjà dû beaucoup à ces sentimens : elle aurait tort de s'exposer à en perdre le bienfait.

Quoi qu'il en soit, le cauchemar oriental est pour le moment dissipé. On est à la détente ; on désarme ; on s'étonne presque d'avoir été alarmé ; il est convenu qu'on s'était trompé, ou qu'on avait du moins beaucoup exagéré. Une chose reste inexplicable : c'est pourquoi la Grèce a changé de ministère, pourquoi M. Venizolos est venu à Athènes, pourquoi une Assemblée nationale est en voie de préparation. Mais nous renonçons volontiers à comprendre, pourvu qu'on nous laisse la paix.

Il faut revenir sur les élections anglaises. Elles n'étaient pas encore tout à fait terminées au moment où nous en avons parlé pour la dernière fois, ce qui nous a empêché d'en présenter des résultats tout à fait complets, et par conséquent tout à fait exacts. A l'heure où nous écrivions, les conservateurs avaient une avance de deux ou trois voix sur les libéraux : nous parlons des deux vieux partis historiques, sans tenir compte des Irlandais et des socialistes. Finalement, ce sont, au contraire, les libéraux qui ont eu sur les conservateurs une majorité d'une ou de deux voix. Ils tiennent donc la tête dans le scrutin ; ils ont l'avantage moral que nous avions attribué à leurs adversaires ; mais en sont-ils plus forts? Ils ont perdu la situation

qu'ils avaient dans la dernière Chambre. Leur majorité, qui était écrasante, leur permettait alors de gouverner indépendamment des Irlandais et des socialistes. Les premiers surtout sont des alliés dangereux. On peut accepter leur concours pour renverser un gouvernement; mais peut-on gouverner grâce à eux? C'est la question qui se pose aujourd'hui.

Nous avons lu dans un journal : « Le pays a hautement dicté sa volonté, il ne reste plus qu'à la deviner. » C'est là, effectivement, qu'est la difficulté. Deviner la volonté du pays est embarrassant, car les deux partis arrivent avec des forces sensiblement égales. En réalité, à la suite de cette lutte ardente, nul ne peut se dire vainqueur. Les Irlandais ont gardé leur contingent, mais ils sont divisés et leurs divisions se sont encore accusées. Les socialistes ont perdu quelques sièges, mais ils n'ont pas perdu de voix dans le pays. Les conservateurs ont gagné en chiffres ronds 110 sièges, mais ils avaient été tellement écrasés aux élections précédentes, que tout le monde s'attendait à les voir reconquérir une grande partie du terrain perdu : il s'agissait seulement de savoir quelle serait l'étendue de la partie reconquise. Elle n'est pas assez grande pour leur permettre de gouverner; mais l'est-elle assez pour empêcher leurs adversaires de le faire?

Tout est là. La réponse que les faits donneront à cette question, — et les faits seuls peuvent lui en donner une, — dépendra évidemment beaucoup du programme de conduite qu'adopteront les libéraux. Si les journaux font beaucoup de projets, le gouvernement n'a pas encore arrêté les siens, ou du moins il ne les a pas fait connaître. En somme, il a le choix entre deux partis. S'il prétend tirer les dernières et extrêmes conséquences d'une victoire qui n'en est pas une, il se heurtera à des difficultés inextricables. S'il borne son ambition aux proportions de son succès, il ne trouvera sans doute pas chez les conservateurs une opposition insurmontable à certaines réformes dont la nécessité est universellement reconnue. Ainsi, tout le monde admet celle de reviser la composition de la Chambre des pairs. Le discours que lord Rosebery a prononcé à la veille de la dissolution de la Chambre, et qui n'était peut-être pas très opportun à cette date, l'est beaucoup plus à présent. Mais si, après avoir modifié la composition de la Chambre haute, en vue sans doute d'augmenter son autorité, on veut lui enlever tout pouvoir et en faire seulement une assemblée consultative, on s'exposera à des résistances désespérées. Un de nos doctrinaires politiques disait autrefois que le gouvernement parlementaire était un gouvernement où personne n'allait jusqu'au

bout de son opinion. C'est, en effet, un gouvernement de conciliation et de transaction. Le jour où il cesse d'être cela et où un parti, au lieu de chercher à vivre avec l'autre, ne cherche qu'à l'écraser et à l'anéantir; le jour surtout où, pour réduire à ce sort un parti constitutionnel, il se sert de l'appui d'un parti-anticonstitutionnel, le gouvernement parlementaire cesse d'exister; il prend un autre caractère et mérite un autre nom.

Le nouveau parlement britannique est sur le point de se réunir; il serait très téméraire de vouloir préjuger l'attitude qu'adopteront les partis l'un à l'égard de l'autre; le plus sûr est de les attendre à l'œuvre. La situation reste très incertaine, puisque personne n'a de majorité. Il est probable que, dans un temps plus ou moins long, de nouvelles élections seront nécessaires; mais il est désirable que ces élections n'aient pas lieu trop tôt, afin de laisser au pays le temps de s'éclairer et de réfléchir. Des élections trop prochaines creuseraient encore le gouffre entre les deux fractions égales du pays: le temps seul peut permettre de jeter des ponts sur l'abîme. Quant à l'avenir, M. Thiers disait, dans une situation analogue, qu'il serait au plus sage.

La Hongrie est le pays du monde où les crises ministérielles durent le plus longtemps avant de se dénouer, ce qui ne veut malheureusement pas dire que ce soit celui où les passions politiques soient le plus calmes. Le ministère Weckerle était démissionnaire depuis de si longs mois que nous en avons oublié le nombre; mais il continuait d'expédier les affaires, pendant que l'Empereur et Roi négociait avec les hommes politiques, qu'il faisait appeler les uns après les autres sans réussir à se mettre d'accord avec aucun, car tous, en dehors du ministère, réclamaient l'institution d'une banque nationale, à laquelle le vieux souverain faisait une opposition irréductible.

En désespoir de cause, on en est venu à l'idée de former jusqu'à nouvel ordre ce que nous appelons un ministère d'affaires qui, sous la présidence de M. de Lukacs, ménagerait les transitions et aiderait à franchir le pas difficile. Mais M. de Lukacs, ayant cherché vainement quelques concours qui lui ont tous été refusés, a été vite découragé; il a rendu au Roi le mandat qu'il en avait reçu, non sans avoir fait pressentir qu'à défaut de lui, François-Joseph aurait recours au comte Khuen-Hedervary qui, pendant vingt années, a gouverné la Croatie avec une vigueur de poignet dont le souvenir est resté légendaire. En effet le Roi a fait appel au dévouement du comte Khuen-Hedervary, sur lequel il peut toujours compter. C'était la guerre : le comte Khuen

en a accepté les risques. Cependant il n'était pas sans quelque espoir de rencontrer, sinon des concours formels, au moins une neutralité sympathique de la part de certains hommes politiques, et notamment de son parent, le comte Étienne Tisza, chef des vieux libéraux, adversaire du parti de 1848 ; mais M. Tisza combat le suffrage universel direct que le ministère a fait entrer dans son programme. Le comte Khuen s'est tourné alors du côté du comte Andrassy : mais le comte Andrassy est partisan du vote plural et d'une nouvelle division des circonscriptions électorales que le ministère exclut de son programme. Le comte Tisza et le comte Andrassy ne pourront être que des amis lointains, intermittens et peu fidèles, si même ils restent des amis. Quant au parti de 1848, il s'était coupé en deux pendant le ministère Weckerle dont M. François Kossuth était membre. Contre M. Kossuth s'était formé un nouveau groupe, sous la conduite de M. Justh. Le comte Khuen pouvait donc croire qu'il trouverait quelque appui auprès de l'un, ou auprès de l'autre, et plus vraisemblablement auprès de M. Kossuth dont les idées s'étaient très modérées au pouvoir. Mais M. Kossuth a senti tout de suite qu'à jouer ce jeu il serait abandonné de tous ; il est rentré dans le rang ; il a suffi de la présence du comte Khuen-Hedervary au gouvernement pour ramener l'union dans le parti de 1848.

Que reste-t-il donc au comte Khuen ? Rien dans le parlement. Le parlement a donc été mis en vacances et des élections nouvelles sont inévitables. Qu'en sortira-t-il? L'Empereur et Roi est obstiné et tenace, mais la Hongrie est résolue et violente. Elle ne peut pas être gouvernée comme la Croatie. La crise est ouverte et peut-être, cette fois, n'est-il pas impossible de prévoir comment elle se terminera.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. - Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. - 49476

